

j'ai réussi!

Un avenir à découvrir :
[Rapport des impacts du projet pilote
sur les études postsecondaires]



CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

Conseil d'administration de la SRSA

Président

Richard A. Wagner

Associé principal, Norton Rose s.r.l.

Membres

Jocelyne Bourgon

Présidente, Public Governance International

Monica Boyd

Professeure de sociologie, University of Toronto

Yvon Fortin

John Helliwell

Codirecteur, programme des Interactions sociales, identité et mieux-être, Institut canadien de recherches avancées

Suzanne Herbert

Sharon Manson Singer

Ancienne présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Ian Stewart

Publié en 2012 par la
Société de recherche
sociale appliquée
55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K1N 5M3

Tél.: 613-237-4311

Télééc.: 613-237-5045

Web: www.srdc.org

Catalogue avant publication
de la Bibliothèque nationale du Canada

Société de recherche sociale appliquée
Un avenir à découvrir: Rapport des impacts
du projet pilote sur les études postsecondaires

Conception: Accurate Design and
Communications Inc.

Les opinions exprimées dans le présent document
sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas
nécessairement celles des organismes qui auraient
pu soutenir financièrement ou autrement la
réalisation de ce projet.

Un avenir à découvrir : [Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires]

Reuben Ford, Directeur de recherche

Marc Frenette

Claudia Nicholson

Isaac Kwakye

Taylor Shek-wai Hui

Judith Hutchison

Sabina Dobrer

Heather Smith Fowler

Sophie Hébert

Produit par :



CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

En collaboration avec :



Octobre 2012

Table des matières

1	Avant-propos Remerciements	86	Chapitre 6 Impacts de la combinaison des initiatives d'Un avenir à découvrir sur les études postsecondaires au sein des familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick
2	Sommaire	88	Résumé du chapitre
14	Chapitre 1 Présentation du projet pilote Un avenir à découvrir	88	Impacts de la prestation d' <i>Explorez vos horizons</i> et de <i>Fonds du savoir</i>
16	Résumé du chapitre	103	Synthèse des impacts sur les études postsecondaires par secteur
16	La problématique de recherche : raison d'être et conception du projet pilote <i>Un avenir à découvrir</i>	104	Chapitre 7 Analyses avantages-coûts des initiatives <i>Explorez vos horizons</i> et <i>Fonds du savoir</i>
18	Présentation des initiatives et des modèles logiques	106	Résumé du chapitre
21	Aperçu des échantillons de recherche et des sources de données d' <i>Un avenir à découvrir</i>	106	Méthodologie
24	Synthèse des effets à court et à moyen termes	109	Quels ont été les coûts et les avantages des diverses composantes d' <i>Un avenir à découvrir</i> ?
27	Objectif et structure du rapport	112	Avantages et coûts des initiatives
28	Chapitre 2 Mise en œuvre des initiatives <i>Explorez vos horizons</i> et <i>Fonds du savoir</i>	117	Interprétation des constatations
30	Résumé du chapitre	118	Chapitre 8 Enseignements tirés du projet pilote <i>Un avenir à découvrir</i>
30	Mise en œuvre d' <i>Explorez vos horizons</i>	120	Mise en œuvre et prestation
34	Mise en œuvre de l'initiative <i>Fonds du savoir</i>	120	Incidence sur l'inscription aux études postsecondaires
40	Chapitre 3 Sources de données et méthode d'estimation	120	Analyse avantages-coûts
42	Résumé du chapitre	121	Conclusion
42	Sources de données utilisées pour l'estimation des impacts	122	Annexes
43	Méthode d'estimation des impacts	123	Annexe 1 : Analyse du biais de non-réponse dans l'enquête de suivi d' <i>Un avenir à découvrir</i> menée au terme de 66 mois
46	Chapitre 4 Impacts d'<i>Explorez vos horizons</i> sur les études postsecondaires	127	Annexe 2 : Impacts relatifs et différentiels du projet pilote <i>Un avenir à découvrir</i> sur les familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick
48	Résumé du chapitre	140	Annexe 3 : Impacts d' <i>Explorez vos horizons</i> et de <i>Fonds du savoir</i> sur l'inscription aux EPS, par mois
48	Impacts de la prestation d' <i>Explorez vos horizons</i>	143	Annexe 4 : Rôle des initiatives du projet <i>Un avenir à découvrir</i> dans la prise de décisions des élèves – Enseignements tirés de l'étude du panel longitudinal national
65	Synthèse des impacts sur les études postsecondaires par province et secteur	151	Annexe 5 : Analyses avantages-coûts supplémentaires
66	Chapitre 5 Impacts de <i>Fonds du savoir</i> sur les études postsecondaires	162	Annexe 6 : Analyses non expérimentales de la participation aux ateliers d' <i>Explorez vos horizons</i> et de l'inscription aux études postsecondaires
68	Résumé du chapitre	164	Bibliographie
68	Impacts de la prestation de <i>Fonds du savoir</i>		
84	Synthèse des impacts sur les études postsecondaires par secteur		

Liste des tableaux et des figures

3	Tableau S.1 : Les six composantes d' <i>Explorez vos horizons</i>	62	Tableau 4.14 : Impacts d' <i>EH</i> sur la sensibilisation aux possibilités de carrière
5	Tableau S.2 : Comparaisons expérimentales du projet pilote <i>Un avenir à découvrir</i>	63	Tableau 4.15 : Impacts d' <i>EH</i> sur le degré de résilience
8	Figure S.1 : Participation à l'initiative <i>Explorez vos horizons</i> , par séance – tous les participants	63	Tableau 4.16 : Impacts d' <i>EH</i> sur les difficultés de subsistance
9	Figure S.2 : Incidence d' <i>Explorez vos horizons</i> sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires	64	Tableau 4.17 : Impacts d' <i>EH</i> sur la constitution de la famille
10	Figure S.3 : Incidence de <i>Fonds du savoir</i> sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires	69	Tableau 5.1 : Impacts de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS
10	Figure S.4 : Incidence de la prestation combinée d' <i>Explorez vos horizons</i> et de <i>Fonds du savoir</i> sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires	69	Tableau 5.2 : Impacts de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement
19	Tableau 1.1 : Modèle logique d' <i>Explorez vos horizons</i>	71	Tableau 5.3 : Impacts de <i>FS</i> sur la présentation de demandes d'admission aux EPS
20	Tableau 1.2 : Modèle logique de l'initiative <i>Fonds du savoir</i>	72	Tableau 5.4 : Impacts de <i>FS</i> sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement
22	Tableau 1.3 : Comparaisons expérimentales d' <i>Un avenir à découvrir</i>	74	Tableau 5.5 : Impacts de <i>FS</i> sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière
25	Tableau 1.4 : Répartition initiale de l'échantillon parmi les groupes expérimentaux d' <i>Un avenir à découvrir</i>	75	Tableau 5.6 : Impacts de <i>FS</i> sur le paiement des droits de scolarité – Prêts
25	Tableau 1.5 : Assignation analytique aux groupes FRFS et non FRFS	76	Tableau 5.7 : Impacts de <i>FS</i> sur le paiement des droits de scolarité – Aide financière non remboursable
31	Tableau 2.1 : Les six composantes d' <i>Explorez vos horizons (EH)</i>	77	Tableau 5.8 : Impacts de <i>FS</i> sur le paiement des droits de scolarité – Propres sources de revenus
32	Figure 2.1 : Participation à <i>Explorez vos horizons</i> , par séance – Tous les participants	78	Tableau 5.9 : Impacts de <i>FS</i> sur l'obtention du diplôme d'études secondaires
33	Figure 2.2 : Participation aux séances d' <i>Explorez vos horizons</i> (excluant les séances d'orientation) par sous-groupe et assignation au programme	79	Tableau 5.10 : Impacts de <i>FS</i> sur le décrochage au secondaire
35	Tableau 2.2 : Schéma de versements et de paiements pour l'initiative <i>Fonds du savoir (FS)</i>	80	Tableau 5.11 : Impacts de <i>FS</i> sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération
37	Figure 2.3 : Montant total des paiements de <i>Fonds du savoir</i> reçus	80	Tableau 5.12 : Impacts de <i>FS</i> sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études
51	Tableau 4.1 : Impacts d' <i>EH</i> sur l'inscription aux EPS	81	Tableau 5.13 : Impacts de <i>FS</i> sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation
52	Tableau 4.2 : Impacts d' <i>EH</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement	81	Tableau 5.14 : Impacts de <i>FS</i> sur la sensibilisation aux possibilités de carrière
53	Tableau 4.3 : Impacts d' <i>EH</i> sur la présentation de demandes d'admission aux EPS	82	Tableau 5.15 : Impacts de <i>FS</i> sur le degré de résilience
54	Tableau 4.4 : Impacts d' <i>EH</i> sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement	82	Tableau 5.16 : Impacts de <i>FS</i> sur les difficultés de subsistance
56	Tableau 4.5 : Impacts d' <i>EH</i> sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière	83	Tableau 5.17 : Impacts de <i>FS</i> sur la constitution de la famille
57	Tableau 4.6 : Impacts d' <i>EH</i> sur le paiement des droits de scolarité – Prêts	89	Tableau 6.1 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS
58	Tableau 4.7 : Impacts d' <i>EH</i> sur le paiement des droits de scolarité – Aide financière non remboursable	89	Tableau 6.2 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement
59	Tableau 4.8 : Impacts d' <i>EH</i> sur le paiement des droits de scolarité – Propres sources de revenus	91	Tableau 6.3 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la présentation de demandes d'admission aux EPS
60	Tableau 4.9 : Impacts d' <i>EH</i> sur l'obtention du diplôme d'études secondaires	91	Tableau 6.4 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la présentation de demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement
60	Tableau 4.10 : Impacts d' <i>EH</i> sur le décrochage au secondaire	93	Tableau 6.5 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière
61	Tableau 4.11 : Impacts d' <i>EH</i> sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération	94	Tableau 6.6 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le financement des études – Prêts
61	Tableau 4.12 : Impacts d' <i>EH</i> sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études	95	Tableau 6.7 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le financement des études – Aide financière non remboursable
62	Tableau 4.13 : Impacts d' <i>EH</i> sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation	96	Tableau 6.8 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le financement des études – Propres sources de revenus

Liste des tableaux et des figures (suite)

97	Tableau 6.9 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur l'obtention du diplôme d'études secondaires	134	Tableau A2.7 : Impact différentiel de <i>FS</i> sur les demandes d'admission aux EPS
98	Tableau 6.10 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le décrochage au secondaire	134	Tableau A2.8 : Impact différentiel de <i>FS</i> sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement
98	Tableau 6.11 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération	136	Tableau A2.9 : Comparaison de l'impact d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS
99	Tableau 6.12 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études	136	Tableau A2.10 : Comparaison de l'impact d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement
99	Tableau 6.13 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation	138	Tableau A2.11 : Comparaison de l'impact d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les demandes d'admission aux EPS
100	Tableau 6.14 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la sensibilisation aux possibilités de carrière	138	Tableau A2.12 : Comparaison de l'impact d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement
100	Tableau 6.15 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur le degré de résilience	140	Figure A3.1 : Inscription aux EPS, par mois : Participants du Manitoba, groupes <i>Explorez vos horizons</i> et témoin
101	Tableau 6.16 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les difficultés de subsistance	140	Figure A3.2 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Explorez vos horizons</i> et témoin
101	Tableau 6.17 : Impacts de la prestation conjointe d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur la constitution de la famille	141	Figure A3.3 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Explorez vos horizons</i> et témoin
108	Tableau 7.1 : Cadre de l'analyse avantages-coûts d' <i>Un avenir à découvrir</i>	141	Figure A3.4 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Fonds du savoir</i> et témoin
110	Tableau 7.2a : Coûts actualisés de l'initiative <i>EH D'UAD</i>	141	Figure A3.5 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Fonds du savoir</i> et témoin
110	Tableau 7.2b : Coûts actualisés de l'initiative <i>FS d'UAD</i>	141	Figure A3.6 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Explorez vos horizons</i> + <i>Fonds du savoir</i> et témoin
113	Tableau 7.3 : Coûts et avantages actualisés d' <i>EH</i>	142	Figure A3.7 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes <i>Explorez vos horizons</i> + <i>Fonds du savoir</i> et témoin
115	Tableau 7.4 : Valeurs actualisées nettes d' <i>EH</i> , par sous-groupe	151	Tableau A5.1 : Avantages et coûts actualisés de divers résultats
115	Tableau 7.5 : Coûts et avantages actualisés de <i>FS</i>	154	Tableau A5.2 : Valeur actualisée du manque à gagner et de l'augmentation de la rémunération liés à la poursuite d'études postsecondaires, par sexe
116	Tableau 7.6 : Valeurs actualisées nettes de <i>FS</i> , par sous-groupe	155	Tableau A5.3 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats
116	Tableau 7.7 : Valeurs actualisées nettes de la combinaison <i>EH + FS</i> , par sous-groupe	157	Tableau A5.4 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats
123	Tableau A1.1 : Taux de réponse	159	Tableau A5.5 : Valeurs actualisées nettes d' <i>EH</i> , par taux d'actualisation et sous-groupe
124	Tableau A1.2 : Comparaison des caractéristiques de référence. Échantillon de l'enquête d' <i>UAD</i> menée au terme de 66 mois – <i>EH</i> vs groupe témoin	160	Tableau A5.6 : Valeurs actualisées nettes de <i>FS</i> , par taux d'actualisation et sous-groupe
125	Tableau A1.3 : Comparaison des caractéristiques de référence. Échantillon de l'enquête d' <i>UAD</i> menée au terme de 66 mois – <i>FS</i> vs groupe témoin	161	Tableau A5.7 : Valeurs actualisées net de la combinaison <i>EH + FS</i> , par taux d'actualisation et sous-groupe
126	Tableau A1.4 : Comparaison des caractéristiques de référence. Échantillon de l'enquête d' <i>UAD</i> menée au terme de 66 mois – <i>EH + FS</i> vs groupe témoin	162	Tableau A6.1 : Régression de l'inscription aux études postsecondaires en fonction du nombre total d'ateliers d' <i>EH</i> suivis et des caractéristiques de référence
127	Tableau A2.1 : Impact différentiel d' <i>EH</i> sur l'inscription aux EPS	163	Tableau A6.2 : Régression du nombre total d'ateliers d' <i>EH</i> suivis en fonction des caractéristiques de référence
128	Tableau A2.2 : Impact différentiel d' <i>EH</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement		
130	Tableau A2.3 : Impact différentiel d' <i>EH</i> sur les demandes d'admission aux EPS		
130	Tableau A2.4 : Impact différentiel d' <i>EH</i> sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement		
132	Tableau A2.5 : Impact différentiel de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS		
132	Tableau A2.6 : Impact différentiel de <i>FS</i> sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement		

Avant-propos

S'il est un objectif qui fait l'unanimité chez les partisans de politiques publiques qui préconisent la croissance, l'innovation et la compétitivité et les redresseurs des inégalités sociales, c'est bien l'accès aux études postsecondaires à prix abordable. L'augmentation du nombre de jeunes inscrits aux études postsecondaires est non seulement une obligation économique, mais aussi un moyen efficace de favoriser l'intégration sociale et de corriger les déséquilibres sociaux et sanitaires.

La stratégie de recherche de la défunte Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire était axée sur l'élimination des entraves aux études postsecondaires. Cette dernière a répété à maintes reprises que même si le Canada avait fait un travail remarquable pour promouvoir la poursuite des études, il lui restait encore beaucoup à faire pour exploiter pleinement l'immense potentiel du capital humain. Bien que les élèves provenant de familles à revenu moyen ou élevé enregistrent des taux de participation relativement élevés, on ne peut en dire autant des élèves issus de milieux socioéconomiques plus modestes.

Pour améliorer l'accès des groupes sous-représentés aux études postsecondaires, il importe de venir à bout de plusieurs obstacles, notamment du manque de ressources financières, de formation scolaire, d'information et d'intérêt pour l'éducation, sachant qu'il n'est pas rare pour un élève de devoir composer simultanément avec deux ou trois de ces contraintes.

Le projet *Un avenir à découvrir* reposait sur la prestation de deux initiatives portant sur le manque de ressources financières et d'information au sujet des avantages liés aux études postsecondaires. Dans le cadre de ce projet pilote mené à titre d'expérience sociale, plus de 5 400 élèves ont été répartis de façon aléatoire entre des groupes programme, à qui l'on a offert une ou les deux initiatives, et un groupe témoin. Une méthodologie aussi rigoureuse nous a permis de déterminer si pareilles initiatives étaient pertinentes et s'il serait rentable pour les gouvernements de les déployer à grande échelle. Le projet a été mis en œuvre dans deux provinces canadiennes – au Manitoba et au Nouveau-Brunswick – et les résultats de l'étude sont présentés séparément pour chacun des secteurs linguistiques francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick.

Il est relativement rare au Canada d'avoir l'occasion d'entreprendre un projet pilote d'une telle envergure sur un sujet aussi brûlant d'actualité. La SRSA est ravie d'avoir joué un rôle si important dans cette ambitieuse entreprise et très enthousiaste à l'idée d'en dévoiler les résultats aux décideurs du Canada et des autres pays membres de l'OCDE qui aspirent eux aussi à trouver des politiques efficaces pour améliorer la participation aux études postsecondaires. Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude aux membres de la direction et du personnel de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire qui ont appuyé ce projet, de même qu'aux gouvernements et aux élèves qui ont participé.



Jean-Pierre Voyer
Président et chef de la direction
Société de recherche sociale appliquée

Octobre 2012

Remerciements

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* a été conçu dans le but de trouver des moyens d'améliorer l'accès des jeunes Canadiens aux études postsecondaires. Dans le cadre de cette démarche, nous tenons d'abord et avant tout à souligner la constante collaboration des participants au projet, qui ont partagé leurs expériences avec nous tout en préparant la transition vers la vie après le secondaire. Nous souhaitons aussi exprimer notre gratitude à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour sa vision en ce qui a trait à la conception et au financement du projet ainsi que pour son appui indéfectible à l'égard de la recherche.

Le présent rapport, qui porte sur les impacts d'*Un avenir à découvrir* sur la poursuite d'études postsecondaires, représente le fruit de la collaboration à long terme et de la détermination de nombreux organismes et intervenants. Le dévouement du personnel du ministère de l'Éducation du Manitoba et du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, chargé de l'exécution des initiatives et de la collecte des données, est au cœur de cette collaboration.

Nous aimerions également remercier les réviseurs suivants pour les remarques formulées au sujet de l'ébauche du rapport : Sid Frankel (Université du Manitoba), Arthur Sweetman (Université McMaster), Connie Korchak (anciennement du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba), ainsi que Margie Layden-Oreto et Yves Pelletier (ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick).

Il convient également de souligner le précieux concours de Douwre Grekou à l'analyse et à la vérification des données. En dernier lieu, nous adressons nos remerciements à nos collègues d'hier et d'aujourd'hui de la SRSA et à nos homologues travaillant auprès de nos partenaires, notamment Statistique Canada, POLLARA, Centretown Corporate Services, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, les établissements postsecondaires du Manitoba, Eliza Bennett et Accurate, pour leur aide aux fins de la collecte des données, de la transcription, de la traduction, de l'analyse et de la production du rapport.

Les auteurs



Sommaire

Un avenir à découvrir

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* (UAD) teste l'efficacité de deux initiatives visant à aider les élèves à surmonter certains obstacles aux études postsecondaires, à savoir le manque de clarté au sujet des choix de carrière, des renseignements incomplets en ce qui a trait aux études postsecondaires et l'insuffisance des ressources financières. Le présent rapport décrit l'incidence du projet sur les études postsecondaires, auquel 5 429 élèves de 51 écoles secondaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont participé depuis 2004.

Le projet comportait deux initiatives :

- *Explorez vos horizons* (EH), qui permet aux élèves de mieux planifier leur carrière et leur fournit de l'information plus précise sur les programmes d'études postsecondaires, leurs coûts et leurs avantages, et ce, dès les premières années du secondaire. L'initiative a été mise en œuvre de 2004 à 2008, alors que les participants au projet étaient encore au secondaire;
- *Fonds du savoir* (FS), qui, pendant les premières années du secondaire, promet une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 8 000 \$ aux élèves issus d'une famille à plus faible revenu, à condition qu'ils suivent des études postsecondaires. Des dépôts dans le compte des participants ont été effectués de 2004 à 2008, alors qu'ils étaient encore au secondaire. Ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires ont touché cette aide entre 2007 et 2011.

Le projet avait pour but de déterminer si ces initiatives, proposées séparément ou en combinaison, pouvaient inciter les élèves du secondaire à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Comparativement à divers programmes qui offrent une aide financière et de l'information relativement aux études postsecondaires, *Un avenir à découvrir* se distingue par sa démarche visant à aider les jeunes qui ont traditionnellement moins tendance à entreprendre des études postsecondaires et par sa promesse précoce d'aide financière dès le secondaire.

Explorez vos horizons aide les participants à élaborer leur propre plan d'études postsecondaires en fonction de leurs passions et de leurs intérêts. Le programme mobilise les parents, qui jouent le rôle d'alliés, ainsi que des étudiants de niveau postsecondaire, qui agissent comme modèles, afin d'offrir aux élèves une éducation enrichie au choix de carrière dès la 10^e année.

Fonds du savoir promet aux élèves des fonds pour financer leurs études postsecondaires dès le début de la 10^e année, c'est-à-dire bien avant qu'ils puissent prétendre aux programmes classiques

d'aide financière aux étudiants et à un moment où il est peut-être encore possible d'influencer leur décision quant à la poursuite de leurs études après le secondaire. L'initiative met jusqu'à 8 000 \$ à la disposition des élèves à plus faible revenu familial, à condition qu'ils suivent des études postsecondaires à temps plein.

Contrairement à d'autres programmes qui promettent très tôt une aide financière, l'accès à *Fonds du savoir* ne dépend pas des résultats obtenus au secondaire; les élèves sont seulement tenus de réussir chacune de leurs années scolaires.

Considéré dans son ensemble, le projet pilote *Un avenir à découvrir* fournit des données probantes extrêmement utiles quant à l'efficacité d'initiatives aussi précoces. Ce rapport présente les travaux réalisés par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) dans le cadre de l'évaluation de ses deux composantes, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*¹. Les éléments probants relatifs à la mise en œuvre de ces deux initiatives et de leur incidence résultent de l'analyse de diverses sources quantitatives et qualitatives, notamment des enquêtes, des données administratives, des groupes de discussion et l'observation d'ateliers.

Le présent rapport recense les principaux impacts d'intérêt dans le cadre de l'étude, c'est-à-dire les changements dans la poursuite d'études postsecondaires. Il présente également les résultats d'une étude avantages-coûts, une synthèse des résultats de la mise en œuvre et les conclusions du panel longitudinal national (PLN) – une étude qualitative du processus décisionnel d'un sous-échantillon de participants visant à mettre en évidence les mécanismes qui sous-tendent les impacts observés.

Les initiatives

Dans le cadre du projet, les participants à *Explorez vos horizons* ont été conviés à prendre part à 40 heures d'activités parascolaires échelonnées sur trois ans (tableau S.1)². Ces activités fournissaient des composantes d'éducation au choix de carrière enrichie et de l'information précise sur les études postsecondaires au-delà de ce qui était déjà disponible dans les écoles secondaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Le matériel, présenté de façon chronologique et adapté au développement des élèves, a été conçu par d'éminents experts – chercheurs et intervenants – en éducation au choix de carrière. L'information a été diffusée lors d'ateliers animés par le personnel du projet, composé de conseillers d'orientation ou d'éducateurs ainsi que d'étudiants du postsecondaire qui servaient de modèles aux élèves. On a également mis à la disposition des participants une revue et un site Web où ils pouvaient retrouver le contenu des ateliers ainsi que des renseignements ciblés sur les études postsecondaires. Le programme *Explorez vos horizons* dans son ensemble a été conçu pour permettre à d'autres provinces d'intégrer le matériel dans leurs programmes d'études.

1 Il s'agit du troisième rapport consacré à *Un avenir à découvrir*. Les deux premiers sont intitulés *Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007) et *Un avenir à découvrir : Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009).

2 La décision de proposer *Explorez vos horizons* uniquement dans le cadre de séances organisées après l'école a été prise à un stade précoce de la conception du projet pour de multiples raisons, notamment la surcharge des programmes d'études, l'inclusivité et la volonté de faire participer les parents. Certains responsables provinciaux ne souhaitaient pas, dans un premier temps, ajouter des séances aux programmes d'études existants. D'autres n'étaient pas favorables à l'idée de proposer les initiatives à certains participants seulement et préféraient que les séances aient lieu pendant les heures de cours obligatoires et proposées à tous les élèves. Enfin, l'organisation des séances après l'école devait favoriser la participation des parents.

Les activités d'*Explorez vos horizons* visent à aider les élèves à mieux comprendre l'éventail des programmes d'études postsecondaires et des possibilités de carrière et à en estimer les avantages et les coûts. L'objectif consiste à permettre aux élèves insuffisamment ou mal informés de surmonter les obstacles à l'enseignement postsecondaire liés à l'information ou à la motivation pour les inciter à prendre des décisions éclairées quant à leur avenir. L'initiative examine tous les parcours postsecondaires : l'apprentissage, la formation professionnelle, le collège et l'université. Pour une description complète des activités offertes pendant la première année d'*Explorez vos horizons*, veuillez consulter Le projet pilote *Un avenir à découvrir* : Rapport de mise en œuvre préliminaire (SRSA, 2007, chapitre 5).

Au début de la 10^e année, l'initiative *Fonds du savoir* a promis une bourse d'un montant maximal de 8 000 \$ à des élèves du Nouveau-Brunswick dont le revenu familial était égal ou inférieur à la médiane provinciale, à condition qu'ils entament des études postsecondaires. On leur a dit que s'ils fréquentaient une école secondaire du Nouveau-Brunswick, s'ils réussissaient chacune des années du cycle jusqu'à l'obtention de leur diplôme et s'ils parvenaient à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires (reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants), ils recevraient jusqu'à 4 000 \$ par an pendant deux ans d'études

postsecondaires. À la fin de la 10^e et de la 11^e années, les participants au programme *Fonds du savoir* qui étaient toujours aux études dans une école secondaire du Nouveau-Brunswick ont vu leur compte crédité de 2 000 \$ pour chaque année achevée avec succès. À l'obtention de leur diplôme d'études secondaires dans un établissement du Nouveau-Brunswick, ils touchaient un autre versement de 4 000 \$. L'accumulation progressive de ces montants grâce à l'initiative *Fonds du savoir* visait à reconnaître l'engagement soutenu des participants à l'égard des études et à encourager la réflexion sur la vie après le secondaire. L'admissibilité à *Fonds du savoir* a été déterminée en fonction de données figurant sur la déclaration de revenus des parents.

Les élèves à plus faible revenu familial ayant bénéficié de *Fonds du savoir* peuvent se rendre compte plus tôt que les études postsecondaires constituent un choix abordable et réaliste. Cette expérience peut également les inciter à mieux planifier leur avenir, et les fonds accumulés, les aider parallèlement à surmonter certains obstacles financiers en réduisant les coûts associés aux études postsecondaires.

Tableau S.1 : Les six composantes d'*Explorez vos horizons*

Composante	Description	Fréquence en 10 ^e année	Fréquence en 11 ^e année	Fréquence en 12 ^e année
Explo-carrière	Aider les élèves du secondaire à explorer leurs choix en matière de carrière et d'éducation et à élaborer des plans adaptés. Les parents sont invités à participer à la séance d'orientation et à la dernière séance.	6 ateliers de 2 heures (12 heures) plus une séance d'orientation		
Un avenir en héritage	Aider les parents à comprendre le processus de choix de carrière et comment soutenir leur enfant. Les élèves et leurs parents sont invités à participer ensemble à toutes les séances.		4 ateliers de 2 heures (8 heures)	
En action vers l'avenir	Aider les élèves à gérer les transitions et à faire preuve de résilience pour surmonter les défis, en s'appuyant par exemple sur des réseaux de soutien. Les parents sont invités à participer à la séance d'orientation et à la dernière séance.			4 ateliers de 2 heures (8 heures) plus une séance d'orientation
Ambassadeurs du postsecondaire	Promouvoir l'exploration de carrières et la planification des études en établissant des liens entre des élèves du secondaire et des étudiants inscrits à différents programmes d'études postsecondaires ou de formation.	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)
Site Web <i>Un avenir à découvrir</i>	Informar les élèves sur l'exploration de carrières et la planification des études afin de les encourager à poursuivre leurs études ou leur formation après le secondaire. Des profils, des articles et des jeux-questionnaires sont présentés dans un format coloré conçu pour plaire aux jeunes.	Accessible pendant toute la durée de l'initiative <i>Explorez vos horizons</i> . Au fil des trois années de l'initiative, le site fournit de plus en plus d'information aux participants.		
<i>Revue @venir</i>	Voir la description du site Web <i>Un avenir à découvrir</i> ci-dessus.	2 numéros	2 numéros	2 numéros

Données servant à évaluer les impacts des initiatives

De nombreux résultats proviennent de l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois (p. ex., les aspirations postsecondaires, le recours à ses propres économies pour financer ses études après le secondaire et la connaissance des sources d'aides du gouvernement). L'enquête a débuté en octobre et a pris fin au mois de mai de l'année correspondant théoriquement à la troisième année d'études postsecondaires, en supposant une progression et une fréquentation continue de l'école.

En ce qui a trait aux résultats principaux de ce rapport – ceux liés à la fréquentation postsecondaire –, les sources les plus fiables sont les fichiers de données administratives postsecondaires. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit de données relatives à l'inscription au collège (New Brunswick Community College [NBCC], Collège communautaire du Nouveau-Brunswick [CCNB] et Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick) fournies par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi qu'à celles relatives à l'inscription à l'université communiquées par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM). Au Manitoba, les données ont été transmises par chacune des universités et collèges publics³.

Si les données administratives contiennent des renseignements précis sur l'inscription aux études postsecondaires, elles restent incomplètes. Tout d'abord, les données administratives utilisées ne concernent pas les étudiants qui fréquentent des collèges d'enseignement professionnel privés, des écoles professionnelles ou qui sont des apprentis inscrits. Ensuite, les étudiants qui vont au collège dans une autre province que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ou à l'université à l'extérieur des Maritimes et du Manitoba ne sont pas pris en considération. Dans de tels cas, l'étude s'appuie sur l'enquête d'*UAD* menée après 66 mois. Pour les étudiants avec qui il n'a pas été possible de communiquer directement, on a effectué une enquête par personne interposée auprès des parents ou des tuteurs (voir les taux de réponse à l'annexe 1).

Les résultats relatifs à l'inscription présentés dans ce rapport reposent sur deux mesures : l'inscription aux études postsecondaires et l'inscription à des types précis d'EPS (université, collège communautaire, école professionnelle ou collège privé et centres d'apprentissage enregistrés).

- **L'inscription à l'université** renvoie à l'admission à un programme universitaire menant à un grade universitaire, à un certificat ou à un diplôme de premier cycle ou plus, comme un brevet d'enseignement, un baccalauréat (p. ex., B.A., B.Sc., B.Ed., B.Ing., LL.B.), tout certificat supérieur à un baccalauréat ou à une maîtrise (p. ex., M.A., M.Sc., M.B.A.), un diplôme en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie, un programme de doctorat

ou de postdoctorat ainsi qu'un diplôme, un certificat ou une licence d'une association professionnelle (p. ex., en comptabilité, en assurance ou bancaire). L'inscription à l'université comprend également l'admission à un programme collégial menant à un baccalauréat.

- **L'inscription à un collège communautaire** concerne un programme menant à un grade, à un certificat ou à un diplôme inférieur au premier cycle, à l'exception des programmes d'apprentissage ou de ceux qui dureraient normalement cinq semaines ou moins, dans tout collège communautaire ou institut de technologie. Elle comprend l'admission au cégep, à un programme de passage à l'université ou menant à un certificat, à un diplôme en cosmétologie, en administration des affaires et en radiologie ou à un certificat en maçonnerie, etc. L'inscription au collège comprend toute admission à un programme universitaire menant à un diplôme ou à un certificat inférieur au premier cycle, à l'exception de tout programme qui durerait normalement cinq semaines ou moins.
- **L'inscription dans un collège privé ou dans une école professionnelle** comprend toute admission à un programme menant à un diplôme ou à un certificat, à l'exception de ceux qui dureraient normalement cinq semaines ou moins. Ce type d'établissement offre généralement des programmes de formation axés sur l'emploi n'excédant pas deux ans, parmi lesquels les programmes de certificat en cosmétologie, en coiffure, en mécanique automobile, en technologie informatique, etc.
- **Les apprentis inscrits** correspondent aux répondants de l'enquête qui ont affirmé s'être enregistrés auprès des autorités territoriales ou provinciales en matière d'apprentissage pour recevoir une formation dans les métiers du bâtiment menant à un certificat de compagnon d'apprentissage. Ils comprennent également les membres de l'échantillon inscrits à un programme d'apprentissage dans un collège communautaire du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba.

L'évaluation

Le recrutement dans le cadre d'*Un avenir à découvrir* s'est déroulé en 2004 et en 2005, lorsque les participants étaient en 9^e année. On a constitué deux cohortes au Nouveau-Brunswick (au printemps 2004 et au printemps 2005) et une seule cohorte au Manitoba (au printemps 2005). Les 5 429 participants en 9^e année qui ont accepté de prendre part au projet ont été assignés aléatoirement à l'un des trois groupes expérimentaux ou à un groupe témoin, qui ne profitait d'aucune initiative. Le projet était donc constitué des quatre groupes suivants :

- Les participants à *Explorez vos horizons*, à qui on a seulement proposé de prendre part à des ateliers d'orientation après l'école.

3 Au Nouveau-Brunswick, les données administratives ont dû être liées à celles de l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir* au moyen du numéro d'assurance sociale (NAS), le cas échéant. S'il n'était pas disponible, on a utilisé la date de naissance, le prénom, le nom et le sexe des participants pour les identifier. Au Manitoba, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse (MEFJ) attribuent aux élèves un numéro qu'ils conservent tout au long de leurs études primaires, secondaires et postsecondaires. Ainsi, on a pu lier les fichiers administratifs relatifs aux études postsecondaires avec l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir* grâce au numéro du MEFJ et, si nécessaire, du NAS, de la date de naissance, du prénom et du nom de famille ainsi que du sexe des participants.

- Les participants à *Fonds du savoir*, à qui on a uniquement promis une aide pour financer leurs études postsecondaires.
- Les participants qui ont bénéficié de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*.
- Un groupe témoin, composé d'élèves qui n'ont eu accès à aucune initiative.

En répartissant aléatoirement les élèves dont les résultats seraient comparés dans le temps, on s'assure que les groupes formés étaient probablement très similaires à l'origine (au moment de l'enquête de référence, lorsque les participants ont été recrutés à la fin de leur 9^e année), étant donné que seul le hasard a décidé de leur assignation. L'influence de toute différence due au hasard susceptible d'apparaître dans les données de référence a été prise en compte grâce à une méthode statistique appelée « correction par régression ». Ainsi, on peut imputer avec certitude les écarts entre les résultats des groupes programme et du groupe témoin à la prestation de l'initiative et les nommer « impacts du programme ».

L'évaluation porte essentiellement sur la capacité des initiatives à améliorer la poursuite d'études postsecondaires. Le design expérimental du projet permet de comparer les résultats d'impact pour les participants qui ont bénéficié de la combinaison *Explorez*

vos horizons et *Fonds du savoir* et ceux des participants à qui on a proposé une des initiatives seulement. Autrement dit, le projet est en mesure de dévoiler l'efficacité des deux initiatives, proposées séparément ou conjointement.

L'information relative à la mise en œuvre préliminaire des programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, notamment à la méthodologie, à la sélection des écoles et aux caractéristiques initiales des participants au projet, figure dans *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007). Selon l'analyse présentée dans ce rapport, le recrutement et l'assignation aléatoire ont été menés à bien. Les caractéristiques démographiques et socio-économiques des élèves recrutés dans le cadre du projet pilote *Un avenir à découvrir* étaient statistiquement identiques dans les quatre groupes comparés lors de l'analyse.

De sa recherche sur la mise en œuvre, la SRSA a conclu à la prestation réussie des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* et à leur « mise à l'essai équitable ». La réussite de l'assignation aléatoire et de la mise en œuvre du projet permet de procéder à une analyse approfondie dans le cadre de laquelle on a examiné 15 comparaisons expérimentales différentes (voir le tableau S.2).

Tableau S.2 : Comparaisons expérimentales du projet pilote *Un avenir à découvrir*

Échantillon	Comparaisons expérimentales des groupes constitués aléatoirement	Enseignements tirés de l'analyse d'impacts
Échantillon du Nouveau-Brunswick admissible à <i>FS</i> (obtenu séparément pour les secteurs linguistiques anglophone et francophone)	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>FS</i> vs groupe témoin	Incidence de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs groupe témoin	Incidence de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> vs <i>FS</i>	Incidence de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs <i>FS</i>	Incidence relative d'une des initiatives sur les familles à plus faible revenu par rapport à l'autre
	<i>EH</i> + <i>FS</i> vs <i>EH</i>	Impact différentiel de la combinaison <i>EH</i> et <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu
Échantillon du Nouveau-Brunswick non admissible à <i>FS</i> (obtenu séparément pour les secteurs linguistiques anglophone et francophone), associé à l'échantillon admissible à <i>FS</i>	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur l'ensemble des élèves
Manitoba	<i>EH</i> vs groupe témoin	Incidence d' <i>EH</i> sur l'ensemble des élèves

Population cible d'Un avenir à découvrir

Le projet *Un avenir à découvrir* s'intéresse notamment à l'amélioration des résultats relatifs à la participation aux études postsecondaires de deux sous-groupes généralement sous-représentés au niveau postsecondaire et analysés en détail dans Le projet pilote *Un avenir à découvrir* : Rapport de mise en œuvre préliminaire (SRSA, 2007) :

- les élèves au revenu familial égal ou inférieur à la médiane provinciale et qui n'ont pas obtenu de titre reconnaissant au moins deux années d'études postsecondaires. Ce groupe, appelé « à plus faible revenu et à plus faible scolarité », présente un intérêt particulier, car la recherche a mis en évidence une forte corrélation entre, d'une part, le revenu familial et la scolarité des parents et, d'autre part, le rendement scolaire des jeunes et la poursuite d'études postsecondaires (Barr-Telford et al., 2003; Bowlby et McMullen, 2002; Frenette, 2007; Knighton et Mirza, 2002; Looker, 2001 et Tomkowicz et Bushnik, 2003);
- les élèves issus de « familles de première génération » (FSPG – faible scolarité, première génération), désignent les participants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (c'est-à-dire qu'au moment du recrutement, le plus haut niveau de scolarité atteint par les deux parents correspondait à un « diplôme d'études secondaires ou moins ») et qui peuvent se révéler particulièrement désavantagés lorsqu'ils tentent d'obtenir des renseignements et des conseils en matière d'études postsecondaires.

Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité sont le principal groupe d'intérêt du projet pilote *Un avenir à découvrir*. Selon les études, ils sont moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires. On a eu recours à plusieurs mécanismes pour augmenter la proportion de ces élèves dans l'échantillon de recherche, notamment :

- La préférence a été accordée aux écoles secondaires réunissant le plus grand nombre de familles à plus faible revenu dans leur zone de recrutement.
- Seuls les élèves dont le revenu parental était égal ou inférieur à la médiane provinciale étaient admissibles à l'initiative *Fonds du savoir*, soit seule, soit jumelée à *Explorez vos horizons*.

Au Manitoba, seule *Explorez vos horizons* a été proposée aux élèves. Les participants issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité ont été principalement inclus en fonction des établissements sélectionnés. Au terme du processus de recrutement, environ 30 % des participants du Manitoba appartenaient aux groupes cibles.

Au Nouveau-Brunswick, les deux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont été proposées (séparément ou en combinaison). Tous les élèves recrutés dans le cadre du projet étaient admissibles à *Explorez vos horizons*, indépendamment du revenu et du niveau de scolarité de leurs parents. En revanche, seuls les élèves dont le revenu familial était égal ou inférieur à la limite établie étaient admissibles au programme *Fonds du savoir* (proposé seul ou en combinaison avec *Explorez vos horizons*). Le seuil de revenus utilisé correspondait à la médiane provinciale (le montant exact dépendait de la taille de la famille). Au terme du recrutement, environ 50 % des participants du Nouveau-Brunswick appartenaient au groupe cible à plus faible revenu et à plus faible scolarité.

Le rapport présente les résultats obtenus pour les deux principaux groupes cibles du projet : les élèves issus de « familles de première génération » et ceux provenant de familles « à plus faible revenu et à plus faible scolarité ».

Un autre groupe d'intérêt a fait son apparition au cours des dernières années : les garçons. Frenette et Zeman (2007) révèlent qu'ils sont bien moins susceptibles d'aller à l'université que les filles, et ce, principalement pour des motifs d'ordre scolaire. Il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* qui tient compte des sous-groupes des garçons et des filles⁴. Dans un nombre limité de cas, lorsque la taille de l'échantillon le permettait, on a pu analyser la jeunesse autochtone, autre groupe qui tend à moins fréquenter l'université (Frenette, 2011). Une fois de plus, il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* à fournir des résultats distincts pour ce groupe.

Outre l'intérêt particulier qu'elle a accordé à ces groupes, l'évaluation avait également pour objet de déterminer l'efficacité d'*Explorez vos horizons* sur l'ensemble des participants, indépendamment du revenu ou du niveau de scolarité de leurs parents.

4 Des tableaux supplémentaires étayant les impacts intermédiaires des initiatives sur les filles et les garçons figurent sur le site de la SRSA (SRSA, 2009).

Participation aux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Explorez vos horizons

Dans les deux provinces, le personnel d'*Un avenir à découvrir* a misé sur divers moyens pour encourager la participation aux composantes d'*Explorez vos horizons*. Si la plupart des participants ont assisté à au moins un des ateliers de l'initiative, nombreux sont ceux qui ont pris part à plusieurs d'entre eux. La participation a fléchi au fil du temps pour généralement atteindre son niveau le plus bas en 11^e année, lors des séances de la composante Un avenir en héritage proposée en soirée aux élèves ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs ou à un autre adulte important (voir la figure S.1). Compte tenu du fait que le design de l'initiative *Explorez vos horizons* imposait un déroulement après l'école, on n'aurait vraisemblablement rien pu faire de plus pour accroître le taux de participation.

Au Manitoba :

- 76 % des participants ont assisté à au moins un atelier;
- 48 % ont pris part à au moins six ateliers;
- le pic de participation a atteint 66 %.

Au Nouveau-Brunswick :

- 84 % des participants des deux secteurs linguistiques ont assisté à au moins un atelier;
- 60 % d'anglophones et 61 % de francophones ont pris part à au moins six ateliers;
- le pic de participation a atteint 73 % chez les anglophones et 71 % chez les francophones.

Les ateliers et séances d'*Explorez vos horizons* avaient lieu après l'école. Nombreux sont les élèves qui avaient d'autres engagements, une fois l'école terminée. Aussi, lorsqu'on a cherché à savoir, dans le

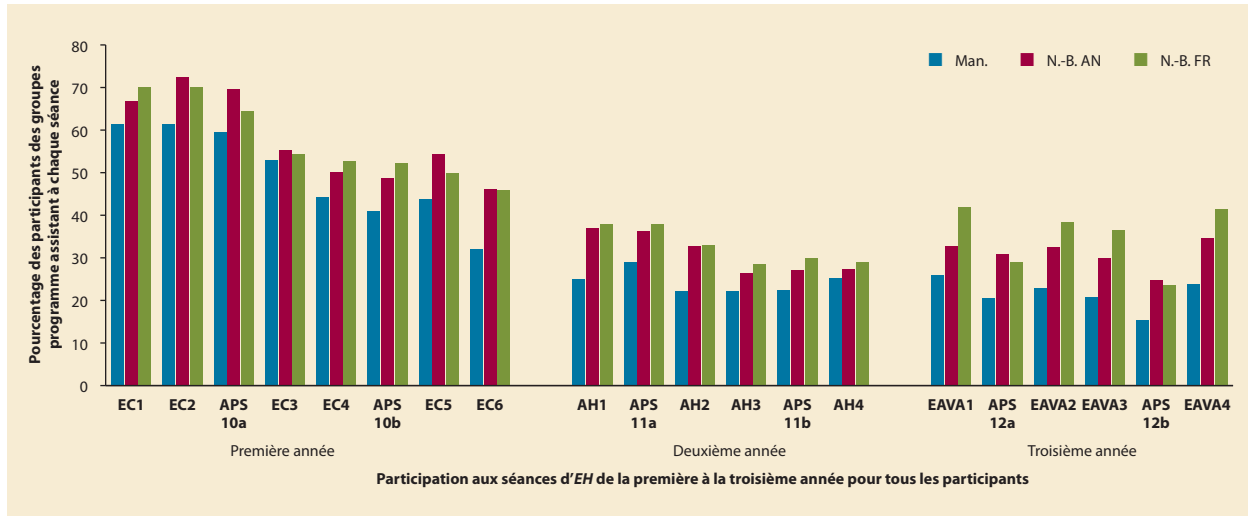
cadre de l'enquête de suivi en 12^e année, pourquoi ils n'avaient pas assisté plus souvent aux séances d'*Explorez vos horizons*, les élèves ont mentionné leur tenue en dehors des heures de classe :

- 27 % ont indiqué que les séances empiétaient sur leurs heures de travail;
- 14 % ont expliqué pratiquer une activité sportive au moment des ateliers;
- 13 % ont déclaré plus généralement que l'horaire des séances ne convenait pas.

Lors de l'enquête, on a également demandé aux élèves de citer les raisons pour lesquelles leurs parents n'avaient pas pris part aux séances d'Un avenir en héritage, proposées en soirée dans l'espoir qu'ils soient ainsi davantage disponibles. De nouveau, les horaires étaient l'obstacle le plus fréquemment évoqué parmi les explications avancées :

- 37 % ont indiqué que les séances empiétaient sur leurs heures de travail;
- 10 % ont cité d'autres responsabilités familiales;
- 10 % ont déclaré que les séances avaient lieu à un moment inopportun.

L'objectif de maintenir le taux de participation pour toutes les activités paraissant difficilement atteignable, la *Revue @venir* et le site Web ont servi à compléter l'information sur l'éducation au choix de carrière et la planification des études postsecondaires fournie dans le cadre des ateliers. Si l'on tient compte de la consultation de la *Revue @venir* et du site Web *Un avenir à découvrir* en plus de la participation aux ateliers, pour ainsi dire tous les élèves bénéficiant de l'initiative *Explorez vos horizons* ont pu bénéficier des composantes du programme. Si la plupart des participants ont déclaré avoir lu au moins un article de la *Revue @venir*, la majorité n'a pas consulté le site Web *Un avenir à découvrir*, dont l'utilisation a considérablement diminué au fil du temps. Malgré un nombre de visites globalement faible, les élèves anglophones du Nouveau-Brunswick ont été les plus nombreux à tirer parti de cette ressource, suivis des participants du Manitoba.

Figure S.1 : Participation à l'initiative *Explorez vos horizons*, par séance – tous les participants

Source : Données du Système d'information sur la gestion du projet (SIGP).

Remarques : EC = Exlo-carrière; APS = Ambassadeurs du postsecondaire; AH = Un avenir en héritage; EAVA = En action vers l'avenir; les chiffres qui suivent les acronymes font référence à l'ordre de présentation des ateliers (EC, AH et EAVA) ou à l'année scolaire où l'atelier est offert (APS).

Fonds du savoir

Au total, 1 097 élèves ont été assignés de manière aléatoire à l'initiative *Fonds du savoir* uniquement ou en combinaison avec *Explorez vos horizons*. À la fin de la 10^e année, 93 % des participants avaient signé leur déclaration de participation (qui expliquait clairement les exigences du programme) et remplissaient les conditions relatives à l'assiduité au secondaire pour percevoir un premier versement de 2 000 \$. Plus de neuf participants sur dix satisfaisaient à ces exigences après leur 12^e année. Après avoir achevé leurs études secondaires, les élèves bénéficiant de *Fonds du savoir* pouvaient se prévaloir des sommes accumulées dans leur compte à condition d'être parvenus à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Une fois leur inscription confirmée, ils pouvaient demander un paiement de 2 000 \$ deux fois par année scolaire, soit un montant maximal de 8 000 \$ sur une période de deux ans. La vérification de l'inscription effective a été réalisée par les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick ou par le Bureau de l'apprentissage du Nouveau-Brunswick (pour les apprentis inscrits). Tous les fonds devaient être réclamés dans un délai de six ans suivant l'offre des fonds au début de la 9^e année. Les participants pouvaient retirer les montants accumulés jusqu'en mai 2011.

Une fois leur assignation connue et leur déclaration signée, les élèves ont reçu des relevés annuels leur indiquant les montants accumulés dans leur fonds du savoir. Les contacts entre les participants à *Fonds du savoir* et le bureau d'*Un avenir à découvrir* ont donc été limités. À l'automne de leur 12^e année, au moment de l'enquête de suivi, les participants à *Fonds du savoir* étaient peu nombreux à se rappeler qu'ils possédaient un compte. La situation était plus marquée chez les anglophones (38,6 % en avaient conscience) que chez les francophones (58,4 %). Parmi les élèves bénéficiant de *Fonds du savoir* qui ont déclaré posséder un compte, la plupart étaient également au fait des principales caractéristiques du programme. Plus précisément, la majorité des

participants francophones (83,8 %) et anglophones (77,3 %) qui ont affirmé avoir un fonds du savoir se souvenaient du montant total offert de 8 000 \$. Les appels effectués après l'enquête de suivi par le personnel du bureau d'*Un avenir à découvrir* rappelant aux participants qu'ils possédaient un compte peuvent avoir modifié leur connaissance de cette information.

Combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Les participants assignés de façon aléatoire à la fois à *Explorez vos horizons* et à *Fonds du savoir* ont enregistré un taux de participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* nettement supérieur à celui observé parmi les élèves ayant bénéficié exclusivement d'*Explorez vos horizons*. (Il convient de noter que les participants aux deux initiatives combinées n'étaient pas tenus de participer à *Explorez vos horizons* pour accéder à leur compte *Fonds du savoir*.)

- Dans le secteur anglophone, la prestation de *Fonds du savoir* a fait passer de 30 % à 48 % la proportion de participants à *Explorez vos horizons* issus d'une famille à plus faible revenu qui a assisté à plus de la moitié des séances (au moins 11).
- Dans le secteur francophone, l'incidence sur la participation a fait un bond encore plus spectaculaire en passant de 28 % à 58 %.

Les initiatives n'ont été proposées conjointement qu'au Nouveau-Brunswick. Seuls les élèves de cette province pouvaient bénéficier de la prestation combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*. L'incidence de leur jumelage permet d'expliquer pourquoi la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick a été supérieure à celle observée au Manitoba, tant au départ qu'ultérieurement.

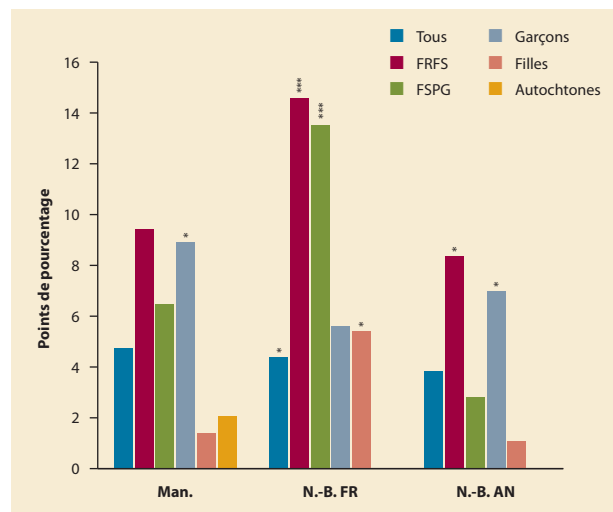
En règle générale, les participants issus de « familles de première génération » et ceux provenant de familles « à plus faible revenu et à plus faible scolarité » ont eu moins tendance à assister aux ateliers d'*Explorez vos horizons* que les autres élèves, et ce, dans les deux provinces et dans les deux secteurs linguistiques. Néanmoins, au sein de ces groupes cibles, la participation était la plus élevée lorsque les élèves ont bénéficié de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. Ils ont assisté à davantage de séances et dans des proportions plus importantes que les élèves équivalents à qui on a uniquement proposé *Explorez vos horizons*. L'initiative *Fonds du savoir* a donc encouragé un plus grand nombre d'élèves de ce groupe à participer à des séances d'éducation au choix de carrière et d'information sur les études postsecondaires.

Les élèves qui ont profité d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* étaient plus enclins à se souvenir de l'existence d'un fonds du savoir à leur nom et de son montant précis que ceux à qui on a proposé *Fonds du savoir* seulement.

Impacts d'*Explorez vos horizons*

La figure S.2 présente les principaux effets d'*Explorez vos horizons* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur et par groupe.

Figure S.2 : Incidence d'*Explorez vos horizons* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.
FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.



En examinant l'échantillon représentatif de tous les élèves bénéficiant du programme, on constate que la prestation d'*Explorez vos horizons* a accru de 4,4 points de pourcentage l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick. Cette augmentation reste concentrée au niveau universitaire. Bien que l'initiative n'ait eu aucune incidence significative globale sur les anglophones du Nouveau-Brunswick ni sur les participants manitobains, *EH* a amélioré les taux d'inscription aux études postsecondaires chez les garçons et parmi les élèves issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité, au Nouveau-Brunswick.

Comment expliquer un tel écart entre le secteur francophone et le secteur anglophone en ce qui a trait aux impacts sur l'inscription aux études postsecondaires? On peut considérer l'inscription aux études postsecondaires sous un angle économique comme l'effet du marché, celui de l'offre et de la demande. D'un point de vue réaliste, on peut seulement s'attendre à ce qu'*EH* influence la demande en matière d'études postsecondaires, et non l'offre. Les données figurant dans le présent rapport indiquent dans quelle mesure les demandes d'admission au niveau postsecondaire ont augmenté dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick grâce à *Explorez vos horizons*. Toutefois, les données fournies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick laissent croire qu'au moment où les participants à *UAD* entamaient normalement des études postsecondaires, plusieurs programmes des collèges communautaires anglophones étaient plus susceptibles d'être sujets à une demande excédentaire que ceux du secteur francophone. Les programmes des collèges francophones avaient plus tendance à être sous-sollicités que ceux du secteur anglophone. Voilà probablement pourquoi un plus grand nombre de demandes d'admission présentées s'est traduit en un nombre supérieur d'inscriptions dans le secteur francophone, mais pas dans le secteur anglophone.

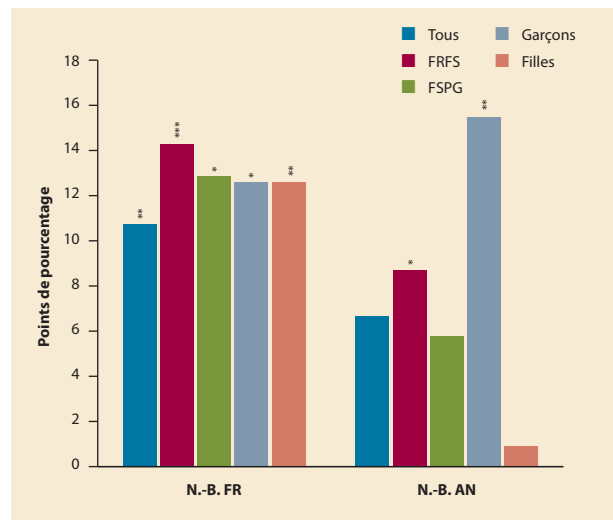
Néanmoins, si l'on tient compte de l'achèvement des études secondaires parallèlement à l'inscription aux études postsecondaires, *EH* a relevé le niveau d'instruction global dans les deux provinces, car l'initiative a accru le nombre de finissants au Manitoba et dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, en plus d'augmenter le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires dans le secteur francophone de la province.

Explorez vos horizons s'est aussi révélée efficace relativement à la diffusion de renseignements sur les carrières au Nouveau-Brunswick. Grâce à cette initiative, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins susceptibles de prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation au secondaire.

Impacts de *Fonds du savoir*

La figure S.3 présente les principaux effets de *Fonds du savoir* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur linguistique et par groupe.

Figure S.3 : Incidence de *Fonds du savoir* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %, ** = 5 %, *** = 1 %.
 FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.
 FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.

La prestation de *Fonds du savoir* a accru de plus de 10 points de pourcentage l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone au Nouveau-Brunswick. Cette augmentation reste très concentrée au niveau collégial.

L'initiative a eu des répercussions sur l'inscription aux études postsecondaires dans tous les sous-groupes du secteur francophone. Chez les anglophones, on a constaté une hausse des inscriptions parmi les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité et chez les garçons.

En plus de ces effets sur l'inscription, le nombre de demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires était bien plus élevé chez les participants anglophones et francophones qui ont bénéficié de *Fonds du savoir*. On peut donc en déduire que l'initiative a augmenté la demande en matière d'éducation postsecondaire dans les deux secteurs. Une fois de plus, les contraintes liées à l'offre de places dans certains programmes collégiaux anglophones peuvent avoir limité l'efficacité du programme dans ce secteur.

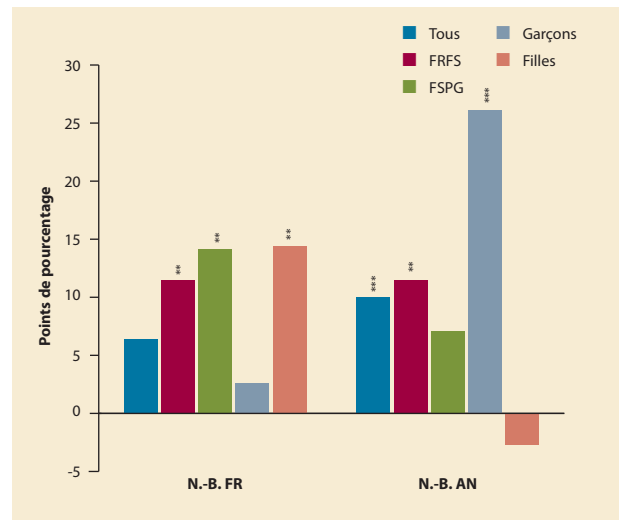
Fonds du savoir peut avoir remplacé d'autres sources de financement non remboursables des études postsecondaires. Malgré une hausse des taux d'inscription chez les francophones et l'absence de déclin dans le secteur anglophone, on a noté une diminution du recours aux autres aides non remboursables chez les élèves ayant bénéficié de l'initiative.

Fonds du savoir a sensiblement augmenté les taux de diplomation au secondaire au sein de l'ensemble des groupes du secteur anglophone, à l'exception des filles; quant aux francophones, les jeunes issus de familles de première génération et ceux provenant de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité ont enregistré une amélioration grâce à *Fonds du savoir*. Le présent rapport compte des tableaux étayant ces constatations relatives aux demandes d'admission, au financement et à la diplomation au secondaire.

Impacts de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

La figure S.4 présente les principaux effets de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* sur l'inscription aux études postsecondaires par secteur et par groupe.

Figure S.4 : Incidence de la prestation combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur l'inscription à un programme d'études postsecondaires



Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée, données administratives d'UAD. Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %, ** = 5 %, *** = 1 %.
 FRFS : Les jeunes issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.
 FSPG : Les jeunes issus d'une famille de première génération.

Au Nouveau-Brunswick, si l'offre combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a permis d'accroître de 10 points de pourcentage le taux d'inscription aux études postsecondaires des participants anglophones, on n'a étonnamment noté aucune incidence sur le secteur francophone de façon globale. Néanmoins, la prestation combinée des deux initiatives a augmenté le nombre d'inscriptions à l'université dans les deux secteurs linguistiques.

L'offre combinée des deux initiatives a accru la proportion de demandes d'admission à l'université et aux EPS chez les francophones et les anglophones du Nouveau-Brunswick. Les demandes d'admission ont augmenté chez les jeunes issus de familles de première génération et ceux provenant de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité, dans les deux secteurs.

Grâce aux initiatives combinées, les participants francophones du Nouveau-Brunswick ont eu davantage tendance à déclarer savoir comment se procurer de l'information sur l'aide financière offerte aux étudiants. On n'a constaté aucune incidence sur le secteur anglophone.

La combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a accru le nombre de diplômés du secondaire et diminué le taux de décrochage scolaire dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick. La combinaison des initiatives n'a eu aucune incidence sur les résultats obtenus au niveau secondaire dans le secteur francophone.

Le jumelage d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* s'est révélé efficace en ce qui a trait à la diffusion de renseignements sur les carrières. Grâce à la prestation combinée des initiatives, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins enclins à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées au secondaire sur leur éducation.

Encadré S.1 : Approche analytique, méthodes comptables et sources de données

Approche analytique

L'approche privilégiée dans le rapport en ce qui a trait aux analyses avantages-coûts consiste, autant que possible, à attribuer une valeur monétaire aux répercussions et aux coûts des ressources des initiatives d'*Un avenir à découvrir*, au moyen de mesures ou d'estimations directes. Les coûts et les avantages sont estimés du point de vue du participant moyen (membre du groupe programme) et du point de vue de tous les ordres de gouvernement. La somme des coûts ou avantages nets attribuables aux participants et aux gouvernements est considérée comme le coût ou l'avantage net pour la société dans son ensemble.

Les estimations positives et négatives des coûts et avantages résultent de la comparaison des expériences des participants du groupe programme et de celles des membres du groupe témoin. Toutes les estimations sont utilisées, peu importe leur signification statistique, bien que les résultats de l'analyse soient qualitativement similaires si l'on fait uniquement appel à des estimations des coûts ou des avantages statistiquement significatives. Toutefois, l'analyse n'inclut pas les estimations des avantages indirects ou intangibles, comme l'amélioration de la santé des participants ou la réduction de la criminalité résultant d'un plus haut taux d'achèvement des études secondaires ou de l'inscription aux études postsecondaires. Il est très difficile d'attribuer une valeur monétaire crédible à ces avantages. Lorsque les calculs font exception de ces avantages intangibles, les valeurs actualisées nettes du programme et les ratios avantages-coûts présentés dans l'analyse sous-estimeront nécessairement la véritable valeur sociale du programme.

Méthodes comptables

Les prévisions avantages-coûts reposent sur une période débutant au moment où le participant avait 15 ans (en 9^e année) jusqu'à ce qu'il atteigne 59 ans. Ces 45 années comprennent l'année de préparation du projet, les cinq années et demie d'observation nécessaires à son exécution ainsi qu'une période postérieure au programme.

Tous les montants des coûts et avantages dans la présente partie sont exprimés en dollars constants de 2009 auxquels est

appliqué un taux d'actualisation annuel de 8 %, conformément aux recommandations du *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation* (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2007). Bien que le taux d'actualisation adopté puisse sembler élevé, il reflète les hypothèses généralement admises en ce qui a trait aux dollars investis au cours de la mise en œuvre du programme. L'analyse est, par conséquent, très prudente en ce qui concerne l'attribution d'une valeur monétaire à long terme aux impacts du programme sur l'éducation. Conformément aux principes du *Guide de l'analyse avantages-coûts* (publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en 1998), une analyse de sensibilité utilisant des taux d'actualisation annuels de 5 et 10 % est présentée en annexe, aux tableaux A5.3, A5.4 et A5.5.

Sources de données

On s'est reporté aux documents comptables et aux données administratives des bureaux d'*UAD* et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour calculer les coûts d'administration et d'exploitation de l'initiative *Un avenir à découvrir*. Les données recueillies lors de l'enquête de référence et des deux enquêtes de suivi ainsi que les renseignements administratifs fournis par les ministères de l'Éducation ont permis d'évaluer les répercussions d'*Un avenir à découvrir* sur les taux de diplomation au secondaire, d'inscription à un programme d'études postsecondaires et d'octroi d'une bourse ou d'un prêt étudiant. Différentes publications ont été consultées pour obtenir ou calculer les droits de scolarité et autres frais, les dépenses liées et non liées aux études et les taux d'imposition et d'inflation, notamment les tableaux CANSIM et les rapports analytiques de Statistique Canada, *Le prix du savoir – Quatrième édition* de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Berger et al., 2009) ainsi qu'une publication du Conseil canadien sur l'apprentissage (Hankivsky, 2008). Les estimations du manque à gagner et de l'augmentation des revenus à vie ont été produites à l'aide des fichiers de microdonnées publics du Recensement de 2006 de Statistique Canada. Les répercussions des initiatives d'*Un avenir à découvrir* sur les paiements d'impôts et les cotisations d'assurance-emploi ont été imputées à partir de l'estimation des revenus.



Analyses avantages-coûts des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Une analyse avantages-coûts a été réalisée pour évaluer la viabilité économique d'*Un avenir à découvrir*. L'encadré S.1 dresse un portrait détaillé de l'approche utilisée.

Explorez vos horizons s'est avéré économiquement viable pour certains groupes de participants du Nouveau-Brunswick, notamment ceux issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité. La fluctuation des avantages (ou des coûts) nets du programme témoigne des répercussions disparates mesurées chez les différents sous-groupes. Le fait d'offrir le programme uniquement aux sous-groupes les plus susceptibles d'en tirer pleinement profit permettrait de maximiser les retombées sociales de l'initiative.

Explorez vos horizons n'a pas été rentable au Manitoba, puisque les coûts de prestation élevés imputables à un déploiement à moindre échelle, combinés aux faibles répercussions du programme dans la province, se sont traduits par une diminution nette de ses bienfaits sociaux.

Grâce à ses frais d'administration relativement modestes, l'initiative *Fonds du savoir* a été d'une grande efficacité. Elle a généré des profits de 2 \$ à 3,40 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement. Si les coûts d'exploitation de *Fonds du savoir* et d'*Explorez vos horizons* sont à peu près les mêmes, l'initiative *Fonds du savoir* a toutefois nécessité moins de ressources dans la société puisque la plupart des dépenses liées au programme ont pris la forme de virements entre le gouvernement et les participants. Le rapport coût-efficacité du programme est aussi

largement influencé par l'important impact enregistré dans la participation aux études postsecondaires chez les élèves issus d'une famille à plus faible revenu.

La prestation combinée des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a pas eu pour effet d'augmenter les avantages nets sur le plan social. Cela dit, le programme combiné *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, qui a généré des profits de 1,51 \$ à 1,75 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement, est demeuré économiquement viable.

Le rôle des initiatives du projet *Un avenir à découvrir* dans la prise de décisions des élèves

La recherche de mise en œuvre du projet comportait une étude supplémentaire du processus décisionnel chez les élèves du secondaire menée par la SRSA pour tenter d'expliquer la tendance des impacts des initiatives. Cette étude a analysé les entrevues qualitatives effectuées auprès d'un petit nombre de participants au programme *Explorez vos horizons* et des groupes témoins pour mieux comprendre la façon dont les élèves découvrent et évaluent les possibilités qui s'offrent à eux après le secondaire durant leur parcours au secondaire. L'étude mettait l'accent sur les élèves issus d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité.

Cette sous-étude a facilement déniché des élèves ayant besoin d'un soutien supplémentaire similaire à celui offert par les initiatives d'*Un avenir à découvrir*. Parallèlement à certaines conclusions relatives aux impacts, l'étude a permis de déceler

plusieurs cas d'élèves qui, dès le début de leurs études secondaires, n'envisageaient pas de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme, mais changeaient d'avis après avoir suivi le programme *Explorez vos horizons*. Les élèves ont raconté comment *Explorez vos horizons* avait mis à leur portée un plus vaste éventail de renseignements sur les possibilités de carrière et les avait aidés à choisir leur programme d'études.

Inversement, la sous-étude a fait état d'élèves pour qui la poursuite d'études postsecondaires dans le délai imparti par le projet n'était pas concevable. Ces élèves avaient traversé une mauvaise passe ou avaient été confrontés à des imprévus, comme des problèmes de santé personnels ou affectant leurs proches, ce qui a influencé leur choix de carrière au secondaire. Bien que pour ainsi dire tous les répondants à la sous-étude interrogés aient envisagé la poursuite d'études secondaires, les préférences exprimées dès le début du programme (par exemple, en 10^e année) se sont rarement concrétisées dans la période observée. Les comptes des élèves ont révélé un ensemble disparate de facteurs ayant influencé leurs décisions. Aucune initiative ne serait susceptible d'avoir un effet décisif sur l'ensemble des influences agissant sur les élèves des groupes cibles d'*Un avenir à découvrir*.

Incidence sur les politiques

Tant *Explorez vos horizons* que *Fonds du savoir* ont accru la demande en matière d'études postsecondaires. Selon le sous-groupe, la province ou la population, les programmes ont augmenté le nombre de finissants au secondaire, l'inscription aux études postsecondaires, ou les deux. Ces résultats ont été observés pour plusieurs sous-groupes enregistrant des taux d'accès inférieurs, comme les garçons et les participants issus de familles à plus faible revenu et de première génération. C'est pourquoi ils s'avèrent dignes d'intérêt pour les responsables politiques qui tentent d'élargir l'accès pour ces groupes.

Les impacts du programme sur la présentation de demandes d'admission au niveau postsecondaire n'entraînent pas toujours des impacts sur l'inscription en raison de l'offre insuffisante de places dans certains programmes. Une plus grande disponibilité des programmes populaires afin que la demande se traduise en réelles inscriptions s'avère une incidence manifeste de l'élargissement de l'accès.

En outre, nombre de participants à qui on a offert l'initiative *Explorez vos horizons* sont passés à côté d'une bonne occasion en ratant les séances. Près d'un participant sur dix à qui l'on a offert le programme *Fonds du savoir* ne s'y est pas inscrit et un nombre supérieur de participants ont oublié qu'ils avaient un compte, malgré tous les rappels. Les versions futures du programme pourraient se révéler plus efficaces si la participation dépendait moins d'une inscription volontaire et plus de l'automatisation. Les séances d'*Explorez vos horizons* pourraient s'inscrire dans le cadre d'un cursus obligatoire et des comptes *Fonds du savoir* pourraient être ouverts automatiquement pour tous les participants (à l'instar de la Prestation fiscale canadienne pour enfants).

Néanmoins, les différences entre les provinces et les secteurs linguistiques incitent à la prudence au moment de généraliser les constatations. Même les conclusions relativement fiables chez de nombreux groupes du Nouveau-Brunswick – notamment que les



deux initiatives ont eu une incidence positive sur le nombre de demandes d'admission aux études postsecondaires au sein des groupes généralement défavorisés – ne s'appliquaient pas au Manitoba. Les impacts du programme peuvent varier en fonction de la population et de l'environnement politique et devraient donc être mis à l'essai avec circonspection. Ils devraient aussi être interprétés avec prudence, en raison de la période relativement courte d'étude des résultats.

Un suivi de recherche à long terme des élèves ayant participé au projet principal pourrait s'avérer bénéfique. Certains élèves ont mis leurs études postsecondaires en suspens et envisagent peut-être de les poursuivre ultérieurement. Pareil suivi pourrait être réalisable au moyen de données administratives.

En conclusion, le projet pilote *Un avenir à découvrir* a montré que les initiatives comme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* permettaient effectivement d'accroître le taux d'inscription aux études postsecondaires, particulièrement chez les groupes clés affichant généralement de plus faibles taux d'inscription. Pourtant, la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* et la sensibilisation à *Fonds du savoir* n'ont pas été aussi élevées qu'escompté, et certaines contraintes sur le plan de l'offre dans le secteur collégial anglophone du Nouveau-Brunswick ont potentiellement limité les bienfaits des programmes. Grâce à une approche plus ciblée, à une intensification des efforts visant à accroître la participation des élèves aux initiatives et à une prestation dans un système d'éducation supérieure comportant moins de contraintes, l'impact positif de telles initiatives et leur viabilité économique s'en trouveraient accrus.

Présentation du projet pilote

Un avenir à découvrir

Introduction

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* (UAD) a été conçu par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, en collaboration avec les gouvernements provinciaux du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Il consiste à rassembler des résultats probants sur les méthodes favorisant l'accès aux études postsecondaires (EPS) au Canada, notamment chez les jeunes dont les parents ont un plus faible revenu ou n'ont pas entamé, sinon rarement, d'études postsecondaires, au moyen de deux initiatives : *Explorez vos horizons* (EH), visant à fournir aux élèves du secondaire une éducation enrichie au choix de carrière, et *Fonds du savoir* (FS), qui garantit de façon anticipée une aide financière non remboursable aux élèves à plus faible revenu familial.

Il s'agit du troisième rapport consacré à *Un avenir à découvrir*. Le premier, intitulé *Rapport de mise en œuvre préliminaire*, traitait de la conception, de la planification et des premières étapes d'exécution du projet. Le deuxième, le *Rapport sur les impacts intermédiaires*, portait sur l'évaluation de la mise en œuvre d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* jusqu'au moment où les élèves participants quittent le secondaire, ainsi que sur les premiers impacts des programmes. Le présent rapport dresse les premiers effets d'intérêt pour l'étude, c'est-à-dire la poursuite d'études secondaires et les activités connexes des participants, ainsi que les données obtenues à l'issue d'une étude avantages-coûts, une synthèse des résultats de la mise en œuvre et les conclusions du panel longitudinal national (PLN – étude qualitative du processus de prise de décision d'un sous-échantillon de participants visant à mettre en évidence les mécanismes qui orientent les répercussions des programmes).

Ce chapitre a cinq objectifs :

- expliquer la pertinence et la raison d'être du projet pilote *Un avenir à découvrir*;
- décrire la méthodologie d'échantillonnage et de recherche ainsi que les deux initiatives à l'étude;
- expliquer le modèle logique initial visant à comprendre les mécanismes utilisés dans le cadre des initiatives afin d'améliorer l'accès aux études postsecondaires;
- faire la synthèse des résultats préliminaires et intermédiaires communiqués précédemment;
- donner un aperçu de la structure du rapport.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **Un avenir à découvrir est un projet pilote mis sur pied par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, en collaboration avec les gouvernements provinciaux du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.** Il consiste à recueillir des résultats probants sur les méthodes efficaces favorisant l'accès aux études postsecondaires (EPS), notamment chez les jeunes à plus faible revenu familial ou dont les parents ont une expérience postsecondaire nulle ou limitée. Les recherches révèlent que ce type d'élèves est sous-représenté dans les établissements postsecondaires.
- **Un avenir à découvrir a été conçu pour déterminer si les initiatives suivantes, seules ou ensemble, permettront d'élargir l'accès aux études postsecondaires :**
 - *Explorez vos horizons* (communément appelé « *Un avenir à découvrir* » lors de sa mise en œuvre dans les deux provinces), qui englobe plusieurs composantes visant à sensibiliser les élèves à l'importance des études postsecondaires et aux moyens d'y accéder, à les aider à préparer leur avenir grâce à l'éducation au choix de carrière et à conseiller leurs parents sur la façon de les soutenir tout au long de ce processus;
 - *Fonds du savoir*, incitatif financier qui s'adresse aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dont le revenu familial est inférieur à la médiane provinciale. Il s'agit d'une garantie préliminaire de l'octroi d'une bourse d'un montant maximal de 8 000 \$, conditionnelle à la réussite d'études secondaires et à l'inscription subséquente à un programme d'études postsecondaires.
- **Ces deux initiatives concrètes sont susceptibles d'améliorer l'accès aux études postsecondaires et pourraient être reprises par les gouvernements fédéral et provinciaux.** *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, initiatives pratiques et réalisables, ont été élaborées par des experts en éducation au choix de carrière à partir des dernières recherches dans le domaine. Cependant, en l'absence de résultats probants, il est impossible de déterminer si elles rempliront leurs objectifs. *Un avenir à découvrir* fournit de tels éléments probants.
- **Les analyses du projet comportent trois volets : (1) une analyse d'impacts, (2) une étude de la mise en œuvre et (3) une analyse avantages-coûts.** L'évaluation d'*Un avenir à découvrir* repose sur une méthodologie rigoureuse d'assignation aléatoire qui compare les participants visés par l'une ou les deux initiatives à des élèves témoins qui n'en bénéficient pas. Ce modèle de recherche complexe tient compte des groupes linguistiques et autres groupes désignés qui présentent un intérêt pour les partenaires des gouvernements provinciaux dans le cadre du projet. Les données ont été tirées de nombreuses sources. À ce jour, les analyses montrent que le recrutement et l'assignation aléatoire ont été correctement effectués. De plus, les deux initiatives ont eu une incidence à court et à moyen termes sur l'orientation

des participants quant à leur avenir, qui diffère toutefois sensiblement selon les groupes (notamment les provinces, les secteurs linguistiques et les sous-groupes clés).

- **Ce troisième rapport de recherche consacré au projet *Un avenir à découvrir* est axé sur son incidence sur les études postsecondaires.** Il traite plus précisément de l'impact des initiatives sur les participants en ce qui a trait à la poursuite d'études postsecondaires et aux activités connexes, qui permet d'évaluer leurs avantages à long terme et de les comparer aux coûts des programmes. Le rapport présente également les derniers résultats de la mise en œuvre ainsi que les conclusions de l'étude du panel longitudinal national.

LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE : RAISON D'ÊTRE ET CONCEPTION DU PROJET PILOTE *UN AVENIR À DÉCOUVRIR*

Si les taux d'inscription à un programme d'études postsecondaires au Canada sont relativement élevés comparativement aux normes internationales, on constate que certains groupes, comme les élèves à plus faible revenu ou dont les parents ont une expérience postsecondaire nulle ou limitée, sont sous-représentés. Ce phénomène peut être lié à de nombreux obstacles, comme de faibles attentes parentales, de maigres ressources financières ou une tendance à surestimer les coûts ainsi qu'à sous-estimer la faisabilité et les avantages de la poursuite d'études postsecondaires. La méconnaissance des quatre types d'études postsecondaires (universités, collèges communautaires, collèges privés ou écoles professionnelles, et centres d'apprentissage) peut également constituer une barrière supplémentaire⁵.

Après examen de plusieurs programmes d'éducation au choix de carrière en vigueur au Canada et aux États-Unis et consultation des parties prenantes clés et des deux partenaires provinciaux du projet (le Manitoba et le Nouveau-Brunswick), deux initiatives ont été élaborées en vue d'une mise à l'essai par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire par l'intermédiaire du projet *Un avenir à découvrir* :

- une éducation au choix de carrière enrichie, comprenant une information facilement accessible et adaptée au développement ainsi que des conseils sur les études postsecondaires;
- la garantie préliminaire d'une aide financière non remboursable.

La première initiative, intitulée *Explorez vos horizons*, comporte plusieurs composantes de conseils et d'éducation en matière de carrière. Elle a été conçue pour aider les élèves à prendre connaissance des différents types de programmes d'éducation postsecondaire, leur montrer comment y accéder et leur permettre d'envisager les possibilités que l'avenir leur réserve grâce à l'éducation au choix de carrière. Elle vise également à apprendre aux parents comment mieux soutenir leurs enfants dans le cadre de l'exploration de leurs choix de carrière et de leur prise de décisions.

5 Pour une analyse de la documentation pertinente, les lecteurs pourront consulter les pages 4 à 10 du chapitre 1 de *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire* (2007).

Explorez vos horizons arrive à point nommé à une époque où le manque d'information au secondaire en matière de carrières et d'études se fait de plus en plus criant. Selon Frenette (2010), un élève du secondaire sur quatre qui souhaite embrasser une carrière nécessitant l'obtention d'un diplôme universitaire ignore les conditions requises. La même étude révèle que les élèves qui sont au fait des exigences sont davantage susceptibles d'aller à l'université, d'autant plus s'ils en prennent connaissance tôt. De nombreux éléments probants tendent à démontrer que les élèves et les parents surestiment généralement le coût des études postsecondaires et en sous-estiment les avantages (voir l'analyse documentaire dans Frenette et Robson, 2011). *Explorez vos horizons* offre aux élèves et aux parents la possibilité de connaître (dès les premières années du secondaire) les avantages et les exigences en matière de scolarité de diverses carrières, les coûts et les sources d'aide financière existantes.

La seconde initiative, *Fonds du savoir*, est un incitatif financier à l'intention des élèves dont le revenu familial est inférieur à la médiane provinciale. Il s'agit d'une garantie préliminaire de l'octroi d'une bourse d'un montant maximal de 8 000 \$, conditionnelle à la réussite d'études secondaires et à l'inscription subséquente à un programme d'études postsecondaires.

Le programme *Fonds du savoir* a été conçu pour permettre à certains élèves à plus faible revenu familial de surmonter plusieurs obstacles financiers, quoique de manière plus complexe et plus subtile que la plupart des formes d'aide. Les élèves qui en bénéficient reçoivent une bourse dont le montant est ensuite déduit des prêts du gouvernement (étant donné que les élèves doivent déclarer tous types de ressources dans les formulaires d'aide, y compris les aides non gouvernementales). Cette bourse permet ainsi de limiter les dettes étudiantes. Si on ne peut affirmer avec certitude que la réduction de la dette étudiante améliore à elle seule l'accès aux études postsecondaires (Frenette, 2011a), une telle réduction à l'obtention du diplôme permet aux étudiants de trouver plus facilement un emploi de meilleure qualité du point de vue de « l'intérêt public » (Rothstein et Rouse, 2011). De même, l'abaissement des niveaux d'emprunt pour financer leurs études placerait les étudiants dans une situation financière plus favorable après l'obtention de leur diplôme (Luong, 2010).

De plus, *Fonds du savoir* peut trouver une solution à plusieurs problèmes du système d'aide en vigueur. Tout d'abord, le programme informe directement les élèves de leur admissibilité à la bourse. En ce qui a trait à l'aide gouvernementale aux étudiants, les élèves (ou leurs parents, leurs enseignants et leurs conseillers d'orientation) doivent multiplier les démarches pour connaître le montant auquel ils ont droit.

Ensuite, l'initiative *Fonds du savoir* garantit une aide de façon anticipée. Avec l'aide financière gouvernementale, les élèves présentent une demande au cours de leur dernière année du secondaire et apprennent généralement le montant qu'ils recevront seulement après avoir entamé leurs études postsecondaires. Cependant, certains travaux importants dans le domaine de la psychologie indiquent que cette nouvelle peut arriver trop tard. En effet, on a tendance à largement s'appuyer sur l'information initiale dont on dispose. Ce phénomène s'appelle « biais d'ancrage »

(Tversky et Kahneman, 1974). Une fois l'information ancrée dans l'esprit, on continue de s'en servir pour prendre ses décisions, qu'elle soit correcte ou erronée. De nouvelles données peuvent « rectifier » cette appréciation, mais les ajustements sont généralement trop minimes pour modifier un point de vue, donnant alors lieu à une appréciation finale biaisée. Ainsi, les décisions des jeunes concernés dépendent largement de l'information préliminaire qui leur a été communiquée (leur « ancre »). Des études révèlent que les parents possèdent souvent moins de connaissances financières que leurs enfants quand vient le temps de prendre des décisions relatives aux études postsecondaires (Frenette et Robson, 2011). Les ménages à plus faible revenu peuvent souffrir d'un manque cruel de connaissances à ce sujet, notamment si les parents n'ont pas suivi d'études postsecondaires. Autrement dit, ceux-ci peuvent fournir à leurs enfants un point d'ancrage erroné. Ainsi, si les élèves prennent soudainement conscience en 12^e année que des études postsecondaires représentent un investissement rentable, ils ne peuvent pas faire machine arrière pour suivre les cours appropriés et tenter d'obtenir de meilleures notes afin d'être admis. Le programme *Fonds du savoir* permet aux élèves de prendre connaissance d'au moins un type d'aide au début du secondaire. Ils peuvent alors intégrer les études postsecondaires à leur choix en matière d'éducation, et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Enfin, les participants à l'initiative ne sont pas tenus de présenter une demande de prêt étudiant pour bénéficier de la bourse. En règle générale, les élèves doivent d'abord déposer une demande de prêt et répondre aux critères d'admissibilité pour recevoir une bourse gouvernementale (bien qu'ils puissent rembourser le prêt immédiatement). De ce système, on peut tirer deux conclusions :

- D'une part, le programme *Fonds du savoir* peut fournir une aide aux élèves qui ne présenteraient pas autrement de demande de bourse, car ils ont une aversion pour les prêts. Dans le cadre d'une expérience en laboratoire, Palameta et Voyer (2010) ont montré que 5 à 20 % des élèves du secondaire ne veulent pas contracter de prêt. Ils acceptaient plus précisément les bourses, mais les refusaient quand elles étaient assorties d'un prêt, quand bien même ils avaient la possibilité de les rembourser immédiatement. En psychologie, on appelle ce phénomène l'« effet de cadrage » (Tversky et Kahneman, 1981). Pour résumer, l'appréciation de la même offre (la bourse) varie en fonction du contexte. Cette tendance tenait en partie au fait que ces élèves n'avaient pas confiance en leur gestion du prêt, car celui-ci aurait pu leur permettre d'acheter des biens qu'ils n'auraient pas envisagé d'acquérir autrement.
- D'autre part, la bourse de *Fonds du savoir* constitue en réalité une aide supplémentaire (liquidités) dans l'éventualité où il n'y aurait aucun montant à récupérer.

Un avenir à découvrir permet de déterminer si l'une ou l'autre des initiatives, ou les deux, augmentera l'accès aux études postsecondaires, notamment chez les élèves au revenu familial plus limité ou dont les parents ont un faible niveau de scolarité.

Il n'existe pas suffisamment de données probantes pour affirmer avec certitude que des initiatives comme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* seront fructueuses. Le projet *Un avenir à découvrir* a permis de vérifier cette hypothèse grâce à une méthodologie véritablement expérimentale qui déterminait aléatoirement si les élèves allaient bénéficier de l'une des initiatives, d'une combinaison des deux ou d'aucune d'entre elles (groupe « témoin » ou « de référence »). On a ensuite comparé chacun des groupes pour cerner les résultats escomptés afin de mesurer l'incidence des initiatives. Cette méthodologie aléatoire ou « expérience sociale » est le type d'étude d'impacts le plus rigoureux qui soit. Elle fournit des estimations d'une fiabilité optimale en ce qui a trait à l'influence des deux initiatives sur les principaux résultats d'intérêt.

Outre l'étude d'impacts, *Un avenir à découvrir* prévoit également une étude de la mise en œuvre et une analyse avantages-coûts. En tant que projet de démonstration, *Un avenir à découvrir* déterminera la faisabilité de la mise en œuvre d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur le terrain d'un point de vue logistique et financier, ce qui intéressera les décideurs de différents ordres de gouvernement ainsi que les intervenants et les éducateurs.

PRÉSENTATION DES INITIATIVES ET DES MODÈLES LOGIQUES

Explorez vos horizons

Explorez vos horizons est l'initiative d'éducation au choix de carrière mise en œuvre au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Elle comprend six composantes intégrées : (1) Explo-carrière, (2) Un avenir en héritage, (3) En action vers l'avenir, (4) Ambassadeurs du postsecondaire, (5) le site Web d'*Un avenir à découvrir* et (6) la *Revue @venir*. Tous les participants à l'initiative se voient proposer

l'ensemble des composantes pendant les trois années du programme, soit les 10^e, 11^e et 12^e années du secondaire.

Explorez vos horizons aide les participants à élaborer leur propre plan d'études postsecondaires en fonction de leurs passions et de leurs intérêts, en plus de mobiliser les parents, qui jouent le rôle d'alliés, et les étudiants de niveau postsecondaire, qui remplissent le rôle de modèles, afin de leur offrir une éducation au choix de carrière enrichie dès la 10^e année.

Chacune des composantes d'*Explorez vos horizons* vise à enseigner et à renforcer les concepts fondamentaux de l'exploration et de développement de carrière, qu'ils soient personnels (p. ex., les notions de résilience et de capacité d'adaptation), techniques (p. ex., les façons d'élargir son réseau) ou tactiques (« manœuvrer », c'est-à-dire élaborer une stratégie afin d'envisager différentes carrières). Quand les circonstances le permettaient, les promoteurs des différentes composantes et les responsables de la mise en œuvre de l'initiative se rencontraient afin de veiller à la cohérence et à l'intégration des composantes d'*Explorez vos horizons*.

La participation des parents ou tuteurs est un élément fondamental de l'initiative *Explorez vos horizons*, tant en ce qui a trait à leur soutien qu'à leur collaboration au processus d'exploration de carrière de leurs enfants. Les parents ou tuteurs étaient conviés à assister aux séances avec leur enfant, au début, au cours et à la fin de l'initiative.

Tous les ateliers d'*Explorez vos horizons* ont eu lieu dans les salles de classe des écoles participantes, après la dernière classe de la journée, à l'exception des séances auxquelles participaient les parents, qui se déroulaient le soir afin de tenir compte de leur emploi du temps. Pour les diriger, on a fait appel à des animateurs

Encadré 1.1 : Noms des projets

Voici une liste des différents projets cités dans le présent document. Pour obtenir une description complète de chacun d'entre eux, veuillez consulter le rapport de 2007 de la SRSA.

- **Projet pilote *Un avenir à découvrir*** – Nom donné au projet pilote global mis en œuvre au Nouveau-Brunswick et au Manitoba afin de mettre à l'essai deux initiatives : *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. On emploie le titre abrégé « *Un avenir à découvrir* » dans les cas où aucune confusion avec le nom de l'initiative d'éducation au choix de carrière n'est possible (voir ci-après).
- ***Explorez vos horizons*** – Initiative d'éducation au choix de carrière mise à l'essai dans le cadre du projet.
- ***Un avenir à découvrir*** – Nom fréquemment utilisé pour désigner l'initiative d'éducation au choix de carrière lors de sa mise en œuvre (dans les rapports de recherche, le titre *Explorez vos horizons* renvoie à cette initiative).
- **Explo-carrière** – Série de six ateliers parascolaires organisés en 10^e année, une des six composantes d'*Explorez vos horizons*.
- ***Revue @venir*** – Revue s'inscrivant parmi les six composantes d'*Explorez vos horizons*.
- **En action vers l'avenir** – Série de six ateliers parascolaires organisés en 12^e année, comptant parmi les six composantes d'*Explorez vos horizons*.
- **Site Internet d'*Un avenir à découvrir*** – Site Web figurant au nombre des six composantes d'*Explorez vos horizons*.
- **Un avenir en héritage** – Une des six composantes d'*Explorez vos horizons* se présentant sous la forme d'une série de quatre ateliers organisés en soirée à l'intention des parents en 11^e année.
- **Ambassadeurs du postsecondaire** – Série de six ateliers parascolaires à l'intention des élèves de 10^e, 11^e et 12^e années, animés par des étudiants de niveau postsecondaire, constituant une des six composantes d'*Explorez vos horizons*.
- ***Fonds du savoir*** – Nom donné à l'initiative de soutien financier mise à l'essai au Nouveau-Brunswick.

dotés d'une expérience en orientation professionnelle ou en éducation au choix de carrière. Seules les séances « Ambassadeurs du postsecondaire » ont été confiées à des étudiants ayant déjà entamé leurs études postsecondaires⁶.

Le tableau 1.1 ci-dessous présente le modèle logique de base d'*Explorez vos horizons* qui illustre les objectifs de l'initiative et les moyens déployés pour y parvenir. Plus précisément, le modèle logique dresse la liste des ressources nécessaires pour atteindre les buts de l'initiative, les changements comportementaux initiaux et intermédiaires lui permettant d'accomplir sa mission ainsi que ses effets à court, moyen et long termes censés en résulter.

Les modèles logiques d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* ont été mis au point par des chercheurs de la SRSA en collaboration avec des partenaires provinciaux et d'autres acteurs du projet, afin d'explicitier les hypothèses relatives aux moyens requis pour mener à bien les initiatives ainsi que la relation de cause à effet

entre les activités et les résultats. Bien que ces hypothèses s'appuient sur un vaste ensemble de connaissances et d'expériences collectives ainsi que d'attentes résultant de différentes théories relatives à l'enseignement, *Un avenir à découvrir* n'en demeure pas moins un *projet pilote*; à ce titre, les modèles logiques sont également mis à l'essai. Cependant, il est important de garder à l'esprit que le succès ou l'échec du modèle logique ne signifie pas nécessairement que les initiatives réussiront ou échoueront. Au bout du compte, le succès des initiatives sera mesuré à la lumière de leur incidence sur les résultats clés des élèves.

Fonds du savoir

L'initiative *Fonds du savoir* a été mise en œuvre au Nouveau-Brunswick seulement. Les intervenants du projet ont convenu d'un critère d'admissibilité fondé sur un revenu familial annuel inférieur à la médiane provinciale du Nouveau-Brunswick⁸, reflétant l'hypothèse que les élèves issus de familles à plus faible revenu prévoyaient ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour payer leurs

Tableau 1.1 : Modèle logique d'*Explorez vos horizons*

Ressources/ intrants	Activités/réponses des participants	Effets à court et à moyen termes	Effets à long terme
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les services et activités offerts conformément aux protocoles de conception (c'est-à-dire du Manuel des opérations⁷) ■ Les élèves de 9^e année qui ont accepté de participer à l'étude ■ Les parents qui ont accepté de participer à l'initiative avec leur enfant ■ Un système d'éducation postsecondaire suffisamment important pour gérer une potentielle hausse du nombre d'élèves due à l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les élèves et les parents doivent comprendre en quoi consiste leur participation à <i>Explorez vos horizons</i> ■ Les élèves et les parents participent à l'initiative : ils assistent et prennent part aux ateliers, lisent la documentation en ligne et communiquée par courrier et apprennent à utiliser le matériel et d'autres ressources pertinentes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientation davantage axée sur les activités futures ■ Sensibilisation accrue au choix d'EPS et de carrière ■ Modification des objectifs et du nombre de demandes d'admission aux EPS ■ Changements des attentes à l'égard des études postsecondaires ■ Intérêt plus marqué envers les études secondaires et baisse de l'absentéisme ■ Baisse du taux d'abandon scolaire ou de décrochage au secondaire ■ Modification du choix de cours au secondaire ■ Augmentation du taux de diplomation au secondaire ■ Amélioration des notes, des résultats aux examens et de la moyenne pondérée cumulative (MPC) ■ Changements au sein des groupes affinitaires (composition, orientation et attentes) ■ Modification de l'importance accordée aux études postsecondaires ■ Renforcement des connaissances relatives au coût des études postsecondaires et aux modes de financement ■ Hausse de l'épargne destinée à financer les études postsecondaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Admission à un programme d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants ■ Achèvement de la première année d'études du programme postsecondaire choisi

6 Les animateurs ont également participé aux ateliers « Ambassadeurs du postsecondaire » afin d'apporter leur aide au besoin.

7 Au fur et à mesure de leur élaboration, les modalités, le programme et les scénarios d'*Un avenir à découvrir* ont été intégrés à un Manuel des opérations, distribué aux responsables de la mise en œuvre des initiatives dans chaque province, comme les animateurs et les ambassadeurs du postsecondaire, afin d'appuyer leur application. Si la plupart des composantes d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* ont été déterminées au début de l'année 2004, certains détails des composantes restantes ont été réglés en 2006.

8 Le revenu familial a été calculé en fonction des montants déclarés aux fins de l'impôt sur le revenu; le seuil médian a été obtenu à partir des estimations du Recensement de 2001 relatives aux ménages ayant des enfants âgés de 6 à 17 ans et arrondis au plus proche multiple de 5 000 \$.

études postsecondaires, notamment à l'université ou au collège. Les participants à l'initiative *Fonds du savoir* qui ont fréquenté un établissement secondaire au Nouveau-Brunswick jusqu'à l'obtention de leur diplôme et qui ont été admis à un programme d'études postsecondaires (reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants) ont reçu une aide financière maximale de 8 000 \$, échelonnée sur deux ans pour subventionner leurs études. Le tableau 1.2 présente le modèle logique de base de *Fonds du savoir*.

Les fonds accumulés au fil du temps dans le cadre du programme *Fonds du savoir* visent à souligner l'engagement constant des participants à l'égard de leur éducation. Ainsi, ils recevaient un premier versement de 2 000 \$ s'ils étaient toujours aux études au Nouveau-Brunswick à la fin de leur 10^e année et un deuxième versement du même montant à condition de continuer à fréquenter une école de la province à la fin de leur 11^e année. Le troisième versement de 4 000 \$ dépendait de l'obtention d'un diplôme du secondaire dans un établissement du Nouveau-Brunswick⁹. S'ils étaient admis à un programme d'études postsecondaires, ils pouvaient se prévaloir des sommes accumulées dans leur compte.

Une fois son admission au programme postsecondaire confirmée, chaque participant pouvait demander un versement de 2 000 \$ deux fois par année universitaire, soit un montant maximal de 8 000 \$ sur deux ans. La vérification de l'admission a été effectuée par les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick ou par le Bureau de l'apprentissage de la province (pour les apprentis inscrits); tous les fonds devaient être réclamés dans un délai de six ans suivant l'offre des fonds au début de la 10^e année¹⁰.

Le modèle logique du programme *Fonds du savoir* est similaire à celui d'*Explorez vos horizons*, car il s'agit d'initiatives précoces censées influencer l'orientation des élèves du secondaire ainsi que leur préparation aux études postsecondaires. C'est l'objectif d'*Explorez vos horizons*, puisque l'initiative prévoit des mesures concrètes pour encourager les élèves à prendre part à des activités favorisant la planification et la prise de décisions. Pour *Fonds du savoir*, c'est la perspective des 8 000 \$, conditionnels à l'inscription à des études postsecondaires, qui devrait inciter les participants à modifier leur comportement de façon à augmenter la probabilité d'inscription. L'offre de *Fonds du savoir* devrait donc pousser les

Tableau 1.2 : Modèle logique de l'initiative *Fonds du savoir*

Ressources/ intrants	Activités/réponses des participants	Effets à court et à moyen termes	Effets à long terme
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les services et activités sont offerts conformément aux protocoles de conception (c'est-à-dire du Manuel des opérations), y compris le système de paiement ■ Les élèves de 9^e année qui ont accepté de participer à l'étude ■ Les parents qui ont accepté de participer à l'initiative avec leur enfant ■ Un système d'éducation postsecondaire suffisamment important pour gérer une potentielle hausse du nombre d'élèves due à l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les élèves et les parents doivent comprendre en quoi consiste leur participation à <i>Fonds du savoir</i> ■ Les élèves et les parents participent à l'initiative : ils fournissent l'information requise au bon moment pour ouvrir un compte et demander des paiements et restent joignables par courrier aux fins de l'administration de leur compte 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientation davantage axée sur les activités futures ■ Sensibilisation accrue au choix d'EPS et de carrière ■ Modification des objectifs et du nombre de demandes d'admission aux EPS ■ Changements des attentes à l'égard des études postsecondaires ■ Intérêt plus marqué envers les études secondaires et baisse de l'absentéisme ■ Baisse du taux d'abandon scolaire ou de décrochage au secondaire ■ Modification du choix de cours au secondaire ■ Augmentation du taux de diplomation au secondaire ■ Amélioration des notes, des résultats aux examens et de la moyenne pondérée cumulative (MPC) ■ Renforcement des connaissances relatives au coût des études postsecondaires et aux modes de financement ■ Certitude accrue quant à sa capacité d'assumer les coûts d'études postsecondaires ■ Hausse de l'épargne destinée à financer les études postsecondaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Admission à un programme d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants ■ Achèvement de la première année d'études du programme postsecondaire choisi

9 L'accès au montant maximal est conditionnel à la réussite d'études secondaires dans les quatre années suivant l'ouverture du compte. À l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, en éducation des adultes ou de formation générale (GED) délivré par une école du Nouveau-Brunswick, ils bénéficient de la bourse dans son intégralité, soit 8 000 \$. Les élèves qui n'ont pas achevé leurs études secondaires dans les délais requis continuent de jouir des versements qu'ils ont reçus.

10 Il convient de noter que, contrairement à *Explorez vos horizons*, la prestation de *Fonds du savoir* ne repose sur aucune année fixe, les paiements et les versements pouvant s'étaler sur plusieurs années. Un élève qui a terminé ses études en effectuant sa 10^e, sa 11^e et sa 12^e années en trois ans dans un établissement du Nouveau-Brunswick peut recevoir un paiement durant deux des trois années suivant l'obtention de son diplôme; le montant du paiement dépend du solde de son compte. Par exemple, un participant qui aura accumulé 4 000 \$ à la fin de sa 11^e année, mais qui aura obtenu son diplôme dans une école secondaire du Québec (et non du Nouveau-Brunswick) avant de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires recevra 4 000 \$, qui seront mis à sa disposition au cours de la période de prestation de l'initiative.

élèves à se renseigner d'eux-mêmes sur les études postsecondaires et l'orientation professionnelle. Leur initiative d'éducation au choix de carrière enrichie peut inciter les participants à *Explorez vos horizons* à suivre leur exemple. Pour certains élèves du Nouveau-Brunswick qui ont pu participer simultanément aux deux initiatives, on table sur des tendances et des réactions conformes aux deux modèles logiques.

Le modèle logique de l'initiative *Fonds du savoir* diffère légèrement de celui d'*Explorez vos horizons*, et ce, à quatre égards :

- Comme mentionné précédemment, contrairement à *Explorez vos horizons*, *Fonds du savoir* n'est pas une initiative d'éducation au choix de carrière. Par conséquent, toute évolution de l'intérêt des participants quant à leur carrière et à la planification de leurs études postsecondaires résultera de leurs propres efforts pour trouver un soutien dans le cadre de telles activités.
- La bourse de 8 000 \$ peut renforcer la certitude des participants au programme *Fonds du savoir* de pouvoir assumer le coût des études postsecondaires. Si ce programme rend leur perspective plus réaliste, ils seraient probablement plus susceptibles que leurs camarades du groupe témoin à réfléchir à la façon de financer leurs études postsecondaires, en trouvant par exemple des suppléments au montant reçu dans le cadre de l'initiative *Fonds du savoir*, comme l'aide financière aux étudiants. Cependant, ils seront sans doute moins enclins que les participants à l'initiative *Explorez vos horizons* à envisager toute la gamme de sources de financement possibles des études postsecondaires.
- En ce qui a trait aux groupes de pairs des participants au programme *Fonds du savoir*, on n'anticipe pas directement un changement comportemental comparable à celui des élèves bénéficiant d'*Explorez vos horizons*. *Fonds du savoir* ne répartit pas les participants dans de nouveaux groupes dans le cadre d'ateliers extrascolaires. Toute évolution de la composition des groupes de pairs de *Fonds du savoir* serait donc attribuable aux élèves qui choisissent de leur propre chef de se livrer à des activités différentes afin d'accroître leurs chances d'accéder à des études postsecondaires, notamment en s'inscrivant à des cours plus rigoureux ou en s'identifiant à de nouveaux groupes d'amis (comme ceux qui prévoient suivre des études postsecondaires).
- *Fonds du savoir* ne présente pas de composante parentale. Par conséquent, on s'attend bien davantage à ce que l'initiative *Explorez vos horizons*, qui fait intervenir les parents, modifie l'intensité et la qualité de leurs interactions avec les participants au projet en matière de planification des études postsecondaires.

APERÇU DES ÉCHANTILLONS DE RECHERCHE ET DES SOURCES DE DONNÉES D'UN AVENIR À DÉCOUVRIR

La méthodologie d'*Un avenir à découvrir* illustre les intérêts et les besoins des deux provinces partenaires. Au Nouveau-Brunswick, il existe deux systèmes d'éducation distincts : l'un anglophone et l'autre francophone, d'une envergure plus limitée. Le recrutement au Nouveau-Brunswick s'est déroulé sur une période de deux ans afin d'obtenir un échantillon de participants suffisamment important pour mettre en évidence les effets pertinents en matière de politique. Les élèves de deux classes successives de 9^e année ont donc été recrutés en 2004 et en 2005 pour former les cohortes 1 et 2 respectivement.

Le processus de recrutement d'*Un avenir à découvrir* comportait plusieurs étapes, toutes destinées à obtenir le consentement éclairé d'un nombre suffisant d'élèves dans les différents groupes de recherche afin de déceler les différences significatives d'impacts présentant un intérêt pour les décideurs. Tous les districts scolaires au Nouveau-Brunswick ont été conviés à prendre part au projet, mais au Manitoba, les invitations ont dû être adressées en priorité aux établissements importants qui ne participaient pas déjà à un autre projet de recherche de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Dans les districts scolaires, les écoles ont été sélectionnées en fonction du nombre d'élèves de 9^e année et plus précisément du nombre prévu d'élèves au sein du groupe désigné issus de familles à plus faible revenu et dont les parents n'avaient pas entamé, sinon rarement, d'études postsecondaires. Au Nouveau-Brunswick, on a veillé à recruter autant d'élèves anglophones que francophones.

Dans cette province, le recrutement a débuté au printemps 2004. Les élèves des 30 écoles sélectionnées qui étaient alors en 9^e année ont pris connaissance par courrier du projet *Un avenir à découvrir* et ont eu la possibilité de renoncer à participer. L'année suivante, la même démarche a été suivie pour les élèves de la cohorte 2 fréquentant les mêmes écoles du Nouveau-Brunswick et 23 établissements du Manitoba (bien que seulement 21 écoles manitobaines aient participé à *Explorez vos horizons*)¹¹. Sur 15 578 élèves, seuls 72 n'ont pas souhaité prendre part au projet *Un avenir à découvrir*.

Dans le cadre de l'étape suivante du recrutement, le personnel de Statistique Canada a communiqué avec un échantillon aléatoire des 15 506 élèves ayant accepté de participer pour convenir d'une date afin de leur donner en personne, ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs, des renseignements complémentaires sur le projet pilote *Un avenir à découvrir*. Si les parents et l'élève consentaient à participer, les données de référence étaient alors recueillies au moyen d'un questionnaire (rempli par l'élève) et d'une courte entrevue (auprès des parents ou tuteurs). L'admissibilité à *Fonds du savoir* a été déterminée en fonction de l'information fournie par les parents sur leur revenu. À cette étape du projet, davantage de familles ont participé au Nouveau-Brunswick qu'au Manitoba : en moyenne, 78 % des personnes jointes au Nouveau-Brunswick ont

11 Les élèves ont été recrutés en 9^e année, principalement dans des écoles où les quatre années (de la 9^e à la 12^e) étaient représentées. Cependant, certains sont issus de quatre écoles qui ont servi d'établissements de relève pour deux écoles qui n'avaient pas de classes de 9^e année. Les élèves ont donc été recrutés au sein de 23 écoles, mais la prestation de l'initiative *Explorez vos horizons* a eu lieu dans 21 sites.

accepté de prendre part au projet (76 % de la cohorte 1 et 80 % de la cohorte 2), contre 60 % au Manitoba. Au total, 5 429 élèves ont été recrutés à titre de participants¹².

Assignation aléatoire à de multiples groupes

La décision de mettre à l'essai *Fonds du savoir* et *Explorez vos horizons* au Nouveau-Brunswick a permis de mesurer l'incidence des deux initiatives proposées simultanément à des groupes d'élèves équivalents. La comparaison des groupes qui ont bénéficié à la fois d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* avec ceux qui ont uniquement participé au programme *Fonds du savoir* révèle l'impact différentiel de l'ajout d'une initiative d'éducation au choix de carrière enrichie à *Fonds du savoir*. De même, la comparaison des groupes qui ont bénéficié d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* avec ceux qui ont uniquement participé à *Explorez vos horizons* démontre l'impact différentiel de l'ajout de *Fonds du savoir* à une initiative d'éducation au choix de carrière. On a donc constitué trois groupes programme au Nouveau-Brunswick : les élèves qui ont bénéficié d'*Explorez vos horizons* seulement, ceux auxquels on a uniquement proposé *Fonds du savoir* et les participants aux deux initiatives combinées.

Au Manitoba, le nombre d'élèves francophones était insuffisant pour mesurer de façon appropriée ces répercussions différentielles par secteur linguistique, d'où le regroupement des échantillons francophone et anglophone dans cette province. En revanche, on a déterminé qu'il y avait assez d'élèves manitobains pour procéder au recrutement d'une seule année ou cohorte. Le modèle de recherche tient compte de ces exigences provinciales, mais est nécessairement complexe. Au total, 15 différences ou comparaisons expérimentales sont dignes d'examen (voir le tableau 1.3).

À la suite du recrutement, la SRSA a procédé à l'assignation aléatoire des participants à l'aide d'un logiciel. Compte tenu du nombre de groupes de recherche au Nouveau-Brunswick, la répartition des élèves fait partie des assignations les plus complexes jamais réalisées au Canada dans le cadre d'un projet pilote. Le processus devait satisfaire à plusieurs exigences à la fois, comme la constitution d'un échantillon d'analyse utile, le respect des objectifs initiaux relatifs à la participation dans chacun des groupes, le maintien d'effectifs réalistes et comparables au sein des classes de chacune des écoles participant à *Explorez vos horizons* et le respect du budget alloué aux enquêtes de suivi menées auprès des élèves.

Le nombre de participants de chaque groupe visait à faciliter la mise en œuvre des initiatives et à constituer des groupes témoins de taille et de caractéristiques équivalant aux différents groupes de recherche auxquels ils correspondaient. Au Nouveau-Brunswick, les élèves admissibles ont été répartis de façon aléatoire dans les groupes suivants :

- un groupe témoin;
- un groupe qui a bénéficié de *Fonds du savoir* seulement;
- un groupe à qui on a proposé *Explorez vos horizons* seulement;

- un groupe qui a profité de la combinaison des deux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*.

On a formé des groupes distincts pour les participants anglophones et francophones.

Au Manitoba, les élèves ont été répartis aléatoirement dans un groupe témoin ou un groupe qui a uniquement bénéficié de l'initiative *Explorez vos horizons*.

Après l'assignation, on a avisé les élèves des résultats par courrier et on leur a rappelé l'importance de la poursuite de leur participation à la recherche, quel que soit leur groupe. On leur a également communiqué les coordonnées du bureau provincial d'*Un avenir à découvrir* et de la SRSA pour toute question relative à leur participation au projet.

Obtention de groupes comparables aux fins d'analyse grâce à l'assignation aléatoire

L'analyse des résultats de l'enquête de référence révèle qu'en dépit de la complexité de l'assignation aléatoire appliquée à *Un avenir à découvrir*, le processus a été couronné de succès à bien des égards. Premièrement, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des participants au projet pilote *Un avenir à découvrir* correspondent à celles que l'on s'attendrait à retrouver dans un échantillon d'élèves de 9^e année recrutés dans les deux provinces¹³. Un nombre à peu près équivalent d'élèves (environ 1 000) a été recruté au sein de chacune des populations d'intérêt pour ce projet : des élèves francophones du Nouveau-Brunswick admissibles à *Fonds du savoir* (c'est-à-dire issus de familles à plus faible revenu), des élèves francophones du Nouveau-Brunswick non admissibles à l'initiative (c'est-à-dire issus de familles dont le revenu est supérieur à la limite fixée), des élèves anglophones du Nouveau-Brunswick admissibles à *Fonds du savoir*, des élèves anglophones du Nouveau-Brunswick non admissibles à cette même initiative, ainsi que des élèves du Manitoba. Deuxièmement, des élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS) ont été recrutés en nombre suffisant pour étayer l'analyse de l'incidence des initiatives sur ce sous-groupe important. Troisièmement, l'assignation aléatoire a permis de créer des groupes statistiquement équivalents. Autrement dit, les différences entre les groupes expérimentaux et les groupes témoins se sont révélées statistiquement négligeables ou quasi-nulles pour pratiquement toutes les caractéristiques observées. Comme on pouvait s'y attendre pour un échantillon de cette taille, certaines différences aléatoires sont effectivement apparues. Si elles n'introduisent pas de biais, les chercheurs de la SRSA ont néanmoins eu recours à la technique dite de « la correction par régression », procédure habituelle qui prend en considération (« corrige ») les différences imprévisibles survenant au cours de l'assignation aléatoire.

Divisions de l'échantillon

Le projet pilote *Un avenir à découvrir* maximise les avantages qu'il peut tirer de son échantillon d'un point de vue analytique en comparant les résultats des différentes permutations effectuées dans les groupes ayant bénéficié d'une, d'aucune ou des deux initiatives et en évaluant les effets sur les sous-groupes. Les

12 L'information descriptive relative aux élèves qui ont participé à l'enquête de référence figure au chapitre 4 du *Rapport de mise en œuvre préliminaire d'Un avenir à découvrir* (SRSA, 2007).

13 Pour en savoir plus sur les caractéristiques des groupes programme et des groupes témoins de chacune des provinces, veuillez consulter le chapitre 4 et les annexes du *Rapport sur les impacts intermédiaires d'Un avenir à découvrir* (SRSA, 2007) ainsi que le *Rapport de mise en œuvre préliminaire d'Un avenir à découvrir* (SRSA, 2007).

Tableau 1.3 : Comparaisons expérimentales d'Un avenir à découvrir

Échantillon	Comparaisons expérimentales	Enseignements tirés de l'analyse d'impacts
Échantillon d'élèves du Nouveau-Brunswick admissibles à FS (par secteur linguistique : les anglophones et les francophones)	EH vs groupe témoin	Incidence d'EH sur les familles à plus faible revenu (voir le chapitre 4)
	FS vs groupe témoin	Incidence de FS sur les familles à plus faible revenu (voir le chapitre 5)
	EH + FS vs groupe témoin	Incidence de la combinaison d'EH et de FS sur les familles à plus faible revenu (voir le chapitre 6)
	EH vs FS	Incidence relative d'une initiative par rapport à l'autre sur les familles à plus faible revenu (voir l'annexe 2)
	EH + FS vs FS	Impact différentiel de la combinaison d'EH et de FS sur les familles à plus faible revenu (voir l'annexe 2)
	EH + FS vs EH	Impact différentiel de la combinaison d'EH et de FS sur les familles à plus faible revenu (voir l'annexe 2)
Échantillon d'élèves du Nouveau-Brunswick non admissibles à FS (par secteur linguistique : les anglophones et les francophones) associé à l'échantillon des élèves admissibles à FS	EH vs groupe témoin	Incidence d'EH sur l'ensemble des élèves (voir le chapitre 4)
Manitoba	EH vs groupe témoin	Incidence d'EH sur l'ensemble des élèves (voir le chapitre 4)

analyses reflètent ainsi la répartition expérimentale initiale de l'échantillon dans les différents groupes admissibles à chacune des initiatives ainsi que les divisions analytiques ultérieures en vue de l'étude des sous-groupes. Malheureusement, cette efficacité du concept analytique complique la présentation des conclusions.

L'analyse d'impacts figurant dans le présent rapport reste expérimentale : elle compare les résultats de groupes programme et de groupes témoins statistiquement équivalents afin de déterminer les effets des initiatives. L'assignation aléatoire des élèves permet de s'assurer que la seule différence systématique entre les groupes est l'offre reçue par chaque groupe. La répartition des élèves dans les divers groupes dépend de leur admissibilité ou de leur non-admissibilité aux initiatives. Par conséquent, la composition des groupes comparés varie en fonction des séries d'analyses. Au chapitre 4 par exemple, l'écart observé entre le groupe qui s'est vu proposer *Explorez vos horizons* et le groupe témoin, qui n'a bénéficié d'aucune initiative, permet d'évaluer l'incidence d'*Explorez vos horizons* sur le résultat considéré, quel qu'il soit. Il en va de même pour les estimations des effets de *Fonds du savoir* au chapitre 5, à une différence près : le groupe témoin statistiquement équivalent utilisé dans l'analyse n'est pas exactement identique à celui auquel on a eu recours dans le cadre de la comparaison des résultats de l'initiative *Explorez vos horizons*. Ces différences s'expliquent principalement par le traitement du revenu familial dans les décisions relatives à l'admissibilité et à l'analyse, comme on le verra ultérieurement.

Traitement du revenu dans la prise de décisions relatives à l'admissibilité et à l'analyse

Dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, la répartition de l'échantillon est d'autant plus compliquée qu'au Nouveau-Brunswick, l'initiative *Fonds du savoir* ne peut être proposée qu'aux participants issus de familles dont le revenu est inférieur au seuil fixé en fonction de leur taille¹⁴. Lors des entrevues de référence effectuées à la maison, les interviewers de Statistique Canada ont demandé à chacun des parents d'indiquer leur revenu total figurant à la ligne 150 de leur déclaration de revenus de l'année précédente. Ceux qui ont fourni cette information et dont les revenus, après vérification de Statistique Canada, étaient effectivement inférieurs au seuil d'inclusion, ont signé le formulaire de consentement éclairé des élèves admissibles à *Fonds du savoir* (« admissibles à FS »). Ce document expliquait qu'ils étaient admissibles à l'un des quatre groupes suivants : *Fonds du savoir*, *Explorez vos horizons*, la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ou le groupe témoin¹⁵. Les familles dont le revenu était supérieur au seuil d'inclusion requis ou qui n'ont pas souhaité fournir le montant indiqué à la ligne 150 de leur déclaration de revenus n'ont pas été jugées admissibles à *Fonds du savoir* (« non admissibles à FS ») et ont reçu un formulaire de consentement éclairé différent. Ce formulaire prévoit la possibilité d'une assignation à *Explorez vos horizons* ou au groupe témoin, mais pas à l'initiative *Fonds du savoir*.

Cette démarche consistant à déterminer l'admissibilité aux initiatives du projet peut avoir placé les familles à plus faible revenu, qui n'ont pas souhaité fournir le montant indiqué sur leur

14 Le seuil correspond au revenu familial médian au Nouveau-Brunswick calculé à partir des données du Recensement de 2001 et diffère en fonction de la taille de la famille considérée.

15 Dans le formulaire, ils ont pris acte du fait que, dans l'éventualité où leur enfant serait assigné au groupe *Fonds du savoir*, la SRSA leur demanderait d'autoriser la divulgation des données de l'Agence du revenu du Canada les concernant aux fins de vérification ultérieure.

déclaration, dans le groupe à revenu élevé « non admissible à FS ». Selon les données de l'enquête, tel a été le cas. Pour ainsi dire toutes les familles qui n'avaient pas voulu fournir le montant indiqué à la ligne 150 de leur déclaration ont accepté de répondre à un ensemble de questions standard relatives à leur revenu dans le cadre de l'enquête. Environ une famille sur sept jugées « non admissible à FS » avait pourtant affirmé toucher un revenu inférieur au seuil d'admissibilité à FS lors de l'enquête. Parmi les familles francophones participantes non admissibles à FS, 14,3 % avaient un revenu inférieur au seuil d'inclusion de l'enquête. Dans le secteur anglophone, ce chiffre atteignait 12,9 %. Pour plus de précisions à ce sujet, veuillez consulter le rapport de la SRSA de 2007.

Compte tenu des anomalies susmentionnées, certaines analyses visant à démontrer les répercussions sur les sous-groupes à plus faible revenu ont été effectuées sur des élèves dont le revenu familial a été défini lors de l'enquête (voir ci-dessous).

Définition des sous-groupes

Le projet tente de mesurer l'incidence des initiatives sur les élèves les plus susceptibles de nécessiter un soutien supplémentaire pour accéder aux études postsecondaires. D'entrée de jeu, on a considéré qu'il s'agissait de jeunes issus de familles à plus faible revenu et dont les parents possédaient une expérience postsecondaire nulle ou limitée. Comme précisé au début du chapitre, un groupe « désigné », également appelé « sous-groupe FRFS (faible revenu et faible scolarité) », présente un intérêt particulier, car la recherche a mis en évidence une forte corrélation entre, d'une part, le revenu familial et le niveau d'instruction des parents et, d'autre part, le rendement scolaire des jeunes et la poursuite d'études postsecondaires¹⁶. Dans le présent rapport, on analysera les effets des initiatives sur un second sous-groupe d'élèves issus de familles de « première génération » (appelées FSPG), dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (c'est-à-dire qu'à la date de l'enquête de référence, le plus haut niveau de scolarité atteint par les deux parents correspondait à un « diplôme d'études secondaires ou moins »). Ce type d'élèves peut s'avérer particulièrement désavantagé lorsqu'il tente d'obtenir des renseignements et des conseils sur les études postsecondaires. Par ailleurs, un autre groupe d'intérêt a récemment fait son apparition : les garçons. Frenette et Zeman (2007) révèlent qu'ils sont bien moins susceptibles d'aller à l'université que les filles, et ce, principalement pour des motifs d'ordre scolaire. Il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* à prendre en considération les sous-groupes des garçons et des filles¹⁷. Au Manitoba, lorsque la taille de l'échantillon le permettait, on a pu analyser la jeunesse autochtone, autre groupe dont les membres tendent à moins fréquenter l'université (Frenette, 2011b). Il est également à noter que les élèves autochtones représentent seulement 15,5 % de l'échantillon du Manitoba, ce qui limite la possibilité de déceler des impacts. Une fois de plus, il s'agit du premier rapport d'*Un avenir à découvrir* à tenir compte de ce groupe.

Compte tenu des critères d'admissibilité et des objectifs analytiques décrits dans la section précédente, l'échantillon original des 5 429 participants au projet est divisé de plusieurs

façons dans le présent rapport. Les tableaux suivants illustrent certaines de ces divisions. Le tableau 1.4 présente la répartition de l'échantillon dans divers groupes expérimentaux par province, par secteur linguistique au Nouveau-Brunswick et par revenu vérifié (« admissible à FS »). Tous les groupes qui ont fait l'objet d'un suivi sont en couleur. Afin de réduire les coûts liés à la programmation et aux enquêtes, environ un tiers des participants initiaux non admissibles à FS ont été affectés de façon aléatoire à un groupe témoin, exclus des enquêtes, et dont le suivi a été effectué grâce à des données administratives seulement. La comparaison des effets figurant dans ce rapport s'appuie uniquement sur les participants appartenant à l'échantillon de l'enquête.

Le tableau révèle que les comparaisons fondées sur l'intégralité de l'échantillon sont possibles entre le groupe *Explorez vos horizons* et le groupe témoin pour les deux provinces et les deux secteurs, mais que seule la portion à plus faible revenu de ces groupes est utilisée pour les comparaisons avec les groupes *EH + FS* et *FS* uniquement. Par conséquent, toutes les analyses d'impacts portant sur le programme *Fonds du savoir* comprennent des comparaisons avec un échantillon statistiquement équivalent composé d'élèves admissibles à FS dont le revenu familial est inférieur au seuil d'inclusion.

Bien que les principales analyses d'impacts de ce rapport s'appuient sur les divisions présentées au tableau 1.4, les résultats de deux sous-groupes sont également indiqués : les élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS), et ceux dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires. La division analytique du sous-groupe FRFS est illustrée au tableau 1.5. Les participants dont les parents n'ont pas souhaité fournir l'information à la ligne 150 de leur déclaration sont classés dans le sous-groupe FRFS en fonction de l'estimation de leurs revenus lors de l'enquête, donnée qui a permis de recenser légèrement plus de participants à plus faible revenu familial que le nombre d'élèves correspondant à la définition du programme pour les élèves « admissibles à FS ». Ainsi, l'évaluation de l'incidence d'*Explorez vos horizons* sur l'échantillon des FRFS repose sur la comparaison des participants qui, dans le cadre de l'enquête, ont satisfait aux critères de plus faible revenu et de faible scolarité. On a mesuré les effets observés de la comparaison des FRFS, y compris des élèves qui ont bénéficié de FS et de la combinaison *EH et FS*, en fonction des participants potentiellement admissibles à FS, soit le groupe défini de la manière la plus restrictive.

SYNTHÈSE DES EFFETS À COURT ET À MOYEN TERMES

Cette section résume les résultats mentionnés précédemment dans le *Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009). Pour plus de précisions, veuillez consulter ce document.

L'étude de la mise en œuvre confirme que la mise à l'essai de l'initiative *Explorez vos horizons* a été évaluée équitablement (elle a été exécutée conformément au concept initial et de manière uniforme au fil du temps et dans l'ensemble les établissements).

¹⁶ Par exemple, Looker (2002); Bowlby et McMullen (2002); Knighton et Mirza (2002); Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons (2003); Tomkowicz et Bushnik (2003) et Frenette (2007).

¹⁷ Les effets intermédiaires des initiatives sur les garçons et les filles ont été consignés dans des tableaux supplémentaires consultables sur le site Web de la SRSA (SRSA, 2009).

Tableau 1.4 : Répartition initiale de l'échantillon parmi les groupes expérimentaux d'Un avenir à découvrir

Revenu familial	MANITOBA		N.-B. francophone			N.-B. anglophone				
	EH	Témoin	EH	Témoin (aucune enquête de suivi)		Témoin	EH	Témoin (aucune enquête de suivi)		Témoin
Revenu élevé ou non vérifié [non admissible à FS]	EH	Témoin	EH	Témoin (aucune enquête de suivi)		Témoin	EH	Témoin (aucune enquête de suivi)		Témoin
Revenu inférieur à la médiane [admissible à FS]	EH	Témoin	EH	EH + FS	FS	Témoin	EH	EH + FS	FS	Témoin
Taille de l'échantillon	1 042		2 234			2 142				

EH = Groupe programme *Explorez vos horizons*FS = Groupe programme *Fonds du savoir*EH + FS = Groupe programme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Témoin = Groupe témoin

Tableau 1.5 : Assignation analytique aux groupes FRFS et non FRFS

Revenu familial		Familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS)							
		FRFS Aucun des parents ne possède de titre de compétences attestant au moins deux ans d'études postsecondaires ET le revenu indiqué lors de l'enquête est inférieur à la médiane provinciale				Non FRFS Au moins un parent possède un titre de compétences attestant au moins deux ans d'études postsecondaires OU le revenu indiqué lors de l'enquête est supérieur à la médiane provinciale			
Revenu élevé [non admissible à FS]	Revenu indiqué lors de l'enquête supérieur à la médiane	EH	Témoin (aucune enquête de suivi) (N.-B. seulement)		Témoin	EH	Témoin (aucune enquête de suivi) (N.-B. seulement)		Témoin
Revenu inférieur à la médiane [admissible à FS]	Revenu indiqué lors de l'enquête inférieur à la médiane	EH	EH + FS (N.-B. seulement)	FS (N.-B. seulement)	Témoin	EH	EH + FS (N.-B. seulement)	FS (N.-B. seulement)	Témoin

EH = Groupe programme *Explorez vos horizons*FS = Groupe programme *Fonds du savoir*EH + FS = Groupe programme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Témoin = Groupe témoin

Bien que les élèves aient été avisés des ateliers et que nombre d'entre eux aient trouvé la documentation utile, le taux de participation s'est souvent révélé faible. La combinaison des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* a permis d'augmenter la participation aux séances d'*Explorez vos horizons*.

Explorez vos horizons a stimulé la réflexion et la planification de l'avenir chez les participants francophones du Nouveau-Brunswick principalement, mais également chez les participants FRFS et FSPG du Manitoba, dans une moindre mesure. *Explorez vos horizons* a permis d'accroître la proportion d'élèves aspirant à obtenir un titre scolaire du niveau postsecondaire parmi les participants FSPG francophones ainsi que les élèves FSPG et FRFS anglophones. Dans le secteur francophone, l'initiative a modifié les préférences des participants en matière de programme d'études postsecondaires.

L'initiative n'a eu qu'une très légère incidence sur l'orientation des participants au secondaire. Dans le secteur francophone, les élèves FRFS et FSPG avaient davantage tendance à demeurer scolarisés lors de l'enquête de suivi en 12^e année. Grâce à *Explorez vos horizons*, les participants appartenant notamment au secteur anglophone du Nouveau-Brunswick ont amélioré leur connaissance des coûts et des moyens de financement des études postsecondaires. En ce qui concerne le Manitoba, l'initiative a réduit la proportion d'élèves qui manifestaient leur désir de poursuivre des études postsecondaires, mais anticipaient des obstacles financiers.

L'initiative *Fonds du savoir* s'est déroulée efficacement tout au long de la période observée dans le cadre du *Rapport sur les impacts intermédiaires*. Plus de 90 % des participants admissibles au programme ont accepté l'offre et ont satisfait aux critères exigés pour recevoir chacun des trois versements sur leur compte, soit un montant total de 8 000 \$. Cependant, à l'automne de la 12^e année, les participants étaient peu nombreux à se souvenir qu'ils avaient un fonds avant le rappel du bureau d'UAD.

L'initiative a augmenté la proportion de participants FSPG du secteur francophone au Nouveau-Brunswick qui réfléchissent à leur avenir. Si *Fonds du savoir* a permis d'augmenter la proportion de participants FSPG anglophones aspirant à obtenir un titre scolaire du niveau postsecondaire, elle a principalement accru la

proportion d'élèves du secteur francophone qui comptent s'inscrire à des programmes de métier et d'apprentissage.

Les participants au programme *Fonds du savoir*, notamment dans le secteur anglophone au Nouveau-Brunswick, ont amélioré leur connaissance des coûts et des moyens de financement des études postsecondaires. Grâce à cette initiative, les élèves du secteur francophone étaient moins susceptibles de savoir que leurs parents ou d'autres membres de leur famille avaient ouvert un régime enregistré d'épargne-études (REEE) afin de financer leurs études postsecondaires.

Comparativement au groupe témoin, la combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* semble avoir eu une incidence sur la façon dont les participants au programme réfléchissent à leur avenir et le planifie. Ces effets ont été positifs pour les participants FRFS et ceux dont les parents avaient suivi des études postsecondaires par rapport aux membres équivalents du groupe témoin. Dans le secteur anglophone, quelques conséquences positives supplémentaires ont été observées en ce qui a trait à l'opinion des parents relativement aux études postsecondaires.

Les effets d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur les activités des participants au secondaire varient ou sont difficiles à interpréter. Comparativement à l'absence d'initiative (groupe témoin), la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a eu aucune incidence sur les activités éducatives au secondaire des participants. On a toutefois noté un léger effet positif sur le changement de groupes d'amis.

Dans l'ensemble, la prestation combinée des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a pas modifié l'intention avouée des participants d'emprunter pour financer leurs études postsecondaires. On a observé une légère incidence des initiatives sur l'intention des élèves francophones de contracter des emprunts pour financer leurs études postsecondaires, *Fonds du savoir* tendant à faire reculer le projet d'emprunt dans les sous-groupes FRFS et FSPG.

OBJECTIF ET STRUCTURE DU RAPPORT

L'objectif de ce rapport consiste à présenter les principaux effets d'intérêt pour le projet pilote *Un avenir à découvrir*, c'est-à-dire l'inscription des élèves à un programme d'études postsecondaires et leurs activités en ce sens. Il communique également les données obtenues à l'issue d'une analyse avantages-coûts, les derniers résultats de la mise en œuvre ainsi que les conclusions de l'étude du panel longitudinal national.

Dans le chapitre 2, une synthèse des conclusions tirées à ce jour accompagnera les derniers résultats de la mise en œuvre. Les nouveaux résultats découlent des réponses des membres du groupe programme à l'enquête relative aux études postsecondaires, des données de gestion du programme et des entrevues qualitatives du personnel du programme *Fonds du savoir*, qui ont permis de documenter et de mesurer le succès de la prestation du programme. Le reste du rapport est axé sur l'incidence sur les études postsecondaires, en commençant par la méthodologie d'évaluation, décrite au chapitre 3. Le chapitre 4 présente l'incidence d'*Explorez vos horizons*, le chapitre 5, de *Fonds du savoir*, et le chapitre 6, de la combinaison des initiatives. Les résultats de l'analyse avantages-coûts figurent au chapitre 7.

Le dernier chapitre du rapport résume les principales constatations de cette phase du projet pilote *Un avenir à découvrir* (chapitre 8), mais décrit surtout les enseignements tirés du projet depuis son élaboration. Il fournit une ébauche des résultats pertinents de l'étude du panel longitudinal national, détaillés à l'annexe 4. Le chapitre 8 évalue la possibilité d'une prolongation du projet *Un avenir à découvrir* afin de traiter de plusieurs questions cruciales auxquelles les données existantes ne permettent pas de répondre¹⁸.



18 Les autres annexes examinent trois sujets supplémentaires : une analyse du biais des réponses (annexe 1), une analyse des impacts différentiels (annexe 2) et une analyse des inscriptions au fil du temps (annexe 3).

Mise en œuvre des initiatives

Explorez vos horizons et *Fonds du savoir*

Introduction

Le présent chapitre porte sur la mise en œuvre des deux initiatives du projet *Un avenir à découvrir – Explorez vos horizons*¹⁹ et *Fonds du savoir* – et du degré de participation à chacune d'entre elles. Les résultats probants utilisés dans le cadre de cette évaluation proviennent de données primaires obtenues au terme d'observations sur le terrain, de transcriptions d'entrevues et de groupes de discussion et d'enquêtes auprès des participants, mais aussi de données secondaires comme des procès-verbaux de réunions, des manuels des opérations liés au projet et des résultats du suivi de l'utilisation du site Web. Les données sur la participation aux ateliers sont extraites du Système d'information sur la gestion du projet (SIGP). Les taux de participation de l'ensemble des échantillons du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ainsi que des sous-groupes sont présentés dans ce chapitre. Il dresse également une comparaison entre la participation des élèves du Nouveau-Brunswick ayant pris part à *Explorez vos horizons* et ceux qui ont bénéficié des deux initiatives, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. La rétroaction des participants, des parents et du personnel responsable de la prestation y figure pour mieux expliquer les différences de participation²⁰.

19 L'initiative d'éducation enrichie au choix de carrière a souvent été désignée sous le nom *Un avenir à découvrir* durant sa prestation, comme ce fut toujours le cas au Manitoba. À des fins d'uniformité et de clarté, *Explorez vos horizons* fera à la fois référence au programme du Manitoba et à celui du Nouveau-Brunswick dans le présent chapitre.

20 Il est important de souligner que toutes les communications relatives au projet adressées aux participants au programme *Fonds du savoir* ont été conçues de façon à préserver l'anonymat des membres du groupe programme auprès des autres participants. L'objectif était d'assurer la confidentialité des réponses apportées à l'enquête de référence et de ne pas révéler le revenu familial inférieur qui a rendu les participants admissibles à *Fonds du savoir*. Les groupes de discussion n'ont donc pas été spécifiquement organisés avec des participants à l'initiative *Fonds du savoir* ou leurs parents, et toute mention de *Fonds du savoir* fut accidentelle.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **La mise en œuvre d'*Explorez vos horizons* s'est déroulée comme prévu, selon le concept initial.** Toutes ses composantes – ateliers, site Web du projet *Un avenir à découvrir* et *Revue @venir* – ont été présentées dans l'ensemble des sites, dans les deux provinces et aux deux cohortes au Nouveau-Brunswick. Les animateurs, les coordonnateurs provinciaux et le personnel du bureau d'*Un avenir à découvrir* (BUAD) ont veillé à ce que l'initiative soit offerte à tous les participants. Ils ont employé diverses méthodes pour inviter les participants aux ateliers et les tenir au courant de l'horaire de ces derniers, et se sont également assurés que les participants avaient été informés de l'existence du site Web et de la *Revue @venir*.
- **La majorité des participants ont assisté à au moins un des vingt ateliers d'*Explorez vos horizons* offerts, et nombre d'entre eux ont pris part à plusieurs.** Au Manitoba, plus des trois quarts des participants (76 %) ont assisté à au moins un atelier, et près de la moitié (48 %) en ont suivi six ou plus. Au Nouveau-Brunswick, 84 % des participants anglophones et francophones ont assisté à au moins un atelier. Côté anglophone et côté francophone, plus de la moitié de tous les participants (respectivement 60 % et 61 %) ont pris part à six ateliers ou plus. Cela dit, le taux de participation n'a pas été aussi élevé qu'escompté. Au cours des deux dernières années du programme (11^e et 12^e années), dans les établissements scolaires anglophones et francophones, les taux de participation étaient inférieurs à 50 % des élèves invités à chaque atelier organisé.
- **Les élèves du Nouveau-Brunswick qui faisaient partie du groupe ayant profité à la fois des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont assisté à plus d'ateliers et en plus grand nombre que ceux ayant uniquement bénéficié d'*Explorez vos horizons*, surtout chez les participants francophones.**
- **La majorité des participants n'ont pas consulté le site Web d'*Un avenir à découvrir*, et son utilisation a diminué considérablement au fil du temps.** Les participants anglophones du Nouveau-Brunswick demeurent ceux qui l'ont le plus consulté, suivis des élèves du Manitoba, malgré des taux d'utilisation relativement faibles.
- **Le personnel d'*Un avenir à découvrir* des deux provinces a fait appel à une foule de méthodes pour favoriser la participation.** Compte tenu de la méthodologie de l'initiative, rien n'aurait pu être fait pour accroître la participation des élèves.
- **Au total, 1 097 élèves ont été répartis de manière aléatoire entre le groupe bénéficiant uniquement de *Fonds du savoir* et l'autre participant aux deux initiatives, *Fonds du savoir* et *Explorez vos horizons*.** De ce nombre, 93,4 % étaient toujours admissibles après la 10^e année (c.-à-d. qu'ils répondaient aux exigences requises pour obtenir une aide financière) et 90,2 % demeuraient admissibles après la 12^e année.
- **Les participants au programme *Fonds du savoir* ayant répondu à l'enquête en 12^e année étaient peu nombreux à savoir qu'ils étaient admissibles à ce fonds.** La situation était plus marquée chez les anglophones (38,6 % se savaient

admissibles) que chez les francophones (58,4 %). Des résultats antérieurs montrent que la participation simultanée aux initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* entraînait une meilleure sensibilisation des élèves anglophones et francophones que le fait de participer uniquement à *Fonds du savoir*.

- **La mise en œuvre du programme *Fonds du savoir* s'est déroulée comme prévu, mais a nécessité beaucoup d'efforts de la part du personnel et a offert un niveau de service somme toute supérieur au simple versement de paiements.** Ce fut notamment le cas des activités déployées tout au long de la mise en œuvre de l'initiative *Fonds du savoir*, qu'il s'agisse d'encourager les élèves à participer et à s'ouvrir un compte, de déterminer leur admissibilité continue à recevoir des versements, de communiquer avec eux pour inviter les élèves admissibles à remplir une demande d'aide financière, de leur fournir de plus amples renseignements pour les aider à prendre des décisions éclairées quant à leurs études postsecondaires ou de gérer la communication d'information entre les organismes. Il a également fallu assurer le suivi des élèves qui n'avaient pas encaissé leurs chèques.

MISE EN ŒUVRE D'EXPLOREZ VOS HORIZONS

Explorez vos horizons proposait une éducation améliorée au choix de carrière aux élèves de 10^e, 11^e et 12^e années ainsi qu'à leurs parents, grâce à différentes composantes offertes après les heures de classe. Le programme a été conçu spécialement dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir* en collaboration avec les intervenants de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, du ministère de l'Éducation du Manitoba et du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, avec le soutien de la Fondation canadienne pour le développement de carrière et de spécialistes de l'éducation au choix de carrière. La sélection de ses composantes s'est opérée en fonction des connaissances en éducation, en élaboration de politiques et en programmation des intervenants, de l'expérience et de l'opinion d'experts ainsi que de données probantes recueillies sur des programmes et des recherches. Sa méthodologie s'est également articulée autour de considérations pratiques, de préférences des provinces et d'exigences de conception de projets de recherche et de programmes. Seul un résumé est présenté ici. L'élaboration et la mise en œuvre du programme sont respectivement décrites de façon détaillée dans le *Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007) et dans le *Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009).

Voici les six composantes intégrées d'*Explorez vos horizons* :

(1) Explo-carrière, (2) Un avenir en héritage, (3) En action vers l'avenir, (4) Ambassadeurs du postsecondaire, (5) le site Web d'*Un avenir à découvrir*, et (6) la *Revue @venir*. Les membres du groupe programme participant uniquement à *Explorez vos horizons* et simultanément à *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont tous bénéficié des six composantes, comme décrit au tableau 2.1, réparties sur trois ans, de la 10^e à la 12^e année du secondaire. La prestation de ces composantes relevait des provinces, qui ont nommé un coordonnateur provincial et mis en place des bureaux d'*Un avenir à découvrir* pour assurer une gestion efficace du programme.

Le modèle d'*Explorez vos horizons* était fortement axé sur la participation des parents ou tuteurs. Un des principaux objectifs consistait à soutenir et à outiller les parents (ou les autres

Tableau 2.1 : Les six composantes d'Explorez vos horizons (EH)

Composante	Description	Fréquence en 10 ^e année	Fréquence en 11 ^e année	Fréquence en 12 ^e année
Explo-carrière	Aider les élèves du secondaire à explorer leurs choix en matière de carrière et d'éducation et à élaborer des plans adaptés. Les parents sont invités à participer au dernier atelier pour que leur enfant puisse partager ses plans d'études et de carrière avec eux.	6 ateliers de 2 heures (12 heures)		
Un avenir en héritage	Aider les parents à comprendre le processus de choix de carrière et comment soutenir leur enfant.		4 ateliers de 2 heures (8 heures)	
En action vers l'avenir	Aider les élèves à gérer les transitions et à faire preuve de résilience pour surmonter les défis, en s'appuyant par exemple sur des réseaux de soutien.			4 ateliers de 2 heures (8 heures) plus une séance d'orientation
Ambassadeurs du postsecondaire	Promouvoir l'exploration de carrière et la planification des études en établissant des liens en classe entre des groupes d'élèves du secondaire et un petit groupe d'étudiants inscrits à différents programmes postsecondaires ou de formation.	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)	2 ateliers de 2 heures (4 heures)
Site Web d'Un avenir à découvrir	Informar les élèves sur l'exploration de carrière et la planification des études afin de les encourager à poursuivre leurs études ou leur formation après le secondaire dans des collèges communautaires, des centres de formation d'apprentis, des universités et des établissements professionnels privés.	Accessible pendant toute la durée de l'initiative <i>Explorez vos horizons</i> . Le site Web est composé de six niveaux d'information directement liés aux autres composantes d'Explorez vos horizons. Les participants accèdent graduellement à une plus grande quantité d'information à mesure qu'ils complètent leurs ateliers.		
Revue @venir	Informar les élèves sur l'exploration de carrière et la planification des études afin de les encourager à poursuivre leurs études ou leur formation après le secondaire dans des collèges communautaires, des centres de formation d'apprentis, des universités et des établissements professionnels privés.	2 numéros	2 numéros	2 numéros

adultes jouant un rôle important dans la vie des participants) pour qu'ils puissent à leur tour aider les participants dans leur processus d'exploration de carrière. Les parents et tuteurs ont donc été invités à assister aux séances en compagnie de leur enfant, au début (une séance d'orientation et la dernière séance d'Explo-carrière), à mi-chemin (Un avenir en héritage) et à toute fin de l'initiative (la dernière séance d'En action vers l'avenir).

Les ateliers d'Explorez vos horizons se sont essentiellement déroulés dans les salles de classe des écoles participantes, après la dernière classe de la journée. Cependant, les séances auxquelles étaient conviés les parents avaient lieu le soir. On a fait appel à des animateurs ayant une expérience de l'orientation professionnelle ou de l'éducation au choix de carrière pour diriger les ateliers, à l'exception des ateliers Ambassadeurs du postsecondaire, qui ont été confiés à des étudiants ayant déjà entamé leurs études postsecondaires (au terme d'une stratégie de recrutement menée au sein des quatre types d'établissements postsecondaires).

Prestation d'Explorez vos horizons

Selon les conclusions de l'étude de la mise en œuvre de la SRSA (Smith Fowler et al., 2009), *Explorez vos horizons* a été exécutée dans les deux provinces et auprès des deux cohortes comme prévu, selon la méthodologie initiale. *Explorez vos horizons* a été mise à l'essai de façon concluante et sa mise en œuvre était uniforme dans tous les sites et au fil du temps. Les animateurs, les coordonnateurs provinciaux et le personnel du bureau d'Un avenir à découvrir ont veillé à ce que l'initiative soit offerte à tous les participants. Ils ont employé diverses méthodes pour inviter les participants aux ateliers et pour les tenir au courant de l'horaire de ces derniers; ils se sont également assurés que les participants avaient été informés de l'existence du site Web et de la *Revue @venir* et ont usé d'une foule de mesures incitatives pour stimuler la participation et le recours aux différentes composantes.

Le personnel chargé de la prestation était conscient des objectifs de mise en œuvre, notamment du besoin de cohérence. Par souci d'uniformité, les intervenants ont donc fait appel à une multitude de procédures, y compris des activités de formation et de suivi approfondies, l'utilisation de scénarios et la communication régulière entre les responsables des deux provinces. Les animateurs et les ambassadeurs du postsecondaire ont suivi les scénarios de prestation des ateliers à la lettre. Les programmes et activités des ateliers observés concordaient, et les participants ont tous

bénéficié du même matériel (cahiers d'exercices, acétates et affiches). Qui plus est, tous les ateliers se sont tenus à l'heure et aux endroits convenus.

Les participants au groupe programme d'*Explorez vos horizons* ayant répondu à l'enquête d'*Un avenir à découvrir* en 12^e année ont généralement évalué l'initiative de façon positive ou neutre. À titre d'exemple, 60 % des répondants se sont dits en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « *Explorez vos horizons/Un avenir à découvrir* m'a aidé à décider ce que je pourrais faire après l'école secondaire », même si 33 % ont affirmé être en désaccord ou fortement en désaccord. Quatre participants sur cinq ont déclaré qu'ils recommanderaient *Explorez vos horizons/Un avenir à découvrir* à leurs amis. D'après le suivi réalisé auprès des élèves de 12^e année, les ateliers Ambassadeurs du postsecondaire semblent avoir été les plus appréciés, alors que le site Web d'*Un avenir à découvrir* a suscité le moins d'intérêt. Même si la revue a été envoyée par la poste aux participants deux fois par année, moins de 30 % d'entre eux ont consulté le site Web.

Les commentaires recueillis lors de l'enquête menée au terme des 66 mois d'*Un avenir à découvrir* divergeaient sensiblement. À la question « Quel aspect du programme t'a le plus aidé à prendre une décision quant à ton parcours scolaire ou professionnel après le secondaire? », 22 % des participants francophones du Nouveau-Brunswick (soit 35 % des répondants ayant exprimé une préférence) et 28 % des élèves du Manitoba ont répondu les séances Explo-carrière offertes en 10^e année. C'est pour ainsi dire le double du pourcentage de participants ayant trouvé les ateliers Ambassadeurs du postsecondaire les plus utiles. En revanche, ces derniers ateliers ont eu davantage la faveur des participants anglophones, puisque 27 % les ont trouvés les plus pertinents (soit 35 % de ceux ayant indiqué une préférence), contre 21 % pour Explo-carrière. Le site Web ainsi que la revue ont été les deux composantes jugées les moins utiles.

Au Nouveau-Brunswick, 60 % des répondants francophones et 63 % des anglophones se sont dits en accord ou fortement en accord avec l'affirmation « Le programme m'a aidé à me préparer à la vie après le secondaire », tandis que ce pourcentage était légèrement inférieur du côté du Manitoba (54 %). Respectivement 78 %, 82 % et 76 % des élèves des trois systèmes d'éducation visés par le programme étaient d'avis que ce dernier devrait être offert à l'ensemble des élèves.

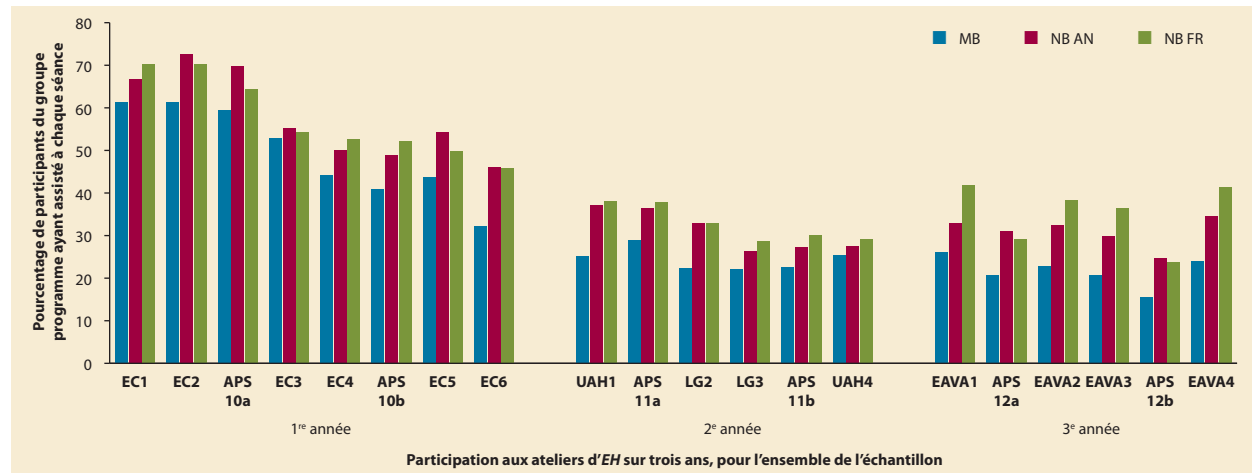
Participation à *Explorez vos horizons*

L'offre d'*Explorez vos horizons* n'a pas été mise à profit par bon nombre de participants. Les taux globaux de participation aux ateliers ont généralement baissé au fil du projet pour différentes raisons. Toutefois, la majorité des participants ont assisté à au moins un des vingt ateliers offerts, et nombre d'eux ont pris part à plusieurs. Au Manitoba, plus des trois quarts des participants (76 %) ont assisté à au moins un atelier, et près de la moitié (48 %) en ont suivi six ou plus. Au Nouveau-Brunswick, 84 % des participants anglophones et francophones ont assisté à au moins un atelier. Dans les secteurs anglophone et francophone, plus de la moitié de tous les participants (respectivement 60 % et 61 %) ont pris part à six ateliers ou plus.

Le taux de participation aux ateliers – présenté à la figure 2.1 – a constamment chuté jusqu'à la moitié de la deuxième année de l'initiative, après quoi il s'est relativement stabilisé. Même si le taux de participation des élèves francophones du Nouveau-Brunswick s'est considérablement accru durant la dernière année, moins de la moitié des élèves invités étaient présents à chacune des séances.

La participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* était supérieure dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick à celle observée au Manitoba, tant au départ que par la suite. Dans cette province, le taux de participation a atteint son sommet à 66 %, et

Figure 2.1 : Participation à *Explorez vos horizons*, par séance – Tous les participants



Source : Données du Système d'information sur la gestion du projet.

Remarques : EC = Explo-carrière; APS = Ambassadeurs du postsecondaire; UAH = Un avenir en héritage; EAVA = En action vers l'avenir; les nombres qui suivent les acronymes font référence à l'ordre de présentation des ateliers (EC, UAH et EAVA) ou à l'année scolaire où l'atelier est offert (APS).

seuls 16 % des élèves ont pris part aux quatre dernières séances. Chez les participants anglophones du Nouveau-Brunswick, le taux de participation a culminé à 73 %, mais encore une fois, seuls 16 % des élèves étaient présents aux quatre dernières séances. Les mêmes proportions étaient respectivement de 71 % et de 19 % du côté des élèves francophones de la province.

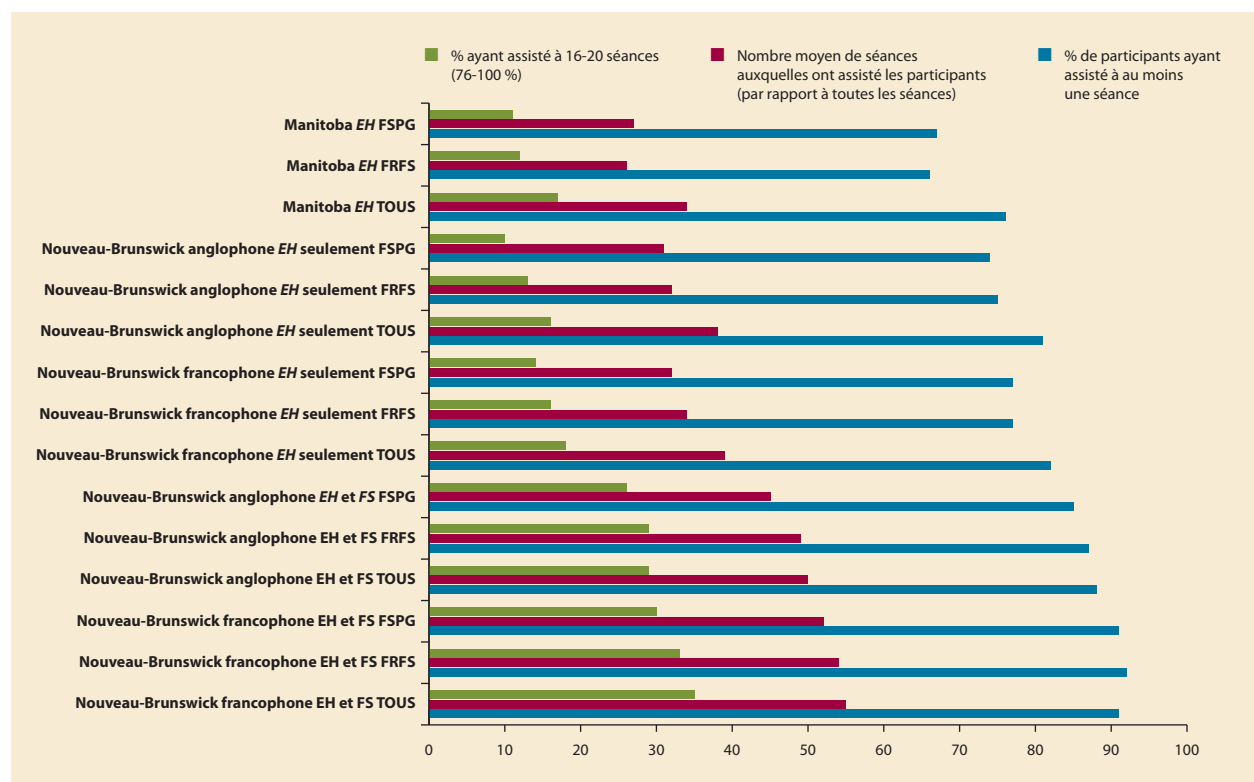
Les participants issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS) et ceux dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (FSPG) avaient généralement moins tendance à assister aux ateliers que les autres participants, dans les deux provinces et dans les deux secteurs linguistiques. Il s'agit là d'un élément dont il a fallu tenir compte lors de l'examen des impacts à partir du chapitre 4 pour ces sous-groupes. Les élèves que l'initiative visait particulièrement à aider, dans l'espoir de changer leurs projets pour le postsecondaire, ont toutefois été moins nombreux à y prendre part que les participants à qui elle était moins susceptible de profiter.

Une partie des élèves du Nouveau-Brunswick conviés aux séances s'était également vu proposer *Fonds du savoir*, ce qui pourrait expliquer en partie les écarts de participation entre les provinces. Les groupes du Nouveau-Brunswick auxquels on a proposé les initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* combinées (les six sous-groupes dont le taux de participation figure dans la partie inférieure de la figure 2.2) ont assisté à plus d'ateliers et en plus grand nombre que les élèves ayant uniquement bénéficié d'*Explorez vos horizons* (les neuf sous-groupes qui apparaissent

dans la partie supérieure de la figure 2.2). En comparaison avec les participants à qui l'on a uniquement offert *Explorez vos horizons*, les élèves du Manitoba ont affiché un taux de participation similaire aux groupes du Nouveau-Brunswick. L'offre de *Fonds du savoir* aux participants issus de FRFS a eu pour effet d'augmenter les taux de participation aux ateliers à un niveau comparable à celui des élèves de familles à revenu et à scolarité élevés.

Questionnés dans l'enquête *Un avenir à découvrir* à savoir pourquoi ils n'avaient pas participé plus souvent aux séances d'*Explorez vos horizons* offertes jusque-là, 27 % des répondants de 12^e année ont invoqué des conflits d'horaire avec leur travail, 14 % des conflits avec des activités sportives et 13 % ont mentionné que le moment choisi pour la tenue des séances ne leur convenait pas. On a également demandé aux élèves pourquoi leurs parents n'avaient pas assisté aux ateliers *Un avenir en héritage*. Une fois de plus, la principale contrainte était d'ordre temporel : parmi les raisons les plus fréquemment invoquées, citons le « conflit d'horaire avec le travail » (37 %), les « autres responsabilités familiales » (10 %) ou encore la « tenue des séances à un moment inopportun » (10 %). Dans l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois, on a demandé aux répondants pourquoi ils n'avaient pas pris part aux ateliers finaux (*En action vers l'avenir*) en 12^e année; les conflits d'horaire avec le travail étaient toujours la principale raison, même si les participants anglophones du Nouveau-Brunswick étaient pour ainsi dire aussi nombreux à justifier leur absence par un conflit d'horaire avec des activités sportives.

Figure 2.2 : Participation aux séances d'*Explorez vos horizons* (excluant les séances d'orientation) par sous-groupe et assignation au programme



Source : Données du Système d'information sur la gestion du projet.

Lorsque l'on tient compte de la consultation de la *Revue @venir* et du site *Web d'Un avenir à découvrir*, ainsi que de la participation aux ateliers, pratiquement tous les membres du groupe programme ont été exposés aux composantes d'*Explorez vos horizons*. La plupart des participants ont dit avoir lu au moins un article de la *Revue @venir*.

La majorité des participants n'ont pas consulté le site *Web d'Un avenir à découvrir*, et son utilisation a diminué considérablement au fil du temps. Les participants anglophones du Nouveau-Brunswick demeurent ceux qui l'ont le plus consulté, suivis des élèves du Manitoba, malgré des taux d'utilisation relativement faibles.

Le personnel d'*Un avenir à découvrir* des deux provinces a employé une foule de méthodes pour favoriser la participation. Compte tenu de la méthodologie de l'initiative, rien n'aurait pu être fait pour accroître la participation des élèves.

Le programme *Explorez vos horizons* a été conçu en vue d'une prestation après les heures de classe, mais il y a lieu de croire que le nombre de participants aurait été nettement plus important si les ateliers avaient été intégrés à l'horaire de classe. La plupart des motifs d'absence n'auraient donc pas été justifiés. Quoi qu'il en soit, les répercussions de l'adoption d'un modèle de prestation en classe relèvent de la spéculation. Il serait pertinent d'envisager différentes possibilités, notamment rendre le programme obligatoire pour tous les élèves, en faire un cours à option ou encore l'offrir à certains élèves précis. Certaines composantes, particulièrement celles qui s'adressent aux parents, devraient néanmoins continuer à se dérouler le soir.

MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE FONDS DU SAVOIR

La conception et la finalité de *Fonds du savoir* sont décrites de façon détaillée dans le *Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007), alors que son exécution au terme de la 12^e année des participants est documentée dans le *Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009). Ces rapports antérieurs décrivent certaines activités relatives à l'offre et à l'accumulation des versements. La présente section s'appuie sur ces travaux, mais dresse une nouvelle analyse de l'application des versements effectués de 2007 à la fin du programme, en juin 2011.

Le programme *Fonds du savoir* a été conçu en partant du principe que nombre d'élèves issus de familles à plus faible revenu craignent de ne pas avoir les ressources financières nécessaires pour payer leurs études postsecondaires. Ils y renoncent ainsi, dès le début de leurs études secondaires. En offrant d'emblée à ces élèves une aide financière non remboursable, *Fonds du savoir* a pour objectif d'accroître leurs chances d'accéder à l'éducation postsecondaire. *Fonds du savoir* promet ou garantit une aide financière en début d'année aux élèves de 10^e année issus de familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick. Concrètement, les élèves bénéficient d'une aide financière pour les EPS allant jusqu'à 8 000 \$ versée en plusieurs tranches sur deux ans, soit après l'achèvement de leurs études secondaires, l'obtention de leur diplôme et leur inscription à un programme d'EPS admissible.

Sélectionnés en 9^e année, les participants à *Fonds du savoir* ont été informés de leur inscription tout juste avant le début de la 10^e année. Pour ouvrir leur compte, eux et leurs parents ont dû signer certaines déclarations stipulant les exigences du programme. Les participants à *Fonds du savoir* qui poursuivent leurs études secondaires au Nouveau-Brunswick jusqu'à l'obtention du diplôme et qui sont ensuite admis à un programme d'éducation postsecondaire (reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants) pourraient recevoir jusqu'à 8 000 \$ sur deux ans pour financer leurs études postsecondaires.

Le cumul des versements grâce à *Fonds du savoir* visait à reconnaître l'engagement soutenu du participant à l'égard des études. Ainsi, les participants à *Fonds du savoir* qui étaient toujours aux études au Nouveau-Brunswick à la fin de la 10^e année ont vu porter à leur compte un premier versement de 2 000 \$ et un deuxième versement de 2 000 \$ s'ils étaient toujours aux études à la fin de la 11^e année. Par la suite, s'ils obtenaient leur diplôme du secondaire dans un établissement du Nouveau-Brunswick, ils touchaient un troisième versement de 4 000 \$²¹. Le schéma de versements et de paiements figure au tableau 2.2. Les participants inscrits à un programme d'études postsecondaires pouvaient se prévaloir des sommes accumulées dans leur compte. Une fois l'inscription au programme postsecondaire confirmée, chaque participant pouvait demander un paiement de 2 000 \$ deux fois l'an, pour un maximum total de 8 000 \$ sur deux ans. La vérification de l'inscription a été effectuée par les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick ou par le Bureau de l'apprentissage du Nouveau-Brunswick (pour les apprentis inscrits), et tous les fonds devaient être réclamés dans un délai de six ans suivant l'offre des fonds au début de la 10^e année.

Les sources des résultats probants relatifs à la mise en œuvre de *Fonds du savoir* comprennent les données secondaires du Système d'information sur la gestion du projet, les données primaires de l'enquête de suivi en 12^e année et de l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois, ainsi que les données relatives à l'obtention du diplôme secondaire et aux entrevues de la SRSA avec le personnel du bureau d'*UAD*.

Prestation de l'initiative *Fonds du savoir*

Dans le cadre du projet pilote *Un avenir à découvrir*, 1 097 élèves se sont vu offrir l'initiative *Fonds du savoir* : 528 d'écoles secondaires francophones, et 569 d'écoles secondaires anglophones. La moitié d'entre eux ont reçu uniquement *Fonds du savoir*, tandis que l'autre moitié a suivi *Fonds du savoir* et *Explorez vos horizons*. Contrairement à *Explorez vos horizons*, au terme du recrutement de l'échantillon de recherche, il n'y a eu aucune communication courante en personne entre les participants à *Fonds du savoir* et le personnel du programme. Les échanges ont eu lieu par courriel et par téléphone dans l'unique but de clarifier les modalités de l'initiative, de vérifier certains détails relatifs à la participation (lors de l'envoi de demandes de paiement) et d'effectuer les paiements.

Au cours de la première année du programme (10^e année), les communications avec les participants ont essentiellement pris la forme d'avis sur les critères d'admissibilité, d'envois de trousse de demande de paiement et de suivis pour s'assurer que les élèves et leurs parents avaient bel et bien signé les déclarations avant de les

21 Pour les deux cohortes et pour l'ensemble des participants, l'accès au montant maximal était conditionnel à la réussite des études secondaires dans les quatre années suivant l'ouverture du compte. Lorsque les participants obtenaient un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'éducation des adultes ou un diplôme de formation générale (GED) au Nouveau-Brunswick, ils étaient admissibles à l'intégralité de la bourse, soit 8 000 \$. Les élèves qui n'ont pas achevé leurs études secondaires

Tableau 2.2 : Schéma de versements et de paiements pour l'initiative *Fonds du savoir* (FS)

Niveau/année	Versements FS	État de compte FS	Paiements FS pour un programme d'EPS d'au moins 2 ans	Paiements FS pour un programme d'EPS d'un an ou moins
10	2 000 \$ à la fin de la 10 ^e année	Posté à la fin de la 10 ^e année		
11	2 000 \$ à la fin de la 11 ^e année	Posté à la fin de la 11 ^e année		
12	4 000 \$ à la fin de la 12 ^e année	Posté à la fin de la 12 ^e année ou à l'obtention du diplôme, avec la trousse de demande de paiement		
EPS 1			2 000 \$ après confirmation de l'inscription aux EPS; 2 000 \$ au début du trimestre d'hiver	2 000 \$ après confirmation de l'inscription aux EPS; 2 000 \$ au début du trimestre d'hiver ^a
EPS 2			2 000 \$ au début du trimestre d'automne; 2 000 \$ au début du trimestre d'hiver	

^aLes participants inscrits à des programmes de quatre mois ou moins peuvent demander un paiement de 2 000 \$ au début de leur programme et un autre paiement de 2 000 \$ lors de la réussite du programme. Pour recevoir le second paiement, ils doivent présenter la preuve de l'achèvement de leur programme avant l'une des trois dates limites fixées chaque année pour les retraits.

renvoyer. Par la suite, le personnel a communiqué avec les participants pour vérifier leurs coordonnées, les informer du solde de leur compte virtuel *Fonds du savoir* et traiter les demandes de paiement (retraits de fonds).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative *Fonds du savoir*, le personnel du bureau d'UAD a dû effectuer certaines tâches qui n'exigeaient aucun contact avec les participants. Lorsque les participants fréquentaient toujours l'école secondaire, il fallait notamment vérifier continuellement leur admissibilité aux versements *Fonds du savoir*. Avant que les participants ne reçoivent un versement de 2 000 \$ à la fin de leurs 10^e et 11^e années, il fallait d'abord vérifier leur statut d'élève actif fréquentant une école secondaire du Nouveau-Brunswick. Pour procéder au dernier versement de 4 000 \$, le programme exigeait une preuve d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nouveau-Brunswick. Les paiements nécessitaient une confirmation de fréquentation et d'inscription à un programme d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants. Pour cette dernière tâche, le personnel d'UAD devait entrer en contact avec le personnel des Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick.

Le compte *Fonds du savoir* expirait six ans après l'assignation du participant au groupe bénéficiant de *Fonds du savoir* ou de la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* (tout juste avant le début de la 10^e année). Les derniers paiements ont donc été effectués en juin 2010 pour les participants de la première cohorte et en juin 2011 pour ceux de la seconde, permettant ainsi aux élèves ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires « à temps » de poursuivre trois années d'études postsecondaires avant l'expiration de leur fonds du savoir.

Les participants pouvaient demander jusqu'à 4 000 \$ durant n'importe quelle année de leur inscription à un programme d'études postsecondaires. Deux périodes de paiement étaient prévues par année et les participants qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires admissible touchaient un montant de 2 000 \$ par période de paiement. Pour bénéficier du

montant total de 8 000 \$, les participants devaient donc présenter quatre demandes admissibles et commencer à recevoir leurs paiements au plus tard dans la première moitié de la cinquième année suivant leur assignation. De cette façon, les participants terminant leurs études secondaires avec une année « de retard » pouvaient eux aussi voir les 8 000 \$ versés à leur compte.

D'après l'analyse de l'exécution du projet menée à partir des données recueillies jusqu'à l'achèvement de la 12^e année et consignées dans Smith Fowler et al. (2009), l'initiative *Fonds du savoir* a été mise en œuvre comme prévu, mais a contraint le personnel à déployer davantage d'efforts qu'ils ne l'avaient initialement imaginé pour communiquer avec les participants. Au terme d'une analyse des trois dernières années de prestation du programme, le même constat demeure : l'initiative *Fonds du savoir* a été mise en œuvre comme prévu, mais a exigé des efforts considérables du personnel aux étapes clés, de l'ouverture des comptes au traitement des demandes de retrait de fonds.

Le personnel du bureau d'UAD a dû accomplir de multiples tâches, notamment communiquer avec les participants pour vérifier leur situation et leur adresse avant de leur acheminer une trousse de demande de paiement, poster les trousseaux trois fois par année, passer des appels de suivi avant la date limite de présentation des demandes, répondre aux questions communiquées par la ligne sans frais du projet, envoyer des lettres aux participants sur la fermeture des comptes et assurer le suivi des chèques qui n'avaient toujours pas été encaissés. Le personnel a fait appel à différentes stratégies : lettres, multiples publipostages, appels téléphoniques, prolongation de la date limite de présentation de demandes et autres. Les animateurs d'*Explorez vos horizons* ont également épaulé le bureau d'UAD en appelant les participants pour leur rappeler l'existence des fonds mis à leur disposition et les inviter à remplir des demandes de paiement. Les modalités de paiement sont décrites à l'encadré 2.1.

Encadré 2.1 Modalités de paiement de *Fonds du savoir*

- Les trousse de demande de paiement (le formulaire de demande, la déclaration de participation, le formulaire de consentement, la liste de contrôle, les directives et les questions fréquemment posées) sont postées par le personnel du bureau d'*Un avenir à découvrir* (BUAD) du Nouveau-Brunswick aux participants à *Fonds du savoir* en juin 2007 (première cohorte) et en juin 2008 (deuxième cohorte).
- Les participants inscrits à temps plein (c'est-à-dire qui suivent au moins 60 % d'une charge de cours complète) dans une institution reconnue par le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) soumettent leurs demandes au BUAD avant la date limite du mois de septembre.
- Le personnel du BUAD transmet les données appropriées aux Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick aux fins de la vérification de l'admissibilité, de l'inscription au programme et de la fréquentation.
- Les étudiants dont l'inscription n'est pas confirmée ou qui se sont inscrits à un programme qui n'est pas reconnu par le PCPE en sont informés par le BUAD.
- Le BUAD transmet à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire la liste des étudiants admissibles au paiement afin que les chèques soient émis.
- Les demandes sont reçues selon trois cycles de paiement annuels : septembre, janvier et mai.
- Les participants peuvent demander un maximum de deux paiements lors des trois cycles de paiement de chaque année scolaire.
- Des feuillets T4A sont émis chaque année pour les bourses de *Fonds du savoir*.
- Les nouvelles trousse de demande de paiement sont envoyées par le BUAD à l'ensemble des participants six semaines avant la période de retrait suivante.
- Tous les étudiants admissibles qui n'ont pas demandé de paiement sont contactés par téléphone avant la date limite.

Participation à l'initiative *Fonds du savoir*

Dans l'ensemble, 93,4 % des membres du groupe programme qui se sont vu proposer *Fonds du savoir* ont ouvert un compte; les participants d'écoles francophones ont été légèrement plus nombreux à accepter (95,4 %) que les élèves d'établissements anglophones (91,3 %). Les déclarations précisaient les modalités et l'échéancier du programme. Si le BUAD ne recevait pas les déclarations dans les délais prescrits et signées par l'élève et ses parents, le participant n'était alors plus admissible à *Fonds du savoir*. L'abandon des cours et l'incapacité d'obtenir un diplôme d'études secondaires d'un établissement scolaire du Nouveau-Brunswick dans les quatre années suivant le début de la 10^e année sont deux autres facteurs qui ont eu une incidence sur l'admissibilité des participants. De l'ensemble des participants du groupe programme à qui on a offert un compte, 93,3 % y étaient toujours admissibles après la 10^e année, et 91,9 % après la 12^e. Autrement dit, en tenant compte des effets combinés des critères d'admissibilité, un peu plus de neuf participants sur dix sont demeurés admissibles à recevoir un versement durant leurs années d'études postsecondaires.

Pour que les participants admissibles du groupe programme puissent recevoir des paiements, il leur fallait s'inscrire à un programme d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants et envoyer le formulaire de demande de paiement de *Fonds du savoir* dûment rempli au bureau d'*UAD*.

Tout près des deux tiers des membres du groupe programme ont touché au moins un versement de *Fonds du savoir*. La différence était minime entre le groupe ayant uniquement bénéficié de l'initiative *Fonds du savoir* (63,6 %) et celui à qui l'on a proposé *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* (63,3 %). Les participants qui ont accepté un paiement à leur compte étaient légèrement plus nombreux que les élèves admissibles : 67,9 % des élèves ayant signé la déclaration en 10^e année ont touché au moins un paiement avant la fin de leur admissibilité au programme.

Parmi les caractéristiques de l'échantillon associées à la perception de paiements, citons :

- **la cohorte** : la réception de paiements était plus fréquente chez les élèves de la seconde cohorte (67 %) que ceux de la première (61 %);
- **le secteur linguistique** : la réception de paiements était plus élevée chez les participants francophones (68 %) que chez les anglophones (59 %);
- **le sexe** : les filles étaient beaucoup plus susceptibles de recevoir un paiement que les garçons (70 % contre 56 %).

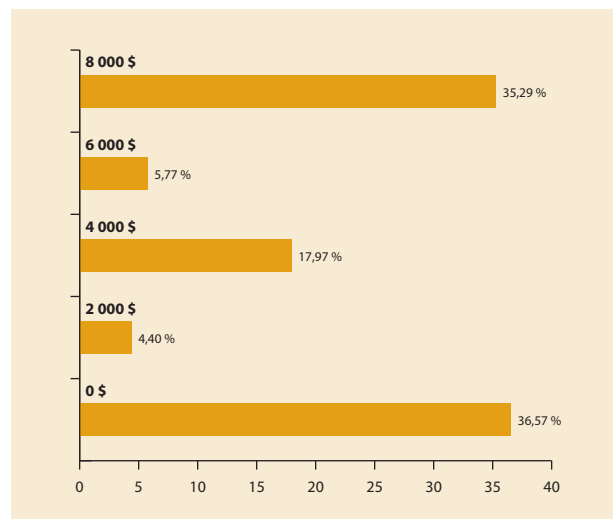
Fait intéressant, le personnel du bureau d'*UAD* a constaté que les parents francophones avaient été plus nombreux que les parents anglophones à téléphoner pour connaître la marche à suivre pour accéder au compte, le montant auquel leur enfant était admissible et la date de fermeture du compte. Le nombre accru de demandes correspondrait à une utilisation plus fréquente des comptes par les participants francophones.

La figure 2.3 présente le nombre de paiements de *Fonds du savoir* versés aux participants du groupe programme. Les paiements s'effectuaient sous la forme de multiples entiers des 2 000 \$ offerts à chaque période de paiement (qui correspondait plus ou moins à chaque semestre). Comme mentionné précédemment, 63,4 % des membres du groupe programme ont effectivement touché des paiements. Les 36,6 % restants n'ont donc reçu aucun paiement, soit par inadmissibilité, soit par refus de participer à *Fonds du savoir*. Chez les membres du groupe programme ayant reçu un paiement, on a noté une forte tendance à se prévaloir des quatre paiements pour ainsi bénéficier du montant maximal de 8 000 \$ offert. En effet, plus de 35 % d'entre eux ont touché le montant dans sa totalité (ce qui représente 55,6 % des participants qui ont bénéficié de paiements). Le paiement total moyen perçu était de 6 269 \$, somme non négligeable. À titre de

comparaison, les droits de scolarité annuels durant la même période étaient de 5 482 \$ pour la plupart des programmes menant à un grade de l'Université du Nouveau-Brunswick et de 2 800 \$ pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick²². C'est donc dire que les membres du groupe programme qui ont pu tirer profit de *Fonds du savoir* ont bénéficié d'une aide considérable pour financer leurs études postsecondaires.

Les schémas de paiements ont été relativement similaires d'une cohorte à l'autre. Environ 40 % de tous les paiements dans chaque cohorte ont été versés dans l'année suivant l'obtention du diplôme « à temps » (en 2007-2008 pour la première cohorte et en 2008-2009 pour la seconde), et 40 % des paiements ont été effectués au cours de l'année suivante. Ce faisant, seuls 20 % des paiements ont été versés aux participants au cours de ce qui aurait dû être leur troisième et dernière année d'admissibilité avant la fermeture de leur compte.

Figure 2.3 : Montant total des paiements de *Fonds du savoir* reçus



Réactions des participants à *Fonds du savoir*

Au cours de leur 12^e année, les membres du groupe programme étaient relativement peu nombreux à se souvenir qu'ils possédaient un fonds. À la question « Avez-vous un *Fonds du savoir*? » de l'enquête menée à l'automne auprès des élèves de 12^e année, seuls 58,4 % des participants francophones et 38,6 % des participants anglophones en possédant un ont répondu par l'affirmative. Interrogés de façon plus générale à savoir s'ils avaient reçu, notamment d'un organisme, une promesse d'aide financière s'ils choisissaient de poursuivre des études postsecondaires, 50 % et 43 % des élèves francophones et anglophones ont répondu par l'affirmative²³. Parmi les participants à *Fonds du savoir* ayant affirmé posséder un compte, la plupart étaient également au fait des principales caractéristiques du programme. La majorité des participants francophones (82,9 %) et anglophones (77,3 %) disaient notamment se rappeler du montant total de 8 000 \$ offert.

Comme décrit dans l'encadré 2.1, le personnel du BUAD a informé les participants à la fin de leur 12^e année de leur admissibilité au programme et leur a acheminé une trousse de demande de

paiement. Il a également communiqué avec l'ensemble des élèves n'ayant pas soumis de demande avant chaque date limite de présentation. Près des deux tiers des participants ont touché au moins un paiement. Le nombre de participants bénéficiant de ce programme d'aide financière est plus important que le nombre d'élèves ayant dit se souvenir de son existence dans l'enquête en 12^e année. Il y a lieu de croire que les activités du programme menées à partir de la 12^e année ont suscité une prise de conscience accrue auprès des titulaires de comptes *Fonds du savoir*. La question relative à la connaissance du programme a malheureusement été formulée différemment dans l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois (la question de l'enquête de 12^e année menée près de trois ans auparavant était « Avez-vous un *Fonds du savoir*? », alors que celle de la dernière enquête se lisait « Vous rappelez-vous vous être fait offrir *Fonds du savoir*? »), si bien que pour ainsi dire tous les participants – 99 % des membres du groupe programme du secteur francophone et 95 % du secteur anglophone – ont dit s'en souvenir.

On a demandé aux répondants ayant souvenir de l'offre s'ils avaient déjà utilisé les fonds mis à leur disposition, ce qui fut le cas de 78 % des francophones et de 66 % des anglophones. (Ces pourcentages sont plus élevés que ceux des participants ayant véritablement touché des versements, puisque le taux de non-réponse à l'enquête était plus important chez les non-bénéficiaires. Aucun répondant à l'enquête n'a dit avoir reçu un paiement lorsque ce n'était effectivement pas le cas).

Les participants ayant affirmé n'avoir touché aucun paiement ont été interrogés à savoir pourquoi ils n'avaient pas utilisé les fonds dont ils disposaient. Les motifs les plus fréquemment cités étaient l'intention de ne pas poursuivre d'études postsecondaires et l'absence d'un diplôme d'études secondaires délivré par un établissement du Nouveau-Brunswick. Très peu de participants (moins de 1 % à qui l'on a proposé *Fonds du savoir*) ont invoqué des raisons relatives à l'ignorance du programme ou à la complexité excessive du processus de demande de paiement.

Entre 78 et 82 % des répondants (le pourcentage variait légèrement selon le secteur linguistique ou le groupe programme), conscients qu'ils possédaient un compte, se sont dits en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « *Fonds du savoir* a rendu mes plans d'avenir possibles ». Pour reprendre les propos d'un membre du personnel du BUAD :

L'initiative Fonds du savoir est une occasion en or pour les élèves. Certains d'entre eux en sont conscients, et leurs parents sont si reconnaissants qu'ils souhaiteraient que le programme soit offert à un plus grand nombre de Néo-Brunswickois.

Interrogés sur les caractéristiques de *Fonds du savoir* qui ont semblé les plus appréciées des participants, les membres du BUAD ont mentionné le montant de 8 000 \$ que représente l'aide financière, la possibilité de fréquenter n'importe quel établissement d'études postsecondaires reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants, l'émission du chèque directement au participant, la possibilité de toucher les deux années de paiement au moment de leur choix sur trois ans pour ainsi bénéficier d'une année supplémentaire pour terminer

22 http://www.unb.ca/financialservices/students/tuitionandfees/fred_undergrad_cdn_ft.html et <http://www.nbcc.ca/en/home/admissions/tuitionandfees/default.aspx>, tous deux consultés le 21 mars 2012.

23 Les entrevues réalisées avec le personnel du BUAD ont révélé que certains élèves qui ignoraient bénéficier d'un *Fonds du savoir* n'avaient peut-être pas communiqué des renseignements à jour au BUAD (soit parce qu'ils avaient déménagé ou qu'ils habitaient avec leur autre parent depuis leur recrutement au programme).

leurs études secondaires, au besoin, la nature non compétitive du programme ainsi que la simplicité et la rapidité des procédures de demande.

Inversement, voici la réponse qu'ils ont donnée lorsqu'on leur a demandé quels aspects de *Fonds du savoir* semblaient le plus avoir déplu aux participants :

« Beaucoup d'élèves se sont dits inquiets de ne recevoir leur chèque qu'une fois le semestre bien entamé... C'était une grande inquiétude pour eux de savoir qu'ils ne toucheraient pas l'argent dès la première journée de classe. »

Les participants ont également fait savoir qu'ils auraient préféré toucher les 8 000 \$ d'un coup plutôt que par versements de 2 000 \$. Dans le même ordre d'idées, certains participants inscrits à des programmes de moins de deux ans se sont indignés d'être inadmissibles au montant total de 8 000 \$ indépendamment des droits de scolarité, qui étaient souvent supérieurs aux paiements versés. Comme l'ont souligné les membres du BUAD :

« Si l'aide financière versée à un élève est inférieure au coût de ses études, sa famille risque d'avoir du mal à remonter la pente. »

Certains participants étaient également d'avis que la période maximale de trois ans était insuffisante et qu'il aurait été préférable d'échelonner les versements sur un plus grand laps de temps.

Prestation de l'initiative *Fonds du savoir* : Résultats de la recherche

Même si, de prime abord, le modèle de *Fonds du savoir* ne semble pas comporter d'exigences logistiques similaires à la planification et à la prestation des séances d'*Explorez vos horizons*, le personnel du BUAD a tout de même dû coordonner plusieurs étapes pour permettre à chaque participant de toucher un versement. Certaines de ces étapes seraient obligatoires pour toute transaction financière entre le gouvernement et des particuliers, d'autres expressément dictées par les critères d'admissibilité pour le programme à l'essai.

À l'instar de nombreux programmes misant sur l'accès aux études postsecondaires, il a fallu instaurer de nouvelles formes de communication entre les différents ministères et ordres de gouvernement. Même dans les cas les plus simples, il fallait vérifier la concordance de quatre ou cinq sources d'information avant d'effectuer les paiements. Les membres du BUAD ont dû comparer les renseignements provenant des dossiers des élèves du système d'éducation secondaire et postsecondaire du Nouveau-Brunswick avec l'information fournie directement par l'élève. Le personnel des Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick a dû attester la fréquentation de chaque étudiant d'un établissement postsecondaire. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été chargée de débloquer des fonds et d'émettre des chèques.

Le processus s'est déroulé sans heurt, en partie grâce à l'ensemble de procédures strictes préalablement mises en place. Toutefois, l'exécution du système de comptes a été marquée par certains défis. En voici quelques-uns :

- La collecte rapide et la vérification adéquate des renseignements relatifs au cheminement scolaire et à l'obtention du diplôme du participant. L'impossibilité de confirmer l'obtention du diplôme d'études secondaires était susceptible de retarder la confirmation de l'état de compte et l'émission du chèque. Pour obtenir cette confirmation, il fallait communiquer avec plusieurs personnes (parfois même avec le participant), processus qui s'est avéré long à plusieurs reprises.
- Il a souvent fallu vérifier les renseignements inscrits sur les demandes de retrait, et notamment mettre à jour les coordonnées du participant, corriger les erreurs dans les NAS, les dates de naissance, les codes postaux et les renseignements sur l'établissement scolaire, clarifier les adresses, obtenir les renseignements et les signatures manquants. On a dû s'assurer que les établissements scolaires étaient bel et bien reconnus par le Programme canadien de prêts aux étudiants. La tâche n'a pas toujours été simple, puisque le personnel a dû consacrer plus de temps que prévu à passer des appels aux institutions postsecondaires – notamment aux écoles privées de formation professionnelle – pour veiller à ce que le programme figurant sur la demande était reconnu et que l'étudiant y était inscrit à temps plein.
- Les participants de la première cohorte n'ont reçu leur trousse de demande de paiement pour leur premier versement qu'à la fin mai 2007, tout juste avant l'obtention de leur diplôme (dans le cas des élèves terminant leurs études secondaires « à temps »). Cette réception tardive a contraint les participants à communiquer avec le BUAD en juin et à lui présenter des demandes de renseignements, obligeant ainsi son personnel à assurer un suivi auprès de la direction des écoles secondaires. Comme les écoles secondaires ferment durant la période estivale, certains appels ont été repoussés en septembre, ce qui a eu pour effet de retarder les réponses.
- L'échéancier de traitement des paiements de *Fonds du savoir* aurait possiblement fait manquer la date limite de paiement des droits de scolarité à certains participants. Le BUAD a fait parvenir des lettres sur demande aux établissements postsecondaires dans l'espoir de repousser la date limite de paiement des droits de scolarité, mais certains d'entre eux n'ont pas jugé cette démarche suffisante pour justifier le report. Le BUAD a indiqué que seuls cinq ou six participants par cohorte avaient été déclarés inadmissibles. Durant les quatre années de prestation, une seule demande a été refusée pour retard trop important. Le personnel du bureau a également précisé que les erreurs introduites dans les formulaires n'avaient entraîné aucun refus de paiement.

Outre les questions relatives aux procédures, les participants ont été nombreux à adresser au BUAD une foule de demandes ponctuelles qui ont nécessité des réponses et réactions variées.

Il arrivait que les participants ne sachent pas comment utiliser le *Fonds du savoir*. Par exemple, certains ignoraient qu'ils devaient présenter une nouvelle demande pour obtenir un deuxième paiement au deuxième semestre et ont eu du mal à comprendre certains termes techniques relatifs à l'admissibilité, dont « apprenti inscrit ». D'autres avaient tout simplement de la difficulté à remplir leurs demandes et ont eu besoin du personnel du BUAD pour les aider et leur rappeler de le faire.

Le BUAD avait une charge de travail inégalement répartie au cours de l'année. Les moments les plus occupés ont été vers la fin de la 12^e année, la période où les participants ont commencé à remplir leurs demandes, en juillet et en août, et tout juste après les dates limites de septembre, janvier et mai (où nombre de participants demandaient la date de réception prévue de leurs chèques). Malgré l'augmentation de l'effectif par l'ajout d'animateurs et de membres de soutien temporaires, il n'était pas rare que le personnel fasse des heures supplémentaires pour rattraper le retard accumulé lors des périodes bien remplies, notamment pour répondre au téléphone.

Lorsque la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a cessé ses activités à la fin de 2009, le BUAD a hérité d'une grande partie de la gestion des comptes. Cette nouvelle tâche supposait notamment l'acheminement des paiements aux participants (rédaction des lettres d'accompagnement, vérification, insertion des chèques dans les enveloppes), la coordination de l'émission de chèques dans le système de services financiers centralisés du Nouveau-Brunswick mis en place en 2010 et la préparation des renseignements que les participants devaient inscrire sur leurs feuillets T4A pour leur déclaration de revenus. En dépit de l'évolution des activités du BUAD, la grande majorité des participants ont continué de recevoir leurs chèques à temps.

Certains changements mineurs ont été apportés au modèle du programme en cours de route :

- Au départ, les étudiants inscrits à un programme de moins d'un an devaient attendre la fin de leur programme pour toucher leur deuxième paiement. Le BUAD « a constaté que ce n'était pas équitable » et a donc modifié ce règlement pour qu'il ne s'applique qu'aux programmes de moins de quatre mois, à la suite de quoi les participants devaient soumettre la preuve qu'ils avaient bel et bien complété le programme en question.
- La trousse de demande de paiement de *Fonds du savoir* a été modifiée en novembre 2007 pour y ajouter de l'information sur les changements apportés au programme, y inclure davantage de renseignements sur la date de réception prévue des chèques et pour envisager la possibilité de rédiger une lettre de report de la date limite du paiement des droits de scolarité. Ces efforts visaient à réduire le nombre d'appels acheminés à la ligne sans frais. Le BUAD a placé la page de signatures en couverture du formulaire de demande, ce qui a entraîné un plus grand nombre de formulaires signés d'emblée que lorsqu'elle était placée au milieu du document.
- Certains établissements – notamment au Québec – ne répondaient pas aux exigences des Services financiers du Nouveau-Brunswick. Le BUAD a donc demandé aux participants de s'adresser directement à leur institution pour qu'elle leur envoie une confirmation de leur inscription au programme admissible.

- Le BUAD a modifié l'apparence des enveloppes utilisées pour l'envoi de lettres concernant la fermeture du compte (elles s'apparentent désormais davantage aux autres correspondances du gouvernement) afin d'inciter les participants à les ouvrir.

D'après les éléments probants recueillis par la SRSA pendant sa recherche sur la mise en œuvre, tout laisse croire que suffisamment de ressources ont été affectées à la prestation du programme. Lorsqu'il sera question des coûts et des avantages de *Fonds du savoir* au chapitre 7, il conviendra de ne pas oublier l'éventail de services proposés aux participants. En effet, il serait simpliste de résumer la participation à *Fonds du savoir* à la présentation de quatre demandes de paiement et à la réception de quatre chèques. Dans certains cas, les membres du BUAD ont dû prêter une assistance téléphonique afin d'aider les participants à remplir leur demande de paiement en entier. Ils ont également redirigé les participants – principalement ceux qui n'arrivaient pas à consulter ou à utiliser leur compte – vers des sources de renseignements complémentaires (numéro de téléphone, site Web, suggestion de ressources professionnelles). Les discussions téléphoniques ont même incité certains participants à reprendre leurs études pour obtenir leur diplôme de formation générale (GED).

Des ressources ont été affectées au BUAD pour envoyer des trousse de demande de paiement supplémentaires en cas de besoin apparent, notamment :

- lorsqu'on craignait que les participants n'aient pas reçu de trousse, en particulier s'ils avaient déménagé ou ne se souvenaient pas l'avoir reçue;
- lorsque les participants ne semblaient pas avoir reçu de l'information adéquate; ou
- lorsque les participants n'avaient pas prévu être aux études cette année-là.

En conclusion, la mise en œuvre de *Fonds du savoir* s'est échelonnée sur sept ans et s'est déroulée sans heurt, du début à la fin. Les procédures ont été respectées, et les paiements et versements ont été effectués comme prévu et presque toujours à temps. Près des deux tiers des élèves à qui l'on a proposé *Fonds du savoir* (et environ 70 % des candidats admissibles) ont touché au moins un paiement.

Lorsque seront abordés les impacts et la rentabilité de *Fonds du savoir* dans les derniers chapitres du rapport, il faudra tenir compte de la connaissance somme toute faible de l'offre par les participants durant les études secondaires, mais aussi du fait que, à l'instar de toute « aide financière » (voire de façon encore plus importante), les services fournis dans le cadre de *Fonds du savoir* reposaient inévitablement sur la disponibilité d'autres sources de soutien. Vu la multitude de questions et de demandes de renseignements adressées par les participants, il serait difficile d'offrir un programme de la complexité de *Fonds du savoir* sans un minimum d'interaction interpersonnelle, notamment par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique sans frais. Par ailleurs, il a également fallu communiquer avec plusieurs parents et organismes pour garantir la compréhension et le respect des étapes. Même si *Fonds du savoir* se voulait d'abord et avant tout une initiative financière, la prestation des ressources a nécessité un soutien et travail « en coulisse » important pour veiller à ce que les paiements soient effectués de manière adéquate et ponctuelle.

Sources de données et méthode d'estimation

Introduction

L'objectif premier du présent rapport est de faire état des impacts estimés du projet sur la poursuite d'études postsecondaires, lesquels serviront ensuite de base à l'étude avantages-coûts. Pour assurer l'interprétation adéquate de ces estimations aux chapitres 4, 5 et 6, il importe de bien connaître au préalable les sources ayant servi à leur formulation, mais aussi les différents ensembles de données consultés. Les chercheurs ont veillé à consulter plusieurs sources de données, sachant qu'aucune n'était parfaite. Bien qu'on ait pu communiquer avec de nombreux élèves grâce à l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois (soit durant la troisième année d'études postsecondaires chez les étudiants ayant poursuivi leurs études en continu et avec succès), il a toutefois fallu obtenir des réponses par personne interposée auprès de certains parents. Comme il n'était pas toujours possible de procéder de la sorte, on a également dû contacter directement les établissements postsecondaires pour obtenir certaines données administratives. Même si ces dernières sont habituellement jugées plus fiables, il leur arrive d'être incomplètes. En ce qui concerne le projet *Un avenir à découvrir*, le parcours postsecondaire de certains élèves ayant quitté leur province d'origine n'a pu être retracé uniquement à l'aide de données administratives. Ainsi, toutes les sources de données disponibles ont été utilisées pour dresser un profil aussi complet que possible.

Pour interpréter les résultats comme il se doit, il convient de connaître la méthodologie utilisée pour dresser une estimation des répercussions. La méthode retenue est axée sur la répartition des élèves de façon aléatoire entre des groupes programme amenés à suivre une seule ou les deux initiatives du projet *Un avenir à découvrir* (soit *Explorez vos horizons*, *Fonds du savoir*, ou les deux) et un groupe témoin. Comme l'assignation au programme relève du hasard, les différences dans les résultats peuvent être imputées, d'un point de vue de causalité, à l'offre de l'initiative (ou au traitement), éliminant du coup toute explication contradictoire normalement attribuable aux écarts préexistants entre les groupes suivant différents programmes. Bien que l'assignation aléatoire soit généralement considérée comme la méthode d'évaluation par excellence des impacts d'un programme, elle a ses limites.

Ce chapitre a deux objectifs :

- décrire les sources de données administratives utilisées pour l'estimation des impacts;
- décrire la méthodologie utilisée pour avancer une estimation des impacts et en exposer les limites.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **Les analyses présentées dans le rapport *Un avenir à découvrir : Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires s'appuient sur une grande variété de fichiers de données.* Bien que de nombreux résultats ne puissent être mesurés qu'au moyen d'enquêtes, les résultats de ces dernières et les données administratives ont été combinés pour obtenir de l'information sur la principale observation de ce rapport (la fréquentation postsecondaire).**
- **Une approche rigoureuse axée sur l'assignation aléatoire a été privilégiée pour évaluer les impacts du programme.** Comme l'assignation des participants relève du hasard, les groupes programme et témoins sont équivalents avant même le début de l'initiative. Par conséquent, toute différence dans les résultats peut être imputée aux différences dans l'assignation, et non pas aux caractéristiques divergentes entre les groupes programme et témoins.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR L'ESTIMATION DES IMPACTS

Nombre de résultats ne peuvent être mesurés que grâce à l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois auprès des participants (aspirations postsecondaires, financement des études postsecondaires par ses propres moyens, conscience de l'existence d'une aide financière du gouvernement, etc.). L'enquête a débuté en octobre et a pris fin au mois de mai de l'année correspondant théoriquement à la troisième année d'études postsecondaires, en supposant une progression et une fréquentation continues de l'école (la réponse modale avoisinait les 66 mois après l'assignation aléatoire).

En ce qui a trait aux principaux résultats de ce rapport, liés à la fréquentation postsecondaire, les sources de données les plus fiables sont les fichiers de données administratives postsecondaires. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit des données relatives à l'inscription au collège (New Brunswick Community College [NBCC], Collège communautaire du Nouveau-Brunswick [CCNB] et Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick) fournies par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi qu'à celles relatives à l'inscription à l'université communiquées par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM). Au Manitoba, les données ont été transmises par chaque université et collège public. Au Nouveau-Brunswick, on a dû associer les données administratives à celles de l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir* à l'aide du numéro d'assurance sociale (NAS) du participant, le cas échéant. Lorsque le participant n'avait pas de NAS, on utilisait sa date de naissance, son prénom et son nom ainsi que son sexe pour mettre les données en correspondance. Au Manitoba, les élèves se voient assigner un numéro d'études par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et le conservent tout au long de leur parcours primaire, secondaire et postsecondaire. On a donc eu recours à ce numéro d'études pour faire le rapprochement entre les données administratives postsecondaires et celles obtenues au terme de l'enquête de référence d'*Un avenir à découvrir*, en s'aidant au besoin du NAS, de la date de naissance, du prénom et du nom ainsi que du sexe du participant.

Si les données administratives contiennent des renseignements précis sur l'inscription aux études postsecondaires, elles restent quelque peu lacunaires. Tout d'abord, les données administratives utilisées ne tiennent pas compte des étudiants qui fréquentent des collèges d'enseignement professionnel privés, des écoles professionnelles ou qui sont des apprentis inscrits. Ensuite, les étudiants qui vont au collège dans une autre province que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ou à l'université à l'extérieur des Maritimes et du Manitoba ne sont pas pris en considération. C'est pourquoi dans de tels cas, nous nous appuyons sur l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois. Pour les étudiants avec qui il n'a pas été possible de communiquer directement, on a effectué une enquête par personne interposée auprès des parents ou des tuteurs (voir le taux de réponse à l'annexe 1).

Les résultats relatifs à l'inscription présentés dans ce rapport reposent sur deux mesures : l'inscription aux études postsecondaires et celle à certains programmes précis d'EPS (université, collège communautaire, école professionnelle ou collège privé et centre d'apprentissage enregistré).

- L'inscription à l'**université** désigne l'admission à un programme universitaire menant à un grade, à un certificat ou à un diplôme de premier cycle ou plus, comme un brevet d'enseignement, un baccalauréat (p. ex., B.A., B.Sc., B.Ed., B.Ing., LL.B.), tout certificat supérieur à un baccalauréat ou à une maîtrise (p. ex., M.A., M.Sc., M.B.A.), un diplôme en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie, un programme de doctorat ou de postdoctorat, un diplôme, un certificat ou une licence d'une association professionnelle (p. ex., dans le domaine de la comptabilité, de l'assurance ou bancaire). L'inscription à l'université comprend également l'inscription à un programme collégial menant à un baccalauréat.
- L'inscription au **collège communautaire** concerne un programme menant à un grade, à un certificat ou à un diplôme inférieur au premier cycle, à l'exception des programmes d'apprentissage ou de ceux qui dureraient normalement cinq semaines ou moins, dans tout collège communautaire ou institut de technologie. Elle comprend l'admission au cégep, les programmes de passage à l'université, les certificats ou diplômes en cosmétologie, en administration des affaires et en radiologie, les certificats en maçonnerie, etc. L'inscription au collège comprend toute admission à un programme universitaire menant à un diplôme ou à un certificat inférieur au premier cycle, à l'exception de tout programme qui durerait normalement cinq semaines ou moins.
- L'inscription au **collège privé** ou à l'**école professionnelle** comprend toute admission à un programme menant à un diplôme ou à un certificat, à l'exception de tout programme qui durerait normalement cinq semaines ou moins. Ces établissements offrent généralement des programmes de formation axés sur l'emploi n'excédant pas deux ans. On peut citer les programmes de certificat en cosmétologie, en coiffure, en mécanique automobile, en technologie informatique, etc.
- Les **apprentis inscrits** sont les répondants de l'enquête ayant affirmé s'être enregistrés auprès d'une autorité territoriale ou provinciale en matière d'apprentissage pour recevoir une

formation dans les métiers du bâtiment menant à un certificat de compagnon d'apprentissage. Ils comprennent également les membres de l'échantillon inscrits à un programme d'apprentissage dans un collège communautaire du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES IMPACTS

La méthode d'estimation repose essentiellement sur l'assignation aléatoire. La façon la plus simple d'apprécier l'utilité de l'assignation aléatoire dans le processus d'évaluation consiste probablement à s'imaginer le scénario le plus courant où l'initiative est offerte à l'ensemble des participants admissibles au programme. Dans pareil scénario, certains élèves choisiraient de prendre part au programme, d'autres s'abstiendraient. Il se pourrait que ceux qui choisissent de suivre le programme soient particulièrement motivés à poursuivre des études postsecondaires. Les élèves moins tentés par les études postsecondaires pourraient tout simplement décliner l'initiative. Pareille situation pose un problème majeur pour l'évaluation du programme, puisque les élèves qui manifestent beaucoup d'intérêt pour les études postsecondaires sont également ceux qui choisissent de suivre l'initiative. Bien que l'on constate que les participants ayant suivi l'initiative ont plus tendance à mener des études postsecondaires, est-ce en raison de l'initiative ou plutôt du grand intérêt dont ils faisaient déjà preuve? La réponse n'est pas claire.

Une approche utilisée pour tenter de régler la question consiste à mettre sur pied deux groupes équivalents : un groupe programme à qui l'on offre l'initiative ainsi qu'un groupe témoin qui n'en bénéficie pas. Les deux groupes mis sur pied et suivis à long terme, les différences dans les résultats peuvent ensuite être attribuées aux offres reçues (c'est-à-dire s'ils se sont vu offrir l'initiative ou non). Mais comment former des groupes équivalents? Il s'agit entre autres de répartir les élèves de manière à ce que chaque groupe présente dans l'ensemble des caractéristiques similaires (répartition des sexes, antécédents familiaux et autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques). Le problème avec cette approche, c'est que le type d'élèves peut différer en fonction de certaines caractéristiques importantes difficilement observables dans les données recueillies (par enquête ou autre méthode), notamment leur aptitude à la planification, ou leur capacité à remplir correctement les formulaires d'admission des établissements postsecondaires.

Une solution plus efficace sur le plan de l'analyse est de répartir les élèves admissibles de façon aléatoire. En effet, le hasard évite toute discrimination, puisque les participants bénéficiant de l'initiative ne sont pas sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, observées ou non. Il y a ainsi lieu de croire que les groupes obtenus par assignation aléatoire seront équivalents. La seule différence systématique entre les deux groupes résidera dans l'offre de l'initiative.

Au Nouveau-Brunswick, on a recruté des élèves, puis vérifié leur admissibilité au programme *Fonds du savoir*. Les élèves admissibles ayant accepté d'y prendre part ont été répartis de manière aléatoire dans l'un des quatre groupes suivants : *Fonds du savoir*, *Explorez vos horizons*, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ou un groupe témoin ne recevant aucune initiative. Les participants

inadmissibles à l'initiative *Fonds du savoir* ont quant à eux été assignés aléatoirement à l'un des deux groupes suivants : *Explorez vos horizons* ou un groupe témoin. Au Manitoba, on n'a pas évalué l'admissibilité des élèves au programme *Fonds du savoir*, puisqu'il n'y était pas offert. Les élèves recrutés ayant accepté de participer au projet ont été répartis au hasard dans l'un des deux groupes suivants : *Explorez vos horizons* ou un groupe témoin. Consulter le rapport de 2007 de la SRSA pour de plus amples détails sur le processus d'assignation aléatoire.

Même en procédant par assignation aléatoire, certaines différences mineures dans les caractéristiques demeurent possibles en raison de la variabilité de l'échantillonnage aléatoire, ce qui peut avoir une incidence sur la certitude des chercheurs que tout écart décelé dans les résultats peut être attribuable à l'initiative plutôt qu'à une variation fortuite. En 2004-2005, le personnel de la SRSA a réparti les participants à l'étude de manière aléatoire entre plusieurs groupes qui reflétaient l'éventail des estimations d'impact que l'on souhaitait obtenir par comparaison (ou « rapprochement expérimental ») des différents groupes de population, comme indiqué au tableau 1.3 du chapitre 1. Au terme de l'assignation, les caractéristiques de référence des groupes, statistiquement équivalents et devant être utilisés dans les rapprochements prévus, ont été mises en parallèle sous forme de 15 tableaux dans le *Rapport de mise en œuvre préliminaire* (SRSA, 2007 : tableau 4.23 et tableaux A4.1 à A4.14). Par souci de concision, ces tableaux n'ont pas été reproduits dans le présent rapport. La comparaison des groupes expérimentaux a révélé que, sur l'ensemble des propriétés à l'étude, seule une poignée de caractéristiques de référence différaient considérablement. La SRSA a employé une procédure normalisée (décrite ci-dessous) pour minimiser l'incidence de tels écarts imputables au hasard sur la précision des estimations des impacts dans le présent rapport.

Afin d'accroître le degré de certitude ou de précision, les chercheurs ajustent leurs estimations des impacts obtenus après la comparaison des résultats des groupes programme et témoins (ou des groupes expérimentaux) en utilisant une méthode de régression. La SRSA a réalisé ses estimations en employant la méthode des moindres carrés ordinaires, qui consiste à régresser le résultat sur une variable de traitement (variable qui indique si l'élève s'est vu offrir l'initiative ou non) et plusieurs autres « covariables » collectées lors de l'enquête de référence (avant l'assignation aléatoire) : nombre d'enfants et d'adultes à la maison, situation d'emploi du parent « signataire » (celui qui signe le formulaire de consentement), revenu familial, âge et sexe de l'élève et du parent signataire, indicateurs d'incapacité (trouble de la vue, de l'ouïe ou de l'apprentissage, problème de santé physique ou mentale), indicateurs d'ethnicité (indicateurs pour les participants blancs et d'origine autochtone), moyenne en 9^e année (indicateur pour les participants affichant une moyenne d'au moins 80 %), niveau de scolarité le plus élevé des parents, importance accordée par les parents à ce que leur enfant poursuive des études postsecondaires (indicateur pour les participants dont les parents y accordent une « très grande importance »), aspirations des parents quant au rendement scolaire de leur enfant, indicateur de tout obstacle empêchant l'enfant de répondre aux attentes des parents, indicateur à savoir si l'élève a déjà travaillé et « effets fixes » de l'école secondaire²⁴. À partir de ce modèle de régression, on génère des prédictions de

24 Ces effets fixes permettent de tenir compte des influences scolaires sur l'ensemble des élèves de l'établissement visé par le projet. Comme les élèves ont été répartis au hasard, il n'est pas étonnant que les effets fixes de l'école secondaire n'aient pas eu d'incidence réelle sur les estimations.

résultats pour deux groupes : les élèves du groupe programme et ceux du groupe témoin²⁵. Dans un groupe comme dans l'autre, les résultats prédits sont calculés pour un élève ayant les valeurs moyennes de toutes les covariables (le « participant moyen du groupe programme » est comparé au « participant moyen du groupe témoin »).

Les tableaux des chapitres 4, 5 et 6 montrent les résultats prédits pour chaque groupe expérimental, de même qu'une comparaison entre ces mêmes résultats (l'impact prédit). La meilleure façon de consulter les tableaux consiste à comparer les résultats prédits pour les groupes programme et témoin au sein d'une population donnée, ou simplement à jeter un coup d'œil aux impacts prédits (chacune des estimations figure dans sa propre colonne). Toutefois, les lecteurs ne devraient pas comparer les résultats prédits entre les différents groupes, puisqu'ils sont calculés sur la base des caractéristiques moyennes du groupe en question. La comparaison des résultats prédits pour ces groupes pourrait avoir pour effet de confondre les différences attribuables en partie aux différences de caractéristiques des groupes. Le lecteur qui souhaite mettre les groupes en parallèle devrait plutôt consulter les prédictions d'impact²⁶, puisque ces dernières ne sont pas influencées par les caractéristiques de groupe. Il convient de noter que, même si les « résultats » et les « impacts » présentés aux chapitres 4, 5 et 6 sont des estimations, ils seront néanmoins désignés en ces termes par souci de commodité.

Outre les résultats et les impacts, les tableaux présentent également les erreurs-types, qui indiquent la variabilité des effets estimés. La signification statistique de chaque résultat est déterminée en fonction du rapport entre l'importance de l'impact estimé et son erreur-type. Plus la signification statistique augmente (plus le résultat est fiable) et moins les erreurs-types relatives à la taille de l'impact sont importantes. Par défaut, les progiciels statistiques calculent les erreurs-types en partant du principe que les observations représentent un simple échantillon prélevé au hasard au sein de la population. Les écoles participant au projet *Un avenir à découvrir* sont sélectionnées de façon non aléatoire²⁷, et tous les élèves de 9^e année sont invités à y prendre part. Cela entraîne un certain « regroupement » des données (les élèves d'un même établissement scolaire présentent généralement de plus grandes similitudes que si on les compare à ceux d'une autre école, et le fait de fréquenter la même école engendre des expériences communes pour les participants). Pour tenir compte de ce regroupement comme il se doit, toutes les erreurs-types sont calculées à l'aide d'une méthode « bootstrap » normalisée non paramétrique (comptant 100 itérations). Or, dans le cas d'*Un avenir à découvrir*, il s'avère que les estimations obtenues sont très près des résultats auxquels on serait arrivé à partir d'un simple échantillon prélevé au hasard. Qui plus est, les

résultats du Rapport sur les impacts intermédiaires d'*Un avenir à découvrir* (Smith Fowler et al., 2009) sont eux aussi très similaires lorsqu'on emploie cette nouvelle méthode.

La méthode d'estimation des impacts adoptée dans le présent rapport est certainement la meilleure qui soit. L'assignation aléatoire est souvent considérée comme étant le procédé d'évaluation de programme par excellence. En combinant cette approche à la correction par régression et en accordant une attention toute particulière aux erreurs-types, on laisse très peu de place à des estimations d'impacts biaisées. Or, même les meilleures approches ont leurs limites, dont certaines sont décrites ci-dessous.

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que c'est l'offre de l'initiative qui fait l'objet d'une assignation aléatoire, non pas le traitement en tant que tel. Par exemple, il était impossible de forcer les élèves du groupe programme à assister aux ateliers d'*Explorez vos horizons*²⁸. Qui plus est, les élèves ayant participé aux ateliers étaient peut-être plus enthousiastes au départ. Comme il est fort probable que le processus utilisé pour sélectionner les élèves et déterminer leur fréquence de participation à l'initiative manque d'impartialité, seuls les impacts de l'offre du traitement peuvent être évalués^{29,30}. Les chercheurs emploient le terme « effet de l'intention de traiter » pour désigner l'incidence estimée de l'offre de l'initiative. Comme son nom l'indique, l'« effet du traitement sur la personne traitée » se veut l'impact du traitement sur la personne qui en bénéficie, et il est généralement difficile d'en faire une estimation crédible.

Du point de vue de la politique publique, l'évaluation de l'offre du traitement n'est peut-être pas si contraignante. De façon générale, les responsables des orientations politiques veulent savoir si mettre le traitement à la disposition d'un groupe cible aura pour effet d'améliorer les résultats du groupe en question. Dans le cadre d'un essai aléatoire et contrôlé, si de nombreux participants de l'échantillon prélevé au hasard du groupe cible à qui on a offert le traitement le refusent, c'est un peu comme si le traitement était offert à l'ensemble du groupe cible. Les décideurs peuvent rarement imposer un traitement à la population. Mesurer l'incidence de l'offre du traitement revient ainsi à évaluer le meilleur mécanisme mis à la disposition du gouvernement (c.-à-d., l'offre du traitement). En ce qui concerne *Explorez vos horizons*, les ateliers sont offerts après les heures de classe. Il est très peu probable que les élèves soient contraints de rester après les heures de classe si le programme est mis en œuvre à grande échelle. Si le programme était obligatoire, les élèves pourraient être tenus d'assister aux ateliers durant les heures de classe, ce qui supposerait toutefois un traitement différent de celui à l'étude.

25 Les résultats s'appuient sur des observations réelles. Le terme « prédiction » indique simplement qu'ils ont été obtenus à l'aide d'un modèle de régression.

26 Dans quelques cas, l'impact global peut être plus important ou moins important que les répercussions pour l'ensemble des sous-groupes. Ces cas peuvent s'expliquer par l'absence de valeurs attribuées aux variables servant à définir les sous-groupes, ou encore par la correction par régression.

27 Bien que tous les districts aient été invités à participer, seuls quelques établissements scolaires de chaque district se sont qualifiés. Les écoles devaient notamment posséder une cohorte d'élèves de 9^e année suffisamment importante pour lancer le projet. Au Nouveau-Brunswick, on a mis tout en œuvre pour recruter un nombre égal de participants francophones et anglophones; au Manitoba, certaines écoles participant déjà à un projet distinct de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ont été exclues.

28 Dans l'initiative *Fonds du savoir*, il est facile de confondre le traitement (l'octroi de la bourse) et le résultat. Or, tous les élèves devaient fréquenter une école postsecondaire pour se voir offrir l'initiative. C'est pourquoi il est impossible d'évaluer les répercussions de la réception de l'initiative *Fonds du savoir* sur les résultats.

29 Dans certaines conditions et selon certaines hypothèses, il est possible d'évaluer l'impact d'un traitement si seule l'offre du traitement est assignée de façon aléatoire. Cette méthode s'appelle l'ajustement de Bloom (Bloom, 1984). Or, cette méthode ne produit un impact différent de l'effet de « l'intention de traiter » que lorsqu'une partie importante du groupe programme est composée de participants qui se désistent et ne participent pas au traitement. Comme exposé au chapitre 2, la plupart des participants assignés à l'initiative EH ont suivi au moins un atelier. Par ailleurs, et comme abordé dans la note de bas de page précédente, il est facile de confondre la participation à l'initiative *Fonds du savoir* avec son résultat, d'où l'impossibilité de recourir à l'ajustement de Bloom.

30 Les élèves ont également la possibilité de suivre le programme, mais de l'abandonner par la suite. C'est ce qu'on appelle communément le « biais d'attrition » dans la littérature.

Il pourrait également s'avérer utile de connaître l'impact du traitement (l'effet du traitement sur la personne traitée), puisqu'il donne une bonne indication des répercussions potentielles (si le traitement était accepté par tous). Ces résultats pourraient informer le grand public comme les intervenants du potentiel du programme, ce qui serait d'autant plus avantageux s'il était possible de le rendre obligatoire. Or, cela supposerait l'essai d'une version obligatoire du programme.

Une deuxième limite de l'assignation aléatoire est ce qu'on appelle le « biais de substitution ». En bref, les participants peuvent trouver d'autres traitements et préférer suivre ceux-ci. Il est également possible que les membres du groupe témoin consacrent plus de temps à la recherche d'un traitement (parce qu'ils se sentent exclus par le processus d'assignation aléatoire). Inversement, les participants du groupe programme sont susceptibles d'arrêter de suivre certaines initiatives après avoir entamé celles du programme. Le taux de substitution au sein du groupe programme peut s'avérer moins contraignant, puisque les participants feraient probablement la même chose si le programme était mis en œuvre à grande échelle, entraînant ainsi un effet de l'intention de traiter. Toutefois, le groupe témoin a peut-être uniquement cherché des traitements de rechange par ressentiment à l'égard du résultat de l'assignation aléatoire. Cela ne poserait évidemment aucun problème si le programme était offert à tous les élèves. Les membres du groupe programme de l'initiative *Fonds du savoir* peuvent toucher une aide financière non remboursable moindre que celle offerte par d'autres sources. Les membres du groupe témoin peuvent quant à eux faire l'inverse pour compenser cette « perte ». Dans le *Rapport sur les impacts intermédiaires* (Smith Fowler et al., 2009), les auteurs ont documenté l'incidence de la prestation de l'initiative *Explorez vos horizons* sur la consultation d'autres sources de conseils et d'information et ont constaté une faible substitution. L'effet de *Fonds du savoir* sur l'utilisation d'autres sources d'aide financière non remboursable pour soutenir les études postsecondaires est étayé dans le présent rapport.

Troisièmement, il y a une possibilité réelle que la participation des élèves du groupe programme profite à ceux du groupe témoin. Les connaissances acquises dans le cadre de l'initiative *Explorez vos horizons* peuvent être transmises par « effet d'entraînement » aux élèves de l'école assignés au groupe témoin ou au groupe suivant l'initiative *Fonds du savoir*. Les membres du groupe programme ayant assisté aux séances pourraient néanmoins avoir transmis certains renseignements à leurs camarades du groupe témoin ou les avoir influencés autrement. Les élèves du groupe témoin n'ont pas signalé de contact direct avec les animateurs d'*UAD*, ni avec les autres ressources du programme. Comme seul un nombre relativement restreint d'élèves a bénéficié du traitement dans la plupart des écoles, la plupart de leurs camarades n'auraient pas fait partie du groupe témoin. Toute influence du programme sur les élèves des groupes témoins aurait tendance à fausser à la baisse les

répercussions estimées. Il ne s'agit pas d'un problème majeur pour le programme *Fonds du savoir*, puisque le traitement est en fait l'offre d'une aide financière. Cette offre ne peut donc pas se « propager » aux participants du groupe témoin (en revanche, l'intention de poursuivre des études postsecondaires manifestée par les camarades bénéficiant d'un compte *Fonds du savoir* peut créer un effet d'entraînement). Habituellement, ces retombées indirectes du traitement sont minimales. Si l'effet d'entraînement était plus important, le financement des programmes ne serait que très rarement nécessaire (puisque'il suffirait d'informer et de motiver quelques élèves par des mesures incitatives pour modifier le comportement d'une école secondaire en entier).

Le quatrième inconvénient de l'assignation aléatoire est l'attrition, qui constitue un problème potentiel dans toute étude nécessitant un suivi. L'attrition peut s'avérer particulièrement problématique dans une expérience sociale, car les membres du groupe témoin sont très peu motivés à accorder une entrevue. Les responsables du projet *UAD* ont tenté par plusieurs moyens de remédier à la situation, notamment en versant une prime en espèces contre chaque entrevue complétée et en assurant un suivi exhaustif des membres de l'échantillon entre les enquêtes. Pour ce qui est des principaux résultats de l'étude (la fréquentation postsecondaire et les activités connexes), l'analyse ne s'appuie qu'en partie sur les données de l'enquête (on a recueilli les données administratives de tous les élèves, qu'ils aient répondu à l'enquête ou non). Or, comme certains résultats reposent uniquement sur les données de l'enquête, il est important de documenter les taux d'attrition des échantillons à l'étude et d'examiner dans quelle mesure ils sont liés aux caractéristiques de référence (voir l'annexe 1).

Cinquième et dernière limite : *Un avenir à découvrir* a été conçu pour déceler les impacts importants (c'est-à-dire qui représentent bien souvent plus de 10 points de pourcentage, selon le groupe visé; consulter SRSA, 2007). Dans bien des cas, il faudrait des échantillons de plus grande taille pour percevoir des impacts moins apparents. Il n'en reste pas moins que certains effets peuvent s'avérer statistiquement significatifs pour de fausses raisons. Les seuils de signification statistique utilisés dans le présent rapport respectent la convention établie : 1 %, 5 % et 10 %. Un seuil de signification statistique de 5 % signifie qu'il y a seulement 5 % de probabilité qu'un impact soit jugé différent de zéro en raison d'une variation fortuite survenue lors de l'échantillonnage. Cela revient à dire que nos conclusions relatives à un effet réel sont incorrectes en moyenne une fois sur vingt. Comme le présent rapport comporte de nombreux résultats, cela suppose inévitablement que la pertinence statistique de certains d'entre eux (environ un sur vingt pour le seuil de 5 %) ne sera attribuable qu'à la chance. Par conséquent, le rapport mettra l'accent sur les résultats qui semblent solides (notamment ceux qui ont été observés de manière uniforme ou au sein de plusieurs groupes).

Impacts d'*Explorez vos horizons* sur les études postsecondaires

Introduction

Comme l'expliquent les chapitres 1 et 2, l'initiative *Explorez vos horizons* comprend plusieurs composantes, assorties de divers objectifs :

- fournir de l'information et du soutien afin d'aider les participants à cerner les choix de carrière possibles;
- faciliter l'accès à des renseignements de qualité en ce qui a trait aux programmes d'études postsecondaires possibles et aux cours préalables exigés au niveau du secondaire, ainsi qu'à l'aide financière et aux services de soutien offerts;
- doter les jeunes des outils nécessaires pour faciliter leur transition vers des études postsecondaires;
- informer les parents quant au rôle que pourraient jouer les études postsecondaires dans la vie de leurs enfants;
- aider les parents à apprendre comment soutenir efficacement leurs enfants dans le cadre de leur choix en matière d'études postsecondaires.

Le but de l'initiative consiste à accroître l'accès des participants aux études postsecondaires, notamment des jeunes habituellement sous-représentés au sein des programmes de ce niveau.

Le présent chapitre décrit les effets de la prestation d'*Explorez vos horizons* sur les études postsecondaires. Si on s'intéresse principalement aux taux d'inscription aux études postsecondaires, plusieurs autres résultats potentiellement influencés par l'initiative pourraient expliquer ou éclairer les données obtenues à cet égard, parmi lesquels les demandes d'admission présentées au niveau postsecondaire, la connaissance des programmes d'aide financière, le recours à diverses sources pour financer ses études, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et le décrochage scolaire, l'attitude envers l'éducation, la résilience, les difficultés de subsistance et la formation d'une famille.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **En examinant l'échantillon représentatif de tous les élèves bénéficiant du programme, on constate que la prestation d'Explorez vos horizons (EH) a comme prévu accru l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone au Nouveau-Brunswick.** Cependant, l'initiative n'a globalement eu aucune incidence significative chez les anglophones du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Cette augmentation des inscriptions dans le secteur francophone reste concentrée au niveau universitaire. Parmi les élèves du groupe FRFS, EH a amélioré les taux d'inscription aux études postsecondaires dans les deux secteurs de la province.
- **La prestation d'EH a accru les demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires pour les deux secteurs linguistiques au Nouveau-Brunswick.** Au Manitoba, les demandes d'inscription au collégial ont augmenté pour certains groupes.
- **Si l'on tient compte des diplômes d'études secondaires au Manitoba et dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick, EH a relevé le niveau d'instruction, car l'initiative a accru le taux de diplomation au Manitoba et dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick.**
- **Explorez vos horizons s'est révélée efficace en ce qui a trait à la diffusion de renseignements sur les carrières au Nouveau-Brunswick.** Grâce à cette initiative, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins susceptibles de prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation pendant leurs études secondaires.

IMPACTS DE LA PRESTATION D'EXPLOREZ VOS HORIZONS

Le présent chapitre fournit les résultats de deux provinces (le Manitoba et le Nouveau-Brunswick) et des deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick (les francophones et les anglophones) où l'initiative *Explorez vos horizons* a été offerte. Les principaux résultats portent entre autres sur l'inscription aux études postsecondaires. Comme l'explique le chapitre 3, les tableaux de ce chapitre présentent les résultats corrigés par régression pour les groupes expérimental (EH) et témoin. La différence est l'incidence, assortie de son erreur-type entre parenthèses. S'il ne convient pas de comparer les *niveaux* des résultats selon les groupes compte tenu de la correction par régression, on peut toutefois confronter les *impacts* de l'initiative sur les différents groupes. Cette mise en garde s'applique au présent chapitre ainsi qu'aux deux suivants (chapitres 4, 5 et 6). On note aussi que, pour ce chapitre, on présente les impacts d'EH sur la jeunesse autochtone au Manitoba. Les impacts ne sont toutefois pas présentés pour la jeunesse non autochtone. À des fins de comparaison, les impacts sur la jeunesse autochtone au Manitoba peuvent être comparés aux impacts sur l'ensemble des jeunes.

Impacts sur l'inscription aux études postsecondaires

Le principal résultat d'intérêt d'Explorez vos horizons est l'inscription aux études postsecondaires. Le tableau 4.1 présente les impacts de l'initiative sur cette donnée environ 62 mois après l'assignation aléatoire de chaque élève (dans le cas d'une progression scolaire classique, il s'agit du début de la troisième année d'études

postsecondaires). Dans l'ensemble, EH a accru de 4,4 points de pourcentage le taux d'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick. Toutefois, ce chiffre occulte les importantes différences d'impact observées entre sous-groupes. L'initiative a, par exemple, augmenté de 14,6 points de pourcentage le taux d'inscription du groupe FRFS et de 13,5 points de pourcentage celui des participants FSPG et on n'a constaté aucun effet positif sur les autres élèves de l'échantillon. En réalité, l'initiative a eu un léger effet négatif sur le groupe non FRFS (4,8 points de pourcentage). On a également noté une incidence statistiquement significative chez les filles (5,4 points de pourcentage), mais à un seuil de signification statistique de 10 % seulement. S'ils ne sont pas négligeables (5,6 points de pourcentage), les effets sur les garçons ne sont pas statistiquement significatifs.

Le programme a remporté un succès modéré dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick. On a enregistré des effets positifs parmi les garçons et les élèves FRFS. Au Manitoba, EH n'a eu aucune incidence sur l'échantillon dans son ensemble ni sur les groupes, à l'exception des garçons (8,9 points de pourcentage).

Au sein du secteur francophone du Nouveau-Brunswick, EH a principalement influencé l'inscription à l'université (tableau 4.2). Globalement, EH a accru la fréquentation de l'université de 5,2 points de pourcentage dans ce groupe. En ce qui a trait aux participants FRFS, l'initiative a permis de relever l'effectif universitaire de 14,7 points de pourcentage. Chez les filles, les inscriptions ont grimpé de 7,7 points de pourcentage. Au Manitoba, on a noté une incidence positive d'EH sur la fréquentation collégiale des garçons ainsi que des élèves FRFS et FSPG. On n'a cependant relevé pratiquement aucun impact sur la fréquentation des écoles professionnelles et des centres d'apprentissage dans les trois régions examinées.

Lors de l'interprétation de l'ampleur de ces effets et des suivants, il est important de garder à l'esprit les résultats de la mise en œuvre d'Explorez vos horizons décrits au chapitre 2. Compte tenu du faible taux de participation aux ateliers (notamment dans les deux dernières années du programme), l'exposition des participants à l'initiative était peut-être insuffisante pour produire des impacts considérables. Une participation accrue aurait peut-être augmenté son incidence. Cependant, il est impossible de confirmer cette hypothèse dans la présente analyse. Cette question est examinée à l'annexe 6 dans le cadre d'une démarche non expérimentale.

Impacts sur les demandes d'admission aux études postsecondaires

D'un point de vue économique, on peut considérer l'inscription aux études postsecondaires comme un résultat de marché reflétant l'offre et la demande. De façon réaliste, on peut seulement s'attendre à ce qu'EH influence la demande en matière d'études postsecondaires, et non l'offre. En effet, les données fournies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick laissent croire qu'au moment où les participants à UAD de la province entamaient normalement des études postsecondaires, il était plus probable que les programmes des collèges communautaires anglophones soient plus populaires que ceux du secteur francophone. C'est pourquoi il convient d'évaluer l'incidence du programme en fonction de la demande seulement, et ce, par l'intermédiaire des demandes d'admission. Les résultats du tableau 4.3 reflètent largement ceux du tableau 4.1 pour les francophones du Nouveau-Brunswick. Qui plus est, les effets sur les demandes d'admission sont plus importants que sur les inscriptions dans le secteur anglophone de la province. Dans l'ensemble, EH a accru le

nombre de demandes de 4,5 points de pourcentage dans ce secteur. Son incidence sur le groupe FRFS et les garçons est plus marquée (9,2 points de pourcentage et 7,8 points de pourcentage, respectivement).

L'influence d'*EH* sur les demandes d'admission par type d'institution au sein du secteur francophone (tableau 4.4) est similaire à celle relative aux inscriptions (tableau 4.2). Plus précisément, l'initiative a globalement accru les demandes d'admission à l'université de 5,7 points de pourcentage. On a enregistré des répercussions importantes au sein du groupe FRFS (16,1 points de pourcentage) et chez les filles (7,5 points de pourcentage). En revanche, on n'a constaté aucune incidence sur le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick. Au Manitoba, *Explorez vos horizons* a augmenté les demandes d'admission au collège dans la plupart des groupes. Dans l'ensemble, *EH* n'a eu aucun effet sur les demandes d'admission aux écoles professionnelles et aux centres d'apprentissage.

Impacts sur la connaissance et l'utilisation des sources de financement des études postsecondaires

Explorez vos horizons avait également pour but de réduire les obstacles à l'information relative au coût des études postsecondaires (EPS) et aux sources disponibles (p. ex., aide financière aux étudiants). Cependant, il y a peu de raisons de penser que le programme ait permis aux élèves de trouver des renseignements sur les sources d'aide financière proposées aux étudiants, à l'exception du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick (tous) où la proportion de participants affirmant savoir comment se procurer de l'information sur l'aide financière aux étudiants a augmenté de 5,4 points de pourcentage (tableau 4.5). Cette constatation, cohérente avec les résultats du *Rapport sur les impacts intermédiaires*, indique qu'*Explorez vos horizons* a accru de 9,2 points de pourcentage le nombre d'élèves déclarant bien connaître l'aide financière offerte aux étudiants dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick (Smith Fowler et al., 2009). Il semble qu'ils aient également été capables de mettre en pratique leur connaissance du sujet le moment venu.

Cependant, le même tableau montre qu'à quelques exceptions près, ils n'avaient pas davantage tendance à présenter une demande d'aide financée par le gouvernement après avoir bénéficié de l'initiative *EH*, et ce, en dépit de l'augmentation des demandes d'admission aux EPS dans les deux secteurs du Nouveau-Brunswick (tableau 4.3). Autrement dit, grâce à *EH*, un plus grand nombre d'élèves ont présenté une demande d'admission aux EPS, mais pas pour obtenir une aide gouvernementale.

Pour régler le « prix courant » des EPS, les étudiants ont trois possibilités : ils peuvent contracter un prêt (à rembourser), demander une aide non remboursable (p. ex., les bourses gouvernementales ou l'argent de leurs parents) ou puiser dans leurs propres économies. Le prix réel des EPS tient compte des emprunts et des ressources de l'élève, car ils ont un véritable coût. Dans le cas des prêts, les étudiants peuvent rester endettés après l'obtention de leur diplôme, ce qui peut les empêcher de progresser dans d'autres aspects de leur vie (p. ex., acheter une maison, se marier ou avoir des enfants). Lorsque les élèves financent leurs EPS grâce à leurs propres fonds, ils doivent renoncer à d'autres dépenses ou passer davantage de temps à travailler pendant leurs études secondaires.

En revanche, l'aide non remboursable est tout bonnement, du point de vue de l'élève, un don d'argent qui lui permet de baisser le prix réel de ses EPS.

Compte tenu de l'incidence limitée, voire nulle d'*EH* sur la connaissance des sources d'aide financière aux étudiants et sur les demandes d'aide gouvernementale, il n'est pas surprenant de constater un effet globalement très faible sur les sources de financement des EPS (tableaux 4.6, 4.7 et 4.8). Une exception notable est le Manitoba, où la proportion d'élèves qui ont eu recours à des fonds non remboursables a augmenté de 9 points de pourcentage à la suite de la prestation d'*EH* (tableau 4.7). D'autres résultats préalablement obtenus (Smith Fowler et al., 2009) indiquent que les élèves ayant bénéficié de l'initiative *Explorez vos horizons* étaient moins enclins à affirmer vouloir poursuivre des EPS en étant soumis à des contraintes financières. L'initiative *Explorez vos horizons* a peut-être permis d'informer les élèves manitobains sur les possibilités d'aide non remboursable³¹.

Dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick, *EH* a accru le montant moyen des prêts, dans l'ensemble ainsi que dans certains sous-groupes, et a augmenté la proportion de bénéficiaires au sein de certains sous-groupes (tableau 4.6).

Impacts sur la diplomation et le décrochage scolaire

Si *EH* avait pour but d'accroître l'inscription aux EPS, elle pourrait avoir également aidé les élèves de plusieurs autres façons. Il est par exemple possible que le programme ait donné envie à certains élèves de poursuivre des EPS, mais ceux-ci ne sont peut-être pas parvenus à remplir leur objectif avant la fin de la période observée. Dans le cadre de l'analyse, ces participants peuvent être considérés comme ayant « seulement » achevé leurs études secondaires. Toutefois, s'ils n'avaient pas bénéficié de l'initiative, certains d'entre eux n'auraient peut-être pas atteint le même niveau d'instruction. Autrement dit, leurs efforts pour entamer des EPS peuvent s'être concrétisés par l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. La présente section examine deux résultats connexes pour vérifier cette hypothèse : l'obtention du diplôme d'études secondaires et le décrochage scolaire.

Le tableau 4.9 montre qu'*EH* a eu des conséquences positives modestes sur l'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba (3,9 points de pourcentage) et dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick (3,1 points de pourcentage). Comme l'indique le tableau 4.1, l'initiative n'a globalement eu aucune incidence sur l'inscription aux EPS pour ces deux groupes, mais elle a enregistré des effets positifs chez les francophones du Nouveau-Brunswick. *EH* a donc eu un impact positif certain sur le rendement scolaire (au sens large du terme) dans les trois secteurs.

Selon une analyse précédente, l'initiative n'a eu aucun effet sur la diplomation au secondaire dans la période de temps typiquement requise, et ce, dans les trois secteurs (Smith Fowler et al., 2009). Ce rapport comptabilise les diplômes obtenus jusqu'à près de trois ans suivant la date habituelle de fin du secondaire. Ainsi, *Explorez vos horizons* a eu un effet différé sur l'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Manitoba et dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick.

31 Dans le cadre de l'examen de l'incidence de l'initiative, il est toujours bon de rappeler que l'estimation des effets a été obtenue par comparaison avec le groupe témoin. Si la plupart des élèves reçoivent normalement de l'information sur les sources d'aide financière au sein du système existant, *EH* doit notamment sensibiliser les participants qui passent à côté pour enregistrer un impact sur un tel résultat.

Le programme a également accru le nombre de diplômés du secondaire dans certains sous-groupes. Il convient de souligner l'incidence de l'initiative sur le groupe FRFS du secteur anglophone du Nouveau-Brunswick (9,4 points de pourcentage) et sur les participants FSPG du secteur francophone de la province (8,7 points de pourcentage).

On s'attendait également à ce qu'*EH* améliore la persévérance des élèves dans les études, que la poursuite d'études secondaires (même en cas de diplomation tardive) permet d'évaluer. À ce jour, les résultats tendent à démontrer que l'initiative a atténué le taux d'abandon de 4,6 points de pourcentage chez les anglophones du Nouveau-Brunswick (tableau 4.10). Notons également le fléchissement substantiel de ce chiffre dans plusieurs groupes de ce secteur (FRFS, non FSPG et les filles).

Impacts sur l'attitude des élèves à l'égard des études, la résilience et les difficultés de subsistance

La présente section illustre l'incidence de *EH* sur les divers résultats relatifs à l'attitude des élèves et leurs difficultés de subsistance. En informant les participants sur les carrières possibles et les études postsecondaires, l'initiative peut également modifier leur attitude à leur égard. L'un des objectifs d'*Explorez vos horizons*, notamment de la composante En action vers l'avenir proposée aux élèves de 12^e année, consistait à renforcer la résilience des participants, c'est-à-dire leur capacité à faire face au stress et à l'adversité. L'enquête comprenait des questions visant à détecter tout changement en matière de résilience.

On entend par difficulté de subsistance être dans l'incapacité de payer son épicerie, avoir recours aux banques alimentaires ou subir une interruption du service téléphonique ou électrique au cours

des trois derniers mois. Nombreux sont les élèves qui doivent s'endetter pour poursuivre des études postsecondaires et ainsi surveiller de près leurs dépenses.

Dans la plupart des cas, *EH* n'a que très légèrement modifié l'attitude des élèves à l'égard des EPS. Les participants francophones au Nouveau-Brunswick étaient de 3,5 points de pourcentage moins susceptibles de penser que, quel que soit leur niveau d'instruction, ils finiront par occuper un emploi peu rémunéré (tableau 4.11). On a constaté des effets similaires dans de nombreux sous-groupes de ce secteur. *Explorez vos horizons* a accru de 9,4 points de pourcentage la proportion de participants manitobains qui pensent que la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter (tableau 4.12). Dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, l'initiative a augmenté de 7,8 points de pourcentage la proportion d'élèves qui se déclaraient satisfaits de leurs décisions en matière d'éducation (tableau 4.13). La plupart des sous-groupes de ce secteur ont enregistré une tendance semblable.

Explorez vos horizons s'est révélée plus efficace en matière de diffusion des renseignements sur les carrières au Nouveau-Brunswick. Les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins susceptibles de prétendre manquer d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation pendant leurs études secondaires (tableau 4.14). Grâce au programme, la proportion d'élèves de cette catégorie a diminué de 6,9 points de pourcentage chez les élèves francophones et de 11,4 points de pourcentage parmi les anglophones. On a constaté des effets similaires dans de nombreux sous-groupes des deux secteurs ainsi qu'une incidence de -6,1 points de pourcentage au Manitoba, qui n'est toutefois pas suffisamment significative d'un point de vue statistique.

Encadré 4.1 : Détection des changements en matière de résilience

Sur le plan psychologique, le terme « résilience » renvoie généralement à la capacité de se remettre d'une épreuve ou d'un stress (Garmezy et Streitman, 1974). La résilience a fait l'objet d'un intérêt croissant au cours des deux dernières décennies face à un mécontentement de plus en plus marqué à l'égard des modèles « déficitaires », axés sur la maladie et la psychopathologie (Windle et al., 2011), plutôt que sur des aspects plus positifs comme l'adaptation, la résistance et le rétablissement. La résilience est devenue indispensable à la compréhension des stratégies d'adaptation des enfants et des jeunes. C'est pourquoi la composante En action vers l'avenir d'*Explorez vos horizons* cherche à renforcer la résilience des élèves, à mieux les préparer aux bouleversements qui jalonnent leur parcours postsecondaire.

Pour toutes ces raisons, la SRSA a choisi d'inclure à son enquête une brève évaluation de la résilience des élèves ainsi que d'autres mesures de leur adaptation et de leur bien-être. S'il existe un grand nombre d'échelles, aucune n'a été largement adoptée ni ne fait l'unanimité à ce jour (Windle et al., 2011). Bien qu'elle n'ait pas été spécialement conçue pour évaluer les adolescents, l'échelle sommaire d'évaluation de la résilience (Brief Resilience Scale, ou BRS) (Smith et al., 2008) a l'avantage de comporter six éléments seulement et de porter

spécifiquement sur la résilience en tant que concept à part entière, plutôt que sur les ressources ou les caractéristiques personnelles (p. ex., l'optimisme) qui peuvent favoriser l'atteinte de résultats positifs, comme dans le cas de certaines autres mesures de la résilience³².

La BRS a démontré un bon niveau de cohérence interne (coefficient alpha de Cronbach pour quatre échantillons : de 0,8 à 0,91) et une fiabilité de test-retest (un mois = 0,69; trois mois = 0,62). De plus, elle a été corrélée positivement avec d'autres mesures de la résilience et de l'adaptation, et négativement avec les résultats sur le plan de la santé comme le stress, la dépression, la fatigue et la douleur. Enfin, la BRS est dotée d'une bonne validité discriminante et prédictive en ce qui a trait à ces résultats de santé négatifs (Smith et al., 2008). Après un examen systématique et méthodologique des échelles de résilience, le Resilience and Healthy Aging Network (R.-U.) a attribué la meilleure note à la BRS ainsi qu'à deux autres mesures, mais a signalé son intérêt exclusif pour la personnalisation (au détriment des ressources familiales et communautaires) et sa simplicité conceptuelle qui ne tient pas suffisamment compte du fait que l'adaptation au changement est un processus complexe et dynamique se produisant dans de multiples domaines (Windle et al., 2011).

32 Les six questions permettent d'évaluer le degré d'accord ou de désaccord des participants avec les énoncés suivants : j'ai tendance à remonter rapidement la pente après un moment difficile; j'ai du mal à supporter un événement stressant; je me remets rapidement d'un événement stressant; j'éprouve des difficultés à me ressaisir après une épreuve; j'affronte généralement les épreuves sans difficulté; je mets beaucoup de temps à me remettre d'échecs.

Explorez vos horizons a eu une incidence néfaste inattendue sur la résilience au Manitoba (tableau 4.15). L'initiative a eu des effets négatifs sur les résultats obtenus pour l'ensemble des élèves manitobains et plusieurs sous-groupes (non FRFS, non FSPG, garçons et filles) sur l'échelle de résilience. En revanche, on n'a constaté pour ainsi dire aucune répercussion au Nouveau-Brunswick.

Il est donc possible que le programme ait eu un véritable impact négatif sur la résilience des participants manitobains. Cependant, des effets imprévus peuvent être dus à des mesures provenant des enquêtes, comme celles relatives à la résilience, et ce, pour au moins trois raisons. Premièrement, il est possible de détecter des effets importants par hasard, comme il a été expliqué au chapitre 3. Deuxièmement, l'échelle s'appuie sur les réponses à l'enquête, qui ne traduisent peut-être pas parfaitement la résilience des répondants (voir encadré 4.1). Ainsi, les différences peuvent émaner d'une erreur dans l'enquête. Troisièmement, le programme peut avoir entraîné une véritable évolution de la résilience des bénéficiaires comparativement au groupe témoin. On peut avancer plusieurs explications inattendues mais plausibles pour expliquer ce phénomène. À titre d'exemple, en participant à *EH*, les élèves peuvent passer à côté d'activités parascolaires (ce qui était donc plus souvent le cas pour les membres du groupe témoin) qui augmentent davantage la résilience que le programme.

Dans l'ensemble, aucune incidence n'a été relevée sur les difficultés de subsistance (tableau 4.16). Ce résultat est assorti de deux exceptions, l'une positive (groupe non FSPG au Manitoba),

l'autre négative (groupe FRFS dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick).

Impacts sur la constitution de la famille

En gardant les jeunes à l'école et en les encourageant à réfléchir à leur future carrière, *Explorez vos horizons* peut également influencer les décisions de fonder une famille (p. ex., vivre chez ses parents, avoir des enfants et se marier). Les élèves peuvent choisir de se marier et d'avoir des enfants à une date ultérieure s'ils entament des études supérieures, ou de vivre plus longtemps chez leurs parents s'ils désirent économiser. Inversement, ils seront peut-être amenés à quitter le domicile parental si l'établissement post-secondaire de leur choix est trop loin pour faire l'aller-retour quotidiennement.

Globalement, *EH* a eu peu ou pas d'incidence sur les décisions relatives à la formation d'une famille (tableau 4.17). Aucun effet n'a été relevé en ce qui a trait à la décision de continuer à vivre chez ses parents. L'initiative a eu des répercussions négatives sur la volonté d'avoir des enfants dans certains groupes du secteur francophone du Nouveau-Brunswick (FRFS et garçons), mais positives dans le cas de certains groupes anglophones (tous et non FRFS). Il en va de même pour la proportion d'enfants à charge, bien que moins de groupes soient touchés (les garçons francophones et les non FRFS du secteur anglophone). On a enregistré un impact sur le mariage : les élèves anglophones FSPG du Nouveau-Brunswick ayant bénéficié de l'initiative étaient davantage susceptibles de déclarer s'être mariés.

Tableau 4.1 : Impacts d'*EH* sur l'inscription aux EPS

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe <i>EH</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe <i>EH</i>				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants inscrits à un programme d'EPS (en %)									
Tous	73,05	68,31	4,74 (3,02)	82,22	77,85	4,37* (2,32)	74,10	70,26	3,85 (2,63)
FRFS	63,09	53,66	9,43 (7,08)	75,18	60,60	14,57*** (4,84)	63,87	55,52	8,35* (4,66)
Non FRFS	76,37	74,07	2,30 (3,52)	83,81	88,56	-4,75* (2,64)	80,42	79,69	0,74 (3,20)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	62,97	56,48	6,49 (6,34)	73,04	59,50	13,54*** (4,99)	58,98	56,15	2,83 (5,54)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	77,42	72,83	4,59 (3,40)	85,27	87,39	-2,12 (2,47)	80,87	76,76	4,11 (2,73)
Garçons	67,04	58,12	8,92* (4,89)	77,54	71,92	5,62 (3,96)	67,69	60,70	6,99* (4,06)
Filles	79,24	77,84	1,39 (3,69)	87,56	82,13	5,43* (2,81)	80,29	79,20	1,08 (3,21)
Autochtones	63,72	61,67	2,06 (11,13)	–	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	478	395		484	677		471	646	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois, enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'*UAD*.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.2 : Impacts d'EH sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants inscrits à l'université									
Tous	51,33	47,40	3,93 (3,20)	49,01	43,75	5,26* (2,73)	43,13	41,04	2,08 (2,51)
FRFS	34,55	33,78	0,77 (6,81)	33,70	19,04	14,66*** (4,27)	29,76	22,01	7,74* (4,43)
Non FRFS	57,41	53,48	3,93 (3,79)	55,92	58,23	-2,31 (3,46)	49,51	53,05	-3,54 (3,62)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	34,69	32,81	1,87 (5,85)	29,86	22,87	7,00 (4,61)	17,54	20,92	-3,38 (4,20)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	57,94	53,42	4,52 (3,94)	57,67	54,06	3,61 (3,49)	53,81	50,25	3,56 (3,25)
Garçons	42,31	35,45	6,86 (4,63)	38,14	34,81	3,33 (4,16)	34,02	29,95	4,07 (3,93)
Filles	60,40	58,87	1,53 (4,25)	59,13	51,41	7,73** (3,74)	51,54	51,49	0,04 (3,82)
Autochtones	35,87	36,41	-0,54 (12,24)	-	-	-	-	-	-
Participants inscrits au collège									
Tous	27,68	22,67	5,01 (3,09)	39,03	37,63	1,41 (2,98)	27,57	24,58	2,99 (2,63)
FRFS	28,79	17,36	11,44* (6,39)	41,78	35,09	6,69 (5,39)	25,50	24,89	0,61 (4,47)
Non FRFS	26,92	24,35	2,57 (3,74)	36,77	39,58	-2,81 (3,38)	29,95	24,73	5,23 (3,35)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	30,01	18,93	11,08* (5,96)	40,41	30,71	9,70* (5,31)	29,75	26,80	2,94 (5,78)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	26,86	23,85	3,01 (3,46)	37,54	41,25	-3,70 (3,46)	26,92	23,68	3,24 (3,14)
Garçons	27,99	20,01	7,98* (4,28)	46,54	38,80	7,74* (4,63)	28,77	27,41	1,35 (4,12)
Filles	27,86	24,62	3,24 (4,63)	33,57	35,23	-1,67 (3,76)	26,43	22,01	4,42 (3,76)
Autochtones	30,45	27,01	3,44 (12,29)	-	-	-	-	-	-
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle									
Tous	4,77	6,73	-1,96 (1,56)	9,35	8,81	0,54 (1,89)	12,35	12,32	0,03 (2,00)
FRFS	6,02	8,99	-2,97 (3,84)	9,54	11,65	-2,11 (3,09)	13,70	14,32	-0,62 (3,54)
Non FRFS	3,72	6,40	-2,68 (1,82)	9,08	7,41	1,67 (2,00)	12,57	11,19	1,39 (2,59)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	5,63	9,30	-3,67 (3,18)	10,72	9,73	0,99 (3,51)	17,65	15,74	1,91 (4,45)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	4,56	5,56	-1,00 (1,76)	8,53	8,54	-0,02 (1,98)	10,61	10,49	0,12 (2,39)
Garçons	4,03	3,06	0,97 (1,81)	6,78	4,24	2,53 (2,11)	9,48	7,36	2,12 (2,61)
Filles	4,96	11,00	-6,03** (2,84)	11,61	13,16	-1,55 (2,93)	14,80	17,26	-2,46 (3,16)
Autochtones	7,01	9,05	-2,04 (7,00)	-	-	-	-	-	-

Suite à la page suivante

Tableau 4.2 : Impacts d'EH sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage									
Tous	4,48	5,67	-1,18 (1,36)	2,73	2,51	0,22 (1,02)	3,64	3,89	-0,25 (1,14)
FRFS	4,45	2,70	1,76 (2,90)	1,75	3,30	-1,55 (1,61)	3,30	3,46	-0,16 (2,04)
Non FRFS	4,44	6,94	-2,50 (1,66)	3,54	1,64	1,90 (1,27)	4,26	3,74	0,52 (1,44)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,61	3,45	-0,83 (2,40)	1,53	4,26	-2,73 (1,73)	2,44	3,54	-1,10 (1,88)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5,26	6,54	-1,28 (1,81)	3,15	1,67	1,48 (1,16)	3,91	4,30	-0,40 (1,44)
Garçons	8,42	9,89	-1,47 (2,66)	6,21	5,10	1,11 (2,17)	6,95	7,58	-0,63 (2,28)
Filles	0,44	1,10	-0,65 (0,88)	0,00	0,00	0,00 (0,00)	0,48	0,42	0,05 (0,58)
Autochtones	4,28	8,01	-3,73 (8,28)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	464	390		480	672		461	641	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.3 : Impacts d'EH sur la présentation de demandes d'admission aux EPS

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)									
Tous	72,44	69,23	3,20 (3,24)	84,56	80,48	4,08* (2,29)	78,69	74,18	4,52* (2,45)
FRFS	61,92	55,17	6,75 (7,06)	77,58	63,02	14,56*** (4,77)	70,46	61,23	9,24** (4,48)
Non FRFS	76,26	74,08	2,18 (3,61)	87,08	90,79	-3,71 (2,50)	83,18	82,74	0,45 (3,08)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	58,28	53,47	4,81 (6,82)	77,37	62,45	14,92*** (5,27)	66,37	61,74	4,63 (5,39)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	78,54	75,21	3,32 (3,40)	86,85	89,67	-2,82 (2,47)	84,24	79,88	4,36 (2,70)
Garçons	66,78	61,06	5,72 (4,84)	77,92	74,54	3,37 (3,99)	73,86	66,12	7,75** (3,83)
Filles	78,76	77,23	1,52 (4,09)	91,23	85,09	6,14** (2,59)	82,62	82,39	0,23 (3,11)
Autochtones	52,05	66,33	-14,28 (13,19)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	441	372		469	666		444	632	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.4 : Impacts d'EH sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université									
Tous	46,88	45,50	1,38 (3,37)	49,18	43,45	5,73** (2,77)	44,48	41,78	2,69 (2,72)
FRFS	31,88	32,07	-0,19 (6,73)	35,69	19,61	16,07*** (4,27)	30,61	24,98	5,63 (4,51)
Non FRFS	52,41	51,26	1,15 (3,92)	54,80	57,71	-2,92 (3,52)	50,95	52,27	-1,32 (3,71)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	29,41	32,21	-2,80 (6,13)	32,05	23,43	8,62* (4,77)	17,04	20,48	-3,44 (4,53)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	53,99	50,99	3,00 (3,97)	56,80	53,54	3,26 (3,61)	56,57	50,93	5,63 (3,43)
Garçons	39,01	36,46	2,55 (4,72)	38,72	34,31	4,40 (4,31)	34,59	30,60	3,99 (4,16)
Filles	55,03	55,07	-0,03 (4,62)	58,97	51,45	7,51** (3,58)	52,98	52,66	0,32 (3,96)
Autochtones	26,92	28,72	-1,80 (12,64)	-	-	-	-	-	-
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège									
Tous	26,96	21,60	5,36* (3,12)	33,10	32,49	0,61 (2,82)	30,79	29,17	1,62 (2,80)
FRFS	25,63	16,31	9,32* (5,63)	41,16	33,63	7,53 (5,00)	31,11	30,23	0,88 (4,74)
Non FRFS	28,15	21,95	6,20* (3,58)	28,27	32,33	-4,06 (3,09)	30,60	29,54	1,07 (3,65)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	27,02	16,83	10,19* (6,00)	41,37	28,61	12,75** (5,12)	37,40	31,58	5,82 (5,40)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	27,12	23,21	3,91 (3,46)	28,59	34,41	-5,82* (3,28)	28,00	28,53	-0,53 (3,44)
Garçons	26,02	18,09	7,93** (3,97)	38,88	34,50	4,39 (4,49)	32,29	31,79	0,50 (4,43)
Filles	29,16	23,75	5,41 (4,32)	28,79	29,69	-0,90 (3,69)	29,68	26,69	2,99 (3,96)
Autochtones	23,15	28,97	-5,82 (12,28)	-	-	-	-	-	-

Suite à la page suivante

Tableau 4.4 : Impacts d'EH sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle									
Tous	6,13	7,86	-1,73 (1,72)	10,23	10,60	-0,37 (2,08)	14,06	14,94	-0,88 (2,19)
FRFS	7,52	9,09	-1,57 (4,09)	10,77	12,82	-2,05 (3,50)	15,35	18,09	-2,75 (3,79)
Non FRFS	5,09	7,85	-2,76 (2,07)	9,94	9,62	0,32 (2,25)	14,21	13,02	1,19 (2,91)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	6,40	9,27	-2,86 (3,27)	12,93	10,95	1,98 (3,82)	19,10	19,27	-0,17 (4,73)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	6,26	7,03	-0,77 (1,96)	8,89	10,54	-1,65 (2,10)	12,74	12,59	0,15 (2,59)
Garçons	4,84	3,67	1,18 (2,05)	6,50	5,59	0,91 (2,33)	10,86	10,52	0,34 (2,90)
Filles	6,80	12,83	-6,02* (3,10)	13,46	15,41	-1,96 (3,11)	16,40	19,82	-3,42 (3,41)
Autochtones	7,01	9,05	-2,04 (7,00)	–	–	–	–	–	–
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage									
Tous	5,08	6,09	-1,01 (1,45)	2,59	2,37	0,22 (0,97)	5,40	4,88	0,52 (1,36)
FRFS	6,01	3,80	2,22 (3,60)	2,84	2,67	0,17 (1,78)	4,82	4,08	0,74 (2,22)
Non FRFS	4,98	6,78	-1,80 (1,73)	2,60	1,84	0,76 (1,13)	6,60	5,14	1,46 (1,79)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,60	3,50	-0,89 (2,44)	1,62	3,95	-2,33 (1,62)	4,93	4,05	0,88 (2,47)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	6,23	6,97	-0,74 (1,91)	3,01	1,56	1,45 (1,11)	5,59	5,42	0,17 (1,64)
Garçons	9,30	10,57	-1,27 (2,82)	5,98	4,74	1,24 (2,04)	10,35	9,48	0,87 (2,76)
Filles	0,40	1,67	-1,27 (1,09)	0,00	0,00	0,00 (0,00)	0,50	0,67	-0,17 (0,60)
Autochtones	5,23	6,82	-1,58 (7,43)	–	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	441	372		469	666		444	632	

Sources : Enquête d'UAD menée après 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.5 : Impacts d'EH sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants sachant obtenir de l'information sur l'aide financière aux étudiants (en %)									
Tous	59,22	58,88	0,34 (4,11)	71,26	70,97	0,29 (3,24)	75,34	69,91	5,43* (3,23)
FRFS	62,37	63,98	-1,61 (9,67)	69,71	65,51	4,20 (5,62)	72,75	67,00	5,76 (6,35)
Non FRFS	57,87	57,05	0,82 (5,07)	72,09	74,74	-2,65 (4,40)	76,09	71,53	4,56 (3,92)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	58,59	57,29	1,29 (8,88)	72,43	64,75	7,68 (5,70)	67,28	64,13	3,15 (7,31)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	59,29	59,59	-0,30 (4,50)	69,79	74,54	-4,76 (3,92)	78,54	72,43	6,11 (3,80)
Garçons	53,01	57,67	-4,66 (5,89)	69,72	70,18	-0,46 (5,24)	72,53	64,35	8,18 (5,44)
Filles	63,16	62,98	0,18 (6,02)	72,45	71,23	1,22 (4,32)	78,44	74,30	4,14 (4,47)
Autochtones	45,69	59,61	-13,92 (233,78)	-	-	-	-	-	-
Participants ayant déjà sollicité une aide financière aux étudiants subventionnée par le gouvernement (en %)									
Tous	22,22	27,92	-5,70 (3,69)	56,48	53,96	2,52 (3,31)	59,03	54,34	4,68 (3,30)
FRFS	28,18	28,16	0,02 (9,24)	63,96	54,57	9,39 (6,24)	61,95	47,48	14,47** (5,93)
Non FRFS	20,70	27,43	-6,73 (4,21)	50,93	54,82	-3,89 (4,22)	57,01	58,18	-1,17 (4,31)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	25,00	28,26	-3,26 (8,45)	59,42	51,67	7,75 (6,36)	54,32	47,08	7,25 (7,14)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	22,45	26,47	-4,02 (4,28)	53,98	55,89	-1,91 (3,88)	61,02	57,28	3,74 (4,02)
Garçons	13,95	24,56	-10,61** (4,34)	50,97	51,47	-0,51 (5,53)	51,38	41,88	9,49* (5,39)
Filles	30,61	31,85	-1,24 (6,02)	61,29	55,13	6,16 (4,33)	67,78	64,50	3,27 (4,61)
Autochtones	-0,16	37,25	-37,41 (218,77)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	302	277		360	535		338	471	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.6 : Impacts d'EH sur le paiement des droits de scolarité – Prêts

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant reçu des prêts¹ (en %)									
Tous	24,94	21,90	3,04 (3,58)	58,40	53,29	5,11 (3,44)	52,54	47,33	5,22 (3,61)
FRFS	32,80	25,97	6,84 (9,82)	64,51	52,79	11,71** (5,94)	53,55	43,76	9,79 (6,27)
Non FRFS	22,69	20,27	2,42 (3,98)	52,28	55,18	-2,90 (4,37)	51,13	50,38	0,75 (4,61)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	26,32	32,48	-6,16 (8,26)	59,21	50,82	8,39 (6,33)	51,13	39,89	11,23 (7,60)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	24,51	18,28	6,23 (4,09)	57,00	55,35	1,65 (4,28)	53,02	50,62	2,40 (4,05)
Garçons	17,76	13,49	4,27 (4,62)	53,27	48,61	4,66 (5,46)	47,71	35,37	12,34** (5,51)
Filles	32,26	30,06	2,19 (5,55)	63,84	55,72	8,12* (4,66)	59,30	56,84	2,46 (4,82)
Autochtones	3,95	35,33	-31,38 (143,82)	-	-	-	-	-	-
Montant total des prêts reçus (en \$)									
Tous	1 741,68	1 566,28	175,40 (391,12)	8 522,30	6 828,90	1 693,40** (757,34)	7 284,30	7 173,48	110,82 (759,79)
FRFS	2 304,87	2 133,36	171,51 (1 067,79)	10 533,54	7 473,08	3 060,46** (1287,16)	8 212,08	7 323,53	888,55 (1 372,72)
Non FRFS	1 477,78	1 409,29	68,49 (449,63)	7 128,10	6 634,89	493,21 (915,04)	6 865,45	7 093,70	-228,25 (962,92)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	1 728,86	1 988,16	-259,30 (781,24)	9 460,68	7 152,48	2 308,20* (1336,84)	7 704,20	6 093,95	1 610,25 (1 556,22)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	1 709,26	1 465,34	243,92 (481,18)	8 173,25	6 728,75	1 444,50 (967,08)	7 048,74	7 661,79	-613,05 (945,98)
Garçons	1 266,01	752,89	513,12 (407,86)	7 069,20	6 068,28	1 000,92 (1182,99)	6 284,25	4 678,08	1 606,17 (1 020,56)
Filles	2 167,18	2 390,03	-222,85 (653,73)	9 724,95	7 274,77	2 450,17** (987,49)	8 716,02	9 064,01	-347,99 (1 157,80)
Autochtones	-109,77	1 917,10	-2 026,87 (2 479,46)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	303	276		362	534		337	473	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Aide financière aux étudiants, emprunts bancaires et familiaux et autres types de prêts.

Tableau 4.7 : Impacts d'EH sur le paiement des droits de scolarité – Aide financière non remboursable

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant bénéficié d'une aide financière non remboursable¹ (en %)									
Tous	66,91	57,91	9,01** (3,89)	71,61	68,03	3,58 (2,90)	67,97	65,08	2,90 (3,14)
FRFS	57,29	39,44	17,84* (9,18)	54,36	48,47	5,90 (5,41)	55,90	47,52	8,38 (5,98)
Non FRFS	69,97	65,00	4,97 (4,09)	79,13	79,08	0,05 (3,23)	75,93	74,51	1,42 (3,79)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	55,25	47,39	7,86 (8,49)	50,49	49,14	1,35 (6,09)	49,53	46,20	3,33 (6,49)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	72,23	60,38	11,85*** (4,34)	80,44	77,49	2,95 (3,22)	74,69	73,82	0,87 (3,70)
Garçons	61,31	53,36	7,95 (6,17)	69,00	62,67	6,33 (5,02)	62,18	56,16	6,02 (4,88)
Filles	73,12	62,02	11,10** (5,28)	75,02	71,10	3,92 (3,83)	73,79	72,77	1,02 (4,48)
Autochtones	51,41	59,18	-7,78 (69,34)	-	-	-	-	-	-
Montant total de l'aide financière non remboursable (en \$)									
Tous	4 521,43	3 972,77	548,66 (640,46)	4 773,23	4 913,69	-140,46 (508,77)	5 779,29	4 839,06	940,23 (648,65)
FRFS	2 630,14	2 108,63	521,51 (1263,72)	2 604,78	1 757,56	847,22* (504,08)	3 290,87	1 829,99	1460,88* (752,55)
Non FRFS	5 240,89	4 550,12	690,77 (842,09)	5 879,28	6 446,68	-567,40 (733,72)	6 977,19	6 415,67	561,53 (940,23)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2 720,72	1 572,19	1148,53 (1033,18)	2 063,37	2 344,08	-280,71 (848,17)	2 052,29	2 083,93	-31,64 (856,49)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5 393,91	4 557,63	836,28 (823,61)	5 879,17	6 203,56	-324,39 (647,64)	7 285,12	6 028,07	1257,05 (864,10)
Garçons	3 736,28	2 691,63	1044,64* (611,46)	3 683,76	3 659,55	24,20 (654,85)	4 364,91	4 419,13	-54,22 (975,83)
Filles	5 318,33	5 178,45	139,88 (1266,67)	5 753,73	5 742,24	11,49 (768,56)	6 741,93	5 432,77	1309,15 (912,50)
Autochtones	1 780,30	4 105,14	-2324,85 (14 722,30)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	303	275		362	535		338	473	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Dons de parents et amis, bourses d'études ou autres, subventions et autres types d'aide financière non remboursable.

Tableau 4.8 : Impacts d'EH sur le paiement des droits de scolarité – Propres sources de revenus

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant utilisé leurs propres sources de revenus pour payer leurs études¹ (en %)									
Tous	59,87	58,40	1,47 (3,81)	61,34	60,45	0,89 (3,15)	59,71	58,19	1,52 (3,28)
FRFS	54,21	45,98	8,23 (10,00)	46,66	40,91	5,74 (6,20)	40,17	40,92	-0,75 (5,34)
Non FRFS	62,02	62,06	-0,04 (4,42)	68,70	70,51	-1,82 (3,80)	71,63	68,40	3,22 (4,29)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	46,33	50,73	-4,40 (7,91)	44,20	41,59	2,61 (6,37)	37,07	35,29	1,79 (6,54)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	64,69	61,18	3,51 (4,49)	68,99	69,52	-0,52 (3,33)	69,19	67,77	1,42 (3,84)
Garçons	58,80	56,50	2,30 (6,21)	57,46	61,83	-4,37 (5,06)	54,23	53,58	0,66 (5,42)
Filles	61,91	59,24	2,66 (5,28)	64,32	59,05	5,27 (4,29)	64,10	62,61	1,48 (4,55)
Autochtones	39,74	56,65	-16,91 (95,90)	-	-	-	-	-	-
Montant total des propres sources de revenus utilisé par les participants pour payer leurs études (en \$)									
Tous	3 436,68	3 480,21	-43,53 (522,48)	3 098,94	2 619,94	479,00 (291,23)	3 245,67	3 139,89	105,78 (354,05)
FRFS	2 160,79	1 748,36	412,43 (852,04)	2 118,39	1 071,44	1 046,95*** (380,37)	1 838,86	1 781,72	57,13 (457,90)
Non FRFS	3 750,37	4 111,37	-361,00 (648,04)	3 548,18	3 367,22	180,96 (423,46)	3 885,90	4 072,77	-186,87 (531,58)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2 134,21	2 525,00	-390,80 (894,48)	1 794,23	1 145,36	648,88 (433,46)	1 779,20	1 450,86	328,34 (467,16)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3 892,14	3 819,42	72,72 (639,50)	3 805,64	3 280,58	525,07 (429,12)	3 932,58	3 868,21	64,36 (497,06)
Garçons	3 585,20	2 942,17	643,03 (734,29)	3 128,12	2 536,34	591,78 (437,45)	3 183,12	3 395,68	-212,56 (577,98)
Filles	3 298,23	3 912,57	-614,34 (747,56)	3 139,82	2 659,71	480,11 (454,36)	3 187,55	2 980,29	207,26 (468,29)
Autochtones	1 658,33	2 886,23	-1 227,90 (3 212,78)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	303	275		361	533		337	473	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Argent gagné pendant leurs études et propres économies.

Tableau 4.9 : Impacts d'EH sur l'obtention du diplôme d'études secondaires

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants ayant répondu aux exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires (en %)									
Tous	94,45	90,58	3,87** (1,68)	92,69	91,56	1,12 (1,58)	92,55	89,42	3,13* (1,73)
FRFS	86,71	84,62	2,09 (4,62)	89,06	84,16	4,90 (3,25)	89,17	79,81	9,36*** (3,58)
Non FRFS	96,63	93,47	3,16* (1,76)	93,62	96,36	-2,74 (1,81)	93,52	95,96	-2,44 (1,74)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	84,21	81,11	3,10 (4,48)	90,94	82,26	8,68** (3,41)	86,70	81,64	5,06 (4,37)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	98,54	94,74	3,80** (1,50)	92,88	96,43	-3,55** (1,74)	95,51	92,82	2,69 (1,66)
Garçons	92,32	87,13	5,19* (2,88)	91,44	87,96	3,48 (2,72)	90,88	87,77	3,12 (2,79)
Filles	96,48	94,19	2,29 (2,17)	94,41	94,34	0,07 (1,95)	94,05	91,02	3,03 (2,21)
Autochtones	85,88	84,55	1,33 (9,87)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	453	381		476	674		453	642	

Sources : Enquête d'UAD menée après 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.10 : Impacts d'EH sur le décrochage au secondaire

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants ayant abandonné l'école à un moment donné, titulaires ou non d'un diplôme (en %)									
Tous	8,12	7,75	0,37 (2,14)	7,02	7,74	-0,71 (1,68)	7,25	11,85	-4,60** (2,16)
FRFS	14,87	16,19	-1,32 (6,73)	10,09	13,77	-3,68 (3,45)	10,78	24,07	-13,29*** (4,21)
Non FRFS	7,30	3,66	3,63 (2,29)	6,13	4,24	1,89 (2,02)	5,07	4,10	0,97 (2,04)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	18,03	17,71	0,32 (5,83)	9,76	14,59	-4,83 (3,66)	15,87	19,82	-3,95 (5,24)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5,07	3,76	1,31 (2,15)	6,69	3,89	2,81 (1,83)	3,57	8,19	-4,62** (2,24)
Garçons	10,27	8,11	2,16 (3,48)	6,65	10,39	-3,75 (2,85)	7,76	12,15	-4,39 (3,26)
Filles	6,97	6,20	0,77 (2,82)	6,06	6,38	-0,33 (2,17)	5,57	12,41	-6,84*** (2,58)
Autochtones	18,36	22,99	-4,63 (233,11)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	303	276		362	535		339	473	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.11 : Impacts d'EH sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Quel que soit mon niveau d'instruction, je finirai probablement par occuper un emploi peu rémunéré » (en %)									
Tous	6,84	5,54	1,30 (2,01)	7,59	11,07	-3,48* (1,91)	8,69	7,23	1,46 (2,15)
FRFS	10,82	7,29	3,53 (4,93)	10,93	9,31	1,62 (3,63)	12,52	6,99	5,53 (4,50)
Non FRFS	5,38	5,27	0,11 (2,24)	5,55	12,29	-6,74*** (2,22)	6,73	7,05	-0,33 (2,22)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	6,79	6,43	0,36 (3,80)	8,05	11,66	-3,61 (3,89)	12,68	9,40	3,29 (5,31)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	6,68	5,43	1,25 (2,48)	6,95	10,94	-3,99* (2,28)	7,60	5,47	2,13 (2,14)
Garçons	4,90	4,74	0,16 (2,67)	9,12	11,40	-2,28 (3,66)	8,67	4,97	3,71 (2,80)
Filles	8,76	6,52	2,24 (2,97)	6,68	10,68	-3,99* (2,36)	8,12	9,71	-1,59 (3,32)
Autochtones	11,78	9,79	1,99 (113,94)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	302	277		358	531		334	468	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.12 : Impacts d'EH sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « À mon avis, la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter » (en %)									
Tous	70,62	61,24	9,37** (4,03)	75,58	76,69	-1,11 (2,69)	69,00	70,51	-1,51 (3,47)
FRFS	63,65	59,15	4,50 (10,26)	74,84	79,47	-4,63 (4,66)	67,15	67,62	-0,47 (5,59)
Non FRFS	72,12	62,34	9,78** (4,46)	77,08	73,94	3,13 (3,60)	69,28	71,21	-1,93 (4,38)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	65,81	56,36	9,45 (9,61)	73,90	79,59	-5,69 (5,37)	65,94	66,48	-0,54 (6,66)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	70,88	64,42	6,45 (4,38)	76,46	75,52	0,94 (3,54)	69,90	71,99	-2,10 (4,20)
Garçons	67,49	57,24	10,25 (6,27)	71,51	79,91	-8,39* (4,50)	59,51	65,67	-6,17 (5,41)
Filles	72,29	66,64	5,65 (5,45)	78,60	73,92	4,68 (3,74)	78,27	73,50	4,76 (4,63)
Autochtones	54,40	57,67	-3,27 (260,86)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	296	271		355	526		332	468	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.13 : Impacts d'EH sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je suis satisfait de mes décisions en matière d'éducation » (en %)									
Tous	86,75	88,82	-2,07 (2,59)	89,50	86,34	3,16 (2,19)	89,10	81,29	7,80*** (2,55)
FRFS	83,55	87,07	-3,51 (7,54)	87,31	83,94	3,36 (4,36)	81,08	74,77	6,31 (4,99)
Non FRFS	87,89	89,01	-1,12 (2,77)	90,26	87,44	2,82 (2,85)	91,80	85,85	5,95** (2,75)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	81,01	88,96	-7,94 (6,23)	86,52	84,76	1,76 (4,56)	85,25	75,83	9,41 (5,94)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	89,10	88,51	0,59 (2,94)	91,09	87,03	4,05 (2,49)	90,05	84,37	5,67* (3,01)
Garçons	85,93	88,77	-2,84 (4,02)	85,77	82,46	3,31 (4,14)	87,83	79,85	7,98** (3,92)
Filles	86,96	89,54	-2,58 (3,52)	92,85	88,86	3,98 (2,68)	89,60	83,07	6,52* (3,55)
Autochtones	90,50	72,28	18,21 (229,44)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	302	277		361	533		338	469	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.14 : Impacts d'EH sur la sensibilisation aux possibilités de carrière

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je n'ai pas reçu suffisamment d'information sur mes possibilités de carrière pour prendre des décisions éclairées en matière d'éducation lorsque j'étais au secondaire » (en %)									
Tous	30,07	36,17	-6,10 (4,03)	42,42	49,33	-6,91* (3,72)	26,57	37,94	-11,37*** (3,35)
FRFS	38,65	25,97	12,68 (9,91)	44,37	45,05	-0,68 (6,14)	29,25	40,94	-11,70* (6,07)
Non FRFS	30,01	36,77	-6,76 (4,62)	40,56	53,69	-13,13*** (4,28)	25,71	35,64	-9,93** (4,31)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	27,54	40,14	-12,60 (8,94)	39,80	43,87	-4,07 (6,41)	37,23	37,04	0,19 (7,41)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	31,70	34,09	-2,39 (4,91)	42,55	53,15	-10,60** (4,63)	23,21	37,43	-14,22*** (3,94)
Garçons	31,30	30,89	0,41 (5,91)	37,81	48,16	-10,35* (5,40)	27,86	36,19	-8,33 (5,54)
Filles	32,32	37,24	-4,92 (6,05)	46,33	49,55	-3,23 (4,86)	26,70	39,23	-12,53** (5,52)
Autochtones	40,23	41,16	-0,93 (431,95)	-	-	-	-	-	-
Taille de l'échantillon	299	274		354	527		337	468	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.15 : Impacts d'EH sur le degré de résilience¹

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Degré de résilience moyen obtenu pour les six éléments, à l'exception des participants auxquels il manquait un élément d'évaluation ou plus ²									
Tous	3,65	3,80	-0,15*** (0,04)	3,67	3,70	-0,03 (0,04)	3,71	3,74	-0,03 (0,04)
FRFS	3,57	3,71	-0,14 (0,10)	3,70	3,70	0,00 (0,06)	3,72	3,71	0,00 (0,08)
Non FRFS	3,69	3,83	-0,14*** (0,06)	3,65	3,69	-0,04 (0,05)	3,68	3,76	-0,08 (0,05)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,61	3,75	-0,15 (0,11)	3,62	3,68	-0,07 (0,06)	3,64	3,74	-0,11 (0,09)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,68	3,81	-0,13** (0,05)	3,70	3,71	0,00 (0,05)	3,74	3,73	0,01 (0,05)
Garçons	3,76	3,89	-0,13** (0,06)	3,85	3,75	0,10* (0,06)	3,81	3,83	-0,02 (0,06)
Filles	3,54	3,72	-0,18** (0,08)	3,56	3,66	-0,10** (0,05)	3,63	3,64	0,00 (0,07)
Autochtones	3,64	3,29	0,35 (4,11)	–	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	297	276		361	532		336	471	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Smith, B. W., J. Dalen, K. Wiggins, E. Tooley, P. Christopher et J. Bernard. « The Brief Resilience Scale: Assessing the Ability to Bounce Back », *International Journal of Behavioral Medicine*, vol. 15, 2008, p. 194-200.

2. Les énoncés utilisés dans l'enquête pour évaluer le degré de résilience sont : j'ai tendance à remonter rapidement la pente après un moment difficile; j'ai du mal à supporter un événement stressant; je me remets rapidement d'un événement stressant; j'éprouve des difficultés à me ressaisir après une épreuve; j'affronte généralement les épreuves sans difficultés; je mets beaucoup de temps à me remettre d'échecs.

Tableau 4.16 : Impacts d'EH sur les difficultés de subsistance

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
				Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant indiqué avoir été incapables de payer leur épicerie, avoir eu recours aux banques alimentaires ou avoir subi une interruption de service téléphonique ou électrique au cours des trois derniers mois (en %)									
Tous	12,86	10,48	2,38 (2,58)	12,68	14,29	-1,61 (2,24)	17,38	20,19	-2,81 (2,90)
FRFS	18,51	16,59	1,91 (6,97)	14,98	21,58	-6,60* (3,92)	23,87	29,62	-5,74 (5,56)
Non FRFS	11,17	8,11	3,06 (2,80)	11,16	11,17	-0,01 (2,62)	13,09	14,85	-1,77 (3,33)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	10,86	18,98	-8,12 (6,62)	14,01	17,79	-3,78 (4,63)	31,15	24,02	7,13 (7,11)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	13,60	7,67	5,93** (2,88)	10,73	13,52	-2,79 (2,79)	13,46	17,16	-3,70 (3,12)
Garçons	11,51	6,56	4,95 (3,63)	9,99	15,04	-5,05 (3,94)	12,24	18,78	-6,55 (4,08)
Filles	14,16	14,12	0,04 (4,30)	14,65	13,74	0,91 (3,16)	22,46	21,04	1,42 (4,39)
Autochtones	26,62	22,78	3,84 (169,84)	–	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	303	277		362	535		339	473	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 4.17 : Impacts d'EH sur la constitution de la famille

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants vivant avec leurs parents ou leurs tuteurs¹ (en %)									
Tous	71,52	71,28	0,24 (3,31)	55,03	53,98	1,05 (3,32)	52,78	50,08	2,70 (3,67)
FRFS	65,67	72,34	-6,67 (10,33)	57,23	49,81	7,43 (5,76)	52,85	45,89	6,96 (6,11)
Non FRFS	73,40	70,80	2,61 (3,97)	53,94	56,31	-2,37 (4,39)	53,19	52,45	0,74 (4,47)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	72,54	80,18	-7,64 (7,91)	58,82	54,08	4,74 (6,44)	55,99	50,99	5,00 (7,50)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	71,34	68,12	3,22 (3,91)	54,01	53,16	0,85 (4,27)	49,29	50,52	-1,22 (4,23)
Garçons	70,82	74,01	-3,19 (5,02)	57,37	58,96	-1,59 (5,41)	60,47	59,39	1,08 (5,23)
Filles	72,66	68,58	4,08 (5,31)	51,37	51,18	0,18 (4,77)	45,64	41,96	3,67 (5,26)
Autochtones	74,18	79,83	-5,66 (185,28)	-	-	-	-	-	-
Participants ayant des enfants à charge (en %)									
Tous	5,00	5,32	-0,32 (1,53)	2,87	4,23	-1,36 (1,07)	10,63	7,00	3,63** (1,71)
FRFS	12,23	7,41	4,82 (4,70)	3,41	7,30	-3,89* (2,20)	17,78	12,57	5,21 (3,87)
Non FRFS	2,49	3,95	-1,46 (1,53)	3,31	2,35	0,96 (1,21)	6,85	3,37	3,48** (1,71)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	10,42	9,82	0,60 (3,82)	5,01	5,42	-0,41 (2,36)	17,05	10,96	6,10 (4,42)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	2,86	3,27	-0,42 (1,39)	2,08	3,48	-1,40 (1,15)	7,86	5,01	2,85 (1,75)
Garçons	3,06	3,62	-0,57 (1,83)	0,00	1,96	-1,95** (0,99)	8,83	5,75	3,08 (2,46)
Filles	6,94	7,15	-0,20 (2,55)	4,80	6,78	-1,98 (2,01)	12,32	8,12	4,20 (2,66)
Autochtones	7,24	6,38	0,86 (5,85)	-	-	-	-	-	-
Nombre d'enfants à charge									
Tous	0,06	0,06	-0,01 (0,02)	0,03	0,05	-0,02 (0,01)	0,13	0,09	0,03 (0,02)
FRFS	0,14	0,10	0,04 (0,06)	0,04	0,08	-0,04 (0,03)	0,21	0,18	0,03 (0,05)
Non FRFS	0,03	0,04	-0,02 (0,02)	0,03	0,03	0,01 (0,01)	0,08	0,04	0,05** (0,02)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	0,12	0,13	-0,01 (0,05)	0,06	0,06	0,00 (0,03)	0,21	0,15	0,06 (0,06)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	0,03	0,04	0,00 (0,02)	0,02	0,04	-0,02 (0,01)	0,09	0,06	0,02 (0,02)
Garçons	0,03	0,04	-0,01 (0,02)	0,00	0,02	-0,02** (0,01)	0,10	0,07	0,03 (0,03)
Filles	0,08	0,09	-0,01 (0,03)	0,05	0,08	-0,03 (0,02)	0,15	0,11	0,04 (0,04)
Autochtones	0,09	0,09	0,00 (0,08)	-	-	-	-	-	-

Suite à la page suivante

Tableau 4.17 : Impacts d'EH sur la constitution de la famille (suite)

	Manitoba			Nouveau-Brunswick					
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Secteur francophone			Secteur anglophone		
Groupe EH				Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	
Participants mariés ou l'ayant déjà été (en %)									
Tous	10,36	10,28	0,08 (2,25)	13,94	12,27	1,68 (2,09)	15,66	13,76	1,90 (2,26)
FRFS	15,44	12,36	3,09 (4,88)	18,22	17,82	0,40 (3,62)	22,93	18,63	4,30 (4,16)
Non FRFS	8,67	9,08	-0,41 (2,47)	12,84	8,67	4,17 (2,60)	12,25	10,51	1,74 (2,30)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	13,62	13,96	-0,33 (4,84)	18,90	15,34	3,56 (3,96)	28,33	16,66	11,67** (5,01)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	9,10	8,61	0,49 (2,54)	11,67	10,68	0,98 (2,52)	11,27	11,66	-0,39 (2,39)
Garçons	5,70	10,10	-4,40 (2,86)	8,79	8,05	0,74 (2,52)	12,62	11,47	1,15 (2,97)
Filles	15,12	10,89	4,23 (3,51)	18,95	15,77	3,18 (3,32)	19,45	15,40	4,05 (3,24)
Autochtones	13,14	8,28	4,86 (9,65)	–	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	456	380		476	675		454	643	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Résultats tirés uniquement de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

SYNTHÈSE DES IMPACTS SUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR PROVINCE ET SECTEUR

Secteur francophone du Nouveau-Brunswick

Explorez vos horizons a eu une incidence modeste sur les taux d'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick, tendance concentrée au niveau universitaire. En particulier, *EH* a largement influencé les sous-groupes FRFS et FSPG. Les demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires (meilleur indicateur de l'incidence de l'initiative sur les études postsecondaires) ont augmenté de manière similaire. À la suite de la prestation d'*Explorez vos horizons*, on a noté une hausse du montant moyen de prêts contractés pour financer des EPS (dans l'ensemble et dans les groupes FRFS et FSPG ainsi que les filles) dans ce secteur, mais également du taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires dans le groupe FSPG. Grâce au programme, les élèves étaient moins nombreux à penser que, quel que soit leur niveau d'instruction, ils occuperaient un emploi peu rémunéré. De plus, ils avaient moins tendance à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur éducation après le secondaire.

Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick

Dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, *Explorez vos horizons* a accru le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires chez les élèves FRFS et les garçons. Pour le groupe FRFS, cette tendance était concentrée au niveau universitaire. On a noté une augmentation globale des demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires grâce à *EH*, notamment dans les groupes FRFS et chez les garçons. Les participants qui ont bénéficié de l'initiative étaient davantage enclins à affirmer savoir comment obtenir de l'information sur l'aide financière proposée aux étudiants. Le programme a positivement influencé le taux de

diplômation au secondaire, notamment au sein du groupe FRFS. Grâce à *EH*, les élèves, tous groupes confondus et appartenant à plusieurs sous-groupes (FRFS, non FSPG et les filles), étaient moins nombreux à affirmer avoir interrompu leurs études au secondaire. *EH* a également augmenté la proportion de participants se déclarant satisfaits de leurs décisions en matière d'éducation. Les bénéficiaires du programme avaient moins tendance à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur les choix de carrière pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur éducation pendant leurs études secondaires.

Manitoba

Au Manitoba, *Explorez vos horizons* a augmenté le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires chez les garçons seulement. Bien qu'*EH* n'ait pas, dans l'ensemble, permis d'accroître le nombre de demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires, davantage d'élèves (globalement et au sein de la plupart des groupes) ont présenté des demandes d'inscription au collège. On a remarqué une hausse de la proportion d'élèves du Manitoba ayant déclaré avoir recours à une aide non remboursable pour financer leurs études postsecondaires à la suite de l'initiative. Le programme *EH* a positivement influencé le taux de diplomation au secondaire. Au Manitoba, *Explorez vos horizons* a accru la proportion de participants pensant que la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter, mais a eu des impacts négatifs inattendus sur leur résilience.

Tous les participants

Pour conclure, *Explorez vos horizons* a globalement relevé le niveau d'instruction des participants. Cette amélioration s'est traduite dans certains cas par une augmentation des inscriptions aux études postsecondaires, dans d'autres, par un taux accru de diplomation au secondaire. Dans l'ensemble, *EH* a eu peu ou pas d'incidence sur les difficultés de subsistance et la constitution d'une famille.

Impacts de *Fonds du savoir* sur les études postsecondaires

Introduction

Le chapitre 5 présente les effets de l'initiative *Fonds du savoir* sur les études postsecondaires. Comme souligné aux chapitres 1 et 2, *Fonds du savoir* a été uniquement offerte au Nouveau-Brunswick et aux participants dont le revenu familial était inférieur à la médiane provinciale. Ces derniers se sont vu offrir une garantie anticipée (en 10^e année) de l'octroi d'une bourse d'un montant maximal de 8 000 \$ (jusqu'à 4 000 \$ par année) conditionnelle à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et à l'inscription subséquente à un programme d'études postsecondaires. Les participants devaient utiliser leurs fonds dans la période équivalant aux trois années suivant l'obtention « à temps » de leur diplôme d'études secondaires.

La mise en œuvre de l'initiative partait du principe que les participants à qui l'on a offert la possibilité d'ouvrir un compte douteraient moins de l'accessibilité financière de l'éducation postsecondaire. On croyait également que les activités relatives à la création d'un compte (l'ouverture du compte et la réception d'un relevé attestant des dépôts) inciteraient davantage et plus tôt les participants à envisager la poursuite d'études postsecondaires, et que cela se traduirait par un changement de comportement, notamment une augmentation du taux de diplomation, un changement d'attitude à l'égard de l'éducation postsecondaire, une diversification des programmes d'études et d'aide financière envisagés ainsi qu'une hausse des demandes d'admission et d'inscription aux études postsecondaires. Le présent chapitre vise à déterminer si les résultats escomptés se sont réellement concrétisés.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **Comme prévu, la prestation du programme *Fonds du savoir* a accru l'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone au Nouveau-Brunswick. Cette augmentation reste très concentrée au niveau collégial.**
- **L'initiative a eu des répercussions sur l'inscription aux études postsecondaires dans tous les sous-groupes du secteur francophone. Chez les anglophones, on a constaté une hausse des inscriptions dans le sous-groupe FRFS et celui des garçons.**
- **Le nombre de demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires était bien plus élevé chez les participants anglophones et francophones ayant suivi le programme *Fonds du savoir*. On peut donc en déduire que l'initiative a accru la demande en matière d'éducation postsecondaire dans les deux secteurs.**
- **Il se peut que *Fonds du savoir* ait remplacé d'autres sources d'aide financière non remboursable aux études postsecondaires. Malgré une hausse des taux d'inscription chez les francophones et l'absence de déclin dans le secteur anglophone, on a noté une diminution du recours aux autres types d'aide non remboursable chez les élèves ayant bénéficié de l'initiative.**
- **Le programme *Fonds du savoir* a sensiblement augmenté les taux de diplomation au secondaire au sein de l'ensemble des groupes du secteur anglophone, à l'exception des filles. Du côté francophone, seuls les sous-groupes FRFS et FSPG ont enregistré une amélioration à cet égard grâce à l'initiative.**

IMPACTS DE LA PRESTATION DE *FONDS DU SAVOIR*

L'hypothèse sous-jacente à l'élaboration de l'initiative *Fonds du savoir* était que les participants à qui l'on a offert la possibilité d'ouvrir un compte seraient moins préoccupés par l'accessibilité financière de l'éducation postsecondaire et songeraient plus tôt à leur parcours après le secondaire, induisant ainsi certains changements de comportement en faveur de la poursuite d'études postsecondaires. Jusqu'à présent, l'effet à long terme le plus intéressant de l'initiative *Fonds du savoir* est l'inscription à un programme d'études postsecondaires.

Impacts sur l'inscription aux études postsecondaires

Les données administratives et celles recueillies lors des enquêtes révèlent que le programme *Fonds du savoir* a effectivement entraîné une hausse des inscriptions aux études postsecondaires dans le secteur francophone au Nouveau-Brunswick. Comme en témoigne le tableau 5.1, les participants francophones à qui l'on a proposé l'initiative *Fonds du savoir* étaient plus susceptibles de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires que ceux du groupe témoin. Cette incidence est de 10,7 points de pourcentage, ce qui est assez considérable en termes relatifs (16,2 % plus élevé que le groupe témoin). La participation au programme *FS* a eu pour effet d'accroître le taux d'inscription dans tous les sous-groupes du secteur francophone à l'étude dans le présent rapport : les sous-groupes FRFS et FSPG, les élèves dont les parents avaient poursuivi des études postsecondaires, les garçons et les filles. Dans le secteur anglophone, on a observé une augmentation statistiquement significative du taux d'inscription uniquement chez le sous-groupe FRFS (8,7 points de pourcentage) et les garçons (15,5 points de pourcentage).

Le tableau 5.2 présente de l'information sur l'inscription par type de programme et d'établissement scolaire : université, collège communautaire, école professionnelle ou collège privé et centre d'apprentissage. Comme indiqué dans la deuxième section du tableau 5.2, les impacts sur l'inscription aux études postsecondaires présentés au tableau 5.1 résultent essentiellement d'une hausse des inscriptions aux programmes de collèges communautaires. Les effets sur l'inscription à l'université, à l'école professionnelle ou au collège privé ainsi qu'au centre d'apprentissage ne sont perceptibles que dans certains sous-groupes (les élèves issus de familles FRFS et ceux dont les parents ont mené des études postsecondaires) et essentiellement dans le secteur francophone, tandis que les répercussions sur le taux d'inscription au collège sont manifestes chez tous les participants à qui l'on a proposé l'initiative *Fonds du savoir* et au sein de plusieurs sous-groupes.

L'augmentation du nombre d'inscriptions au collège attribuable à l'initiative *Fonds du savoir* est considérable dans le secteur francophone. Parmi tous les participants à qui l'on a proposé d'ouvrir un compte, on a noté une hausse de 13,1 points de pourcentage du nombre d'inscriptions au collège par rapport aux membres du groupe témoin. Le taux d'inscription chez les participants francophones de sexe masculin était de 21,2 points de pourcentage plus élevé, soit le plus grand effet observé, tous groupes confondus. Les élèves des sous-groupes ciblés FRFS et FSPG ont décidé de poursuivre des études postsecondaires en plus grand nombre (respectivement 17 et 19,2 points de pourcentage) que ceux qui n'ont pas bénéficié de l'initiative.

Dans le secteur anglophone, les participants à l'initiative *Fonds du savoir* avaient plus tendance à s'inscrire à des programmes collégiaux que les membres du groupe témoin (différence de 6,9 points de pourcentage). Les membres des sous-groupes anglophones FRFS et les participants dont les parents avaient déjà fait des études postsecondaires ont également été plus nombreux à s'inscrire au collège que les élèves du groupe témoin.

Bien qu'il soit impossible de déterminer avec certitude les raisons pour lesquelles l'initiative *Fonds du savoir* a surtout eu une incidence sur le taux d'inscription au collège, une des explications possibles est que l'aide financière offerte par le programme totalisait 8 000 \$ et n'était versée que pendant quatre semestres. Voilà qui correspond davantage aux coûts et à la durée d'études collégiales que d'une formation universitaire (qui s'échelonne habituellement sur huit semestres). Autrement dit, le programme *Fonds du savoir* a fourni une aide qui équivaut habituellement à la durée totale des études collégiales et à la moitié des études universitaires.

Il est toutefois important de tenir compte des résultats de la mise en œuvre du programme *Fonds du savoir* décrits au chapitre 2 au moment d'interpréter ces répercussions et celles qui suivront. Nombre d'élèves assignés au groupe programme et dont les études secondaires étaient déjà bien entamées avaient oublié qu'ils possédaient un compte *Fonds du savoir*. Malgré la faible connaissance du programme, *Fonds du savoir* a eu d'importants impacts dans le secteur francophone et dans certains groupes du secteur anglophone. Si les élèves s'étaient rappelé l'existence de leur compte tout au long de leur parcours secondaire, il y a lieu de croire que les effets du programme auraient été encore plus importants, mais rien ne le garantit.

Tableau 5.1 : Impacts de FS sur l'inscription aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un programme d'EPS (en %)						
Tous	76,77	66,05	10,72** (4,28)	67,69	61,00	6,68 (4,21)
FRFS	75,69	61,42	14,27*** (4,89)	65,70	56,98	8,71* (4,69)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	68,14	55,27	12,88* (6,76)	60,87	55,11	5,76 (6,54)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	88,25	75,68	12,57** (5,25)	74,12	65,82	8,30 (6,06)
Garçons	71,20	58,60	12,60* (6,85)	60,98	45,48	15,50** (7,84)
Filles	83,45	70,84	12,60** (5,33)	73,18	72,25	0,93 (5,24)
Taille de l'échantillon	247	262		240	255	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.2 : Impacts de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à l'université						
Tous	29,42	25,75	3,68 (4,08)	25,55	26,28	-0,73 (3,96)
FRFS	25,35	17,74	7,61* (4,36)	22,45	23,04	-0,59 (4,41)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	22,52	16,52	6,01 (5,16)	24,51	18,11	6,40 (5,48)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	37,99	34,42	3,56 (6,54)	25,75	35,21	-9,46 (5,92)
Garçons	16,81	18,03	-1,22 (5,36)	12,21	13,71	-1,50 (4,95)
Filles	39,59	33,35	6,24 (5,37)	36,97	34,37	2,60 (5,77)

Suite à la page suivante

Tableau 5.2 : Impacts de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits au collège						
Tous	50,01	36,96	13,05*** (4,98)	32,71	25,85	6,86* (3,97)
FRFS	52,47	35,44	17,02*** (5,26)	31,96	24,50	7,46* (4,16)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	47,90	28,70	19,21*** (6,39)	28,34	26,61	1,73 (6,52)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	54,43	44,20	10,23 (7,90)	35,80	25,42	10,38* (5,95)
Garçons	57,18	35,97	21,21*** (7,59)	34,25	25,43	8,82 (6,71)
Filles	46,04	35,84	10,21 (6,51)	29,63	27,97	1,66 (5,83)
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle						
Tous	6,95	10,73	-3,78 (2,69)	17,20	16,83	0,37 (3,68)
FRFS	7,38	12,85	-5,47* (3,14)	17,56	16,61	0,95 (3,95)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	8,23	11,17	-2,94 (3,96)	13,14	17,42	-4,29 (5,72)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5,67	10,24	-4,57 (4,00)	22,53	13,99	8,53* (5,03)
Garçons	1,85	3,19	-1,34 (2,05)	15,32	8,90	6,42 (4,78)
Filles	12,08	17,10	-5,02 (4,87)	19,25	22,25	-3,00 (5,48)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage						
Tous	4,68	2,63	2,05 (1,84)	4,31	3,58	0,74 (1,69)
FRFS	4,67	3,61	1,06 (2,07)	4,52	3,29	1,23 (1,87)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,73	4,82	-1,09 (3,05)	3,47	3,57	-0,09 (2,68)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	6,15	-0,37	6,52*** (2,50)	4,54	4,04	0,50 (2,63)
Garçons	9,28	5,45	3,83 (4,19)	9,07	7,25	1,82 (4,08)
Filles	0,69	0,07	0,62 (0,69)	0,67	0,78	-0,11 (1,19)
Taille de l'échantillon	246	258		238	252	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Impacts sur les demandes d'admission aux études postsecondaires

Comme mentionné au chapitre 4, tout ce qu'on pouvait attendre d'une initiative destinée à des élèves, c'est qu'elle influence la demande en matière d'études postsecondaires, non l'offre. Sachant que l'inscription découle de l'offre et de la demande et que les collèges communautaires anglophones du Nouveau-Brunswick comptent beaucoup de programmes contingentés (voir le chapitre 4), il serait peut-être plus révélateur d'analyser les répercussions du point de vue de la demande, notamment en consultant les taux de présentation des demandes d'admission. La mesure de la demande en matière d'éducation postsecondaire révèle que le programme *Fonds du savoir* a connu un succès retentissant (et équivalent) dans un secteur comme dans l'autre (voir le tableau 5.3). On a également recensé des effets importants dans l'ensemble des sous-groupes du secteur francophone. Dans le secteur anglophone, on a constaté une grande incidence dans les sous-groupes FRFS et FSPG ainsi que chez les garçons.

Le tableau 5.4 analyse les impacts de l'initiative *Fonds du savoir* sur les demandes d'admission aux études postsecondaires par type de programme et d'établissement scolaire : université, collège communautaire, école professionnelle ou collège privé et centre d'apprentissage. On y constate que le nombre de demandes d'admission à certains types de programmes, présentées par les participants francophones et anglophones, a été considérablement plus élevé qu'en l'absence du programme. Chez les participants francophones, on a noté une augmentation du nombre de demandes d'admission à l'université de 6,8 points de pourcentage pour l'ensemble du groupe *Fonds du savoir*, de 11,4 points de pourcentage pour le sous-groupe FRFS et de 9,3 points de pourcentage pour les filles. Si les membres des autres sous-groupes ont eux aussi été plus nombreux à présenter une demande d'admission à l'université, cette hausse n'a toutefois pas entraîné de différences importantes sur le plan statistique.

Les demandes d'admission aux collèges communautaires ont augmenté considérablement dans le secteur francophone, notamment chez les sous-groupes FRFS, FSPG et chez les garçons. Dans l'ensemble, l'impact se chiffrait à 13,6 points de pourcentage. Les répercussions ont été considérables dans les trois sous-groupes : 23,1 points de pourcentage pour les membres du groupe FRFS, 22 pour les garçons et 18,7 pour le groupe FSPG.

Chez les participants francophones, la prestation de l'initiative *Fonds du savoir* n'a eu aucun impact sur la présentation de demandes d'admission auprès de collèges privés et d'écoles professionnelles.

L'offre de *Fonds du savoir* a amené de nombreux élèves du secteur francophone, qui, autrement, se seraient abstenus, de présenter une demande d'admission à un centre d'apprentissage. Même si la différence est minime (3,7 points de pourcentage), elle demeure importante en termes relatifs puisque seule une fraction de l'ensemble des élèves adresse habituellement une demande d'admission à un centre d'apprentissage.

Dans le secteur anglophone, l'initiative *FS* a grandement contribué à accroître le nombre de demandes d'admission à l'université, à tout le moins pour le sous-groupe FSPG. Les participants du sous-groupe FSPG ayant suivi le programme *Fonds du savoir* étaient plus susceptibles de soumettre une demande d'admission à l'université que ceux du groupe témoin (incidence de 11,9 points de pourcentage). Le programme *FS* a incité un grand nombre d'élèves anglophones à envoyer une demande d'admission au collège (13,7 points de pourcentage). Sa prestation s'est également traduite par une nette augmentation des demandes d'admission au collège déposées par les élèves des sous-groupes FRFS (14,2 points de pourcentage), les élèves dont les parents avaient déjà fait des études postsecondaires (14,5 points de pourcentage) et les garçons (19 points de pourcentage). Les élèves dont les parents avaient poursuivi des études postsecondaires ont également été plus nombreux à faire parvenir une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle.

Tableau 5.3 : Impacts de *FS* sur la présentation de demandes d'admission aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)						
Tous	80,83	68,61	12,23*** (3,80)	76,77	64,43	12,34*** (4,12)
FRFS	80,65	62,36	18,30*** (4,58)	75,30	61,32	13,98*** (4,80)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	74,40	55,54	18,86*** (6,38)	74,45	56,29	18,16*** (6,85)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	89,95	80,73	9,21* (4,75)	79,88	71,18	8,70 (5,52)
Garçons	77,78	60,39	17,39*** (6,46)	73,48	48,85	24,63*** (7,67)
Filles	84,73	75,20	9,53* (5,26)	80,01	75,45	4,56 (5,08)
Taille de l'échantillon	243	254		233	247	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.4 : Impacts de FS sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université						
Tous	32,08	25,31	6,77* (4,08)	30,22	28,18	2,04 (3,98)
FRFS	28,91	17,51	11,40** (4,44)	26,69	24,72	1,97 (4,58)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	23,78	15,72	8,06 (5,17)	28,32	16,45	11,87** (5,33)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	41,80	34,75	7,05 (6,61)	32,45	39,16	-6,71 (5,94)
Garçons	19,68	17,71	1,98 (5,43)	16,66	15,26	1,40 (6,08)
Filles	42,29	33,02	9,26* (5,50)	40,26	38,20	2,06 (6,12)
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège						
Tous	48,89	35,26	13,63*** (4,64)	41,64	27,93	13,71*** (4,21)
FRFS	51,92	33,21	18,71*** (5,16)	42,80	28,55	14,26*** (4,71)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	48,87	25,82	23,05*** (6,25)	40,51	29,10	11,40 (7,35)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	50,04	44,88	5,16 (7,54)	41,88	27,42	14,46** (6,27)
Garçons	56,89	34,90	21,99*** (7,74)	43,04	24,08	18,96*** (6,88)
Filles	43,25	34,38	8,87 (6,31)	40,67	30,72	9,95 (6,52)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle						
Tous	8,47	12,81	-4,34 (2,91)	21,71	19,20	2,51 (3,83)
FRFS	8,50	13,76	-5,26 (3,31)	22,06	19,06	3,01 (4,02)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	9,24	11,71	-2,47 (4,22)	18,73	20,23	-1,50 (5,98)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8,97	12,76	-3,78 (4,33)	25,73	16,29	9,44* (5,59)
Garçons	3,01	5,34	-2,33 (2,56)	19,61	12,44	7,17 (5,55)
Filles	13,44	19,69	-6,25 (4,92)	23,19	24,39	-1,21 (5,64)

Suite à la page suivante

Tableau 5.4 : Impacts de FS sur la présentation de demandes d'admission aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage						
Tous	6,30	2,65	3,65* (2,02)	5,26	5,18	0,07 (1,97)
FRFS	6,80	3,51	3,29 (2,32)	4,53	4,31	0,22 (2,13)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	4,59	4,77	-0,18 (3,09)	3,19	4,68	-1,49 (3,03)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8,57	-0,38	8,95*** (2,97)	6,50	6,03	0,47 (3,15)
Garçons	12,49	5,65	6,84 (4,53)	13,76	8,58	5,18 (4,71)
Filles	0,68	0,09	0,59 (0,69)	0,67	0,80	-0,13 (1,21)
Taille de l'échantillon	243	254		233	247	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Impacts sur la connaissance et l'utilisation des sources de financement des études postsecondaires

On a avancé que les élèves à qui l'on a proposé l'initiative Fonds du Savoir seraient moins susceptibles d'être préoccupés par l'accessibilité financière des études postsecondaires. On a également cru que les activités relatives à la création d'un compte (l'ouverture d'un compte et la réception d'un relevé attestant des dépôts effectués) inciteraient les participants à envisager la poursuite d'études postsecondaires et se traduiraient en une évaluation hâtive des programmes d'études et d'aide financière s'offrant à eux. De fait, on s'attendait à ce que le programme *Fonds du savoir* entraîne une sensibilisation accrue à l'aide financière et une augmentation du nombre de demandeurs sollicitant une aide financière en complément de la bourse *Fonds du savoir*. Par ailleurs, la prestation de *Fonds du savoir* pourrait remplacer les autres sources d'aide financière non remboursable, notamment si l'élève estime que le montant versé à son compte suffit à couvrir le coût de ses études postsecondaires ou s'il croit ne pas être admissible à une aide supplémentaire en raison de sa participation au programme. L'initiative *Fonds du savoir* pourrait également inciter certains bénéficiaires à choisir des programmes d'études peu coûteux et de courte durée de manière à toucher le solde des fonds non utilisés, le cas échéant. Si pareille situation se produit, le nombre de demandes d'aide financière pourrait être inférieur, ou demeuré inchangé.

Les résultats qui figurent dans la première section du tableau 5.5 montrent que l'offre de l'initiative *Fonds du savoir* n'a eu qu'une très faible incidence sur la connaissance des élèves du secteur francophone de l'existence d'une aide financière ou sur leur sollicitation d'une aide financière offerte par le gouvernement, voire aucune dans le secteur anglophone. La proportion de membres du sous-groupe FSPG francophones disant savoir comment obtenir de l'information sur l'aide financière aux étudiants a augmenté de 11,4 points de pourcentage par rapport au groupe témoin. Du côté

des filles du secteur francophone, cette même connaissance a grimpé de 10,1 points de pourcentage. Cette légère hausse du pourcentage d'élèves des deux sous-groupes conscients de l'existence d'une aide financière n'a toutefois pas entraîné une augmentation du nombre de demandes d'aide financière. La prestation du programme *Fonds du savoir* n'a eu aucun impact sur les demandes d'aide financière aux étudiants subventionnée par le gouvernement, autant dans le secteur francophone qu'anglophone.

Les tableaux 5.6, 5.7 et 5.8 montrent les différentes sources utilisées pour couvrir les droits de scolarité, l'impact du programme sur l'utilisation de ces sources et les montants moyens utilisés par les participants. Certains résultats probants confirment une augmentation du taux d'obtention d'un prêt – et non du montant de ce prêt – pour couvrir les droits de scolarité chez les participants du secteur francophone (hausse de 11 points de pourcentage). Les sous-groupes FRFS, FSPG et non FSPG du secteur francophone ont eux aussi été plus nombreux à faire appel au soutien financier. Du côté anglophone, le programme *Fonds du savoir* a incité un très grand nombre de garçons à recourir à l'aide financière (24,5 points de pourcentage), ce qui ne semble pas avoir été le cas dans aucun autre groupe. La hausse chez les garçons est presque deux fois plus importante que le taux d'obtention d'un prêt prévu pour ce groupe (d'après les observations faites chez les membres du groupe témoin).

Bien que l'initiative *Fonds du savoir* ait entraîné une augmentation du pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'un soutien financier, elle n'a eu aucune incidence sur le montant touché. Le montant moyen du prêt contracté est demeuré le même dans le secteur francophone. Dans le secteur anglophone, l'offre du programme *Fonds du savoir* a entraîné une diminution du montant moyen de l'aide financière de 2 174 \$. On a également observé une diminution chez les participants du sous-groupe dont les parents avaient déjà fait des études postsecondaires (3 501 \$) et chez les filles (4 488 \$). Il

est plausible que l'initiative *Fonds du savoir* ait sensibilisé certains participants aux possibilités d'aide financière, mais le montant auquel ils étaient admissibles a peut-être diminué en raison de la bourse touchée dans le cadre de l'initiative et que les étudiants doivent déclarer dans leurs formulaires de demande d'aide financière. Les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick traitent l'aide financière versée par le programme *Fonds du savoir* comme n'importe quelle autre ressource déclarée. Une fois déclarée, l'aide financière reçue dans le cadre de l'initiative *Fonds du savoir* est considérée comme de l'épargne. L'incidence sur l'évaluation du montant de l'aide financière dont l'élève peut bénéficier est donc la suivante : le montant de l'aide financière auquel l'élève est admissible est inversement proportionnel aux ressources dont il dispose.

De manière générale, l'initiative *Fonds du savoir* n'a eu aucune incidence sur l'utilisation de fonds non remboursables (bourses d'études, subventions et cadeaux) dans les deux secteurs (tableau 5.7), exception faite des élèves du sous-groupe anglophone dont les parents avaient déjà mené des études postsecondaires. Ce groupe

était moins susceptible de recourir à ces fonds au terme de l'initiative (baisse de 14,2 points de pourcentage).

Bien que la proportion d'élèves bénéficiant de tels fonds n'ait généralement pas changé, la prestation de l'initiative *Fonds du savoir* a entraîné une légère baisse de l'aide financière non remboursable touchée dans les deux secteurs linguistiques (745 \$ dans le secteur francophone et 777 \$ dans le secteur anglophone). Dans les deux secteurs, on a observé une importante diminution chez les élèves dont les parents avaient fréquenté un établissement postsecondaire (1 227 \$ et 1 688 \$ respectivement). S'il est vrai que les bourses et subventions gouvernementales ne constituent pas la seule source de fonds non remboursables, il convient toutefois de noter (comme c'est le cas des prêts étudiants) que le fait d'être titulaire d'un compte *Fonds du savoir* a bel et bien une incidence sur l'admissibilité à l'aide financière aux étudiants.

Par ailleurs, le programme *Fonds du savoir* n'a eu aucune répercussion sur le pourcentage de participants ayant financé leurs études postsecondaires par leurs propres moyens, ni sur le montant moyen des fonds utilisés (tableau 5.8).

Tableau 5.5 : Impacts de FS sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants sachant obtenir de l'information sur l'aide financière aux étudiants (en %)						
Tous	74,25	67,82	6,43 (4,49)	68,90	69,01	-0,10 (4,94)
FRFS	73,19	64,59	8,60 (5,63)	66,32	69,67	-3,34 (5,75)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	73,00	61,61	11,38* (6,91)	62,92	66,01	-3,09 (7,51)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	76,62	73,64	2,98 (6,47)	72,92	72,91	0,01 (7,14)
Garçons	67,37	64,16	3,22 (9,02)	65,95	60,97	4,97 (9,68)
Filles	79,96	69,86	10,09* (6,07)	68,48	77,02	-8,54 (7,23)
Participants ayant déjà sollicité une aide financière aux étudiants subventionnée par le gouvernement (en %)						
Tous	61,38	55,60	5,78 (5,16)	48,21	54,64	-6,43 (5,73)
FRFS	61,42	55,13	6,29 (5,80)	49,57	51,74	-2,17 (6,04)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	59,66	51,44	8,22 (8,18)	43,25	47,79	-4,53 (7,96)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	65,12	57,92	7,20 (7,88)	52,97	60,49	-7,52 (7,54)
Garçons	48,06	51,85	-3,79 (8,06)	41,21	31,18	10,03 (11,25)
Filles	70,76	58,79	11,97 (7,30)	56,56	67,33	-10,78 (7,35)
Taille de l'échantillon	212	204		185	179	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.6 : Impacts de FS sur le paiement des droits de scolarité – Prêts

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant reçu des prêts¹ (en %)						
Tous	63,06	52,06	11,00** (4,87)	51,48	49,58	1,90 (5,46)
FRFS	62,68	53,26	9,42* (5,54)	52,10	46,66	5,44 (6,18)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	60,68	46,75	13,93* (7,72)	44,03	42,73	1,30 (8,12)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	68,76	54,07	14,68* (7,52)	58,15	55,67	2,48 (7,67)
Garçons	52,91	44,47	8,44 (7,94)	49,91	25,44	24,46** (10,50)
Filles	70,42	58,27	12,16 (7,40)	53,89	64,80	-10,91 (7,24)
Montant total des prêts reçus (en \$)						
Tous	7 540,51	7 154,72	385,79 (1 025,71)	6 614,10	8 788,21	-2 174,12* (1196,25)
FRFS	7 243,42	7 019,00	224,43 1 088,15	6 685,05	7 973,30	-1 288,25 (1312,13)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	7 213,94	6 974,98	238,96 (1554,20)	5 367,58	6 733,23	-1 365,66 (1695,66)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8 086,27	7 081,21	1 005,06 (1784,09)	7 489,45	10 990,96	-3 501,50* (1822,31)
Garçons	5 259,22	5 638,76	-379,54 (1489,31)	5 825,21	3 365,87	2 459,34 (1882,63)
Filles	9 428,07	8 131,71	1 296,36 (1547,42)	7 598,25	12 085,86	-4 487,61*** (1561,68)
Taille de l'échantillon	213	204		186	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Aide financière aux étudiants, emprunts bancaires et familiaux et autres types de prêts.

Tableau 5.7 : Impacts de FS sur le paiement des droits de scolarité – Aide financière non remboursable

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant bénéficié d'une aide financière non remboursable¹ (en %)						
Tous	54,82	52,82	2,00 (4,73)	49,06	53,74	-4,68 (5,31)
FRFS	53,01	46,18	6,83 (5,60)	48,30	48,98	-0,69 (6,17)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	47,39	38,13	9,26 (7,34)	44,53	41,16	3,37 (9,18)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	65,08	65,70	-0,63 (6,91)	52,43	66,66	-14,23* (7,80)
Garçons	48,67	48,57	0,09 (8,70)	47,18	35,24	11,94 (10,67)
Filles	58,88	56,74	2,14 (6,59)	52,73	64,10	-11,37 (7,70)
Montant total de l'aide financière non remboursable (en \$)						
Tous	1 436,70	2 181,27	-744,57** (379,75)	1 787,72	2 564,36	-776,64* (457,18)
FRFS	1 304,12	1 483,53	-179,41 (385,95)	1 615,92	2 090,21	-474,28 (447,89)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	915,13	1 414,42	-499,29 (469,62)	1 466,62	1 684,73	-218,12 (616,47)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	1 879,36	3 106,01	-1 226,65** (579,41)	1 910,96	3 599,07	-1 688,11* (976,84)
Garçons	1 212,61	1 541,06	-328,45 (568,88)	1 186,16	2 552,72	-1 366,56 (1,139,87)
Filles	1 845,36	2 435,06	-589,70 (571,33)	1 939,93	2 864,23	-924,29 (630,09)
Taille de l'échantillon	213	204		186	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Dons de parents et amis, bourses d'études ou autres, subventions et autres types d'aide financière non remboursable.

Tableau 5.8 : Impacts de FS sur le paiement des droits de scolarité – Propres sources de revenus

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant utilisé leurs propres sources de revenus pour payer leurs études¹ (en %)						
Tous	53,46	47,61	5,85 (4,78)	51,26	47,31	3,95 (5,04)
FRFS	50,43	42,75	7,68 (5,89)	49,46	40,91	8,55 (5,56)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	39,81	38,32	1,49 (7,75)	45,29	32,07	13,23 (8,48)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	66,05	58,25	7,80 (6,54)	57,25	61,15	-3,89 (7,80)
Garçons	47,50	49,13	-1,63 (7,89)	49,86	38,51	11,35 (10,16)
Filles	57,03	47,11	9,92 (6,69)	50,21	55,40	-5,19 (7,41)
Montant total des propres sources de revenus utilisées par les participants pour payer leurs études (en \$)						
Tous	1 707,62	1 455,42	252,20 (312,29)	1 523,39	1 742,76	-219,38 (347,08)
FRFS	1 529,63	1 045,14	484,49 (298,19)	1 378,96	1 506,50	-127,54 (382,01)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	991,42	863,67	127,74 (385,79)	1 261,79	1 076,43	185,36 (565,69)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	2 412,06	2 100,06	312,00 (582,98)	1 800,01	2 343,80	-543,79 (640,74)
Garçons	1 307,49	1 744,87	-437,37 (542,10)	1 594,40	1 843,60	-249,20 (767,41)
Filles	1 830,98	1 381,44	449,54 (391,60)	1 454,36	1 688,65	-234,29 (553,09)
Taille de l'échantillon	212	204		185	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Argent gagné pendant leurs études et propres économies.

Impacts sur la diplomation et le décrochage scolaire

Bien que les analyses préliminaires aient révélé que le programme *Fonds du savoir* n'avait eu aucune influence sur l'obtention « à temps » du diplôme d'études secondaires (Smith Fowler et al., 2009; Nicholson, 2012), les résultats de l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois ont montré qu'ultimement, un pourcentage élevé d'élèves ayant suivi l'initiative avait rempli les conditions requises pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent. Dans le secteur francophone, les participants au programme *Fonds du savoir* des sous-groupes ciblés FRFS et FSPG étaient plus susceptibles de répondre aux exigences relatives à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent au moment de l'entrevue (tableau 5.9). Dans le secteur anglophone, on a noté une augmentation du taux d'achèvement pour l'ensemble des participants (hausse de 8,8 points de pourcentage), de même que dans plusieurs sous-groupes. Tous les sous-groupes du secteur anglophone, à l'exception de celui des filles, ont enregistré des taux de diplomation plus élevés que s'ils n'avaient pas suivi l'initiative.

Le tableau 5.10 montre que la prestation du programme *Fonds du savoir* n'a eu aucun effet notable sur le taux de décrochage dans le secteur francophone. Dans le secteur anglophone, la prestation du programme a eu pour effet de freiner le décrochage (différence de 7,1 points de pourcentage). On a également observé une baisse similaire chez les élèves du sous-groupe FRFS (8,3 points de pourcentage).

Impacts sur l'attitude des élèves à l'égard des études, la résilience et les difficultés de subsistance

L'attitude des élèves à l'égard des études et de la vie en général est répertoriée dans l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois. On a demandé aux répondants leur opinion sur la relation entre l'éducation et le revenu, l'endettement aux fins d'études, leur degré de satisfaction à l'endroit de leurs choix d'études, leur connaissance des choix de carrière et leur résilience. Le lien théorisé entre *Fonds du savoir* et la plupart de ces mesures est positif³³. Contrairement à l'initiative *EH*, *Fonds du savoir* n'a apporté que très peu de soutien à la prise de décision relative aux études postsecondaires. Le programme ne comportait aucun atelier, magazine ni site Web faisant la promotion des études. On s'attendait à ce que le processus menant à l'ouverture d'un fonds du savoir en 10^e année ait une influence sur l'attitude des élèves à l'égard des études postsecondaires. On croyait que le simple fait d'ouvrir un compte (et toutes les activités connexes) suffirait à inciter les bénéficiaires de l'initiative *Fonds du savoir* à se renseigner sur les programmes d'études postsecondaires, leurs coûts et leurs avantages, ou du moins, plus que les élèves du groupe témoin. Or, les résultats n'abondent pas dans le même sens : on a même observé des effets négatifs imprévus.

Dans le secteur francophone (exception faite du sous-groupe FSPG), le pourcentage de participants acquiesçant à l'énoncé « Quel que soit mon niveau d'instruction, je finirai probablement par occuper un emploi peu rémunéré » (tableau 5.11) n'a pas changé. Qui plus est, le changement observé chez les membres du groupe FSPG n'allait pas dans le sens prévu. Contrairement au groupe témoin, un pourcentage plus important de participants du groupe FSPG s'est dit en accord avec l'énoncé (10,5 points de pourcentage).

Tableau 5.9 : Impacts de FS sur l'obtention du diplôme d'études secondaires

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant répondu aux exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires (en %)						
Tous	89,11	84,92	4,19 (2,91)	89,15	80,33	8,82*** (3,14)
FRFS	90,06	82,71	7,35** (3,21)	88,76	77,74	11,02*** (3,76)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	86,46	79,04	7,41* (4,27)	86,48	75,15	11,34** (5,26)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	92,48	91,05	1,43 (3,86)	91,94	84,82	7,12* (4,01)
Garçons	81,48	81,34	0,14 (4,75)	89,71	75,50	14,21** (5,76)
Filles	93,69	90,40	3,29 (3,37)	89,42	83,42	6,00 (4,28)
Taille de l'échantillon	246	261		240	254	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois et enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

33 Aucune hypothèse n'a été émise au départ quant à la relation entre le programme *Fonds du savoir* et la résilience. L'enquête comportait des mesures de la résilience, puisqu'une augmentation de la résilience était considérée comme un éventuel résultat de la composante En action vers l'avenir du programme *Explorez vos horizons*.

Tableau 5.10 : Impacts de FS sur le décrochage au secondaire

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant abandonné l'école à un moment donné, titulaires ou non d'un diplôme (en %)						
Tous	10,09	13,06	-2,98 (2,85)	15,10	22,17	-7,07 (4,22)
FRFS	9,79	15,04	-5,25 (3,30)	16,74	24,99	-8,25 (4,96)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	15,50	18,55	-3,05 (4,77)	18,65	28,36	-9,71 (7,60)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	4,55	7,36	-2,82 (3,46)	11,40	16,96	-5,56 (5,07)
Garçons	16,44	14,53	1,90 (5,10)	12,41	24,93	-12,52 (7,83)
Filles	7,12	10,06	-2,94 (3,76)	16,47	20,91	-4,43 (6,00)
Taille de l'échantillon	213	204		186	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Dans le secteur anglophone, la prestation du programme *Fonds du savoir* a engendré une augmentation du pourcentage d'élèves estimant qu'il était probable qu'ils ne trouvent qu'un emploi peu rémunéré, indépendamment du degré de scolarité atteint. Cette observation vaut pour l'ensemble du groupe (6,3 points de pourcentage), de même que pour les sous-groupes FRFS (6,7 points de pourcentage) et FSPG (10,3 points de pourcentage) ainsi que les garçons (9,7 points de pourcentage).

Interrogés sur la pertinence de s'endetter pour financer leurs études (tableau 5.12), les élèves francophones des sous-groupes FRFS, FSPG et des garçons étaient moins nombreux à affirmer qu'il valait la peine de contracter des dettes pour payer ses études qu'au sein du groupe témoin. Aucun changement n'a été noté dans les points de vue recueillis dans le secteur anglophone.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de leurs décisions en matière d'éducation jusqu'à présent, la majeure partie des élèves des groupes *Fonds du savoir* et témoin des deux secteurs linguistiques se sont dits satisfaits de leurs choix (tableau 5.13). Bien qu'on n'ait observé aucune incidence de la prestation du programme *Fonds du savoir* sur l'ensemble du secteur francophone, on a toutefois relevé une hausse du degré de satisfaction chez les garçons (16,8 points de pourcentage). Dans le secteur anglophone, cette observation vaut pour l'ensemble du groupe (8,8 points de

pourcentage), de même que pour les sous-groupes FRFS (9 points de pourcentage) et FSPG (14,3 points de pourcentage) ainsi que les garçons (14,2 points de pourcentage).

Même si un nombre élevé d'élèves se sont dits satisfaits des décisions qu'ils ont prises quant à leur éducation, un pourcentage considérable et équivalent de participants des groupes FS et témoin des secteurs anglophones et francophones a jugé avoir manqué d'information au secondaire pour faire un choix éclairé (tableau 5.14).

La mesure de la résilience au tableau 5.15 révèle que la prestation du programme *Fonds du savoir* n'a eu aucun impact net sur cet aspect de la vie des participants. Les difficultés de subsistance sont causées par divers facteurs et perturbent parfois le cheminement postsecondaire des élèves. L'enquête visait à relever ces difficultés en interrogeant les élèves sur leur capacité à payer leur épicerie, à payer leurs factures de services publics et de téléphone et sur leur utilisation de banques alimentaires. Les résultats indiquent que l'initiative *Fonds du savoir* n'a pas entraîné de difficultés de subsistance supplémentaires (tableau 5.16). Dans un secteur linguistique comme dans l'autre, un pourcentage important et similaire d'élèves des groupes programme et témoin a eu du mal à acheter des provisions ou à payer sa facture de téléphone ou d'électricité.

Tableau 5.11 : Impacts de *FS* sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Quel que soit mon niveau d'instruction, je finirai probablement par occuper un emploi peu rémunéré » (en %)						
Tous	13,64	11,75	1,89 (3,44)	12,94	6,66	6,28* (3,40)
FRFS	13,11	7,66	5,45 (3,75)	13,57	6,89	6,68* (3,69)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	18,90	8,41	10,49* (5,51)	18,72	8,38	10,34* (5,88)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	11,55	12,26	-0,71 (4,64)	9,81	3,22	6,59 (4,19)
Garçons	12,97	11,90	1,07 (5,95)	12,53	2,88	9,65* (5,54)
Filles	12,39	13,53	-1,13 (5,10)	13,39	9,13	4,26 (5,06)
Taille de l'échantillon	209	201		186	179	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.12 : Impacts de *FS* sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « À mon avis, la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter » (en %)						
Tous	72,07	78,59	-6,52 (4,25)	68,27	71,45	-3,18 (5,03)
FRFS	69,36	80,09	-10,73** (4,84)	66,97	69,77	-2,79 (5,44)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	64,90	79,62	-14,71** (6,27)	61,57	65,05	-3,47 (9,13)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	78,54	77,63	0,91 (6,30)	77,00	74,45	2,55 (7,44)
Garçons	68,00	82,48	-14,48* (8,51)	64,49	65,77	-1,28 (8,94)
Filles	74,65	75,62	-0,97 (5,91)	70,05	76,34	-6,29 (7,58)
Taille de l'échantillon	204	202		182	176	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.13 : Impacts de FS sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participant étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je suis satisfait des mes décisions en matière d'éducation » (en %)						
Tous	86,47	80,96	5,52 (3,63)	83,22	74,45	8,77** (3,93)
FRFS	86,02	82,74	3,28 (4,37)	82,89	73,90	8,99** (4,54)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	85,94	83,36	2,58 (5,87)	83,39	69,07	14,32** (6,98)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	86,65	78,62	8,03 (5,55)	83,75	79,07	4,68 (6,06)
Garçons	89,53	72,77	16,76*** (6,45)	88,66	74,43	14,22* (8,28)
Filles	85,54	86,29	-0,75 (5,20)	75,66	78,13	-2,47 (6,77)
Taille de l'échantillon	211	203		185	176	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.14 : Impacts de FS sur la sensibilisation aux possibilités de carrière

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je n'ai pas reçu suffisamment d'information sur mes possibilités de carrière pour prendre des décisions éclairées en matière d'éducation lorsque j'étais au secondaire » (en %)						
Tous	56,19	50,60	5,59 (5,43)	40,76	41,57	-0,81 (5,66)
FRFS	53,45	46,02	7,42 (6,26)	44,79	40,91	3,87 (6,26)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	57,52	45,77	11,75 (8,13)	41,36	38,73	2,63 (9,10)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	54,46	56,58	-2,12 (7,54)	43,79	40,37	3,43 (8,42)
Garçons	51,96	53,69	-1,73 (8,81)	36,47	36,88	-0,40 (10,88)
Filles	56,81	50,70	6,11 (7,20)	46,07	42,61	3,46 (7,79)
Taille de l'échantillon	207	200		184	178	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.15 : Impacts de *FS* sur le degré de résilience¹

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Degré de résilience moyen obtenu pour les six éléments, à l'exception des participants auxquels il manquait un élément d'évaluation ou plus²						
Tous	3,64	3,67	-0,03 (0,05)	3,73	3,73	-0,01 (0,07)
FRFS	3,64	3,70	-0,06 (0,05)	3,72	3,75	-0,03 (0,08)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,63	3,69	-0,06 (0,07)	3,81	3,76	0,05 (0,11)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,68	3,62	0,06 (0,10)	3,68	3,68	0,00 (0,11)
Garçons	3,73	3,76	-0,03 (0,08)	3,92	3,85	0,07 (0,12)
Filles	3,55	3,64	-0,08 (0,08)	3,60	3,64	-0,04 (0,11)
Taille de l'échantillon	213	203		186	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Smith, B. W., J. Dalen, K. Wiggins, E. Tooley, P. Christopher et J. Bernard. « The Brief Resilience Scale: Assessing the Ability to Bounce Back », *International Journal of Behavioral Medicine*, vol. 15, 2008, p. 194–200.

2. Les énoncés utilisés dans l'enquête pour calculer le degré de résilience sont : j'ai tendance à remonter rapidement la pente après un moment difficile; j'ai du mal à supporter un événement stressant; je me mets rapidement d'un événement stressant; j'éprouve des difficultés à me ressaisir après une épreuve; j'affronte généralement les épreuves sans difficulté; je mets beaucoup de temps à me remettre d'échecs.

Tableau 5.16 : Impacts de *FS* sur les difficultés de subsistance

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant indiqué avoir été incapables de payer leur épicerie, avoir eu recours aux banques alimentaires ou avoir subi une interruption de service téléphonique ou électrique au cours des trois derniers mois (en %)						
Tous	20,03	19,87	0,17 (3,93)	27,92	30,19	-2,28 (4,78)
FRFS	19,72	20,46	-0,74 (4,66)	25,65	31,16	-5,51 (5,48)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	25,12	17,71	7,41 (6,76)	25,50	32,32	-6,82 (8,12)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	16,65	20,72	-4,07 (6,22)	32,05	25,54	6,51 (6,99)
Garçons	15,16	20,12	-4,97 (6,96)	20,53	28,47	-7,93 (9,99)
Filles	23,44	19,76	3,68 (5,87)	32,09	32,70	-0,61 (7,14)
Taille de l'échantillon	213	204		185	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 5.17 : Impacts de FS sur la constitution de la famille

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants vivant avec leurs parents ou leurs tuteurs¹ (en %)						
Tous	57,00	51,52	5,48 (4,90)	49,62	45,39	4,23 (5,25)
FRFS	55,10	49,85	5,25 (5,58)	48,88	45,11	3,77 (5,73)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	51,71	54,39	-2,68 (7,04)	45,42	41,45	3,97 (8,08)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	59,26	51,38	7,87 (6,94)	54,42	47,72	6,70 (7,64)
Garçons	63,30	57,24	6,05 (8,95)	55,19	60,82	-5,63 (9,56)
Filles	53,27	45,90	7,37 (7,12)	41,83	38,54	3,29 (7,77)
Participants ayant des enfants à charge (en %)						
Tous	5,40	7,96	-2,56 (2,10)	14,89	13,05	1,84 (3,18)
FRFS	5,84	8,78	-2,93 (2,51)	17,02	14,24	2,78 (3,72)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	6,34	7,99	-1,64 (3,16)	17,13	15,50	1,64 (5,56)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,19	9,23	-6,04* (3,29)	12,78	10,92	1,86 (4,17)
Garçons	6,06	4,81	1,25 (3,14)	9,82	9,54	0,28 (4,69)
Filles	5,84	9,99	-4,15 (3,24)	18,29	16,31	1,98 (4,65)
Nombre d'enfants à charge						
Tous	0,06	0,09	-0,03 (0,02)	0,19	0,17	0,02 (0,05)
FRFS	0,06	0,10	-0,03 (0,03)	0,22	0,19	0,03 (0,06)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	0,07	0,09	-0,01 (0,04)	0,25	0,21	0,04 (0,08)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	0,03	0,10	-0,07** (0,04)	0,13	0,14	-0,01 (0,05)
Garçons	0,06	0,05	0,01 (0,03)	0,13	0,12	0,00 (0,06)
Filles	0,07	0,11	-0,04 (0,04)	0,22	0,22	0,00 (0,07)

Suite à la page suivante

Tableau 5.17 : Impacts de FS sur la constitution de la famille (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants mariés ou l'ayant déjà été (en %)						
Tous	15,21	16,43	-1,22 (3,17)	19,24	17,25	1,99 (3,66)
FRFS	16,20	19,12	-2,92 (3,73)	18,61	19,05	-0,44 (4,20)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	17,72	20,00	-2,27 (5,46)	20,20	23,12	-2,92 (6,25)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	11,91	12,99	-1,08 (4,63)	18,31	11,48	6,84 (5,12)
Garçons	13,45	11,56	1,89 (4,63)	18,68	12,00	6,69 (5,38)
Filles	16,55	21,29	-4,74 (5,13)	20,86	20,17	0,69 (5,31)
Taille de l'échantillon	245	262		240	255	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Résultats tirés uniquement de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Impacts sur la constitution de la famille

Il est possible que les élèves qui changent d'idée quant à leurs études postsecondaires à la suite de leur participation au programme *Fonds du savoir* modifient également la composition de leur famille, en raison de leur nouveau cheminement scolaire ou en vue de le faciliter. À titre d'exemple, les élèves peuvent choisir de se marier et d'avoir des enfants à une date ultérieure s'ils entament des études postsecondaires, ou encore de vivre plus longtemps chez leurs parents pour faire des économies. Inversement, ils seront peut-être amenés à quitter le domicile parental si l'établissement postsecondaire de leur choix est trop loin pour effectuer l'aller-retour quotidiennement.

Le tableau 5.17 présente les constatations liées à plusieurs aspects de la constitution de la famille : la cohabitation avec les parents, les enfants à charge et l'état civil. Selon les résultats de l'enquête, l'initiative *Fonds du savoir* n'a eu aucune répercussion sur la constitution de la famille, sauf pour le sous-groupe de participants du secteur francophone dont les parents avaient fréquenté des établissements postsecondaires. On y a observé une diminution du pourcentage de participants ayant des enfants à charge (6 points de pourcentage) et du nombre moyen d'enfants par participant (0,07).

SYNTHÈSE DES IMPACTS SUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR SECTEUR

Secteur francophone du Nouveau-Brunswick

L'offre du programme *Fonds du savoir* a eu un impact positif marqué sur le taux d'inscription aux études postsecondaires dans le secteur francophone pour l'ensemble des participants, de même que pour tous les sous-groupes. En général, cet impact était particulièrement concentré au niveau collégial. Par ailleurs, les demandes d'inscription auprès d'établissements postsecondaires ont augmenté considérablement après la prestation du programme *Fonds du savoir*, et ce, à l'échelle du secteur et pour l'ensemble des sous-groupes. Les élèves ont également été plus nombreux à contracter un prêt, bien qu'aucune augmentation du montant de l'aide accordée n'ait été répertoriée. Qui plus est, le montant d'aide non remboursable utilisée aux fins d'études postsecondaires a diminué du fait de la prestation du programme *Fonds du savoir*. L'initiative a entraîné une augmentation des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires dans certains groupes. Au terme du programme, quelques groupes avaient également moins tendance à croire qu'il était pertinent de s'endetter pour financer ses études.

Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick

Dans le secteur anglophone, l'offre du programme *Fonds du savoir* a eu un impact positif sur le taux d'inscription aux études postsecondaires pour certains groupes. Dans l'ensemble, l'initiative a eu une incidence considérable sur le taux d'inscription au collège. Les demandes d'inscription aux études postsecondaires ont augmenté après la prestation du programme *Fonds du savoir*, et ce, à l'échelle du secteur et pour certains sous-groupes. Le montant d'aide non remboursable utilisée aux fins d'études postsecondaires a diminué du fait de la prestation du programme *Fonds du savoir*. L'initiative a entraîné une augmentation des taux de diplomation pour l'ensemble du secteur et plusieurs sous-groupes. La prestation de *Fonds du savoir* a également contribué à réduire le taux de décrochage chez les élèves du secondaire. En outre, elle a engendré une augmentation

du pourcentage d'élèves estimant qu'il était probable qu'ils ne trouvent qu'un emploi peu rémunéré, indépendamment du degré de scolarité atteint, et ce, à l'échelle du secteur et dans quelques sous-groupes. Le programme a également eu pour effet d'accroître le degré de satisfaction de l'ensemble des élèves à l'égard de leurs choix en matière d'éducation, de même que dans certains sous-groupes.

Secteurs francophone et anglophone

Dans un secteur linguistique comme dans l'autre, la prestation du programme *Fonds du savoir* a eu un impact positif sur le taux d'inscription au collège et sur le nombre de demandes d'admission adressées aux établissements postsecondaires. Le montant d'aide non remboursable utilisée aux fins d'études postsecondaires a diminué du fait de la prestation du programme *Fonds du savoir*.



Impacts de la combinaison des initiatives d'*Un avenir à découvrir* sur les études postsecondaires au sein des familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick

Introduction

Le présent chapitre traite de l'incidence de la prestation conjointe des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. Ces dernières ont été décrites en détail aux chapitres 1 et 2. *Fonds du savoir* étant restreinte aux élèves du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, seul un sous-ensemble de cette population a pu bénéficier de la combinaison des initiatives. Ainsi, ce chapitre porte uniquement sur les élèves du Nouveau-Brunswick à plus faible revenu familial. Dans tous les cas, la prestation de la combinaison sera comparée à l'absence d'initiative. L'annexe 2 présente les impacts différentiels de la combinaison des initiatives par rapport à la prestation individuelle de *Fonds du savoir* et d'*Explorez vos horizons*, ainsi que ceux de la prestation de *Fonds du savoir* comparativement à celle d'*Explorez vos horizons*.

Il n'est pas aisé de déterminer ce qu'on attend précisément de la prestation combinée des initiatives. Des estimations des effets de chaque programme figurent aux chapitres 4 et 5 du présent rapport. Dans le secteur francophone, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont eu une incidence positive sur le taux d'inscription aux études postsecondaires³⁴. Cependant, les effets combinés ne correspondent peut-être pas à la somme des répercussions individuelles. Tout d'abord, la synergie des programmes peut se révéler positive. Selon le chapitre 2, les élèves possédant un fonds du savoir ont davantage assisté aux ateliers d'*EH*. De même, en participant à *EH*, ils avaient davantage tendance à se rappeler qu'ils possédaient un fonds du savoir. Toutefois, cette interaction peut avoir des effets négatifs. La participation aux ateliers d'*EH* peut, par exemple, accroître l'intérêt de certains élèves pour l'université, dont le coût des études dépasse le montant de leur fonds du savoir. La prestation conjointe des initiatives peut alors provoquer un conflit intérieur ou exercer une pression sur certains élèves qui sont susceptibles de réagir de façon négative à un stress accru³⁵.

34 Des résultats ne figurant pas au présent rapport témoignent de l'incidence positive d'*Explorez vos horizons* sur les participants du Nouveau-Brunswick qui étaient admissibles à *Fonds du savoir* d'après leur revenu, mais qui ont bénéficié d'*EH* seulement.

35 Théoriquement, les effets de la prestation conjointe des initiatives doivent être complémentaires et cumulatifs, mais il est possible d'émettre plusieurs scénarios comme celui-ci dans lequel la configuration des répercussions serait différente. De plus, comme nous l'avons vu au chapitre 3, les tests de signification statistique ne sont pas toujours justes. On peut en conclure que FS et EH ont chacune une incidence positive, mais que l'absence d'effet de la combinaison EH et FS (d'un point de vue statistique) est simplement le fruit du hasard. Ce cas de figure est d'autant plus probable que l'incidence se rapproche du seuil critique.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- **L'offre combinée d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a permis de relever le taux d'inscription aux études postsecondaires des participants anglophones, contrairement à celui des élèves francophones du Nouveau-Brunswick.** Cependant, elle a augmenté le nombre d'inscriptions à l'université dans les deux secteurs linguistiques.
- **Associée à *Fonds du savoir*, *Explorez vos horizons* a accru la proportion de demandes d'admission à l'université et aux EPS dans les secteurs francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick.** Les demandes d'admission ont augmenté au sein des sous-groupes FRFS et FSPG des deux secteurs.
- **Grâce aux initiatives combinées, les participants du secteur francophone du Nouveau-Brunswick ont eu davantage tendance à déclarer savoir comment se procurer de l'information sur l'aide financière offerte aux étudiants.** On n'a constaté aucune incidence sur le secteur anglophone.
- **Jumelée à *Fonds du savoir*, *Explorez vos horizons* a accru le nombre de diplômés des études secondaires et diminué le taux de décrochage scolaire dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick.** Globalement, la combinaison des initiatives n'a eu aucune incidence sur les résultats obtenus au niveau secondaire dans le secteur francophone.
- **L'association d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* s'est révélée efficace en ce qui a trait à la diffusion de renseignements sur les carrières.** Grâce à la prestation conjointe des initiatives, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins susceptibles de prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur le choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur future éducation pendant leurs études secondaires.

IMPACTS DE LA PRESTATION D'EXPLOREZ VOS HORIZONS ET DE FONDS DU SAVOIR

Impacts sur l'inscription aux études postsecondaires

La combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* n'a eu aucune incidence sur la proportion d'élèves inscrits aux EPS parmi tous les participants francophones (tableau 6.1). Toutefois, les élèves FRFS qui ont bénéficié des deux initiatives avaient nettement plus tendance à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires que leurs homologues du groupe témoin (augmentation de 11,5 points de pourcentage). En outre, la prestation conjointe d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a incité bien plus de participants FSPG à s'inscrire dans un établissement postsecondaire (hausse de 14,2 points de pourcentage). Les filles qui ont bénéficié des deux initiatives étaient davantage susceptibles de s'inscrire à un programme d'EPS (hausse de 14,4 points de pourcentage).

D'après le tableau 6.1, tous les élèves du secteur anglophone qui ont participé à *Explorez vos horizons* et à *Fonds du savoir* étaient davantage portés à s'inscrire à un programme d'EPS que les membres du groupe témoin (différence de 10 points de pourcentage). Les élèves FRFS et les garçons ont également tiré parti de l'offre combinée des initiatives (accroissement de 11,5 points de pourcentage et de 26,1 points de pourcentage, respectivement).

Dans les deux secteurs, la hausse de l'inscription concernait principalement les programmes universitaires (tableau 6.2). Grâce à *Explorez vos horizons* et à *Fonds du savoir*, l'inscription à l'université a augmenté de 7,6 points de pourcentage chez les francophones et de 6,8 points de pourcentage dans le secteur anglophone. Au sein du groupe FRFS, on a également enregistré une hausse des taux d'inscription à l'université dans les deux secteurs liée à la combinaison des initiatives (augmentation de 9,6 points de pourcentage chez les francophones et de 7,3 points de pourcentage chez les anglophones).

Si la prestation individuelle d'*EH* ou de *FS* a influencé positivement l'inscription aux EPS dans le secteur francophone, l'association des initiatives n'a cependant eu aucune incidence. Cela dit, le tableau 6.1 indique que les effets restent positifs et sont presque significatifs au seuil de 10 points de pourcentage. Dans le secteur anglophone, l'interaction semble avoir été fructueuse. En effet, si *EH* et *FS* n'ont pas individuellement eu de répercussions sur l'inscription aux EPS, leur combinaison a accru ce taux.

Impacts sur les demandes d'admission aux études postsecondaires

Tel que mentionné dans les chapitres 4 et 5, l'inscription aux EPS dépend de l'offre et de la demande. Si on s'attend à ce qu'elle influe sur la demande en matière d'EPS, la prestation conjointe d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* ne devrait pas modifier l'offre. La proportion de demandes d'admission est l'indicateur le plus révélateur de l'incidence de la prestation conjointe des deux initiatives sur la demande en matière d'EPS.

Comme le montre le tableau 6.3, la combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* a relevé le nombre global de demandes d'admission aux EPS de 7,5 points de pourcentage dans le secteur francophone. La combinaison des initiatives a largement influencé deux sous-groupes clés : les participants FRFS (15,7 points de pourcentage) et les élèves FSPG (20,1 points de pourcentage).

On a constaté d'importantes répercussions sur les anglophones, notamment les garçons, phénomène inexistant dans le secteur francophone. Dans l'ensemble, la combinaison des initiatives a accru les demandes d'admission aux EPS de 15,3 points de pourcentage. On a enregistré une incidence semblable sur les sous-groupes FRFS et FSPG (16,9 points de pourcentage et 18 points de pourcentage, respectivement), d'une ampleur similaire au secteur francophone. Toutefois, chez les garçons, la combinaison d'*EH* et de *FS* a accru les demandes d'admission aux EPS de 28,2 points de pourcentage.

À l'instar des inscriptions aux EPS, l'augmentation des demandes d'admission portait principalement sur les programmes universitaires dans les deux secteurs (tableau 6.4). Grâce à la combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*, l'inscription à l'université a augmenté de 8,2 points de pourcentage chez les francophones et de 7,8 points de pourcentage dans le secteur anglophone. Au sein du groupe FRFS, on a également enregistré une hausse des demandes d'admission à l'université dans les deux secteurs à la suite de la prestation conjointe des initiatives (amélioration de 10 points de pourcentage chez les francophones et de 8,5 points de pourcentage chez les anglophones). Les initiatives ont parfois amélioré le nombre de demandes adressées aux collègues et aux centres d'apprentissage.

Tableau 6.1 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur l'inscription aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un programme d'EPS (en %)						
Tous	72,60	66,23	6,37 (4,42)	69,41	59,41	10,00*** (3,80)
FRFS	72,14	60,62	11,52** (4,97)	66,52	55,01	11,50** (4,51)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	70,86	56,72	14,15** (6,81)	60,89	53,77	7,11 (6,54)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	75,29	76,14	-0,85 (6,06)	75,67	67,01	8,66 (5,27)
Garçons	62,42	59,78	2,64 (7,35)	67,88	41,75	26,13*** (6,39)
Filles	84,52	70,11	14,41** (5,63)	70,41	73,10	-2,69 (5,44)
Taille de l'échantillon	244	262		237	255	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.2 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à l'université						
Tous	31,89	24,30	7,59* (4,03)	32,32	25,54	6,78* (3,76)
FRFS	26,32	16,69	9,63** (3,98)	28,97	21,63	7,34* (4,09)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	24,66	16,79	7,88* (4,49)	23,35	16,23	7,12 (4,85)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	38,22	33,68	4,54 (6,30)	41,14	34,58	6,56 (5,92)
Garçons	22,48	17,28	5,20 (5,63)	26,79	13,64	13,15** (5,43)
Filles	40,04	31,54	8,49 (5,67)	39,25	33,55	5,71 (5,40)
Participants inscrits au collège						
Tous	42,53	38,55	3,98 (5,14)	24,81	25,37	-0,56 (3,77)
FRFS	43,30	36,58	6,72 (5,61)	26,30	24,62	1,68 (4,15)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	42,38	31,37	11,01 (7,33)	24,94	27,83	-2,88 (5,93)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	45,65	43,88	1,77 (7,12)	22,36	25,09	-2,73 (6,04)
Garçons	40,29	37,64	2,64 (7,76)	30,29	22,06	8,23 (6,38)
Filles	46,32	37,90	8,41 (6,74)	17,77	28,74	-10,97* (6,30)

Suite à la page suivante

Tableau 6.2 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur l'inscription aux *EPS*, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle						
Tous	10,77	9,94	0,83 (2,84)	20,16	15,44	4,72 (3,53)
FRFS	13,16	10,95	2,20 (3,47)	18,80	15,39	3,41 (3,78)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	12,20	9,88	2,32 (4,09)	20,55	17,56	2,99 (5,18)
Parents ayant suivi des <i>EPS</i> (non FSPG)	9,39	9,94	-0,54 (4,37)	18,14	14,88	3,26 (5,18)
Garçons	8,04	2,79	5,26* (2,84)	14,06	8,53	5,53 (4,46)
Filles	14,56	15,69	-1,14 (4,78)	25,32	21,76	3,57 (5,99)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage						
Tous	3,43	2,67	0,76 (1,54)	1,60	3,73	-2,13 (1,42)
FRFS	2,98	3,42	-0,44 (1,88)	1,36	3,58	-2,23 (1,58)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,57	5,14	-2,58 (2,52)	0,77	3,33	-2,56 (1,72)
Parents ayant suivi des <i>EPS</i> (non FSPG)	3,47	0,70	2,77 (1,73)	2,44	4,10	-1,66 (2,48)
Garçons	7,50	4,94	2,56 (3,18)	3,60	7,18	-3,58 (3,12)
Filles	0,00	0,00	0,00 (0,00)	0,02	0,69	-0,67 (0,83)
Taille de l'échantillon	244	258		234	252	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois, enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'*UAD*.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.3 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la présentation de demandes d'admission aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)						
Tous	75,92	68,39	7,53* (3,99)	78,02	62,75	15,27*** (3,85)
FRFS	77,34	61,70	15,65*** (4,79)	76,33	59,47	16,85*** (4,44)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	77,00	56,91	20,08*** (6,47)	73,14	55,12	18,02*** (6,56)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	74,76	81,60	-6,84 (5,58)	80,44	72,58	7,86 (5,65)
Garçons	70,03	61,02	9,02 (6,80)	75,74	47,50	28,24*** (6,41)
Filles	83,02	74,19	8,83 (5,46)	79,84	74,73	5,11 (5,56)
Taille de l'échantillon	241	254		232	247	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.4 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la présentation de demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université						
Tous	31,95	23,71	8,24** (3,99)	35,32	27,56	7,76** (3,74)
FRFS	26,18	16,19	9,99** (4,00)	31,45	23,41	8,05* (4,14)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	24,03	15,50	8,53* (4,61)	22,19	16,07	6,12 (5,03)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	38,70	34,38	4,32 (6,54)	46,17	40,70	5,47 (6,10)
Garçons	22,69	16,94	5,75 (5,56)	30,73	13,97	16,76*** (5,42)
Filles	39,71	31,43	8,28 (5,61)	40,88	37,32	3,55 (6,16)

Suite à la page suivante

Tableau 6.4 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur la présentation de demandes d'admission à un programme d'*EPS*, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège						
Tous	40,99	37,23	3,76 (4,97)	33,30	27,43	5,87 (3,89)
FRFS	46,94	34,94	12,00** (5,58)	34,24	28,57	5,68 (4,41)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	46,70	27,77	18,93*** (6,90)	33,52	29,13	4,40 (6,36)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	37,66	45,60	-7,93 (6,97)	31,12	27,61	3,51 (6,78)
Garçons	40,71	36,74	3,96 (7,39)	37,21	23,56	13,65** (6,76)
Filles	42,30	36,74	5,56 (6,94)	27,18	31,80	-4,62 (6,71)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle						
Tous	10,62	12,02	-1,41 (2,96)	22,93	18,14	4,80 (3,63)
FRFS	12,96	12,12	0,84 (3,57)	22,13	18,08	4,05 (3,93)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	12,70	10,84	1,87 (4,30)	25,23	20,55	4,68 (5,51)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8,99	12,89	-3,91 (4,66)	18,49	17,88	0,60 (5,52)
Garçons	7,47	4,92	2,55 (3,13)	16,67	12,10	4,57 (4,79)
Filles	14,68	17,90	-3,22 (4,78)	28,59	23,59	4,99 (6,05)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage						
Tous	5,15	2,61	2,54 (1,77)	3,59	5,53	-1,94 (2,00)
FRFS	5,13	3,45	1,68 (2,24)	3,70	4,79	-1,09 (2,12)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	4,19	5,14	-0,95 (2,84)	3,38	4,18	-0,80 (2,49)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5,58	0,25	5,33** (2,11)	3,83	6,87	-3,04 (3,09)
Garçons	11,01	4,75	6,26* (3,75)	9,07	9,46	-0,40 (4,20)
Filles	0,00	0,00	0,00 (0,00)	-0,04	0,74	-0,78 (0,86)
Taille de l'échantillon	241	254		232	247	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois et enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Impacts sur la connaissance et l'utilisation des sources de financement des études postsecondaires

Dans le secteur francophone, les participants qui ont bénéficié à la fois d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* avaient davantage tendance à déclarer savoir comment se procurer de l'information sur l'aide financière offerte aux étudiants (hausse de 10,2 points de pourcentage, tableau 6.5), à l'instar du sous-groupe FRFS et des filles qui ont participé aux deux initiatives (11,8 points de pourcentage et 15,3 points de pourcentage). La prestation conjointe n'a eu aucune incidence sur le secteur anglophone.

On a noté peu de répercussions sur la proportion de participants affirmant avoir présenté une demande d'aide gouvernementale aux étudiants (tableau 6.5), mais une sensible augmentation chez

les filles francophones (14,6 points de pourcentage) et les garçons anglophones (16,4 points de pourcentage). Le nombre de demandes présentées par les filles du secteur anglophone a chuté (-18,4 points de pourcentage).

La combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* n'a eu que peu ou pas d'incidence sur les sources (prêts, aides non remboursables et propres ressources) et le montant de l'aide financière attribuée aux participants (tableaux 6.6, 6.7 et 6.8). Un seul sous-groupe fait figure d'exception : les garçons, qui, après avoir bénéficié des deux initiatives, étaient davantage susceptibles d'obtenir les trois sources d'aide.

Tableau 6.5 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la sensibilisation et le recours à l'aide financière

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants sachant obtenir de l'information sur l'aide financière aux étudiants (en %)						
Tous	76,64	66,41	10,22** (4,44)	73,53	67,40	6,13 (4,66)
FRFS	75,76	63,95	11,81** (5,47)	71,43	68,57	2,86 (5,99)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	72,79	62,31	10,48 (6,89)	67,77	68,29	-0,52 (8,67)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	78,17	73,91	4,26 (6,31)	73,06	72,15	0,90 (7,96)
Garçons	69,79	62,08	7,72 (7,64)	69,95	60,48	9,47 (8,13)
Filles	83,87	68,56	15,31** (6,56)	73,85	74,98	-1,12 (8,61)
Participants ayant déjà sollicité une aide financière aux étudiants subventionnée par le gouvernement (en %)						
Tous	60,48	55,49	4,99 (4,95)	53,68	52,12	1,56 (5,37)
FRFS	59,94	54,39	5,54 (5,81)	53,64	50,82	2,82 (6,48)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	56,46	53,04	3,42 (7,22)	53,04	48,35	4,69 (8,89)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	62,59	60,57	2,02 (7,53)	51,32	59,07	-7,75 (7,80)
Garçons	51,53	50,11	1,42 (7,72)	49,88	33,49	16,39* (9,46)
Filles	71,31	56,75	14,56* (7,58)	51,44	69,87	-18,43** (7,70)
Taille de l'échantillon	199	204		182	179	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.6 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur le financement des études – Prêts

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant obtenu des prêts¹ (en %)						
Tous	56,94	52,27	4,67 (5,18)	53,71	46,25	7,47 (4,97)
FRFS	55,48	52,86	2,62 (5,77)	52,86	44,60	8,26 (6,05)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	52,27	48,74	3,54 (7,00)	49,57	43,17	6,40 (8,55)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	61,62	56,68	4,94 (8,05)	53,18	53,65	-0,47 (7,81)
Garçons	49,02	43,37	5,65 (7,37)	49,66	25,10	24,56*** (7,95)
Filles	65,77	57,63	8,15 (8,09)	52,33	65,42	-13,09* (7,52)
Montant total des prêts reçus (en \$)						
Tous	6 796,94	6 938,51	-141,57 (999,78)	6 612,10	8 280,69	-1 668,59 (1 126,26)
FRFS	6 181,56	6 601,28	-419,72 (1 011,87)	7 076,96	7 420,98	-344,03 (1 304,48)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	5 895,49	6 986,76	-1 091,27 (1 269,20)	6 130,83	6 343,18	-212,35 (1 677,55)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	7 236,93	7 425,88	-188,95 (1 728,98)	7 068,20	10 139,51	-3 071,30* (1 818,97)
Garçons	4 069,22	5 453,66	-1 384,44 (1 286,44)	5 467,36	4 025,40	1 441,97 (1 729,97)
Filles	9 193,31	8 098,40	1 094,90 (1 574,55)	7 185,21	11 750,26	-4 565,05*** (1 704,28)
Taille de l'échantillon	200	204		182	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Aide financière aux étudiants, emprunts bancaires et familiaux et autres types de prêts.

Tableau 6.7 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur le financement des études – Aide financière non remboursable

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant bénéficié d'une aide financière non remboursable¹ (en %)						
Tous	55,92	52,30	3,62 (4,77)	55,38	51,22	4,16 (5,04)
FRFS	53,30	44,94	8,36 (5,37)	50,26	47,76	2,50 (5,93)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	49,50	41,22	8,28 (7,03)	44,79	38,57	6,22 (8,70)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	61,85	65,91	-4,06 (7,02)	61,61	66,42	-4,82 (6,85)
Garçons	46,75	48,90	-2,15 (7,67)	50,62	34,81	15,81* (8,21)
Filles	63,74	55,10	8,63 (7,22)	58,47	64,22	-5,74 (7,86)
Montant total de l'aide financière non remboursable (en \$)						
Tous	1 986,06	2 045,09	-59,03 (397,53)	2 103,58	2 665,50	-561,92 (548,89)
FRFS	1 598,59	1 391,75	206,83 (391,90)	2 036,08	1 872,83	163,25 (412,39)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	1 186,88	1 265,56	-78,69 (464,89)	1 568,29	1 623,04	-54,75 (580,27)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	2 645,06	3 140,25	-495,19 (779,94)	2 891,46	3 305,52	-414,06 (1 064,40)
Garçons	1 556,34	1 645,84	-89,50 (541,54)	1 645,39	2 661,27	-1 015,89 (1 304,45)
Filles	2 396,24	2 333,08	63,17 (592,47)	2 442,28	2 807,23	-364,96 (615,00)
Taille de l'échantillon	200	204		182	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Dons de parents et amis, bourses d'études ou autres, subventions et autres types d'aide financière non remboursable.

Tableau 6.8 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur le financement des études – Propres sources de revenus

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant utilisé leurs propres sources de revenus pour payer leurs études¹ (en %)						
Tous	48,22	46,58	1,64 (4,97)	49,54	44,91	4,64 (5,09)
FRFS	46,04	42,22	3,82 (5,88)	45,63	38,96	6,67 (5,49)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	45,77	36,48	9,29 (6,79)	35,83	32,20	3,63 (7,49)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	50,09	58,86	-8,77 (7,23)	58,41	60,01	-1,60 (8,33)
Garçons	49,93	50,07	-0,14 (7,51)	49,20	33,93	15,26* (8,04)
Filles	46,17	44,26	1,91 (7,34)	47,70	54,19	-6,49 (7,37)
Montant total des propres sources de revenus utilisées par les participants pour payer leurs études (en \$)						
Tous	1 625,79	1 403,75	222,03 (342,41)	1 908,86	1 783,22	125,64 (412,10)
FRFS	1 285,01	1 007,17	277,84 (326,20)	1 681,43	1 452,41	229,02 (459,16)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	928,24	929,59	-1,35 (399,09)	906,92	1 109,22	-202,30 (434,94)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	2 045,04	2 272,02	-226,99 (614,04)	2 890,60	2 259,67	630,92 (864,32)
Garçons	1 365,59	1 745,81	-380,22 (478,22)	2 466,31	1 719,91	746,40 (905,95)
Filles	1 678,39	1 278,00	400,39 (518,57)	1 426,50	1 714,20	-287,70 (565,66)
Taille de l'échantillon	200	204		182	180	

Source : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Argent gagné pendant leurs études et propres économies.

Impacts sur la diplomation et le décrochage scolaire

Si la combinaison *EH* et *FS* a globalement accru le nombre de diplômés du secondaire et diminué le taux de décrochage scolaire dans le secteur anglophone, elle n'a eu aucune incidence sur les participants francophones. Grâce à l'association d'*EH* et de *FS*, le nombre de diplômés du secondaire a augmenté de 9,1 points de pourcentage et le taux de décrochage scolaire a chuté de 7,8 points dans le secteur anglophone (tableaux 6.9 et 6.10). La prestation conjointe des initiatives a eu une incidence majeure sur les sous-groupes FRFS (11,6 points de pourcentage) et FSPG (12 points de pourcentage) ainsi que chez les garçons (11,5 points de pourcentage) (tableau 6.9). Le taux de décrochage scolaire des élèves FRFS qui ont bénéficié des deux initiatives a également connu un important fléchissement (11,5 points de pourcentage) (tableau 6.10).

Le seul effet notable enregistré dans le secteur francophone concerne les participants dont les parents ont suivi des études postsecondaires. En ce qui a trait à la diplomation au secondaire,

ce groupe a affiché une baisse de 7,8 points de pourcentage (significatif au seuil de 10 points) à la suite de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS*.

Impacts sur l'attitude des élèves à l'égard des études, la résilience et les difficultés de subsistance

La prestation conjointe d'*EH* et de *FS* a eu peu ou pas d'incidence sur l'opinion des participants quant à la corrélation entre revenus et niveau d'instruction (tableau 6.11), à l'exception du groupe FRFS du secteur anglophone, dont la proportion d'élèves confirmant l'énoncé suivant : « Quel que soit mon niveau d'instruction, je finirai probablement par occuper un emploi peu rémunéré » a connu une baisse de 5 points de pourcentage.

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux élèves dans quelle mesure ils étaient d'accord avec l'énoncé « À mon avis, la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter. » L'association d'*EH* et de *FS* n'a pas eu d'effet sur la réponse de l'ensemble des participants ni d'aucun sous-groupe à cette question (tableau 6.12).

La combinaison *EH* et *FS* a accru la satisfaction des participants anglophones quant à leurs décisions en matière d'éducation (tableau 6.13) de 7,6 points de pourcentage. Cependant, on n'a constaté aucune incidence sur les sous-groupes de ce secteur. Le seul autre impact décelé était sur les garçons francophones (15,1 points de pourcentage).

Certains des impacts les plus importants de la prestation conjointe des initiatives ont été enregistrés pour l'attitude, particulièrement pour l'idée que les participants se font de leur capacité à prendre de bonnes décisions en ce qui a trait à leur éducation (tableau 6.14). Grâce à l'association d'*EH* et de *FS*, les élèves francophones et anglophones de la province étaient moins nombreux à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information quant au choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation future pendant leurs études secondaires (-11,2 et -12,1 points de pourcentage, respectivement). On a constaté des répercussions importantes sur le groupe non FSPG et les garçons dans le secteur francophone (-23,4 et -16,5 points de pourcentage) ainsi que sur le groupe FRFS et les filles du secteur anglophone (-9,7 et -17,7 points de pourcentage).

Combinées, *EH* et *FS* ont eu une incidence sur la résilience de certains sous-groupes anglophones (tableau 6.15). Celle-ci, souvent négative, était un effet involontaire des initiatives. Le chapitre 4

propose quelques raisons pouvant expliquer cette observation. Les difficultés de subsistance renvoient à l'incapacité à s'acheter de quoi manger ou à payer sa facture téléphonique et électrique au cours de trois derniers mois ainsi qu'au recours aux banques alimentaires. Ensemble, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* ont réduit la proportion de participants du secteur anglophone affirmant avoir fait face à des difficultés de subsistance (-6,8 points de pourcentage, tableau 6.16). Aucun autre effet sur les difficultés de subsistance n'a été relevé dans les autres groupes des deux secteurs.

Impacts sur la constitution de la famille

La prestation d'*Explorez vos horizons* ainsi que de *Fonds du savoir* n'a pas influencé la constitution de familles, à quelques exceptions près (tableau 6.17). À la suite de la prestation conjointe des initiatives, les membres du sous-groupe non FSPG du secteur francophone avaient moins tendance à avoir des enfants à charge (-6,6 points de pourcentage) et en avait effectivement moins (-0,07) au moment de l'enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois. Dans le secteur anglophone, le seul effet notable concernait le même groupe (augmentation de 10,4 points de pourcentage de la proportion de participants s'étant mariés). On n'a constaté aucune incidence sur la cohabitation avec les parents ou les tuteurs.

Tableau 6.9 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur l'obtention du diplôme d'études secondaires

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH</i> + <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH</i> + <i>FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant répondu aux exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires (en %)						
Tous	85,80	85,25	0,56 (2,99)	88,83	79,71	9,12*** (3,10)
FRFS	87,86	82,70	5,17 (3,37)	88,64	77,07	11,57*** (3,69)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	86,38	79,82	6,56 (4,45)	87,42	75,46	11,95** (5,20)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	84,51	92,29	-7,78* (4,55)	88,80	85,36	3,44 (4,18)
Garçons	86,03	80,39	5,64 (4,96)	87,12	75,65	11,48** (5,69)
Filles	85,89	89,67	-3,78 (4,08)	89,60	83,74	5,85 (4,12)
Taille de l'échantillon	244	261		237	254	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois et enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.10 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur le décrochage au secondaire

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant abandonné l'école à un moment donné, titulaires ou non d'un diplôme (en %)						
Tous	15,59	12,72	2,87 (3,26)	14,64	22,42	-7,79 ** (3,85)
FRFS	15,25	14,17	1,08 (3,84)	14,42	25,89	-11,47 ** (4,72)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	19,16	15,81	3,34 (5,05)	19,30	24,85	-5,56 (7,02)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	14,37	6,53	7,85 (4,98)	13,20	17,40	-4,20 (5,43)
Garçons	16,41	14,02	2,39 (6,17)	14,59	26,02	-11,44 (7,93)
Filles	16,02	10,54	5,47 (4,53)	13,56	20,88	-7,32 (5,50)
Taille de l'échantillon	200	204		182	180	

Source : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.11 : Impacts de la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* sur le lien entre niveau d'instruction et future rémunération

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Quel que soit mon niveau d'instruction, je finirai probablement par occuper un emploi peu rémunéré » (en %)						
Tous	12,34	12,34	0,00 (3,47)	4,94	7,30	-2,36 (2,73)
FRFS	14,27	8,19	6,08 (3,85)	2,55	7,55	-5,00* (2,73)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	13,89	9,28	4,61 (4,98)	3,51	9,21	-5,70 (4,84)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	12,17	14,30	-2,13 (5,68)	7,52	3,79	3,73 (3,42)
Garçons	17,08	11,62	5,47 (6,34)	3,46	5,04	-1,58 (3,59)
Filles	7,85	13,34	-5,49 (5,03)	4,94	10,19	-5,24 (5,10)
Taille de l'échantillon	197	201		181	179	

Source : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.12 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la pertinence de s'endetter pour financer ses études

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « À mon avis, la poursuite d'études vaut la peine de s'endetter » (en %)						
Tous	74,74	77,62	-2,88 (4,62)	70,70	70,87	-0,17 (4,62)
FRFS	76,38	78,57	-2,19 (4,75)	70,22	69,11	1,11 (5,44)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	77,19	80,44	-3,25 (6,46)	64,31	65,39	-1,07 (8,61)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	70,30	76,13	-5,83 (7,94)	73,07	79,54	-6,48 (7,10)
Garçons	72,75	79,92	-7,17 (6,94)	72,35	67,59	4,77 (8,92)
Filles	76,55	75,59	0,96 (6,84)	65,34	76,01	-10,67 (7,51)
Taille de l'échantillon	194	202		180	176	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.13 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur le degré de satisfaction à l'égard des choix en matière d'éducation

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je suis satisfait de mes décisions en matière d'éducation » (en %)						
Tous	85,68	81,43	4,25 (3,53)	81,85	74,24	7,61* (4,00)
FRFS	85,55	82,10	3,45 (4,34)	79,58	74,28	5,30 (5,06)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	84,11	82,59	1,52 (5,44)	81,25	71,60	9,65 (7,18)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	86,78	80,72	6,06 (5,61)	79,69	79,90	-0,21 (6,60)
Garçons	91,08	75,95	15,13*** (5,82)	79,45	72,57	6,87 (7,50)
Filles	82,16	84,92	-2,76 (5,70)	81,42	77,90	3,53 (6,44)
Taille de l'échantillon	199	203		180	176	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.14 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la sensibilisation aux possibilités de carrière

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants étant d'accord ou plutôt d'accord avec l'énoncé : « Je n'ai pas reçu suffisamment d'information sur mes possibilités de carrière pour prendre des décisions éclairées en matière d'éducation lorsque j'étais au secondaire » (en %)						
Tous	39,99	51,17	-11,19** (5,51)	29,66	41,75	-12,09** (5,12)
FRFS	41,99	46,83	-4,84 (6,34)	30,88	40,62	-9,74* (5,73)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	39,19	46,69	-7,51 (7,96)	29,35	40,37	-11,02 (8,54)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	36,86	60,23	-23,36*** (7,58)	30,91	41,98	-11,07 (9,00)
Garçons	36,73	53,27	-16,53** (7,90)	32,24	40,80	-8,56 (9,74)
Filles	41,85	50,27	-8,42 (8,18)	25,64	43,35	-17,70** (7,67)
Taille de l'échantillon	198	200		181	178	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.15 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur le degré de résilience¹

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Degré de résilience moyen obtenu pour les six éléments, à l'exception des participants auxquels il manquait un élément d'évaluation ou plus²						
Tous	3,69	3,68	0,01 (0,05)	3,63	3,73	-0,09 (0,07)
FRFS	3,65	3,70	-0,05 (0,05)	3,60	3,73	-0,13* (0,07)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,67	3,69	-0,02 (0,06)	3,55	3,79	-0,24** (0,11)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,74	3,64	0,10 (0,09)	3,67	3,69	-0,02 (0,09)
Garçons	3,76	3,70	0,06 (0,08)	3,74	3,82	-0,08 (0,09)
Filles	3,63	3,65	-0,01 (0,08)	3,58	3,61	-0,03 (0,12)
Taille de l'échantillon	200	203		182	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Smith, B. W., J. Dalen, K. Wiggins, E. Tooley, P. Christopher et J. Bernard. « The Brief Resilience Scale: Assessing the Ability to Bounce Back », *International Journal of Behavioral Medicine*, vol. 15, 2008, p. 194-200.

2. Les énoncés utilisés dans l'enquête pour évaluer le degré de résilience sont : j'ai tendance à remonter rapidement la pente après un moment difficile; j'ai du mal à supporter un événement stressant; je me remets rapidement d'un événement stressant; j'éprouve des difficultés à me ressaisir après une épreuve; j'affronte généralement les épreuves sans difficultés; je mets beaucoup de temps à me remettre d'échecs.

Tableau 6.16 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur les difficultés de subsistance

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants ayant indiqué avoir été incapables de payer leur épicerie, avoir eu recours aux banques alimentaires ou avoir subi une interruption de service téléphonique ou électrique au cours des trois derniers mois (en %)						
Tous	19,08	20,12	-1,05 (3,92)	23,70	30,49	-6,79* (4,07)
FRFS	17,98	20,17	-2,20 (4,80)	27,03	30,33	-3,30 (4,82)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	24,22	17,42	6,80 (6,90)	26,43	30,65	-4,22 (8,38)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	15,67	21,01	-5,34 (5,84)	25,23	26,13	-0,90 (6,26)
Garçons	16,55	18,24	-1,69 (6,17)	22,38	26,74	-4,36 (6,91)
Filles	22,93	20,03	2,90 (6,23)	25,00	33,18	-8,18 (7,82)
Taille de l'échantillon	200	204		182	180	

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau 6.17 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la constitution de la famille

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Participants vivant avec leurs parents ou leurs tuteurs¹ (en %)						
Tous	56,51	53,20	3,31 (4,79)	46,44	44,71	1,73 (5,31)
FRFS	60,34	51,28	9,06 (5,91)	43,96	45,20	-1,24 (5,77)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	54,32	54,17	0,15 (7,62)	50,82	42,04	8,78 (8,72)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	56,12	54,87	1,24 (7,64)	40,20	50,44	-10,23 (7,81)
Garçons	69,66	57,51	12,15 (7,92)	51,02	52,09	-1,07 (10,28)
Filles	47,87	47,12	0,74 (7,45)	45,42	36,39	9,02 (8,10)
Participants ayant des enfants à charge (en %)						
Tous	6,86	7,38	-0,51 (2,32)	16,35	12,65	3,69 (3,23)
FRFS	7,58	8,45	-0,87 (2,84)	16,78	14,44	2,34 (3,58)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	10,01	7,58	2,43 (3,68)	18,57	15,20	3,37 (5,14)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	2,13	8,68	-6,55** (3,14)	14,76	9,56	5,21 (4,31)
Garçons	1,80	3,76	-1,96 (2,18)	12,75	9,18	3,56 (4,40)
Filles	12,29	10,44	1,84 (4,03)	19,80	15,71	4,10 (4,97)

Suite à la page suivante

Tableau 6.17 : Impacts de la prestation conjointe d'EH et de FS sur la constitution de la famille (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe témoin	Impact (erreur-type)
Nombre d'enfants à charge						
Tous	0,08	0,08	0,00 (0,03)	0,20	0,17	0,03 (0,05)
FRFS	0,09	0,10	-0,01 (0,04)	0,21	0,20	0,01 (0,05)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	0,13	0,08	0,04 (0,05)	0,21	0,20	0,00 (0,07)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	0,02	0,09	-0,07** (0,03)	0,21	0,13	0,07 (0,06)
Garçons	0,02	0,04	-0,02 (0,02)	0,17	0,12	0,05 (0,06)
Filles	0,15	0,12	0,03 (0,05)	0,23	0,22	0,00 (0,07)
Participants mariés ou l'ayant déjà été (en %)						
Tous	13,64	16,75	-3,11 (3,12)	21,25	17,66	3,59 (3,81)
FRFS	15,92	19,19	-3,27 (3,90)	22,23	19,43	2,80 (4,34)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	17,26	18,28	-1,02 (5,06)	22,30	22,76	-0,47 (5,55)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	11,10	13,81	-2,72 (4,60)	21,57	11,20	10,37** (5,20)
Garçons	9,95	10,91	-0,95 (3,77)	17,22	13,47	3,75 (4,83)
Filles	16,58	23,01	-6,43 (5,58)	22,45	23,36	-0,91 (6,19)
Taille de l'échantillon	244	262		237	255	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

1. Résultats tirés uniquement de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

SYNTHÈSE DES IMPACTS SUR LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES PAR SECTEUR

Secteur francophone du Nouveau-Brunswick

La combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* a sensiblement accru le taux d'inscription aux EPS dans les groupes cibles clés (FRFS et FSPG), de même que chez les filles. Cette augmentation des inscriptions aux EPS concerne principalement les cursus universitaires. Dans les faits, le groupe programme dans son ensemble a eu davantage tendance à s'inscrire à l'université après avoir bénéficié des deux initiatives. On a noté une situation analogue relativement aux demandes d'admission à un programme d'études postsecondaires et à l'université, bien que les initiatives aient également amélioré le nombre de demandes adressées aux collègues et aux centres d'apprentissage. Les participants, dans l'ensemble et dans certains sous-groupes (FRFS et les filles) savent mieux comment obtenir de l'information sur l'aide financière proposée aux étudiants, mais seules les demandes d'aide aux étudiants gouvernementale déposées par les filles ont augmenté à la suite de la prestation des initiatives. En règle générale, la combinaison des initiatives n'a eu aucun effet sur la diplomation et le taux de décrochage scolaire. On a constaté une légère incidence seulement sur l'attitude des participants à l'égard de l'éducation, à l'exception notable de l'information quant au choix de carrière. Les bénéficiaires du programme étaient moins enclins à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur le choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation pendant leurs études secondaires. La proportion de participants avec des enfants à charge et le nombre de ces derniers ont diminué au sein du groupe non FSPG après la prestation conjointe des initiatives.

Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick

La combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* a sensiblement accru le taux d'inscription aux EPS dans l'ensemble, au sein du groupe FRFS et chez les garçons. Cette augmentation concerne principalement les programmes universitaires. On a observé des effets similaires sur les demandes d'admission aux EPS et à l'université, bien que le groupe FSPG ait connu une importante

augmentation des demandes d'admission aux EPS. Grâce à *EH* et à *FS*, certains sous-groupes (à l'exception des sous-groupes clés FRFS et FSPG) ont modifié les sources qu'ils utilisaient pour financer leurs études postsecondaires. Les deux initiatives ont également considérablement amélioré le taux de diplomation de l'ensemble des participants, des sous-groupes clés FRFS et FSPG ainsi que des garçons. En outre, le nombre d'élèves ayant abandonné l'école a sensiblement diminué dans l'ensemble ainsi que dans le sous-groupe FRFS. Les participants se sont montrés davantage satisfaits quant à leurs décisions en matière d'éducation à la suite de la prestation conjointe des initiatives. Les bénéficiaires du programme avaient moins tendance à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur le choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur éducation pendant leurs études secondaires. C'est le cas dans l'ensemble, dans le sous-groupe FRFS et chez les filles. Les sous-groupes FRFS et FSPG ayant bénéficié de l'initiative *EH* ont enregistré une baisse de leur résilience. La combinaison des initiatives a globalement limité les difficultés de subsistance et augmenté la proportion de participants non FSPG affirmant s'être mariés.

Secteurs francophone et anglophone

Dans les deux secteurs, la prestation conjointe d'*EH* et de *FS* s'est traduite par une hausse des taux d'inscription aux études postsecondaires du groupe FRFS. Le nombre d'inscriptions à l'université s'est également amélioré dans l'ensemble et dans le groupe FRFS. Les demandes d'admission à un programme d'études postsecondaire se sont globalement multipliées, notamment au sein des sous-groupes clés FRFS et FSPG, à l'instar des demandes adressées à l'université par l'ensemble des participants et ceux du groupe FRFS. En règle générale, les bénéficiaires du programme avaient moins tendance à prétendre ne pas posséder suffisamment d'information sur le choix de carrière pour prendre des décisions éclairées sur leur future éducation pendant leurs études secondaires.

Analyses avantages-coûts des initiatives *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Introduction

Les précédents chapitres démontraient comment l'éducation enrichie au choix de carrière offerte par *Explorez vos horizons* et la garantie anticipée d'une aide financière non remboursable de *Fonds du savoir* ont influencé les décisions des participants en ce qui a trait à leur éducation. Les initiatives d'*Un avenir à découvrir* ont tout particulièrement entraîné une hausse des taux de diplomation au secondaire et d'inscription aux études postsecondaires.

Le présent chapitre évalue les avantages et les coûts des initiatives d'*Un avenir à découvrir* pour les participants et la société pendant la période du projet ainsi que la durée anticipée de leur vie active (jusqu'à 59 ans). On répondra aux questions suivantes :

1. Combien ont coûté les diverses composantes d'*Un avenir à découvrir*?
2. Quel est le coût ou l'avantage net des initiatives d'*Un avenir à découvrir* pour les participants, les gouvernements et la société dans son ensemble?
3. Quel est le ratio avantages-coûts des initiatives d'*Un avenir à découvrir*? Chaque programme est-il rentable?

La troisième question est la plus importante pour l'élaboration des politiques futures. Un programme gouvernemental est considéré comme « rentable » si ses avantages pour la société l'emportent sur ses coûts au cours d'une période de temps pertinente³⁶, autrement dit, si sa valeur actualisée nette (la somme des avantages nets du programme, déduction faite du coût de renonciation de l'investissement) est positive ou, de manière équivalente, si le ratio avantages-coûts est supérieur à 1.

La première section expose brièvement la méthodologie et le cadre utilisés lors de ces analyses avantages-coûts. Les lecteurs qui ne s'intéressent pas à l'aspect technique de ces analyses peuvent passer directement à la section suivante.

La deuxième section présente les diverses composantes des analyses avantages-coûts, notamment une synthèse détaillée des coûts et bénéfiques les plus importants facilement exprimables en dollars. Elle commence par une discussion sur les coûts directs de l'exploitation du programme et répond à la question 1 ci-dessus. Puis elle fournit une estimation des avantages et des coûts indirects pour le gouvernement (comme le financement d'établissements d'enseignement, les subventions, les bourses et les prêts étudiants), y compris ceux à venir (impôts et cotisations) imputables à l'incidence du programme sur l'éducation. Enfin, elle traite des avantages et des coûts du programme pour les participants, comme le manque à gagner et l'augmentation future de leurs gains, liés à ses effets sur l'éducation. On a estimé ces coûts et avantages sous l'angle du participant moyen (membre du groupe programme) et des gouvernements. La perspective sociétale allie les points de vue du participant moyen ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux. Les estimations de ces coûts et avantages répondent à la question 2 ci-dessus.

La rentabilité du projet est examinée dans le cadre d'une analyse « prudente » dans la troisième section de ce chapitre. Tout d'abord, cette dernière présente la rentabilité d'*Explorez vos horizons* au Manitoba et dans les secteurs francophone et anglophone de Nouveau-Brunswick, puis celle de *Fonds du savoir* dans chacun des secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick. La dernière partie de la troisième section compare la valeur actualisée nette de la combinaison des deux programmes à celle d'*Explorez vos horizons*, puis de *Fonds du savoir* pris individuellement, pour déterminer si la prestation conjointe des deux initiatives offre un meilleur rendement du capital investi. Le chapitre s'achève par une brève discussion sur les conclusions figurant dans le résumé, afin de fournir une réponse à la question 3.

36 Dans ce chapitre, les termes « viable », « rentable » et « viabilité » renvoient à la rentabilité du point de vue de la société.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE

- ***Explorez vos horizons* s'est avérée rentable pour certains participants du Nouveau-Brunswick, notamment ceux issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité.** La fluctuation des avantages (ou des coûts) nets du programme témoigne des répercussions disparates mesurées chez les différents sous-groupes. Le fait d'offrir le programme uniquement aux sous-groupes qui en ont besoin permettrait de maximiser les retombées sociales de l'initiative.
- ***Explorez vos horizons* n'a pas été rentable au Manitoba.** Les coûts supérieurs du programme imputables à un déploiement à moindre échelle, combinés aux faibles répercussions du programme dans la province, se sont traduits par une diminution nette de ses avantages pour la société.
- **Grâce à ses frais d'administration relativement modestes, l'initiative *Fonds du savoir* a été d'une grande efficacité. Elle a généré des avantages de 2 \$ à 3,40 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement.** Si les coûts d'exploitation d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sont similaires, cette dernière a toutefois mobilisé moins de ressources dans la société, puisque la plupart des dépenses liées au programme ont pris la forme de virements entre le gouvernement et les participants. L'importante incidence de la participation aux études postsecondaires découle aussi du rapport coût-efficacité du programme qui cible les élèves issus de familles à plus faible revenu.
- **La combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a pas eu pour effet d'augmenter les avantages collectifs nets.** Cela dit, la prestation conjointe des deux initiatives est demeurée rentable. Elle a généré des avantages de 1,51 \$ à 1,75 \$ pour chaque dollar investi par le gouvernement.

MÉTHODOLOGIE

Si *Explorez vos horizons* est une initiative d'éducation au choix de carrière, divers aspects de sa méthodologie diffèrent des programmes intrascolaires classiques en la matière, ce qui aura des répercussions sur l'analyse avantages-coûts. Tout d'abord, l'initiative *Explorez vos horizons* avait lieu après l'école. Les participants devaient accepter de consacrer 40 heures de leur temps libre (12 heures pour leurs parents) pour prendre part aux ateliers. Ensuite, les activités étaient dirigées par des animateurs d'*Un avenir à découvrir* et des ambassadeurs du postsecondaire qui n'étaient pas engagés par les établissements participants. Très structurées, elles répondaient à un calendrier préétabli pour les élèves de 10^e, 11^e et 12^e années. Enfin, et ce n'est pas négligeable, le matériel et le contenu utilisés dans le cadre des ateliers nécessitant une révision annuelle, on ne saurait considérer les « frais de lancement » correspondants comme une dépense unique amortie au fil du temps. Certaines analyses avantages-coûts estiment que les programmes sont continus (qui se perpétuent naturellement) et ne tiennent pas compte des frais de lancement ni de préexploitation³⁷. Cependant, il convient de les inclure dans l'analyse avantages-coûts d'*Explorez vos horizons*, en raison des caractéristiques particulières

de l'initiative. D'ailleurs, l'exploitation et les coûts d'*Explorez vos horizons* resteraient sensiblement les mêmes quand bien même l'initiative serait mise en œuvre à titre de programme individuel permanent en dehors du cadre scolaire.

Fonds du savoir n'exige pas une élaboration continue. À titre de bourse, le coût principal de l'initiative équivaut à l'argent versé aux élèves. Les frais fixes et administratifs sont relativement faibles (voir la sous-section suivante). C'est pourquoi les coûts de l'initiative ne seraient pas sensiblement différents si elle était offerte aux futurs élèves du Nouveau-Brunswick en tant que programme permanent.

L'analyse des coûts du présent chapitre a pour objectif de fournir les chiffres représentatifs d'une éventuelle mise en œuvre des initiatives d'*Un avenir à découvrir* à titre de programmes permanents. Le chapitre présente les avantages et coûts nets moyens des initiatives d'*Un avenir à découvrir* par membre du groupe programme.

Dans les calculs, on n'a pas seulement tenu compte des membres qui ont participé à des activités d'*Un avenir à découvrir*, mais de l'ensemble du groupe programme³⁸. Tous les coûts de mise en œuvre et certains frais, difficilement dissociables, liés aux travaux de recherche ou d'évaluation des bureaux d'*Un avenir à découvrir*, ont été inclus aux coûts du programme. L'encadré 7.1 détaille l'approche analytique, les méthodes comptables et les sources de données utilisées.

Perspectives analytiques

Pour évaluer la rentabilité d'un programme, il est important de déterminer qui en assume les coûts ou en récolte les avantages, puisque chacune de ses répercussions peut représenter un gain ou une perte selon le point de vue. Qui plus est, un programme peut produire des effets distributifs souhaitables même s'il n'est pas viable, facteur qui doit être pris en considération dans l'évaluation de son efficacité. Les coûts et avantages nets d'*Un avenir à découvrir* seront présentés sous quatre angles : les membres du groupe programme, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et la société dans son ensemble. Le tableau 7.1 illustre les effets escomptés des initiatives d'*Un avenir à découvrir* sur chacune des quatre perspectives comptables. Ils peuvent être un gain (+), une perte (-) ou ni un gain, ni une perte (0).

La perspective du participant met en lumière les pertes ou gains nets des membres du groupe programme, témoignant de l'évolution de leur situation grâce aux initiatives. On table sur des gains principalement liés au marché du travail grâce à l'augmentation future de leur rémunération en raison de leur niveau de scolarité plus élevé.

Le point de vue des budgets gouvernementaux fait ressortir les gains et les pertes enregistrés par les gouvernements fédéral et provinciaux. *Un avenir à découvrir* ayant été financé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, les frais d'exploitation et de fonctionnement ont principalement été assumés par le gouvernement fédéral, tandis que les gouvernements provinciaux ont apporté quelques contributions en nature au projet. Bien que la présente analyse ne tienne pas compte des transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, elle envisage séparément les avantages et les coûts pour les

37 Les analyses avantages-coûts qui considèrent le projet pilote en cours d'évaluation comme un programme permanent ne tiennent pas compte des frais uniques de lancement ou de préexploitation, car ces frais, lorsqu'ils sont amortis sur une période de temps infinie, approchent zéro.

38 Les membres du groupe témoin contribuent également à l'analyse, car leur expérience est comparable à celle qu'auraient connue les membres du groupe programme s'ils n'avaient pas bénéficié des initiatives. Ainsi, les coûts et avantages correspondent aux coûts et avantages attribuables au groupe programme moins ceux imputables au groupe témoin.

gouvernements fédéral et provinciaux. Compte tenu de la hausse prévue du revenu des participants, le budget du gouvernement fédéral profite de l'augmentation des cotisations et des impôts fédéraux. De même, les gouvernements provinciaux tirent avantage des hausses relatives à l'impôt sur le revenu et les cotisations³⁹.

La perspective sociétale allie les points de vue des trois groupes : les membres du groupe programme et ceux qui n'en font pas partie, ainsi que le budget gouvernemental représentant une autre utilisation des revenus d'impôt. On obtient un avantage net pour la société lorsque les avantages de tous les groupes dépassent les coûts du programme. Si une composante donnée représente un gain pour un groupe, mais une perte pour un autre, aucun coût ni avantage net pour la société n'est enregistré et elle sera simplement considérée comme un transfert. Par exemple, le paiement

d'un montant accru d'impôts par les participants d'*Un avenir à découvrir* en raison de l'augmentation de leur future rémunération représente un transfert des membres du groupe programme au gouvernement. Si la perte pour les élèves est inférieure aux recettes du gouvernement, il s'agit d'un gain net pour la société. De même, les dépenses effectuées dans le cadre d'*Un avenir à découvrir* entraînent un coût net pour la société.

Un simple critère d'évaluation de la rentabilité d'un programme gouvernemental consiste à déterminer s'il présente un avantage net pour la société. Il suppose qu'une perte pour un groupe peut être compensée par un gain pour un autre, ce qui n'est pas toujours le cas dans la pratique⁴⁰. Néanmoins, l'analyse traite tous les dollars de la même façon, quel qu'en soit le bénéficiaire⁴¹.

Encadré 7.1 : Approche analytique, méthodes comptables et sources de données

Approche analytique

L'approche privilégiée dans le rapport en ce qui a trait aux analyses avantages-coûts consiste, autant que possible, à attribuer une valeur monétaire aux répercussions et aux coûts des ressources des initiatives d'*Un avenir à découvrir*, au moyen de mesures ou d'estimations directes. Les estimations positives et négatives des coûts et avantages résultent de la comparaison des expériences des participants du groupe programme et de celles des membres du groupe témoin. Tous les résultats sont utilisés, peu importe leur signification statistique, bien qu'ils soient jugés qualitativement similaires si l'on fait uniquement appel à des estimations des coûts ou des avantages statistiquement significatives.

Méthodes comptables

Les prévisions avantages-coûts reposent sur une période débutant au moment où le participant avait 15 ans (en 9^e année) jusqu'à ce qu'il atteigne 59 ans. Ces 45 années comprennent l'année de préparation du projet, les cinq années et demie d'observation nécessaires à son exécution ainsi qu'une période postérieure au programme.

Tous les montants des coûts et avantages dans la présente partie sont exprimés en dollars constants de 2009 auxquels est appliqué un taux d'actualisation annuel de 8 %, conformément aux recommandations du *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation* (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2007). Bien que le taux d'actualisation adopté puisse sembler élevé, il reflète les hypothèses généralement admises en ce qui a trait aux dollars investis au cours de la mise en œuvre du programme. L'analyse est, par conséquent, très prudente en ce qui concerne l'attribution d'une valeur monétaire à long terme aux impacts du programme sur l'éducation. Conformément aux principes

du *Guide de l'analyse avantages-coûts* (publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en 1998), une analyse de sensibilité utilisant des taux d'actualisation annuels de 5 et 10 % est présentée en annexe, aux tableaux A5.3, A5.4 et A5.5.

Sources de données

On s'est reporté aux documents comptables et aux données administratives des bureaux d'UAD et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour calculer les coûts d'administration et d'exploitation de l'initiative *Un avenir à découvrir*. Les données recueillies lors de l'enquête de référence et des deux enquêtes de suivi ainsi que les renseignements administratifs fournis par les ministères de l'Éducation ont permis d'évaluer les répercussions d'*Un avenir à découvrir* sur les taux de diplomation au secondaire, d'inscription à un programme d'études postsecondaires et d'octroi d'une bourse ou d'un prêt étudiant. Différentes publications ont été consultées pour obtenir ou calculer les droits de scolarité et autres frais, les dépenses liées et non liées aux études et les taux d'imposition et d'inflation, notamment les tableaux CANSIM et les rapports analytiques de Statistique Canada, *Le prix du savoir – Quatrième édition* de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Berger et al., 2009) ainsi qu'une publication du Conseil canadien sur l'apprentissage (Hankivsky, 2008). Les estimations du manque à gagner et de l'augmentation des revenus à vie ont été produites à l'aide des fichiers de microdonnées publics du Recensement de 2006 de Statistique Canada. Les répercussions des initiatives d'*Un avenir à découvrir* sur les paiements d'impôts et les cotisations d'assurance-emploi ont été imputées à partir de l'estimation des revenus.

39 Par souci de simplicité, on considère que la migration de sortie imputable au programme est proche de zéro.

40 En théorie, le gouvernement peut tenter de favoriser la rémunération entre groupes grâce aux impôts. Une autre hypothèse plus restrictive en ce qui a trait au maintien du critère d'avantage net consiste à supposer que la valeur accordée à un dollar gagné ou perdu est équivalente pour chacun des groupes.

41 Il existe une autre possibilité : établir une fonction de bien-être social qui tienne compte des questions de distribution. Cependant, elle exigerait une appréciation subjective de l'équité qui dépasse la portée de la présente étude.

Tableau 7.1 : Cadre de l'analyse avantages-coûts d'*Un avenir à découvrir*

	Perspective comptable			
	Participants	Gouvernements provinciaux	Gouvernement fédéral	Société
Coûts et avantages tangibles				
Coûts d' <i>EH</i> par participant	0	0	-	-
Coûts de <i>FS</i> par participant	+	0	-	-
Obtention du diplôme d'études secondaires				
Dépenses consacrées à l'enseignement public	0	-	0	-
Augmentation des revenus	+	0	0	+
Impôts	-	+	+	0
Cotisations d'assurance-emploi	-	+	+	0
Inscription aux études postsecondaires				
Droits de scolarité	-	0	0	-
Dépenses liées aux études	-	0	0	-
Dépenses non liées aux études	-	0	0	-
Financement direct des établissements par le gouvernement	0	-	-	-
Manque à gagner	-	0	0	-
Augmentation future des gains	+	0	0	+
Impôts	-	+	+	0
Cotisations d'assurance-emploi	-	0	+	0
Subventions gouvernementales aux étudiants	+	0	-	0
Frais d'administration des prêts étudiants	0	0	-	-
Total	+/-	+/-	+/-	+/-
Avantages intangibles (difficiles à quantifier ou à exprimer en dollars, exclus de la présente analyse)				
Santé	+	+	+	+
Réduction de la criminalité	0	+	+	+
Total	+/-	+/-	+/-	+/-

Limites de l'analyse

Bien que cette analyse tienne compte des effets majeurs d'*Un avenir à découvrir*, elle présente des limites, certaines inhérentes à n'importe quelle analyse avantages-coûts et d'autres propres à *UAD*. Premièrement, *Un avenir à découvrir* a été conçu comme un projet pilote indépendant de recherche et géré de manière complètement distincte des autres programmes gouvernementaux. On a mis un bureau et du personnel à la disposition exclusive des participants au projet. Il s'agit de frais de préexploitation qui n'auraient pas été aussi importants si *Un avenir à découvrir* avait été mené au sein du système scolaire existant. Dans ce cas, les frais d'exploitation du projet seraient probablement également inférieurs en raison d'économies d'échelle.

Deuxièmement, l'analyse porte sur les avantages et les coûts découlant des principales répercussions d'*Un avenir à découvrir*, mais certains effets non financiers du programme ne sont pas pris en considération, faute de méthodologie établie pour estimer leur valeur monétaire.

Troisièmement, certains avantages et coûts moyens présentés ne rendent pas compte de la variation au niveau individuel. Bien que les coûts et les avantages marginaux, c'est-à-dire les coûts et avantages des élèves « encouragés » par le programme à changer leurs décisions et leur comportement, soient plus instructifs en ce qui a trait à la rentabilité d'un déploiement à grande échelle, on peut seulement estimer les coûts et avantages moyens grâce aux méthodologies utilisées.

Quatrièmement, étant donné que le principal avantage du programme se traduit par une augmentation de la rémunération tout au long de la vie en raison de la participation accrue aux études postsecondaires alors que l'ensemble des coûts sont générés au début du programme, la valeur actualisée nette pourrait évoluer en fonction du taux d'actualisation annuel. Cette analyse des coûts et avantages s'appuie sur un taux d'actualisation annuel de 8 %, conformément aux recommandations du *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation* (2007). Une analyse de sensibilité s'appuyant sur des taux d'actualisation annuels de 5 et 10 % est présentée aux tableaux A5.3, A5.4, A5.5, A5.6 et A5.7 de l'annexe 5. Les résultats de ces analyses sont relativement sensibles au taux d'actualisation, les taux inférieurs augmentant la viabilité. *Explorez vos horizons* est rentable dans pratiquement tous les sous-groupes si on utilise un taux d'actualisation de 5 %.

Enfin, les résultats présentés dans le chapitre ont été obtenus à partir de données d'*Explorez vos horizons* au Manitoba et au Nouveau-Brunswick s'échelonnant sur la période 2003-2010. Comme pour toute interprétation de résultats expérimentaux, il convient de prendre en considération les caractéristiques particulières de la population, du système éducatif, de l'économie et de l'environnement politique locaux avant de tenter de généraliser les constatations à d'autres populations, régions ou périodes.

La section suivante décrit les composantes principales de l'analyse avantages-coûts.

QUELS ONT ÉTÉ LES COÛTS ET LES AVANTAGES DES DIVERSES COMPOSANTES D'UN AVENIR À DÉCOUVRIR?

Incidence d'*Un avenir à découvrir* sur les dépenses et les recettes gouvernementales

Cette perspective se divise en quatre catégories : les frais d'administration et d'exploitation d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*, les impôts et les cotisations perçues ainsi que les subventions favorisant la poursuite d'études. Les deux dernières catégories sont des effets indirects des dépenses et recettes gouvernementales liés à l'impact des programmes (différences entre les groupes programme et témoin). Selon les estimations effectuées à partir des documents comptables du projet, les frais d'administration et d'exploitation d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sont représentatifs des coûts directs pour le gouvernement si les initiatives (ou les activités spécifiques d'*Explorez vos horizons*) devaient être de nouveau mises en œuvre.

Coûts du programme *Explorez vos horizons*

Les frais administratifs d'*Explorez vos horizons* sont tous liés aux principales activités de fonctionnement de l'initiative. Le tableau 7.2a présente le coût total et par participant de toutes les activités et opérations du programme au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Le coût total imputé au gouvernement fédéral comprend les coûts indirects du bureau d'UAD, la rémunération de son personnel, les frais d'élaboration et d'utilisation du Système d'information sur la gestion du projet, les frais de lancement généraux ainsi que les coûts d'exploitation et de lancement du site Web d'UAD, de la *Revue @venir* ainsi que des séances des ambassadeurs du postsecondaire, d'Explo-carrière, d'Un avenir en héritage et d'En action vers l'avenir. Le salaire des employés du bureau et des animateurs représente le coût le plus important d'*Un avenir à découvrir*. Les ministères de l'Éducation du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont affecté du personnel au fonctionnement des bureaux d'UAD, mais également offert des services juridiques et des locaux à bureaux et du mobilier.

Les coûts du programme *EH* par participant entre le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ne sont pas directement comparables. Étant donné que le déploiement du programme au Nouveau-Brunswick était de plus grande envergure et faisait intervenir deux cohortes se chevauchant, il était possible de réaliser certaines économies d'échelle. Cependant, en raison de la complexité de sa prestation au Nouveau-Brunswick, les chiffres présentés sont une simple approximation du coût de chaque activité. On considère que les frais calculés pour chaque activité d'*EH* au Manitoba sont une estimation fiable de la limite supérieure si le programme devait être de nouveau mis en œuvre à une échelle identique ou supérieure. En moyenne, *EH* a coûté 601 \$ au gouvernement du Manitoba et 4 356 \$ au gouvernement fédéral par membre du groupe programme⁴². Au Nouveau-Brunswick, le coût moyen par participant a atteint 132 \$ pour le gouvernement provincial et 2 876 \$ pour le gouvernement fédéral⁴³.

Coûts du programme *Fonds du savoir*

Le coût de *Fonds du savoir*, mis à l'essai au Nouveau-Brunswick seulement, figure au tableau 7.2b. La bourse offerte aux élèves constituait l'élément le plus coûteux du programme. En moyenne, chaque participant à l'initiative a reçu 2 737 \$ dans le cadre de ses études postsecondaires⁴⁴; les gouvernements fédéral et provincial ont déboursé respectivement 3 094 \$ et 117 \$ pour administrer l'ensemble du programme⁴⁵.

42 Sur les 4 957 \$ qu'a coûtés le programme par participant, 601 \$ proviennent du gouvernement provincial sous forme de divers transferts ou de contributions en nature et 4 356 \$ ont été déboursés par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (gouvernement fédéral).

43 Sur les 3 007 \$ qu'a coûtés le programme par participant, 132 \$ proviennent du gouvernement provincial sous forme de divers transferts ou de contributions en nature et 2 876 \$ ont été déboursés par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (gouvernement fédéral).

44 Ce montant diffère de celui figurant au chapitre 2, car il est exprimé en dollars constants de 2009.

45 Sur les 3 211 \$ qu'a coûtés le programme par participant, 117 \$ proviennent du gouvernement provincial sous forme de divers transferts ou de contributions en nature et 3 094 \$ ont été déboursés par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (gouvernement fédéral).

Tableau 7.2a : Coûts actualisés de l'initiative EH d'UAD (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

	Manitoba		Nouveau-Brunswick	
	Total (en \$)	Par participant (en \$)	Total (en \$)	Par participant (en \$)
Frais de lancement et du SIGP				
Frais de lancement	41 710,19	72,54		
SIGP	142 250,44	247,39		
Total des frais de lancement et du SIGP	183 960,63	319,93	180 085,12	102,61
Frais de fonctionnement divers				
Salaires, prestations et dépenses du Bureau d'UAD	722 217,79	1 256,03	1 084 546,63	617,98
Transfert en nature	345 841,18	601,46	230 855,22	131,54
Total des frais de fonctionnement divers	1 068 058,97	1 857,49	1 315 401,85	749,52
Activités				
Site Web d'UAD	46 741,85	81,29	148 151,34	84,42
Revue @venir	37 899,31	65,91	120 124,33	68,45
APS				
Élaboration d'APS	77 002,32	133,92	244 063,88	139,07
Salaires, prestations et dépenses d'APS	162 667,99	282,90	330 835,59	188,51
Total des dépenses d'APS	239 670,31	416,82	574 899,47	327,58
Explo-carrière				
Élaboration d'Explo-carrière	20 878,21	36,31	66 174,85	37,71
Salaires, prestations et dépenses d'Explo-carrière	476 071,27	827,95	1 229 574,67	700,61
Total des dépenses d'Explo-carrière	496 949,48	864,26	1 295 749,52	738,32
Un avenir en héritage				
Élaboration d'Un avenir en héritage	25 033,22	43,54	79 344,42	45,21
Salaires, prestations et dépenses d'Un avenir en héritage	371 275,58	645,70	758 996,71	432,48
Total des dépenses d'Un avenir en héritage	396 308,80	689,23	838 341,13	477,69
En action vers l'avenir				
Élaboration d'En action vers l'avenir	32 147,61	55,91	101 893,95	58,06
Salaires, prestations et dépenses d'En action vers l'avenir	348 732,48	606,49	702 774,73	400,44
Total des dépenses d'En action vers l'avenir	380 880,09	662,40	804 668,68	458,50
Coût total des activités du programme	1 598 449,84	2 779,91	3 781 934,47	2 154,95
Coût total de l'initiative EH d'UAD	2 850 469,44	4 957,34	5 277 421,44	3 007,08

Tableau 7.2b : Coûts actualisés de l'initiative FS d'UAD (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

Fonds du savoir au Nouveau-Brunswick	Total (en \$)	Par participant (en \$)
Frais de lancement et du SIGP		
Frais de lancement	6 924,53	6,33
SIGP	97 021,27	88,68
Total des frais de lancement et du SIGP	103 945,80	95,01
Frais de fonctionnement divers		
Salaires, prestations et dépenses du Bureau d'UAD	286 492,28	261,88
Transfert en nature (estimé)	128 287,54	117,26
Total des frais de fonctionnement divers	414 779,82	379,14
Versements aux participants	2 994 548,15	2 737,25
Coût total de FS	3 513 273,77	3 211,40

Financement gouvernemental des établissements d'enseignement

Explorez vos horizons et *Fonds du savoir* devant favoriser la diplomation au secondaire et l'inscription aux études postsecondaires, plus la participation aux études augmente, plus l'utilisation de ressources de la part des établissements d'enseignement augmentera aussi. Afin de financer leur fonctionnement, les écoles secondaires, les collèges et les universités ont bénéficié de fonds, généralement en lien avec l'inscription. D'après les données financières de Statistique Canada, les gouvernements du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont dû déboursé respectivement 7 347 \$ et 6 439 \$ pour offrir à chaque participant une année d'études secondaires⁴⁶. Certains élèves ont abandonné l'école au secondaire, posant ainsi la question du traitement des coûts de la poursuite de leurs études. Pour simplifier, on considère qu'il ne restait en moyenne qu'un an à ces élèves ayant abandonné l'école pour achever leurs études secondaires.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont également accordé des fonds aux collèges. En moyenne, le Manitoba et le gouvernement fédéral leur ont respectivement alloué 12 283 \$ et 3 985 \$ pour chaque diplôme ou certificat obtenu dans la province. Pour comparaison, les coûts correspondants ont atteint 7 660 \$ et 2 061 \$ au Nouveau-Brunswick.

Les fonds accordés aux universités sont plus élevés, notamment au Nouveau-Brunswick. En moyenne, au Manitoba, les gouvernements fédéral et provincial ont versé respectivement 8 379 \$ et 23 370 \$ par diplômé. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit de 7 409 \$ et de 21 923 \$.

Recettes liées aux impôts et aux cotisations

Les initiatives d'*Un avenir à découvrir* ont amélioré le niveau de scolarité des membres du groupe programme, qui a, à son tour, favorisé leurs chances d'obtenir un meilleur emploi et une rémunération plus élevée. Ainsi, le programme a accru l'impôt provincial et fédéral ainsi que les cotisations d'assurance-emploi (a.-e.) dont les participants devront s'acquitter⁴⁷. Parallèlement, ceux qui ont poursuivi leurs études grâce aux initiatives d'*Un avenir à découvrir* ont touché un salaire inférieur (et payé moins d'impôts sur le revenu et de cotisations d'a.-e.) lorsqu'ils étaient étudiants. La valeur actuelle du manque à gagner étant susceptible d'être plus faible que l'augmentation future de leur rémunération en raison de la poursuite de leurs études, on s'attend à un effet net positif des initiatives sur l'impôt sur le revenu et les cotisations d'a.-e. Le montant des taxes de transfert et des cotisations d'a.-e. ainsi obtenues a été estimé en fonction des taux moyens d'impôts sur le revenu (11,8 % d'impôt sur le revenu fédéral et 3,8 % d'impôt sur le revenu provincial) et du taux de cotisation d'a.-e. (1,78 %). Ces estimations sont expliquées en détail au tableau A5.1 de l'annexe 5.

Subventions, bourses et prêts étudiants

Les initiatives ayant relevé le niveau de scolarité des membres du groupe programme, elles peuvent également avoir modifié leur demande en matière de subventions, de bourses et de prêts étudiants. Les subventions et les bourses sont des transferts directs du gouvernement aux étudiants. L'incidence moyenne des subventions reçues sur le montant total d'après l'enquête permet d'évaluer leur coût pour le gouvernement.

Les intérêts des prêts étudiants privés ont déjà été comptabilisés dans l'analyse avantages-coûts grâce à des calculs d'actualisation. Cependant, le programme de prêts étudiants du gouvernement fédéral comprend les frais administratifs comme les exemptions d'intérêt, la réduction des dettes et les prêts étudiants qui ne sont pas remboursés pour diverses raisons. Selon une estimation interne de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, pour chaque dollar d'un prêt étudiant, les frais administratifs correspondent à environ 0,30 \$. Ce chiffre permet d'estimer l'évolution des coûts administratifs de ce type de prêts⁴⁸.

Avantages et coûts des initiatives d'Un avenir à découvrir pour les participants

Du point de vue des participants (et de leurs parents), les principaux coûts et avantages du programme proviennent de leur participation directe (pour ceux qui ont bénéficié d'*Explorez vos horizons*) et de l'incidence du programme sur la poursuite des études. Pour les élèves qui ont bénéficié de l'initiative, le coût du temps alloué à leur participation à *Explorez vos horizons* constitue l'unique coût direct du programme. Les coûts indirects résultant de la poursuite accrue des études comprennent le manque à gagner pendant les études, les droits de scolarité, les dépenses liées et non liées aux études en raison du temps passé à étudier et l'augmentation des impôts et des cotisations afférents à la future rémunération. Parmi les avantages indirects pour les participants figurent la hausse de leurs futurs revenus d'emploi ainsi que les subventions et les bourses dont ils ont bénéficié pour leurs études. À l'exception de ces dernières, aucun n'a été directement tiré de l'enquête ou des données administratives d'*Explorez vos horizons*. Il est nécessaire de consulter diverses sources pour recueillir l'information relative à ces éléments de coût et d'avantage⁴⁹. La section suivante décrit la façon dont les chiffres utilisés dans l'analyse avantages-coûts ont été obtenus. Les estimations sont détaillées dans les tableaux A5.1 et A5.2 de l'annexe 5.

Les droits de scolarité et autres frais à l'université et au collège ainsi que les dépenses liées aux études sont calculés en fonction des coûts moyens publiés par Berger, Motte et Parkin (2009). Le calcul des dépenses non liées aux études tient compte de l'information tirée de Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons (2003). Par souci de simplicité, on considère que les droits de scolarité et autres frais des collèges privés et des écoles

46 Le détail des coûts et avantages actualisés des divers résultats figure en annexe dans les tableaux A5.1 et A5.2.

47 Par souci de simplicité, on considère que les impôts et les cotisations liés au manque à gagner en raison de la poursuite d'études postsecondaires avoisinent zéro. Les adolescents ont tendance à figurer parmi les participants à la rémunération susceptibles de payer un impôt sur le revenu minimal en raison de leur exemption de base. Il se peut qu'ils occupent davantage des emplois occasionnels et irréguliers pour lesquels ils ne versent aucune cotisation. Il est très difficile de fournir une estimation précise de ces montants, bien que les impôts et les cotisations liés au manque à gagner soient faibles selon toute probabilité. Cependant, les impôts et les cotisations perçus sur le revenu futur accru ne sont pas négligeables.

48 On considère que les gouvernements fédéral et provinciaux se sont répartis les coûts administratifs des prêts étudiants selon le rapport 60:40, proportionnel à l'attribution par source de financement.

49 La dernière enquête d'*Un avenir à découvrir* a été effectuée avant la fin des études postsecondaires de nombreux participants au programme. C'est pourquoi on ne connaît pas le nombre exact de participants qui ont pu terminer leurs études et profiter pleinement de leurs avantages. On estime que la proportion de participants qui ont fini par abandonner leurs études est analogue à celle de la population canadienne, établie par Shaiens et al. (2008). En supposant que les étudiants qui arrêtent leurs études reçoivent une rémunération similaire à ceux qui ont obtenu un diplôme secondaire seulement, l'avantage net de l'inscription à un programme d'études postsecondaires correspond au produit de la proportion de ceux qui n'abandonneront pas leurs études et de l'avantage net de la réussite d'études postsecondaires.

professionnelles sont similaires au total des droits de scolarité et autres frais des collèges en plus des fonds gouvernementaux qui leur sont alloués. Les coûts des programmes d'apprentissage ont été tirés du Forum canadien sur l'apprentissage (2006). Dans le cadre de ces calculs, on considère que la durée moyenne d'un programme est de deux ans dans une école professionnelle et un collège privé ou communautaire, de quatre ans à l'université et de cinq ans dans le cadre d'un apprentissage. Lorsqu'elles étaient disponibles, on a utilisé les données provinciales. Dans le cas contraire, on s'est servi des données nationales.

Le manque à gagner et la hausse escomptée de la rémunération des participants liée à la poursuite d'études postsecondaires s'appuient sur les revenus moyens par âge, sexe et niveau de scolarité selon les microdonnées du Recensement de 2006. On part du principe que tous les participants sont entrés sur le marché du travail à 19 ans et ont pris leur retraite à 59 ans, et que les revenus qu'ils toucheront pour un niveau d'instruction donné correspondent à ceux des cohortes plus âgées en 2006, corrigés en dollars constants de 2009. Pour évaluer le salaire moyen des étudiants travaillant à temps partiel, on s'est appuyé sur la rémunération moyenne des diplômés du secondaire âgés de 19 à 24 ans qui étaient aux études lors du Recensement de 2006. Quant aux diplômés âgés de 19 à 24 ans qui n'étaient plus aux études au moment du Recensement de 2006, leur salaire moyen a permis d'estimer leur revenu après leurs études. Parmi les diplômés du secondaire, la différence entre la rémunération de ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires et le salaire de ceux qui occupaient un emploi pendant la même période correspond au manque à gagner en raison de la poursuite d'études postsecondaires.

Le gain de rémunération lié à la poursuite d'études postsecondaires équivaut à la différence entre le salaire moyen des diplômés de niveau postsecondaire et celui des diplômés du secondaire. Pour anticiper le revenu des participants entre 25 et 59 ans, on a utilisé la rémunération moyenne par niveau de scolarité, indépendamment de leur situation par rapport aux études.

On considère comme négligeable le manque à gagner résultant du temps passé à terminer ses études secondaires. Le calcul de la hausse escomptée de la rémunération annuelle associée à l'obtention d'un diplôme du secondaire repose sur l'information fournie par Hankivsky (2008)⁵⁰.

Les transferts des gouvernements aux participants, et inversement, n'influencent pas la valeur actualisée nette du programme. La modification du montant de l'impôt sur le revenu et des cotisations d'assurance-emploi attribuables à l'évolution des niveaux de revenu représente des transferts. Ils sont calculés selon le taux moyen d'imposition sur le revenu et de cotisation d'assurance-emploi, tel que précisé dans la sous-section précédente. L'évaluation de l'incidence du programme sur le montant moyen des bourses et subventions s'appuie sur l'enquête menée au terme de 66 mois. La somme moyenne de la bourse octroyée dans le cadre de *Fonds du savoir* est calculée en fonction des données administratives du

programme. Tous ces transferts influencent le coût total imputé aux gouvernements, mais ne menacent pas la viabilité du programme.

Il est difficile de mesurer le coût du temps de participation aux diverses activités d'*Un avenir à découvrir* pour les élèves et leurs parents. Par souci de simplicité, on considère que la valeur moyenne d'une heure de temps libre d'un participant correspond au salaire horaire moyen des jeunes de 15 à 24 ans en 2009 (12,83 \$) et que pour un parent, elle équivaut à 23,92 \$ (salaire horaire moyen des adultes âgés de 25 à 54 ans). Bien que les participants et leurs parents aient pu assister respectivement à 40 et à 12 heures d'activités dans le cadre d'*Explorez vos horizons*, la participation reste facultative. D'après le pourcentage de fréquentation réelle, le rapport temps-coût prévu varie de 224 \$ à 416 \$, en fonction de la province, de la langue et du groupe programme.

Avantages et coûts intangibles d'*Un avenir à découvrir*

L'analyse d'impacts d'*Un avenir à découvrir* révèle que les initiatives ont accru la proportion de membres du groupe programme ayant obtenu leur diplôme du secondaire et s'étant inscrits à un cursus postsecondaire. Les études postsecondaires étant souvent considérées comme un facteur déterminant de la santé et de la réduction de la criminalité, le programme peut avoir des effets bénéfiques indirects sur les participants, le gouvernement et la société (voir Hankivsky, 2008). Cependant, ceux-ci sont intangibles et très difficiles à mesurer avec précision. Sans tenir compte de ces bénéfices intangibles dans le calcul, les valeurs actualisées nettes du programme et les ratios avantages-coûts indiqués dans la présente analyse avantages-coûts peuvent sous-estimer la valeur réelle du programme.

AVANTAGES ET COÛTS DES INITIATIVES

La présente section porte sur les avantages nets des trois programmes du projet : *Fonds du savoir*, *Explorez vos horizons* et la combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*. Pour chaque programme, on a estimé la valeur actualisée nette globale de chaque secteur linguistique et les résultats par sous-groupe.

Pour calculer la valeur actualisée nette d'un programme, ses coûts, le coût du temps de la participation, les subventions, les bourses et les frais administratifs des prêts étudiants ont été ajoutés à la valeur escomptée de la poursuite d'études supplémentaires résultant du programme. On peut considérer chacun des effets sur l'achèvement des études secondaires et l'inscription à un programme d'études postsecondaires comme une augmentation de la probabilité de profiter des avantages (ou des coûts) nets des études. C'est pourquoi la valeur escomptée des études entreprises grâce au programme correspond simplement au produit de l'incidence de ce dernier sur la proportion de participants bénéficiant de chaque type d'études et de leur avantage net⁵¹. Le tableau 7.3 présente les coûts et avantages d'*Explorez vos horizons* à partir de ce calcul.

50 Le Recensement de 2006 ne contient pas d'information sur le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les répondants. Ainsi, le groupe sans diplôme d'études secondaires comprend des personnes de divers niveaux et n'est pas comparable à celui des participants à UAD qui avaient achevé leur 9^e année et qui étaient sur le point d'obtenir leur diplôme. Selon Hankivsky (2008), l'estimation de la réussite du secondaire chez les jeunes qui avaient abandonné l'école est davantage applicable aux participants d'UAD.

51 La valeur actualisée nette obtenue est moins précise si elle résulte d'effets statistiquement négligeables. La rentabilité du programme doit être interprétée avec prudence si la valeur actualisée nette est liée à une incidence statistiquement insignifiante. Les montants statistiquement significatifs sont mis en relief dans les tableaux.

Tableau 7.3 : Coûts et avantages actualisés d'EH (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

	Manitoba				Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Taux d'actualisation annuel : 8 %												
Coût du programme par participant – EH		-601	-4 356	-4 957		-132	-2 876	-3 007		-132	-2 876	-3 007
Coût du temps de participation – EH	-224			-224	-299			-299	-292			-292
Coûts secondaires – Études												
Administration des prêts	0	12	19	31	0	-157	-236	-393	0	-127	-190	-317
Obtention du diplôme d'études secondaires	0	-284	0	-284	0	-72	0	-72	0	-202	0	-202
Inscription à une école de métiers	434	0	0	434	-107	0	0	-107	-6	0	0	-6
Inscription à un programme d'apprentissage	225	0	0	225	-40	0	0	-40	41	0	0	41
Inscription au collège	-492	-468	-152	-1 111	-161	-82	-22	-265	-309	-174	-47	-530
Inscription à l'université	-894	-698	-250	-1 842	-1 526	-911	-308	-2 745	-565	-360	-122	-1 047
Total des coûts secondaires des études	-727	-1 438	-383	-2 548	-1 834	-1 222	-566	-3 622	-838	-863	-359	-2 059
Avantages secondaires – Études												
Prêts et bourses	6	-2	-3	0	233	-93	-140	0	85	-34	-51	0
Obtention du diplôme d'études secondaires	1 013	89	141	1 243	294	24	41	360	822	68	115	1 006
Inscription à une école de métiers	-95	-8	-13	-116	97	8	14	118	6	1	1	8
Inscription à un programme d'apprentissage	-380	-33	-53	-467	45	4	6	55	-90	-7	-13	-110
Inscription au collège	1 573	139	219	1 931	518	43	73	634	821	68	115	1 005
Inscription à l'université	3 083	272	429	3 784	6 427	533	903	7 863	2 076	172	292	2 540
Total des avantages secondaires des études	5 200	455	720	6 376	7 613	519	897	9 030	3 720	268	460	4 448
Avantages nets sur les études	4 473	-982	337	3 827	5 779	-703	331	5 407	2 882	-595	101	2 388
Avantages nets	4 249	-1 584	-4 019	-1 354	5 480	-835	-2 544	2 101	2 591	-726	-2 775	-910

Explorez vos horizons

Le seul effet statistiquement significatif d'*Explorez vos horizons* sur l'échantillon manitobain est l'achèvement des études secondaires (3,87 points de pourcentage). L'augmentation du pourcentage d'élèves terminant le secondaire a généré un avantage de 959 \$⁵². Faibles et statistiquement négligeables, les hausses en matière d'inscriptions au collège et à l'université ont également entraîné certains avantages. Cependant, les avantages éducatifs ne se sont pas avérés suffisants pour couvrir le coût du programme. Au Manitoba, en l'absence d'augmentation substantielle des inscriptions au collège et à l'université, le programme ne tirera probablement pas beaucoup d'avantages de ses effets intangibles sur l'amélioration de la santé et la réduction de la criminalité. De ce fait, *Explorez vos horizons* n'est pas rentable dans cette province (perte nette de 1 354 \$ par participant), compte tenu des critères initiaux d'admissibilité au programme.

De même, l'initiative n'a pas été rentable dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick. Les avantages sociaux liés à l'augmentation de 3,13 points de pourcentage du taux de diplomation au secondaire ne se sont pas révélés suffisants pour couvrir les coûts du programme. Le programme a généré une perte sociale nette de 910 \$ par participant.

L'incidence du programme sur l'inscription à l'université des francophones du Nouveau-Brunswick a produit quelques bienfaits substantiels. Le programme, dont la valeur actualisée nette pour la société correspond à 2 101 \$, a entraîné un avantage de 1,70 \$ pour chaque dollar dépensé par le gouvernement⁵³. Le ratio avantages-coûts serait légèrement supérieur si on pouvait tenir compte dans le calcul de l'amélioration de la santé et de la réduction de la criminalité liées à la poursuite d'études postsecondaires. Si la valeur actualisée nette est positive, le gain est faible et le résultat dépend des hypothèses de l'analyse (comme le taux d'actualisation, voir tableau A5.5 à l'annexe 5).

Les effets varient en fonction des sous-groupes, les résultats laissent croire que le programme pourrait être rentable s'il était offert à un type précis de participants. Le tableau 7.4 présente la valeur actualisée nette par sous-groupe.

Les résultats par sous-groupe étayent la rentabilité d'*Explorez vos horizons* pour les participants du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité des deux secteurs : les effets du programme ont généré des avantages pour la société de 13 071 \$ par participant francophone et de 4 212 \$ par participant anglophone. L'incidence positive du programme sur l'inscription des élèves francophones à l'université s'est également avérée rentable, puisqu'elle a produit 7 743 \$ d'avantages par élève dont les parents n'ont pas suivi d'études postsecondaires. *Explorez vos horizons* était à peine viable chez les filles francophones du Nouveau-Brunswick avec 3 773 \$ d'avantages par participante. L'initiative peut également générer des avantages positifs nets chez les garçons. Cependant, ces résultats positifs ne découlent pas d'effets statistiquement significatifs sur l'inscription postsecondaire et devraient être interprétés avec prudence.

Fonds du savoir

L'analyse d'impacts montre que *Fonds du savoir* a eu une incidence statistiquement significative sur l'inscription au collège dans les deux groupes linguistiques ainsi que sur la réussite d'études secondaires dans le secteur anglophone. Compte tenu du coût social bien plus faible de *Fonds du savoir* (comparativement à *Explorez vos horizons*) l'incidence du programme sur l'éducation couvre sans difficulté les coûts et donne lieu à une valeur actualisée nette positive. Le tableau 7.5 présente le calcul des coûts et avantages de *Fonds du savoir* par participant, qui démontre la rentabilité de l'initiative. Elle a généré un avantage net de 7 696 \$ par participant (soit 3,40 \$ par dollar dépensé par les gouvernements)⁵⁴ au sein du secteur francophone. Parmi les anglophones, il s'agit de 3 200 \$ par participant (soit 2 \$ par dollar dépensé par les gouvernements)⁵⁵. L'avantage net substantiellement supérieur dans le secteur francophone est en partie dû à la modeste augmentation (mais pas statistiquement significative) du taux d'inscription à l'université. Quel que soit le secteur linguistique, les valeurs actualisées nettes ou les ratios avantages-coûts pourraient être encore plus élevés si on pouvait tenir compte de l'amélioration de la santé et de la réduction de la criminalité liées à la poursuite d'études postsecondaires dans le calcul.

Les coûts et avantages de *Fonds du savoir* par sous-groupe corroborent les constatations de l'analyse d'impacts au chapitre 5. Rentable dans tous les sous-groupes francophones, le programme a généré les avantages nets les plus importants chez les filles ainsi que les élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité et dont les parents ont, au mieux, obtenu un diplôme d'études secondaires (tableau 7.6). L'avantage net pour le groupe à plus faible revenu et à plus faible scolarité est particulièrement élevé, soit 13 187 \$ par participant.

Chez les anglophones, le programme s'est avéré rentable pour certains sous-groupes dont les participants étaient issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité et ceux dont les parents n'avaient pas poursuivi d'études postsecondaires. La valeur actualisée nette du programme chez les participants anglophones dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires résulte de la diminution statistiquement négligeable des inscriptions à l'université, malgré l'incidence sensible de *Fonds du savoir* sur celles effectuées auprès d'un collège. Dans le secteur anglophone, les valeurs actualisées nettes des filles et des garçons sont toutes positives, conformément aux valeurs actualisées positives équivalentes obtenues pour l'échantillon ayant bénéficié des deux initiatives. Cependant, l'absence d'effets statistiquement significatifs sur la poursuite d'études pour chaque sexe laisse penser que les valeurs actualisées nettes obtenues pour ces deux sous-groupes manquent de précision.

52 L'avantage d'une diplomation accrue au secondaire pour la société est de 1 243 \$. Comparativement, son coût est de 284 \$. L'avantage net équivaut donc à 959 \$ (1 243 \$ - 284 \$).

53 Le coût total du programme pour les gouvernements fédéral et provincial correspond à 3 007 \$ (132 \$ + 2 876 \$), tandis que de l'ensemble de ses avantages est de 5 108 \$ (2 101 \$ + 3 007 \$). C'est pourquoi le ratio avantages-coûts équivaut à 1,70 \$ (5 108 \$ / 3 007 \$).

54 Le coût total du programme pour les gouvernements fédéral et provincial correspond à 3 211 \$ (117 \$ + 3 094 \$), tandis que celui de l'ensemble de ses avantages est de 10 908 \$ (7 696 \$ + 3 211 \$). C'est pourquoi le ratio avantages-coûts équivaut à 3,4 (10 908 \$ / 3 211 \$).

55 Le coût total du programme pour les gouvernements fédéral et provincial correspond à 3 211 \$ (117 \$ + 3 094 \$), tandis que celui de l'ensemble de ses avantages est de 6 411 \$ (3 200 \$ + 3 211 \$). C'est pourquoi le ratio avantages-coûts équivaut à 2 (6 411 \$ / 3 211 \$).

Tableau 7.4 : Valeurs actualisées nettes d'EH, par sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

Taux d'actualisation annuel : 8 %	Manitoba				Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Avantages nets – Tous	4 249	-1 584	-4 019	-1 354	5 480	-835	-2 544	2 101	2 591	-726	-2 775	-910
Avantages nets – FRFS	4 003	-1 509	-4 038	-1 545	16 596	-2 034	-1 491	13 071	8 023	-1 521	-2 291	4 212
Avantages nets – Non FRFS	3 470	-1 418	-4 126	-2 074	-3 698	217	-3 346	-6 827	-2 440	47	-3 217	-5 610
Avantages nets – Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	4 575	-1 719	-4 057	-1 200	11 041	-1 514	-1 783	7 743	-1 091	-158	-2 916	-4 165
Avantages nets – Parents ayant suivi des EPS	3 917	-1 502	-4 006	-1 591	1 510	-370	-3 076	-1 936	3 623	-924	-2 775	-77
Avantages nets – Garçons	6 979	-2 127	-3 736	1 116	6 490	-679	-1 984	3 827	4 154	-868	-2 669	617
Avantages nets – Filles	3 421	-1 022	-4 047	-1 648	7 495	-1 052	-2 670	3 773	2 157	-496	-2 767	-1 105

Tableau 7.5 : Coûts et avantages actualisés de FS (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

Taux d'actualisation annuel : 8 %	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Coûts du programme par participant – FS	2 737	-117	-3 094	-474	2 737	-117	-3 094	-474
Coûts secondaires – Études								
Administration des prêts	0	17	26	44	0	245	367	611
Obtention du diplôme d'études secondaires	0	-270	0	-270	0	-568	0	-568
Inscription à une école de métiers	747	0	0	747	-68	0	0	-68
Inscription à un programme d'apprentissage	-373	0	0	-373	-122	0	0	-122
Inscription au collège	-1 490	-760	-204	-2 454	-708	-399	-107	-1 215
Inscription à l'université	-1 068	-637	-215	-1 921	198	126	43	367
Total des coûts secondaires des études	-2 184	-1 649	-394	-4 227	-700	-596	302	-995
Avantages secondaires – Études								
Prêts et bourses	-99	39	59	0	-433	173	260	0
Obtention du diplôme d'études secondaires	1 100	91	155	1 346	2 316	192	325	2 834
Inscription à une école de métiers	-677	-56	-95	-829	77	6	11	94
Inscription à un programme d'apprentissage	416	35	58	510	267	22	38	327
Inscription au collège	4 798	398	674	5 870	1 884	156	265	2 305
Inscription à l'université	4 496	373	632	5 501	-729	-60	-102	-891
Total des avantages secondaires des études	10 035	880	1 482	12 398	3 383	490	796	4 669
Avantages nets sur les études	7 851	-769	1 089	8 171	2 683	-107	1 098	3 674
Avantages nets	10 588	-886	-2 005	7 696	5 420	-224	-1 996	3 200

Tableau 7.6 : Valeurs actualisées nettes de *FS*, par sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

Taux d'actualisation annuel : 8 %	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Avantages nets – Tous	10 588	-886	-2 005	7 696	5 420	-224	-1 996	3 200
Avantages nets – FRFS	16 119	-1 497	-1 435	13 187	6 382	-423	-1 992	3 967
Avantages nets – Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	15 108	-1 376	-1 431	12 302	10 123	-1 027	-1 808	7 288
Avantages nets – Parents ayant suivi des EPS	9 192	-754	-2 318	6 120	-704	778	-2 268	-2 194
Avantages nets – Garçons	7 076	-297	-1 957	4 822	8 079	-863	-2 392	4 824
Avantages nets – Filles	13 715	-949	-1 834	10 932	6 386	234	-1 269	5 351

Tableau 7.7 : Valeurs actualisées nettes de la combinaison *EH + FS*, par sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

Taux d'actualisation annuel : 8 %	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Avantages nets – Tous	10 498	-913	-4 920	4 666	9 217	-1 132	-4 942	3 143
Avantages nets – FRFS	14 262	-1 339	-4 431	8 492	10 720	-1 532	-5 007	4 181
Avantages nets – Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	13 862	-1 189	-4 127	8 546	9 710	-1 312	-5 037	3 362
Avantages nets – Parents ayant suivi des EPS	5 129	-421	-5 864	-1 155	7 209	-690	-5 066	1 453
Avantages nets – Garçons	9 988	-416	-4 255	5 317	17 713	-2 660	-4 923	10 129
Avantages nets – Filles	12 586	-1 234	-5 299	6 053	4 465	-144	-4 829	-508

Combinaison *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

La prestation conjointe des initiatives accroît-elle leur efficacité? *Explorez vos horizons* a quelque peu accentué les effets de *Fonds du savoir* sur l'inscription universitaire, au détriment de l'inscription collégiale, comme le montre l'analyse d'impacts (chapitre 6). Les études universitaires offrant un rendement économique plus élevé tout au long de la vie, la combinaison des programmes a généré plus d'avantages. Cependant, le coût d'*Explorez vos horizons* étant bien supérieur à celui de *Fonds du savoir*, l'efficacité comparative des initiatives combinées varie en fonction de la hausse des coûts par rapport à l'augmentation des avantages. Le tableau 7.7 présente l'estimation des coûts et avantages de la combinaison des initiatives.

Dans le cas de la prestation conjointe d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*, l'accroissement des avantages pour l'échantillon global, quel que soit le secteur linguistique concerné, s'est avéré inférieur à l'augmentation des coûts, procurant ainsi un avantage net plus faible pour la société. L'avantage net de la combinaison des initiatives est de 4 666 \$ par participant francophone⁵⁶, comparativement à 7 696 \$ pour *Fonds du savoir*, et de 3 143 \$⁵⁷ pour les participants anglophones, montant quasi-identique à celui obtenu pour le même groupe dans le cadre de l'initiative *Fonds du savoir*.

56 Le coût total du programme pour les gouvernements fédéral et provincial correspond à 6 218 \$ (3 211 \$ + 3 007 \$), tandis que celui de l'ensemble de ses avantages est de 10 884 \$ (4 666 \$ + 6 218 \$). C'est pourquoi le ratio avantages-coûts équivaut à 1,75 (10 884 \$ / 6 218 \$).

57 Le coût total du programme pour les gouvernements fédéral et provincial correspond à 6 218 \$ (3 211 \$ + 3 007 \$), tandis que celui de l'ensemble de ses avantages est de 9 362 \$ (3 143 \$ + 6 218 \$). C'est pourquoi le ratio avantages-coûts équivaut à 1,51 (9 362 \$ / 6 218 \$).

INTERPRÉTATION DES CONSTATATIONS

Explorez vos horizons ne s'est pas révélée rentable au Manitoba en raison des gains relativement faibles liés à l'augmentation de la diplomation au secondaire et de la poursuite d'études collégiales, à l'absence d'incidence sur les inscriptions à l'université ainsi qu'au coût élevé du programme. Toutefois, il existe des mesures possibles pour diminuer le coût du programme afin d'accroître la rentabilité d'*Explorez vos horizons*. Par exemple, on pourrait réduire les frais d'exploitation en fusionnant certaines séances concomitantes, étant donné que les participants n'assistent pas à tous les ateliers. On pourrait également abaisser le coût du programme en profitant des ressources des écoles et des économies d'échelle par l'intégration de l'initiative au cursus existant et en confiant son organisation au personnel scolaire plutôt qu'à des animateurs extérieurs. Si les établissements mettent en œuvre le programme directement, ils peuvent faire l'économie de ressources requises par le bureau d'UAD en matière de coordination ainsi que de frais de déplacement des animateurs. Grâce à Internet et aux technologies de vidéoconférence, des formations en ligne à l'intention des enseignants pourraient aussi atténuer les coûts. Bien sûr, ces mesures sont de simples suggestions qu'il est peut-être impossible de mettre en œuvre au sein du système éducatif actuel.

Les résultats du Nouveau-Brunswick indiquent que le ciblage d'élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité, quel que soit le groupe linguistique concerné, peut accroître la valeur actualisée nette d'*Explorez vos horizons*. Il en va de même pour *Fonds du savoir*.

Comparativement à *Explorez vos horizons*, *Fonds du savoir* a généré un avantage bien plus important par dollar dépensé par le gouvernement. Cependant, si l'initiative a augmenté le taux d'inscription au collège, il a eu moins d'effet sur celui de l'université. La bourse pourrait inciter les élèves à suivre des programmes plus courts, car elle subventionne les études postsecondaires pendant un maximum de deux ans. Comparativement à un baccalauréat universitaire qui s'effectue en quatre ans, de nombreux programmes collégiaux durent deux ans. Ainsi, les modalités de versement de *Fonds du savoir* ont peut-être pour effet d'inciter les élèves à privilégier des programmes moins longs. L'initiative pourrait augmenter le taux d'inscription à l'université et générer plus d'avantages pour la société si elle offrait une bourse pour la troisième ou la quatrième année d'études postsecondaires.

Néanmoins, la prestation conjointe d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* n'a pas produit d'avantages supplémentaires par rapport aux programmes mis en œuvre individuellement. Il semblerait que les effets de *Fonds du savoir* sur les études postsecondaires rivalisent avec ceux d'*Explorez vos horizons*. L'incidence de la première initiative sur l'augmentation des inscriptions au collège diminue quand les deux programmes sont offerts conjointement. En effet, l'efficacité de leur combinaison est inférieure à celle du programme mis en œuvre individuellement. Inévitablement, la prestation conjointe des deux initiatives entraîne des coûts plus élevés que l'offre d'un seul programme. Une fois de plus cependant, la prolongation de *Fonds du savoir* à la troisième ou à la quatrième année d'études postsecondaires peut améliorer le rapport coût-efficacité des initiatives combinées.

Enseignements tirés du projet pilote

Un avenir à découvrir

Introduction

Élaboré par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en collaboration avec les gouvernements provinciaux du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, le projet pilote *Un avenir à découvrir* (UAD) a été conçu pour éprouver l'efficacité d'initiatives innovantes visant à améliorer le taux d'inscription aux études postsecondaires chez les jeunes. Auparavant, on possédait très peu d'information sur l'efficacité des initiatives destinées à augmenter les inscriptions au niveau postsecondaire dès le secondaire.

Un avenir à découvrir a mis à l'essai deux initiatives : la première, *Explorez vos horizons* (EH), devait offrir aux élèves une meilleure éducation au choix de carrière grâce à une série d'ateliers ainsi qu'à un site Web et à un magazine. Proposée aux élèves de 10^e, 11^e et 12^e années, elle a été testée sur un échantillon représentatif d'élèves du secondaire dans les provinces du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, selon des cohortes précises. La seconde initiative s'intéressait davantage aux aspects financiers de l'inscription au niveau postsecondaire. *Fonds du savoir* (FS) offrait la garantie anticipée d'une aide financière non remboursable aux élèves à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick.

Les deux initiatives s'appuyaient sur une méthodologie expérimentale. Des élèves ont été recrutés pour participer au projet, puis assignés aléatoirement à un groupe programme (qui a bénéficié des initiatives) ou à un groupe témoin (qui ne s'est vu offrir aucune initiative). Certains ont profité d'*Explorez vos horizons*, de *Fonds du savoir* ou d'une combinaison des deux. La répartition aléatoire des élèves à des groupes dont les situations seraient comparées au fil du temps a fait en sorte que ceux-ci étaient probablement très similaires à l'origine (au moment de l'enquête de référence, lorsque les participants ont été recrutés à la fin de leur 9^e année), étant donné que seul le hasard a décidé de leur assignation. Toute différence accidentelle détectée dans les données de référence a été statistiquement corrigée. Ainsi, on peut imputer avec certitude les écarts entre les résultats des groupes programme et témoin à la prestation de l'initiative et les nommer « effets du programme ».

Le présent chapitre traite des enseignements tirés du projet pilote *Un avenir à découvrir*, notamment de la mise en œuvre et de la prestation des initiatives, des principaux impacts du programme ainsi que d'une analyse avantages-coûts du projet.



MISE EN ŒUVRE ET PRESTATION

La participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* n'a pas été aussi importante qu'escompté et a sensiblement fléchi après la 10^e année. Il est difficile d'en déterminer la raison précise. Cependant, les élèves auraient peut-être davantage pris part aux ateliers si ces derniers avaient été organisés pendant les heures de classe. Après l'école, ils entraient en conflit avec d'autres intérêts des participants. Peut-être les participants se sont-ils également lassés d'assister aux ateliers après un an.

La garantie précoce d'une aide financière ne signifiait pas nécessairement que tous les potentiels bénéficiaires se souviendraient de son existence. En 12^e année, environ la moitié des élèves seulement se rappelaient posséder un fonds du savoir. À ce titre, davantage de rappels pourraient s'avérer utiles. Si *Fonds du savoir* était un programme permanent offert à tous les élèves à faible revenu, davantage en auraient conscience.

La combinaison des initiatives a favorisé la participation des élèves. Ceux qui bénéficiaient des deux initiatives étaient plus enclins à assister aux ateliers que ceux qui s'étaient uniquement vu proposer *EH*, et se rappelaient plus souvent qu'ils possédaient un fonds que les participants qui avaient pris seulement part à *FS*.

INCIDENCE SUR L'INSCRIPTION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Lors de l'examen d'un échantillon représentatif de tous les élèves, il est apparu qu'*Explorez vos horizons* avait eu peu ou pas d'incidence sur l'inscription aux études postsecondaires. En réalité, on a observé un faible effet global sur le secteur francophone du Nouveau-Brunswick seulement. Deux facteurs ont pu limiter l'incidence d'*EH*. Le premier est l'universalité. L'initiative a été testée sur des élèves de tous niveaux socio-économiques, dont plusieurs auraient suivi des études postsecondaires même en l'absence d'initiatives. Selon l'étude, *EH* semblait être plus efficace pour les groupes cibles qui avaient traditionnellement moins tendance à entreprendre des études postsecondaires : les participants FRFS (élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible niveau de scolarité) et FSPG (élèves issus de familles de première génération) dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick, ainsi que les garçons et les participants FRFS du secteur anglophone de la province. L'efficacité d'*EH* a pu être également diminuée par la tenue des ateliers après l'école. La participation a commencé à sensiblement décliner après la première année, empêchant probablement les avantages des ateliers de pleinement se concrétiser.

Fonds du savoir était restreinte aux élèves du Nouveau-Brunswick à plus faible revenu familial. Globalement, elle a davantage permis de relever les taux d'inscription aux études postsecondaires. Dans

le secteur francophone de la province, on a enregistré une incidence importante au sein de tous les groupes (FRFS, FSPG, non FSPG, garçons et filles). Ces effets concernaient principalement l'inscription au collège. Dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, on a constaté d'importantes répercussions chez les garçons et les participants FRFS seulement (principalement en ce qui a trait aux inscriptions au collège, une fois de plus). Un facteur a pu atténuer l'incidence de *Fonds du savoir* sur le secteur anglophone : le contingentement de certains programmes collégiaux. Dans le cadre de la poursuite d'études après le secondaire, l'offre revêt une importance particulière pour ceux qui élaborent ou mettent en œuvre des programmes conçus pour augmenter la demande en matière d'éducation postsecondaire.

L'étude pose une énigme intéressante : l'incidence de la prestation conjointe des initiatives n'est pas nécessairement égale à la somme des éléments qui la compose⁵⁸. La combinaison d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* (offerte au Nouveau-Brunswick seulement) a accru le taux d'inscription aux études postsecondaires des participants anglophones, contrairement à celui des élèves francophones. Cependant, elle a permis de hausser le nombre d'inscriptions à l'université dans les deux secteurs linguistiques.

ANALYSE AVANTAGES-COÛTS

Fonds du savoir a généré d'importants avantages pour la société. Pour chaque dollar dépensé par le gouvernement dans le cadre du programme, la société a récupéré de 2 \$ à 3,40 \$, notamment parce que la plupart des dépenses étaient des transferts du gouvernement aux participants et que le programme a eu une grande incidence sur l'inscription aux études postsecondaires de nombreux groupes. Les travailleurs qui ont effectué des études postsecondaires gagnent généralement un meilleur salaire au cours de leur vie que ceux qui n'en ont pas suivi.

Explorez vos horizons s'est avérée rentable pour certains participants du Nouveau-Brunswick, principalement les élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité. Ce résultat illustre la diversité des effets selon les groupes. Le programme n'a pas été viable au Manitoba, en raison de répercussions limitées ainsi que de coûts supérieurs dus à son exploitation à plus petite échelle dans la province pour une seule cohorte d'élèves.

Enfin, la prestation conjointe des deux initiatives, bien qu'économiquement viable, n'a pas accru les avantages nets sur le plan social. Elle a généré des bénéfices de 1,51 \$ à 1,75 \$ pour chaque dollar dépensé par le gouvernement.

58 Ce phénomène peut s'expliquer par l'interaction positive ou négative des initiatives ou le hasard (p. ex., les tests de signification statistique sont corrects dans la majorité des cas seulement).

CONCLUSION

Tant *Explorez vos horizons* que *Fonds du savoir* ont accru la demande en matière d'études postsecondaires. Selon le sous-groupe, la province ou la population, les programmes ont augmenté le nombre de finissants au secondaire, l'inscription aux études postsecondaires, ou les deux. Ces résultats ont été observés pour plusieurs sous-groupes enregistrant des taux d'accès inférieurs, comme les garçons et les participants issus de familles à plus faible revenu et de première génération. C'est pourquoi ils s'avèrent dignes d'intérêt pour les responsables politiques qui tentent d'élargir l'accès pour ces groupes.

Les impacts du programme sur la présentation de demandes d'admission au niveau postsecondaire n'entraînent pas toujours des impacts sur l'inscription en raison de l'offre insuffisante de places dans certains programmes. Une plus grande disponibilité des programmes populaires afin que la demande se traduise en réelles inscriptions s'avère une incidence manifeste de l'élargissement de l'accès.

En outre, nombre de participants à qui on a offert l'initiative *Explorez vos horizons* sont passés à côté d'une bonne occasion en ratant les séances. Près d'un participant sur dix à qui l'on a offert le programme *Fonds du savoir* ne s'y est pas inscrit et un nombre supérieur de participants ont oublié qu'ils avaient un compte, malgré tous les rappels. Les versions futures du programme pourraient se révéler plus efficaces si la participation dépendait moins d'une inscription volontaire et plus de l'automatisation. Les séances d'*Explorez vos horizons* pourraient s'inscrire dans le cadre d'un cursus obligatoire et des comptes *Fonds du savoir* pourraient être ouverts automatiquement pour tous les participants (à l'instar de la Prestation fiscale canadienne pour enfants).

Néanmoins, les différences entre les provinces et les secteurs linguistiques incitent à la prudence au moment de généraliser les constatations. Même les conclusions relativement fiables chez de nombreux groupes du Nouveau-Brunswick – notamment que les deux initiatives ont eu une incidence positive sur le nombre de demandes d'admission aux études postsecondaires au sein des groupes généralement défavorisés – ne s'appliquaient pas au Manitoba. Les impacts du programme peuvent varier en fonction de la population et de l'environnement politique et devraient donc être mis à l'essai avec circonspection. Ils devraient aussi être interprétés avec prudence, en raison de la période relativement courte d'étude des résultats.

Un suivi de recherche à long terme des élèves ayant participé au projet principal pourrait s'avérer bénéfique. Certains élèves ont mis leurs études postsecondaires en suspens et envisagent peut-être de les poursuivre ultérieurement. Pareil suivi pourrait être réalisable au moyen de données administratives.

En conclusion, le projet pilote *Un avenir à découvrir* a montré que les initiatives comme *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* permettaient effectivement d'accroître le taux d'inscription aux études postsecondaires, particulièrement chez les groupes clés affichant généralement de plus faibles taux d'inscription. Pourtant, la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* et la sensibilisation à *Fonds du savoir* n'ont pas été aussi élevées qu'escompté, et certaines contraintes sur le plan de l'offre dans le secteur collégial anglophone du Nouveau-Brunswick ont potentiellement limité les bienfaits des programmes. Grâce à une approche plus ciblée, à une intensification des efforts visant à accroître la participation des élèves aux initiatives et à une prestation dans un système d'éducation supérieure comportant moins de contraintes, l'impact positif de telles initiatives et leur viabilité économique s'en trouveraient accrus.



ANNEXES

- Annexe 1 :** Analyse du biais de non-réponse dans l'enquête de suivi d'*Un avenir à découvrir* menée au terme de 66 mois
- Annexe 2 :** Impacts relatifs et différentiels du projet pilote *Un avenir à découvrir* sur les familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick
- Annexe 3 :** Impacts d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur l'inscription aux EPS, par mois
- Annexe 4 :** Rôle des initiatives du projet *Un avenir à découvrir* dans la prise de décisions des élèves – Enseignements tirés de l'étude du panel longitudinal national
- Annexe 5 :** Analyses avantages–coûts supplémentaires
- Annexe 6 :** Analyses non expérimentales de la participation aux ateliers d'*Explorez vos horizons* et de l'inscription aux études postsecondaires



ANNEXE 1 : Analyse du biais de non-réponse dans l'enquête de suivi d'Un avenir à découvrir menée au terme de 66 mois

La plupart des impacts relevés aux chapitres 4, 5 et 6 sont estimés sur la base de l'expérience de l'échantillon de répondants à l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois. La non-réponse sélective (attrition) aux questions de l'enquête est susceptible d'avoir influé sur la fiabilité de ces estimations.

Nombre de circonstances peuvent inciter les répondants à abandonner une étude longitudinale : un déménagement, des difficultés à les joindre pour diverses raisons (p. ex., un nouvel emploi), des expériences de vie ayant priorité sur la participation à une enquête (p. ex., la naissance d'un enfant) ou tout simplement un sentiment de lassitude à l'égard des enquêtes. Les enquêtes d'Un avenir à découvrir n'y font pas exception. Un autre problème caractéristique des projets comme *Un avenir à découvrir* est que l'attrition peut dépendre du résultat de l'assignation aléatoire. Les problèmes proviennent généralement du fait que les membres du groupe témoin sont susceptibles de réagir à la soi-disant « injustice » de l'assignation aléatoire en refusant de collaborer avec les enquêteurs, ou qu'ils sont tout simplement moins motivés que les membres du groupe programme à répondre aux questions d'un projet qui ne leur procure aucun service additionnel. Si les taux de non-réponse à l'enquête de suivi varient d'un groupe expérimental à l'autre et que ces taux sont mis en corrélation avec des facteurs déterminants des résultats dignes d'intérêt, ils peuvent dès lors entraîner un certain biais dans les résultats (même si l'ampleur réelle du biais ne sera jamais déterminée).

Par souci de simplicité, seule la principale enquête menée au terme de 66 mois est prise en considération. Dans les tableaux du rapport, les données sur les résultats des participants n'ayant pas répondu à l'enquête s'appuient sur les réponses fournies par leurs parents (ou leurs proches) à une enquête par personne interposée réalisée immédiatement après la principale enquête sur le terrain, ainsi que sur les données administratives exemptes de la non-réponse à l'enquête.

La présente annexe dresse, dans un premier temps, les taux de réponse à l'enquête menée au terme de 66 mois. Elle montre ensuite l'ampleur du biais potentiellement causé par la non-réponse à l'enquête à l'aide d'une analyse de régression permettant de faire le rapprochement entre l'attrition à l'enquête et les caractéristiques de référence.

TAUX DE RÉPONSE À L'ENQUÊTE

Les résultats du tableau A1.1 confirment que les taux de non-réponse (attrition) à l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois étaient importants. Ils varient selon la province et le groupe expérimental.

Les taux de réponse à l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois étaient beaucoup plus faibles au Manitoba qu'au Nouveau-Brunswick. Dans cette province, les taux de réponse étaient plus importants dans le secteur francophone que du côté anglophone.

Au Manitoba, les membres du groupe témoin ont affiché des taux de réponse plus élevés (59,6 %) que ceux du groupe *Explorez vos horizons* (53,2 %). Il en va de même dans les deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick, même si l'écart est bien moindre dans le secteur anglophone.

Chez les participants de l'échantillon admissible à l'initiative *FS* au Nouveau-Brunswick, une tendance similaire se dégage dans un secteur linguistique comme dans l'autre. Les taux de réponse sont les plus hauts chez les élèves ayant participé au programme *Fonds du savoir*, offert seul ou de pair avec *Explorez vos horizons*. Les participants qui ont suivi *EH* ou aucune initiative ont enregistré des taux de réponse inférieurs aux autres élèves d'au moins 5 ou 6 points de pourcentage.

Il semble donc que les participants n'ayant pas suivi le programme *Fonds du savoir* avaient tendance à afficher des taux de réponse plus faibles. Inversement, la non-participation au programme *Explorez vos horizons* ne semble pas avoir eu d'incidence négative sur les taux de réponse. Ces derniers sont effectivement plus élevés au sein des groupes témoins que dans les groupes *EH*, et ce, dans les trois secteurs à l'étude. Considérant que les taux de participation aux ateliers d'*EH* n'ont pas été aussi élevés que souhaité (voir le chapitre 2) et qu'il a fallu communiquer avec les participants pour les inciter à y prendre part, il y a lieu de croire que certains membres des groupes *EH* se sont lassés d'être sollicités.

Tableau A1.1 : Taux de réponse

Catégorie	Taux de réponse (en %)	Nombre d'élèves dans l'échantillon de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois
Manitoba		
<i>EH</i>	53,16	570
Groupe témoin	59,57	465
Nouveau-Brunswick – Secteur francophone		
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>FS</i>	81,61	261
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>EH/FS</i>	76,05	263
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>EH</i>	70,67	208
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – Groupe témoin	70,35	290
N.-B. – <i>EH</i>	70,57	513
N.-B. – Groupe témoin	74,41	719
Nouveau-Brunswick – Secteur anglophone		
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>FS</i>	66,67	279
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>EH/FS</i>	64,09	284
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – <i>EH</i>	58,37	221
N.-B. – Participants admissibles à <i>FS</i> – Groupe témoin	58,07	310
N.-B. – <i>EH</i>	64,70	524
N.-B. – Groupe témoin	65,06	727

Source : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois.

Notes : L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences. Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, eux qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complète lors de l'enquête de référence.

CORRÉLATION ENTRE LES TAUX DE RÉPONSE À L'ENQUÊTE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE RÉFÉRENCE

Malgré des taux de réponse en général assez bons pour une enquête dont le suivi s'est échelonné sur une période aussi longue, il n'est pas impossible que la non-réponse à l'enquête ait entraîné un certain biais dans l'analyse d'impacts. Dans la présente section, la relation statistique entre les taux de réponse à l'enquête menée au terme de 66 mois et les caractéristiques de référence est analysée en utilisant une méthode de régression. Cette méthode consiste à faire subir à un indicateur binaire de « réponse à l'enquête » une régression par rapport aux caractéristiques de référence pour les groupes programme et témoin. Ce qui importe lors de l'analyse d'impacts, c'est de savoir si la réponse à l'enquête est davantage liée aux caractéristiques du groupe programme qu'à celles du groupe témoin.

Dans l'ensemble, la réponse à l'enquête n'est pas liée aux caractéristiques de référence de façon différente dans les groupes programme et témoin. Il existe toutefois quelques exceptions, comme en témoignent les tableaux A1.2 à A1.4. Malgré les corrections par régression appliquées aux données des chapitres 4, 5 et 6 pour rectifier les différences, on craint l'existence de disparités quant à certaines caractéristiques importantes non observées.

Heureusement, la liste de caractéristiques prises en considération est exhaustive et comprend de nombreux facteurs qui ne sont pas disponibles dans les enquêtes (résultats scolaires au secondaire, incapacité, etc.). Qui plus est, on a également fait appel aux données administratives (exemptes au biais de non-réponse à l'enquête) pour quelques-uns des principaux résultats dignes d'intérêt. Le biais de non-réponse à l'enquête est donc peu susceptible d'avoir entraîné une distorsion systématique des estimations des impacts du projet.

Tableau A1.2 : Comparaison des caractéristiques de référence. Échantillon de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois – EH vs groupe témoin

Caractéristiques de référence	Manitoba			Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	EH	Groupe témoin	Diff.	EH	Groupe témoin	Diff.	EH	Groupe témoin	Diff.
Sexe de l'élève – Féminin	-0,09	-0,01	-0,09	0,10	0,07	0,03	-0,05	0,03	-0,08
Âge de l'élève lors de l'enquête de référence	-0,07	-0,03	-0,03	-0,06	0,01	-0,07	-0,06	0,02	-0,08
Blanc (si précisé)	0,20	0,24	-0,04	-0,04	0,26	-0,30	0,02	0,13	-0,10
Autochtone (si précisé)	0,04	-0,04	0,08	-0,28	-0,14	-0,14	-0,18	0,22	-0,41**
Élève atteint d'un trouble de la vue, de l'ouïe, de l'apprentissage, etc.	-0,01	-0,05	0,04	-0,10	0,04	-0,14*	-0,04	-0,05	0,01
Moyenne générale lors de l'enquête de référence	-0,07	-0,08	0,01	-0,09	-0,06	-0,03	-0,07	-0,07	-0,01
Élève ayant déjà travaillé	-0,04	-0,14	0,11	-0,07	0,07	-0,14	0,01	0,03	-0,02
Sexe du parent signataire – Féminin	0,00	0,03	-0,03	-0,08	0,06	-0,14*	0,09	0,06	0,02
Âge actuel du parent signataire	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
Parent signataire en situation d'emploi	0,06	-0,06	0,12	0,06	0,03	0,04	-0,04	-0,04	0,01
Nombre d'adultes à la maison	0,04	0,02	0,02	0,01	0,00	0,02	0,01	0,04	-0,03
Nombre d'enfants à la maison	0,01	0,04	-0,03	-0,03	0,02	-0,05	0,05	0,03	0,02
Revenu familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'études secondaires	0,02	0,19	-0,17	0,06	0,03	0,03	0,02	0,08	-0,06
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'une école de métiers, d'études collégiales ou d'un centre d'apprentissage	0,09	0,21	-0,12	-0,03	0,02	-0,05	-0,06	0,10	-0,17
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme universitaire	0,11	0,29	-0,17	-0,03	0,05	-0,08	0,02	0,05	-0,04
Importance accordée par les parents à la poursuite d'études postsecondaires par leur enfant – Échelle variable	-0,08	-0,09	0,01	-0,08	-0,05	-0,02	-0,12	0,02	-0,13
Incidence de la situation financière sur la poursuite d'études postsecondaires	0,03	0,00	0,03	-0,08	-0,17	0,09	0,08	-0,13	0,21
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études collégiales	-0,04	-0,05	0,01	-0,03	0,04	-0,07	0,13	-0,05	0,18*
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme universitaire	0,01	0,02	0,00	0,03	0,03	-0,01	0,11	-0,03	0,14**
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études professionnelles ou d'un centre d'apprentissage	-0,18	-0,14	-0,04	0,05	-0,04	0,09	-0,09	-0,12	0,03
Obstacle à ce que l'élève se rende aussi loin dans ses études que le parent le souhaite	0,04	-0,02	0,06	-0,04	-0,08	0,04	0,09	-0,06	0,15
Taille de l'échantillon	570	465		513	719		524	727	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête de référence d'UAD.

Notes : L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, eux qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complète lors de l'enquête de référence.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Diff. = EH - Groupe témoin.

Tableau A1.3 : Comparaison des caractéristiques de référence.
Échantillon de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois – FS vs groupe témoin

Caractéristiques de référence	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	FS	Groupe témoin	Diff.	FS	Groupe témoin	Diff.
Sexe de l'élève – Féminin	0,08	0,09	-0,01	0,07	0,10	-0,03
Âge de l'élève lors de l'enquête de référence	0,04	-0,03	0,08	-0,03	0,03	-0,05
Blanc (si précisé)	0,24	0,32	-0,09	-0,14	-0,03	-0,11
Autochtone (si précisé)	0,23	0,14	0,08	-0,17	0,14	-0,31
Élève atteint d'un trouble de la vue, de l'ouïe, de l'apprentissage, etc.	0,08	0,09	0,00	0,10	-0,03	0,13
Moyenne générale lors de l'enquête de référence	-0,05	-0,03	-0,02	-0,07	-0,06	-0,01
Élève ayant déjà travaillé	0,03	0,10	-0,07	0,27	0,03	0,23
Sexe du parent signataire – Féminin	0,03	0,05	-0,02	0,02	0,02	0,00
Âge actuel du parent signataire	0,01	0,00	0,01	0,02	0,01	0,01
Parent signataire en situation d'emploi	0,05	0,06	-0,01	-0,10	-0,03	-0,08
Nombre d'adultes à la maison	-0,03	-0,01	-0,02	0,09	0,00	0,08
Nombre d'enfants à la maison	0,02	-0,02	0,04	-0,01	0,04	-0,05
Revenu familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'études secondaires	0,04	0,05	-0,01	0,10	0,07	0,03
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'une école de métiers, d'études collégiales ou d'un centre d'apprentissage	0,12	0,04	0,07	0,11	0,08	0,03
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme universitaire	0,02	0,10	-0,07	-0,32	0,15	-0,46**
Importance accordée par les parents à la poursuite d'études postsecondaires par leur enfant – Échelle variable	-0,04	-0,03	-0,01	-0,05	0,04	-0,09
Incidence de la situation financière sur la poursuite d'études postsecondaires	-0,03	-0,32	0,28*	-0,35	-0,24	-0,11
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études collégiales	-0,01	0,03	-0,03	0,05	-0,07	0,13
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme universitaire	0,12	0,00	0,12	0,03	0,01	0,02
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études professionnelles ou d'un centre d'apprentissage	0,09	0,03	0,06	0,19	-0,11	0,30*
Obstacle à ce que l'élève se rende aussi loin dans ses études que le parent le souhaite	-0,09	-0,14	0,05	-0,36	-0,13	-0,23
Taille de l'échantillon	261	290		279	310	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête de référence d'UAD.

Notes : L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, eux qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complète lors de l'enquête de référence.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Diff. = FS - Groupe témoin.

Tableau A1.4 : Comparaison des caractéristiques de référence.
Échantillon de l'enquête d'UAD menée au terme de 66 mois – EH + FS vs groupe témoin

Caractéristiques de référence	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	EH/FS	Groupe témoin	Diff.	EH/FS	Groupe témoin	Diff.
Sexe de l'élève – Féminin	0,07	0,09	-0,01	-0,12	0,10	-0,22***
Âge de l'élève lors de l'enquête de référence	-0,09	-0,03	-0,06	-0,04	0,03	-0,07
Blanc (si précisé)	0,00	0,32	-0,32	0,38	-0,03	0,41
Autochtone (si précisé)	-0,04	0,14	-0,19	0,14	0,14	0,00
Élève atteint d'un trouble de la vue, de l'ouïe, de l'apprentissage, etc.	-0,03	0,09	-0,11	0,08	-0,03	0,11
Moyenne générale lors de l'enquête de référence	-0,04	-0,03	-0,01	-0,06	-0,06	0,00
Élève ayant déjà travaillé	0,02	0,10	-0,08	-0,11	0,03	-0,14
Sexe du parent signataire – Féminin	-0,01	0,05	-0,06	-0,13	0,02	-0,16
Âge actuel du parent signataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	-0,01
Parent signataire en situation d'emploi	0,01	0,06	-0,05	0,00	-0,03	0,03
Nombre d'adultes à la maison	-0,03	-0,01	-0,03	0,05	0,00	0,05
Nombre d'enfants à la maison	0,04	-0,02	0,05	-0,01	0,04	-0,05
Revenu familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'études secondaires	-0,03	0,05	-0,07	0,15	0,07	0,08
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'une école de métiers, d'études collégiales ou d'un centre d'apprentissage	-0,10	0,04	-0,14	0,24	0,08	0,16
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme universitaire	0,03	0,10	-0,06	0,52	0,15	0,38*
Importance accordée par les parents à la poursuite d'études postsecondaires par leur enfant – Échelle variable	-0,04	-0,03	-0,01	0,04	0,04	0,01
Incidence de la situation financière sur la poursuite d'études postsecondaires	0,11	-0,32	0,43**	-0,28	-0,24	-0,04
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études collégiales	0,08	0,03	0,05	0,07	-0,07	0,14
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme universitaire	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	-0,01
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études professionnelles ou d'un centre d'apprentissage	0,16	0,03	0,14	-0,10	-0,11	0,00
Obstacle à ce que l'élève se rende aussi loin dans ses études que le parent le souhaite	0,08	-0,14	0,22	-0,28	-0,13	-0,14
Taille de l'échantillon	263	290		284	310	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête de référence d'UAD.

Notes : L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, eux qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complète lors de l'enquête de référence.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

Diff. = EH + FS - Groupe témoin.

ANNEXE 2 : Impacts relatifs et différentiels du projet pilote *Un avenir à découvrir* sur les familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick

La présente annexe a pour objectif de mesurer les impacts relatifs et différentiels des programmes *EH* et *FS* sur la présentation de demandes d'admission et l'inscription aux EPS chez les élèves du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu. On y dresse plus précisément trois types de comparaisons :

- Prestation conjointe *EH + FS* versus *FS* : cette comparaison illustre l'impact différentiel de l'ajout de l'initiative *EH* au programme *FS*
- Prestation conjointe *EH + FS* versus *EH* : cette comparaison présente l'impact différentiel de l'ajout de l'initiative *FS* au programme *EH*
- *EH* versus *FS* : cette comparaison donne les différences relatives en termes d'impacts entre les deux programmes

Comme l'initiative *Fonds du savoir* figure dans chaque comparaison, les analyses portent exclusivement sur l'échantillon d'élèves du Nouveau-Brunswick admissibles à ce programme.

IMPACTS DIFFÉRENTIELS D'EXPLOREZ VOS HORIZONS SUR LES DEMANDES D'ADMISSION ET L'INSCRIPTION AUX EPS

Dans la présente section de l'annexe, la prestation conjointe des programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* est comparée à l'offre individuelle de *Fonds du savoir* dans le but de déceler tout impact (différentiel) supplémentaire de l'initiative *Explorez vos horizons* par rapport à *Fonds du savoir*.

Les tableaux A2.1 et A2.2 évaluent l'impact différentiel d'*Explorez vos horizons* sur l'inscription aux EPS. Comme en témoigne le tableau A2.1, l'ajout d'*Explorez vos horizons* à l'initiative *Fonds du savoir* n'a eu aucune incidence sur les taux d'inscription aux EPS des élèves des deux secteurs linguistiques. On a toutefois recensé certains impacts par type d'établissement (tableau A2.2). La prestation jumelée *EH + FS* a eu des répercussions négatives sur la fréquentation collégiale chez le groupe FRFS et les garçons du secteur francophone, de même que chez le groupe non FSPG et les filles du secteur anglophone. Par ailleurs, on a observé de nombreux impacts positifs sur l'inscription à l'université chez les élèves du secteur anglophone. On a également noté certaines répercussions sur d'autres types d'EPS, mais pas de façon systématique.

Tableau A2.1 : Impact différentiel d'*EH* sur l'inscription aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH + FS</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un établissement postsecondaire (en %)						
TOUS	73,39	77,70	-4,31 (3,97)	70,10	68,28	1,82 (3,91)
FRFS	72,79	76,19	-3,39 (4,55)	66,16	65,77	0,39 (4,45)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	72,16	68,99	3,17 (6,41)	61,98	60,10	1,87 (7,02)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	76,17	85,11	-8,94 (5,53)	77,12	75,32	1,80 (5,46)
Garçons	63,57	69,96	-6,39 (6,73)	66,42	61,84	4,58 (6,25)
Filles	83,60	83,33	0,27 (4,69)	71,94	74,99	-3,06 (5,43)
Taille de l'échantillon	244	247		237	240	

Sources : Enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois, enquête d'*UAD* menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'*UAD*.
Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.2 : Impact différentiel d'EH sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à l'université						
TOUS	34,42	30,21	4,21 (3,98)	33,88	25,09	8,79** (3,74)
FRFS	28,04	25,81	2,22 (4,39)	29,48	21,55	7,94* (4,20)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	26,44	24,78	1,66 (5,42)	23,94	23,48	0,46 (5,49)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	41,98	36,24	5,74 (6,16)	41,94	27,47	14,47** (5,97)
Garçons	25,23	16,94	8,29 (5,44)	27,27	10,89	16,38*** (5,47)
Filles	42,49	42,02	0,47 (5,89)	39,77	36,89	2,88 (5,93)
Participants inscrits au collège						
TOUS	42,39	49,35	-6,96 (4,91)	24,81	33,17	-8,36** (4,12)
FRFS	43,64	52,37	-8,73* (5,28)	27,01	32,64	-5,63 (4,41)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	42,11	47,28	-5,16 (6,97)	26,25	29,38	-3,13 (6,57)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	42,53	51,61	-9,08 (7,16)	20,61	38,57	-17,96*** (6,01)
Garçons	40,33	55,36	-15,03** (7,30)	28,22	36,48	-8,27 (6,56)
Filles	45,63	43,19	2,44 (6,70)	19,66	31,84	-12,18* (6,36)
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	10,27	7,48	2,79 (2,83)	19,86	17,65	2,21 (3,86)
FRFS	12,85	7,39	5,47 (3,40)	18,38	17,97	0,42 (4,14)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	12,65	7,94	4,71 (4,63)	21,04	11,98	9,06* (5,27)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8,92	5,98	2,94 (3,79)	21,39	19,66	1,73 (5,95)
Garçons	8,35	0,95	7,40** (3,13)	14,86	15,02	-0,16 (5,26)
Filles	12,60	12,60	0,00 (4,57)	25,46	19,50	5,96 (5,89)

Suite à la page suivante

Tableau A2.2 : Impact différentiel d'EH sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage						
TOUS	3,03	4,81	-1,78 (1,85)	1,68	4,33	-2,65 (1,63)
FRFS	2,97	5,41	-2,44 (2,20)	1,36	4,61	-3,25* (1,69)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,02	4,38	-1,36 (2,82)	0,90	3,86	-2,96 (2,19)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,28	5,01	-1,72 (2,99)	2,87	4,28	-1,41 (2,27)
Garçons	6,49	9,26	-2,77 (4,18)	3,63	8,47	-4,84 (3,67)
Filles	-0,05	0,80	-0,84 (0,78)	-0,10	0,84	-0,94 (0,81)
Taille de l'échantillon	244	246		234	238	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Les tableaux A2.3 et A2.4 portent sur les demandes d'admission aux EPS adressées par les élèves issus de familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick. Comme l'indique le tableau A2.3, l'ajout de l'initiative *Explorez vos horizons* au programme *Fonds du savoir* a entraîné une diminution du pourcentage d'élèves du secteur francophone (différence de 5,6 points de pourcentage) et issus de familles non FSPG (différence de 11,5 points de pourcentage) ayant présenté une demande d'admission à un établissement postsecondaire. On n'a constaté aucun impact dans le secteur anglophone.

Comme en témoigne le tableau A2.4, les diminutions observées dans le secteur francophone concernent essentiellement l'inscription au collège. Bien qu'on ait également assisté à une baisse de l'inscription au collège chez les élèves du secteur anglophone, cet impact négatif a néanmoins été compensé par la hausse de l'inscription à l'université.

IMPACTS DIFFÉRENTIELS DE FONDS DU SAVOIR SUR LES DEMANDES D'ADMISSION ET L'INSCRIPTION AUX EPS

Cette section de l'annexe propose de comparer la prestation conjointe des programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* à l'offre individuelle d'*Explorez vos horizons* dans le but de déceler les impacts différentiels de l'initiative *Fonds du savoir* par rapport à *Explorez vos horizons*.

À en juger par le tableau A2.5, la participation conjointe aux programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* n'a eu aucune incidence sur l'inscription aux EPS des élèves des deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick. Peu ou pas de répercussions ont été observées par type d'établissement (tableau A2.6).

Les tableaux A2.7 et A2.8 présentent les impacts sur les demandes d'admission aux EPS. Le tableau A2.7 révèle que l'ajout de l'initiative *Fonds du savoir* au programme *Explorez vos horizons* n'a pas nui aux élèves francophones du Nouveau-Brunswick. Dans le secteur anglophone, on a recensé une hausse des demandes d'admission globales de 6,7 points de pourcentage pour l'ensemble des participants et de 7,6 points de pourcentage chez les élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité. Qui plus est, les élèves anglophones ayant bénéficié de la prestation combinée des deux programmes étaient plus enclins à présenter une demande d'admission auprès d'un collège privé ou d'une école professionnelle (hausse de 7,8 points de pourcentage, tableau A2.8).

IMPACTS RELATIFS D'EXPLOREZ VOS HORIZONS ET DE FONDS DU SAVOIR

La présente section de l'annexe compare les programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* afin de déterminer lequel des deux a été le plus bénéfique pour les élèves en ce qui concerne les demandes d'admission et l'inscription aux EPS.

Les participants qui ont suivi le programme *Explorez vos horizons* n'étaient pas plus portés à s'inscrire à un programme d'EPS que ceux à qui l'on a offert *Fonds du savoir* (tableau A2.9). Cette observation vaut pour l'ensemble des participants, de tous les sous-groupes et des deux secteurs linguistiques. On a toutefois remarqué certains impacts différentiels par type d'établissement (tableau A2.10). Par exemple, les élèves anglophones du groupe *Fonds du savoir*, à l'instar des groupes FRFS et non FSPG des deux secteurs linguistiques, se sont inscrits au collège en plus grand nombre. Dans le secteur anglophone, les participants ayant bénéficié du programme *Explorez vos horizons* étaient plus enclins à s'inscrire à l'université que ceux à qui l'on a offert l'initiative *Fonds du savoir*.

Tableau A2.3 : Impact différentiel d'EH sur les demandes d'admission aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)						
TOUS	76,54	82,11	-5,57* (3,25)	78,81	76,04	2,77 (3,58)
FRFS	77,88	81,27	-3,39 (3,87)	76,67	73,62	3,05 (4,38)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	78,44	76,10	2,34 (5,72)	74,16	71,48	2,69 (6,91)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	75,61	87,10	-11,49** (5,26)	82,09	80,54	1,54 (4,73)
Garçons	72,80	75,33	-2,54 (5,67)	75,77	69,63	6,14 (6,27)
Filles	82,93	85,36	-2,43 (4,60)	82,12	80,95	1,17 (5,03)
Taille de l'échantillon	241	243		232	233	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.4 : Impact différentiel d'EH sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université						
TOUS	34,35	33,01	1,33 (4,05)	36,62	29,63	6,98* (3,92)
FRFS	27,49	29,07	-1,58 (4,58)	31,70	25,70	6,00 (4,48)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	25,40	25,84	-0,44 (5,54)	22,75	28,01	-5,26 (5,82)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	42,58	40,90	1,68 (6,19)	48,32	32,19	16,13*** (5,86)
Garçons	24,90	19,97	4,93 (5,67)	30,96	15,38	15,58** (6,14)
Filles	42,88	44,80	-1,92 (6,12)	42,83	40,50	2,33 (6,25)
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège						
TOUS	39,89	48,91	-9,02** (4,25)	32,96	40,58	-7,62* (4,23)
FRFS	46,55	51,70	-5,15 (5,02)	34,71	41,80	-7,09 (4,52)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	45,15	49,07	-3,92 (6,55)	33,42	40,83	-7,41 (7,27)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	34,32	49,03	-14,71** (6,30)	29,80	42,83	-13,03** (6,53)
Garçons	41,58	54,93	-13,35* (7,25)	37,04	39,79	-2,75 (7,35)
Filles	40,03	42,11	-2,08 (6,26)	28,34	41,32	-12,99* (6,67)

Suite à la page suivante

Tableau A2.4 : Impact différentiel d'EH sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	10,21	9,22	0,99 (2,78)	22,83	21,90 (3,99)	0,93
FRFS	12,60	8,69 (3,36)	3,91	21,95	22,33 (4,36)	-0,39
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	13,44	8,87	4,57 (4,81)	26,68	17,68	9,00 (5,95)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	8,34	8,19	0,15 (3,87)	21,68	22,88	-1,20 (6,27)
Garçons	8,48	2,60	5,88* (3,07)	18,07	19,93	-1,86 (5,63)
Filles	12,42	14,38	-1,96 (4,63)	28,87	22,69	6,18 (5,82)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage						
TOUS	4,54	6,61	-2,07 (2,12)	3,75	5,30	-1,55 (2,15)
FRFS	4,95	7,66	-2,71 (2,59)	3,85	4,74	-0,90 (2,27)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	4,23	5,69	-1,46 (3,05)	3,63	3,90	-0,27 (2,83)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	4,83	7,54	-2,71 (3,48)	4,17	6,09	-1,91 (3,02)
Garçons	9,52	13,10	-3,58 (4,58)	8,13	10,06	-1,93 (4,91)
Filles	-0,02	0,79	-0,81 (0,77)	-0,09	0,84	-0,93 (0,81)
Taille de l'échantillon	241	243		232	233	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.5 : Impact différentiel de FS sur l'inscription aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un établissement postsecondaire (en %)						
TOUS	74,66	75,70	-1,03 (4,12)	69,47	65,79	3,68 (4,05)
FRFS	73,92	73,54	0,37 (4,65)	65,96	62,66	3,31 (4,64)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	73,93	72,18	1,75 (6,44)	60,05	56,36	3,69 (7,68)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	77,14	77,51	-0,36 (6,20)	78,60	73,42	5,18 (5,24)
Garçons	65,09	69,70	-4,61 (7,48)	64,50	56,44	8,06 (6,65)
Filles	82,50	81,95	0,55 (5,11)	73,37	75,88	-2,51 (5,76)
Taille de l'échantillon	241	243		232	233	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.6 : Impact différentiel de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à l'université						
TOUS	34,85	34,74	0,12 (4,22)	33,65	33,29	0,36 (4,11)
FRFS	28,71	31,53	-2,82 (4,34)	29,95	28,19	1,76 (4,56)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	28,37	26,57	1,80 (5,43)	24,47	14,00	10,47* (5,98)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	41,82	44,00	-2,19 (6,67)	42,92	48,07	-5,15 (6,32)
Garçons	26,78	23,05	3,73 (6,68)	28,56	22,34	6,22 (6,13)
Filles	41,14	45,74	-4,60 (6,18)	38,90	43,67	-4,77 (7,37)
Participants inscrits au collège						
TOUS	42,79	41,82	0,97 (4,88)	24,35	24,32	0,04 (4,29)
FRFS	43,86	42,03	1,83 (5,31)	26,68	24,79	1,89 (4,74)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	44,22	42,36	1,86 (7,14)	25,05	27,64	-2,59 (7,73)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	44,45	36,81	7,65 (7,24)	21,64	23,94	-2,30 (6,48)
Garçons	40,07	46,81	-6,74 (8,18)	26,72	24,29	2,43 (6,28)
Filles	46,97	36,07	10,90 (7,09)	19,92	26,48	-6,56 (6,53)

Suite à la page suivante

Tableau A2.6 : Impact différentiel de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	10,72	10,25	0,47 (3,24)	19,11	14,20	4,92 (3,93)
FRFS	12,58	8,59	3,99 (3,60)	18,02	14,65	3,37 (4,27)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	11,28	10,14	1,14 (4,34)	21,03	16,54	4,50 (5,96)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	10,39	10,03	0,36 (4,75)	18,00	11,33	6,67 (5,99)
Garçons	9,27	8,39	0,88 (4,52)	13,07	11,22	1,85 (5,59)
Filles	11,86	12,05	-0,19 (4,93)	25,94	16,53	9,41 (7,07)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage						
TOUS	3,02	2,52	0,50 (1,58)	1,65	2,96	-1,31 (1,70)
FRFS	3,04	2,28	0,75 (1,69)	1,35	3,18	-1,83 (1,94)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,87	2,47	0,40 (2,32)	0,37	1,98	-1,62 (2,03)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,48	2,14	1,34 (3,04)	3,72	2,75	0,97 (2,93)
Garçons	5,49	6,58	-1,09 (3,81)	3,14	5,10	-1,95 (3,70)
Filles	0,00	0,00	0,00 (0,00)	0,25	0,79	-0,55 (1,03)
Taille de l'échantillon	244	234		234	181	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.7 : Impact différentiel de FS sur les demandes d'admission aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)						
TOUS	77,47	79,84	-2,37 (3,81)	77,98	71,31	6,67* (3,54)
FRFS	78,52	77,69	0,82 (4,44)	76,27	68,65	7,62* (4,37)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	79,45	77,09	2,36 (6,17)	72,62	64,03	8,59 (7,38)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	76,41	81,75	-5,33 (6,21)	82,77	77,61	5,16 (5,45)
Garçons	71,05	72,51	-1,46 (7,13)	72,44	63,84	8,59 (6,44)
Filles	82,19	87,36	-5,18 (4,87)	81,97	80,45	1,52 (5,70)
Taille de l'échantillon	241	187		232	174	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.8 : Impact différentiel de FS sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université						
TOUS	35,03	36,67	-1,64 (4,02)	36,61	34,52	2,09 (4,01)
FRFS	28,90	33,85	-4,94 (4,16)	31,80	29,42	2,37 (4,69)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	28,06	28,76	-0,71 (5,27)	24,13	15,04	9,08 (6,34)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	42,90	44,79	-1,89 (6,71)	47,99	50,92	-2,93 (6,74)
Garçons	27,20	27,60	-0,40 (6,90)	31,84	22,53	9,31 (6,72)
Filles	41,92	44,63	-2,72 (5,82)	41,89	45,11	-3,22 (7,33)
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège						
TOUS	40,19	40,72	-0,52 (4,86)	31,92	30,43	1,48 (4,39)
FRFS	45,96	42,31	3,66 (5,38)	34,26	30,32	3,94 (5,08)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	45,52	46,46	-0,94 (7,50)	31,64	36,21	-4,57 (7,72)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	35,34	33,25	2,09 (7,72)	30,62	27,67	2,95 (7,24)
Garçons	40,06	40,65	-0,59 (7,72)	33,97	32,80	1,17 (7,44)
Filles	40,20	40,92	-0,72 (7,56)	27,20	31,31	-4,11 (7,01)

Suite à la page suivante

Tableau A2.8 : Impact différentiel de FS sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH + FS	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	10,66	11,93	-1,28 (3,33)	22,54	14,78	7,76* (4,04)
FRFS	12,42	10,11	2,32 (3,71)	22,20	15,27	6,93 (4,51)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	12,45	11,82	0,63 (4,76)	26,44	18,10	8,35 (6,39)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	9,77	10,78	-1,01 (4,68)	19,39	11,39	8,00 (6,06)
Garçons	9,39	8,32	1,07 (4,40)	16,55	10,95	5,60 (5,59)
Filles	12,33	14,25	-1,92 (5,00)	28,74	18,58	10,16 (7,44)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage						
TOUS	4,43	3,39	1,04 (1,77)	3,65	3,75	-0,10 (2,14)
FRFS	4,85	3,39	1,47 (2,10)	3,74	4,19	-0,45 (2,55)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3,95	3,19	0,76 (2,56)	2,90	3,50	-0,60 (2,76)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	5,11	3,33	1,78 (3,39)	5,52	2,53	3,00 (3,18)
Garçons	7,71	9,55	-1,84 (4,11)	7,39	6,17	1,22 (4,77)
Filles	0,00	0,00	0,00 (0,00)	0,16	0,89	-0,73 (1,10)
Taille de l'échantillon	241	232		232	174	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.9 : Comparaison de l'impact d'EH et de FS sur l'inscription aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un établissement postsecondaire (en %)						
TOUS	76,41	77,66	-1,24 (3,78)	67,20	68,34	-1,14 (4,53)
FRFS	73,98	77,29	-3,30 (4,44)	63,37	66,78	-3,41 (5,17)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	70,99	69,74	1,26 (6,30)	58,87	59,57	-0,71 (7,06)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	80,23	87,71	-7,48 (5,46)	73,25	75,77	-2,52 (5,70)
Garçons	72,90	70,33	2,57 (7,37)	61,56	56,56	5,00 (8,09)
Filles	79,97	83,13	-3,16 (5,02)	74,75	75,55	-0,80 (5,75)
Taille de l'échantillon	190	247		186	240	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.10 : Comparaison de l'impact d'EH et de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à l'université						
TOUS	37,77	31,58	6,19 (4,25)	35,31	26,10	9,21** (4,11)
FRFS	33,59	27,04	6,55 (4,88)	31,27	22,68	8,59* (4,83)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	29,00	23,92	5,07 (6,52)	19,12	24,03	-4,91 (6,53)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	46,39	40,63	5,76 (6,27)	48,66	27,53	21,14*** (6,07)
Garçons	27,37	19,01	8,36 (6,17)	26,45	10,88	15,57*** (5,64)
Filles	46,95	41,48	5,47 (5,98)	40,67	39,68	0,99 (6,48)
Participants inscrits au collège						
TOUS	40,88	48,50	-7,62 (4,92)	23,80	33,16	-9,36** (4,23)
FRFS	40,46	52,07	-11,61** (5,24)	23,64	33,13	-9,49** (4,68)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	40,75	46,46	-5,71 (6,78)	24,49	29,49	-5,00 (6,90)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	38,97	52,04	-13,06* (7,82)	22,60	36,46	-13,85** (6,52)
Garçons	49,06	53,38	-4,32 (8,76)	23,94	33,87	-9,93 (6,78)
Filles	36,63	42,67	-6,04 (7,36)	24,67	31,90	-7,23 (7,01)

Suite à la page suivante

Tableau A2.10 : Comparaison de l'impact d'EH et de FS sur l'inscription aux EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants inscrits à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	10,40	7,61	2,79 (2,77)	15,04	17,03	-1,98 (3,99)
FRFS	9,67	7,86	1,82 (3,08)	14,68	18,09	-3,42 (4,40)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	9,98	8,87	1,11 (4,14)	20,49	10,40	10,09 (6,80)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	10,09	6,90	3,19 (4,11)	10,69	22,02	-11,32** (5,61)
Garçons	9,67	2,66	7,01** (3,52)	12,58	13,43	-0,85 (5,91)
Filles	8,96	13,40	-4,43 (4,40)	20,82	17,31	3,52 (5,96)
Participants inscrits à un centre d'apprentissage						
TOUS	2,24	4,45	-2,21 (1,83)	3,31	3,94	-0,63 (1,90)
FRFS	2,30	4,88	-2,58 (1,98)	3,34	4,06	-0,71 (2,05)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,13	3,96	-1,82 (2,61)	1,81	3,45	-1,64 (2,38)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	3,17	4,38	-1,21 (2,54)	4,05	4,70	-0,65 (3,05)
Garçons	5,36	8,61	-3,25 (4,67)	6,78	7,23	-0,45 (5,05)
Filles	0,47	0,39	0,08 (0,65)	0,66	1,05	-0,39 (1,22)
Taille de l'échantillon	190	246		181	238	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois, enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée et données administratives d'UAD.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Le scénario est pratiquement identique en ce qui concerne les demandes d'admission aux EPS. On n'a observé aucun impact différentiel dans les deux secteurs linguistiques pour l'ensemble des types d'établissement (tableau A2.11). Cependant, la prestation du programme *EH* a entraîné une augmentation des demandes d'admission au collège (pour l'ensemble des groupes,

mais particulièrement chez les sous-groupes FRFS et non FSPG des deux secteurs linguistiques, tableau A2.12). On a également relevé différents impacts chez certains groupes d'élèves anglophones en ce qui a trait à la présentation de demandes d'admission à l'université, à un collège privé et à une école professionnelle, mais ces impacts avaient tendance à fluctuer.

Tableau A2.11 : Comparaison de l'impact d'*EH* et de *FS* sur les demandes d'admission aux EPS

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission aux EPS (en %)						
TOUS	80,29	82,24	-1,95 (3,58)	73,34	76,99	-3,64 (4,17)
FRFS	77,61	82,47	-4,86 (4,26)	71,39	75,24	-3,85 (5,08)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	76,26	76,02	0,24 (6,13)	68,05	72,20	-4,15 (7,03)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	84,21	89,00	-4,79 (5,25)	76,97	81,14	-4,17 (5,63)
Garçons	74,97	76,36	-1,39 (6,55)	68,86	66,87	1,99 (8,01)
Filles	84,72	87,05	-2,33 (4,61)	78,95	83,61	-4,66 (5,54)
Taille de l'échantillon	187	243		174	233	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

Tableau A2.12 : Comparaison de l'impact d'*EH* et de *FS* sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à <i>FS</i>			Participants angl. admissibles à <i>FS</i>		
	Groupe <i>EH</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)	Groupe <i>EH</i>	Groupe <i>FS</i>	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission à l'université						
TOUS	39,70	34,47	5,23 (4,22)	35,68	31,30	4,38 (4,29)
FRFS	36,38	30,80	5,58 (4,75)	31,44	27,03	4,41 (4,87)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	31,42	25,84	5,58 (6,31)	16,76	29,63	-12,87* (6,60)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	46,90	44,81	2,08 (6,75)	49,71	33,54	16,17** (6,49)
Garçons	32,49	21,75	10,74* (6,26)	27,58	15,23	12,36* (6,90)
Filles	46,58	44,35	2,23 (5,99)	40,46	45,29	-4,83 (6,60)

Suite à la page suivante

Tableau A2.12 : Comparaison de l'impact d'EH et de FS sur les demandes d'admission à un programme d'EPS, par type d'établissement (suite)

	Nouveau-Brunswick					
	Participants fr. admissibles à FS			Participants angl. admissibles à FS		
	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)	Groupe EH	Groupe FS	Impact (erreur-type)
Participants ayant présenté une demande d'admission au collège						
TOUS	38,53	47,72	-9,19** (4,60)	30,35	40,86	-10,51** (4,52)
FRFS	39,55	51,43	-11,87** (5,03)	30,87	42,38	-11,50** (4,93)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	44,01	47,56	-3,55 (7,26)	34,34	39,82	-5,48 (7,17)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	32,39	47,66	-15,27** (7,61)	26,56	42,05	-15,49** (7,06)
Garçons	43,23	52,28	-9,05 (7,66)	33,09	39,47	-6,37 (7,67)
Filles	36,78	42,27	-5,49 (7,12)	29,76	40,62	-10,87 (7,25)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un collège privé ou à une école professionnelle						
TOUS	12,08	9,22	2,86 (3,08)	15,46	21,93	-6,47 (4,24)
FRFS	11,16	8,79	2,37 (3,47)	15,30	23,22	-7,92* (4,66)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	12,56	9,35	3,21 (4,70)	20,54	17,80	2,74 (7,02)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	11,13	9,37	1,75 (4,38)	10,28	25,86	-15,58*** (5,99)
Garçons	9,66	4,53	5,13 (3,69)	12,22	18,79	-6,58 (6,21)
Filles	11,92	14,88	-2,96 (4,80)	22,11	21,71	0,41 (6,14)
Participants ayant présenté une demande d'admission à un centre d'apprentissage						
TOUS	2,85	6,04	-3,18 (2,09)	4,12	4,67	-0,54 (2,12)
FRFS	2,93	6,96	-4,03* (2,42)	4,32	3,93	0,39 (2,29)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	2,23	4,75	-2,53 (2,76)	3,46	3,30	0,16 (2,98)
Parents ayant suivi des EPS (non FSPG)	4,24	6,85	-2,61 (3,23)	3,70	6,40	-2,71 (3,19)
Garçons	6,69	12,06	-5,37 (5,24)	7,14	10,05	-2,91 (5,63)
Filles	0,51	0,36	0,15 (0,67)	0,63	1,08	-0,45 (1,23)
Taille de l'échantillon	187	243		174	233	

Sources : Enquête d'UAD menée au terme de 66 mois et enquête d'UAD menée au terme de 66 mois par personne interposée.

Notes : Estimations corrigées par régression.

La taille de l'échantillon varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut entraîner de légers écarts dans les sommes et les différences.

ANNEXE 3 : Impacts d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir* sur l'inscription aux EPS, par mois

La présente annexe fournit une estimation des principaux impacts d'intérêt des initiatives du projet *Un avenir à découvrir* – l'inscription à un programme d'études postsecondaires – par mois depuis l'assignation aléatoire (tout juste avant le début de la 10^e année). Les données sont identiques à celles utilisées pour produire les résultats cumulatifs présentés aux chapitres 4, 5 et 6, soit les données administratives et celles recueillies lors des enquêtes, tandis que la méthode employée pour obtenir l'impact sur le taux d'inscription mois par mois demeure la correction par régression.

Les estimations sont présentées sous forme de graphiques pour illustrer la fluctuation de l'inscription aux EPS au fil du temps. De manière générale, on n'a observé très peu, sinon aucune inscription aux EPS au cours des trois premières années du secondaire (10^e, 11^e et 12^e années). Puis, un pourcentage considérable de participants de l'échantillon s'est inscrit au cours des 36^e et 37^e mois. Chaque figure démontre cette évolution pour les membres des groupes programme et témoin séparément, alors que la troisième courbe indique la différence entre les taux d'inscription aux EPS des deux groupes pour chaque mois. Les courbes d'impacts varient en fonction de l'échantillon et de l'initiative à l'étude au cours des 26 derniers mois de la période d'observation. Les graphiques ne peuvent se poursuivre au-delà du 62^e mois en raison du manque de données recueillies après ce stade.

On retrouve certaines caractéristiques communes d'une figure à l'autre, comme l'évolution cyclique de l'inscription marquée par le départ des participants terminant leur programme d'études en avril et en mai, expliquant ainsi la baisse du taux d'inscription durant les mois d'été. Dans ce genre de diagrammes, la courbe du groupe programme se situe généralement à un niveau égal ou supérieur à celle du groupe témoin, ce qui révèle un impact positif ou neutre du programme sur l'inscription pour la plupart des mois suivant la 12^e année. À noter que les essais statistiques ne sont pas présentés. Certains des impacts mensuels les plus importants ont été observés chez les élèves francophones du Nouveau-Brunswick. Avec le temps, les courbes semblent converger dans certains échantillons et ainsi révéler un impact décroissant, ou encore une « remontée du groupe témoin » (p. ex., au Manitoba), voire diverger dans d'autres échantillons.

Les graphiques ne figurent pas dans les chapitres du rapport, puisqu'ils renferment une mesure qui ne fait pas la distinction entre l'accès aux EPS et la *poursuite* d'EPS. Si la collecte de données s'était prolongée, il aurait été possible de considérer les impacts sur les mesures d'obtention d'un diplôme d'EPS, notamment le nombre de titres de compétences obtenus. Or, la période de suivi était trop courte pour recueillir des données fiables sur la diplomation postsecondaire.

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS INSCRITS AUX EPS JUSQU'À 62 MOIS APRÈS L'ASSIGNATION ALÉATOIRE

Figure A3.1 : Inscription aux EPS, par mois : Participants du Manitoba, groupes *Explorez vos horizons* et témoin

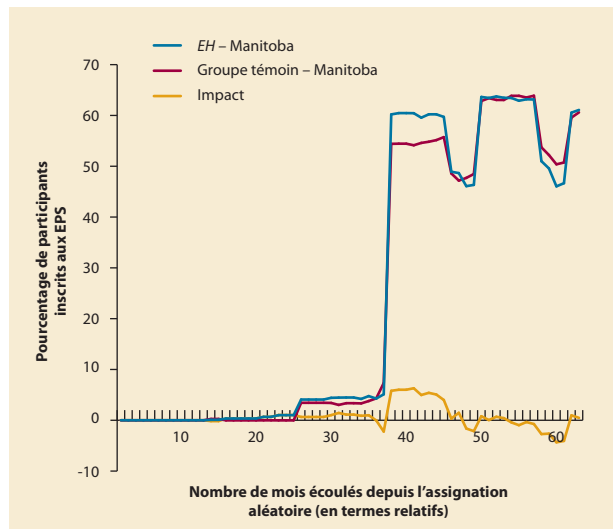


Figure A3.2 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Explorez vos horizons* et témoin

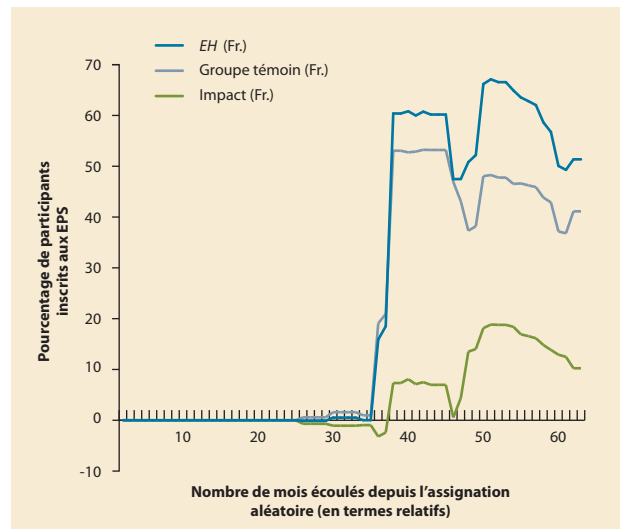


Figure A3.3 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Explorez vos horizons* et témoin

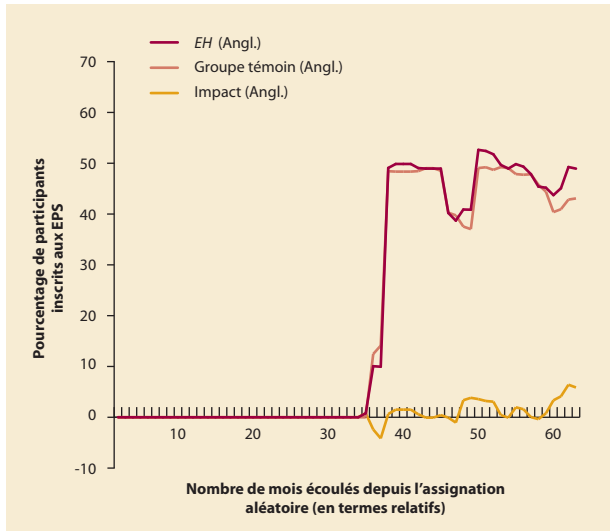


Figure A3.4 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Fonds du savoir* et témoin

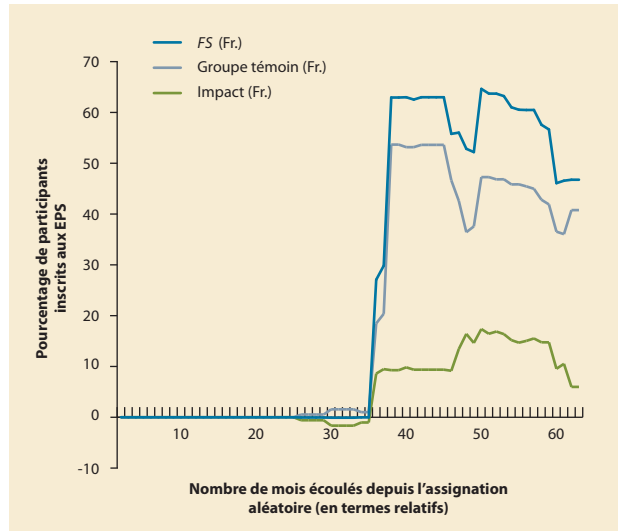


Figure A3.5 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Fonds du savoir* et témoin

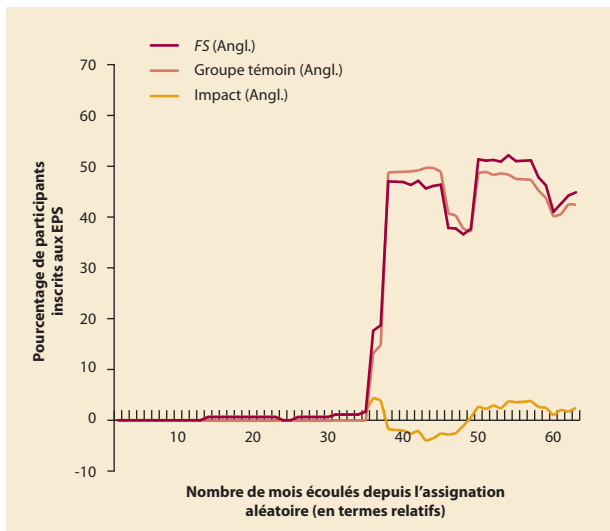


Figure A3.6 : Inscription aux EPS, par mois : Participants francophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Explorez vos horizons* + *Fonds du savoir* et témoin

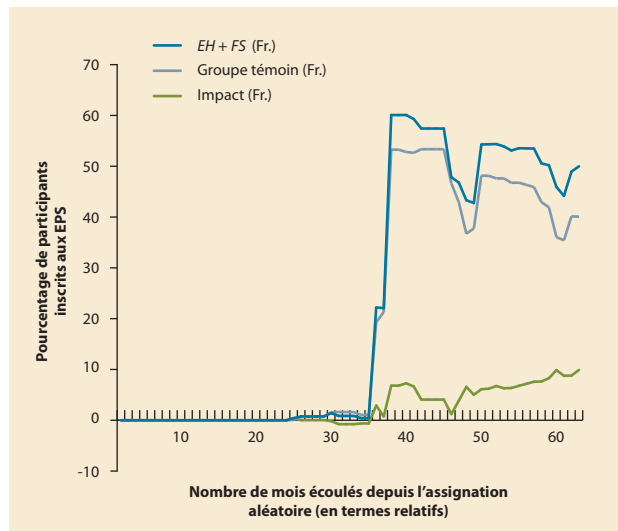
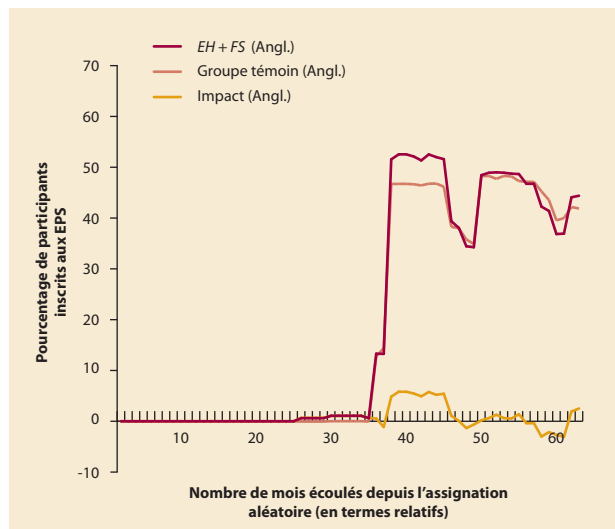


Figure A3.7 : Inscription aux EPS, par mois : Participants anglophones du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu, groupes *Explorez vos horizons* + *Fonds du savoir* et témoin



ANNEXE 4 : Rôle des initiatives du projet *Un avenir à découvrir* dans la prise de décisions des élèves – Enseignements tirés de l'étude du panel longitudinal national

INTRODUCTION

Les initiatives menées dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir* (UAD) avaient pour but de modifier la prise de décisions des élèves durant leurs études secondaires. La présente annexe s'appuie sur les résultats obtenus au terme d'une étude complémentaire spéciale pour faire la lumière sur le processus décisionnel des élèves du secondaire et tenter d'expliquer l'évolution des impacts des différentes initiatives entreprises tôt durant leur cheminement secondaire. Cette étude unique du panel longitudinal national (PLN) met en scène un sous-ensemble d'élèves ayant participé au projet UAD et aux projets pilotes organisés dans le cadre de la *British Columbia Advancement via Individual Determination* (AVID C.-B.). Le principal objectif de l'étude du panel longitudinal national consistait à recueillir des données qualitatives permettant d'expliquer la manière dont les élèves canadiens prennent conscience des possibilités qui s'offrent à eux après le secondaire et les analysent afin de faire des choix éclairés quant aux études postsecondaires (EPS). L'étude met l'accent sur le groupe ciblé composé d'élèves issus de familles à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS) (groupe dont le comportement était considéré comme étant le plus susceptible d'être influencé par les initiatives du projet UAD) pour tenter d'expliquer la tendance des répercussions observées pendant le projet pilote UAD et déterminer les éventuelles améliorations à apporter au programme ou encore les solutions de rechange méritant d'être approfondies.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

- **Les élèves du secondaire des groupes visés par l'étude avaient tendance à décrire leur vie comme un choix difficile entre les différentes possibilités s'offrant à eux et correspondant à des objectifs tout aussi variés.** La plupart d'entre eux étaient influencés par leurs activités courantes et leurs besoins les plus urgents. Cela dit, ils étaient néanmoins conscients que les décisions prises aujourd'hui avaient une incidence sur les options de demain.
- **Pour ainsi dire tous les élèves envisageaient de poursuivre des études postsecondaires à un moment ou l'autre de leur vie.** Les préférences exprimées dès le début du programme (par exemple, en 10^e année) se sont rarement concrétisées dans la période à l'étude, soit jusqu'à leur première année d'études postsecondaires.
- **Les élèves ont été nombreux à signaler que, comme leurs décisions en matière d'études postsecondaires changeaient constamment, le programme *Explorez vos horizons* était susceptible d'avoir influencé leur choix.** Certains des élèves visés par l'étude du panel longitudinal national ont affirmé que le programme *Explorez vos horizons* avait influé sur leurs plans d'avenir. D'autres en revanche ont indiqué devoir composer avec des obstacles quotidiens ou imminents

les empêchant de poursuivre directement leurs études ou déjà avoir des plans de carrière bien arrêtés exigeant des études postsecondaires.

- **La prestation des programmes *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* semble avoir comblé les besoins relatifs à la prise de décisions chez certains élèves interrogés.** Nombre d'élèves s'inquiétaient d'arriver à financer leurs études postsecondaires, craignaient la transition vers ces dernières et jugeaient ne pas être suffisamment renseignés pour prendre certaines décisions clés, notamment choisir leurs cours de façon éclairée et déterminer ce qu'ils allaient faire après le secondaire.

MÉTHODOLOGIE

Le panel longitudinal national a été mis sur pied pour en apprendre davantage sur la façon dont les élèves susceptibles d'être ciblés par de nouveaux programmes similaires à ceux du projet UAD décident habituellement de poursuivre ou non des études postsecondaires. Dans cette perspective, on a intégré à l'étude des membres du groupe témoin, certains élèves de la Colombie-Britannique (n'ayant pas suivi les initiatives d'UAD) de même que des participants du groupe programme EH. Ainsi, plutôt que d'instaurer directement les programmes, on a plutôt incité les élèves à se concentrer sur leurs besoins pour prendre des décisions d'avenir adéquates et éclairées, de même qu'à examiner les ressources mises à leur disposition et à songer à celles qui leur seraient bénéfiques. Au cours de ces discussions, les membres du groupe programme devaient combiner leur expérience du projet EH à la multitude d'autres facteurs susceptibles d'influencer leurs décisions. Les concepteurs de l'étude espéraient ainsi saisir la complexité du milieu décisionnel dans lequel les initiatives ont été offertes de même que son interaction avec les autres influences sur les plans d'avenir des élèves.

Participants

Les écoles participant aux projets UAD et AVID C.-B. ont été choisies selon plusieurs critères : secteur linguistique, nombre de participants, nombre de participants potentiels dans chaque sous-groupe d'intérêt à l'étude et accessibilité géographique. On cherchait dans un premier temps un groupe suffisamment important pour permettre la sélection de trois élèves par école dont les caractéristiques correspondaient principalement au profil FRFS. Une fois les écoles désignées, 36 élèves (soit 12 par province) ont été choisis parmi les répondants aux enquêtes de référence de la deuxième cohorte (C2) du Nouveau-Brunswick (N.-B.) et du Manitoba (Man.) du projet UAD et de la première cohorte (C1) d'AVID C.-B. pour prendre part à la première des trois étapes de l'étude du panel⁵⁹.

Lorsqu'un élève était dans l'impossibilité de se présenter à une entrevue, ou souhaitait se retirer du PLN, il fallait sélectionner un remplaçant présentant des caractéristiques similaires parmi un échantillon complémentaire pour s'assurer que l'étude compte

59 Dans chaque province, les élèves ont été répartis en quatre groupes de trois (appelés « triades »). La composition de chaque groupe était homogène en ce qui a trait au secteur linguistique (représentation égale des élèves anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick) et à la participation au programme (chaque triade était composée uniquement de participants au projet UAD, de membres du groupe témoin d'UAD, de membres du groupe programme AVID C.-B. ou de membres du groupe témoin AVID C.-B.). Au sein de chaque triade dite « homogène », on cherchait des garçons et des filles de différents profils démographiques, en mettant l'accent sur les élèves issus de familles FRFS, présentant un vaste éventail de croyances et d'attitudes à l'égard des études.

36 participants pendant toute sa durée (quatre ans)⁶⁰. Il a été impossible de préserver l'intégrité de l'échantillon cible initial pendant toute la durée de l'étude du PNL. Au total, 49 élèves différents ont participé à l'étude, mais seuls ceux qui s'étaient présentés à au moins deux entrevues consécutives ont intégré l'échantillon final de l'analyse : 14 du N.-B. (7 anglophones et 7 francophones), 11 du Man. et 12 de la C.-B., pour un échantillon total de 37 élèves.

Protocoles d'entrevue et techniques projectives

On a appliqué des protocoles pour diriger les entrevues avec les élèves participants aux projets *UAD* et *AVID C.-B.* Chacun de ces protocoles portait sur un sujet précis, notamment la vie au secondaire, les principales influences, l'attitude de la famille et des proches à l'égard des EPS ainsi que la prise de décisions et la planification des participants en ce qui a trait à la vie après le secondaire. Les questions de l'étude du PNL étaient adaptées au niveau de scolarité des élèves et à leur degré d'éducation au choix de carrière. Au moyen de jeux, de techniques projectives et de questions pénétrantes, on a tenté de susciter l'intérêt des participants, d'approfondir leur connaissance de certains sujets délicats qu'ils pourraient avoir du mal à exprimer et de les inciter à faire part de leurs motivations.

Mise en œuvre de l'étude

Le recrutement des élèves participant à la première étape de l'étude du panel *UAD* a débuté en janvier 2006. Chaque groupe de trois élèves s'est entretenu avec un chercheur de la SRSA à l'occasion d'une entrevue approfondie d'une heure et demie à deux heures à l'école des participants. Une planification minutieuse a permis d'organiser les séances immédiatement après le dernier cours des élèves.

Les entrevues de l'étude du PNL se sont déroulées aux printemps (d'avril à juin) 2006, 2007 et 2008 pour le projet *UAD* et 2007, 2008 et 2009 pour le projet *AVID C.-B.* (en 10^e, en 11^e et en 12^e années). Des entrevues de suivi par téléphone ont été réalisées au printemps 2009 avec les participants du panel *UAD* et au printemps 2010 avec ceux du panel *AVID C.-B.* Les élèves se sont vu offrir des incitatifs financiers pour favoriser leur participation et préserver la taille de l'échantillon tout au long de l'étude du PNL. Au total, 36 entrevues « triadiques » enregistrées (soit quatre entrevues réalisées avec trois élèves par province, à chacune des trois étapes) ont été transcrites, puis analysées⁶¹.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA PRISE DE DÉCISIONS DES ÉLÈVES

Comme on s'y attendait, les discussions avec les élèves dans le cadre de l'étude du PNL ont permis de recueillir une foule de renseignements⁶². Voici donc une synthèse des impacts de l'étude sur les éléments suivants : les stratégies auxquelles les élèves ont dit faire appel pour prendre leurs décisions, les facteurs qui semblent avoir influencé ces décisions et à leur aptitude à passer de la parole aux actes.

Stratégies des élèves en matière de prise de décisions

Parmi la multitude de stratégies employées par les participants à l'étude du PNL pour arrêter leurs décisions, citons l'analyse des

ressources à consacrer pour parvenir au résultat escompté, la prise en compte de ce qui procurerait la plus grande satisfaction à leurs proches, le principe du « moindre des deux maux » et la sélection du plan d'avenir le moins risqué de tous ceux envisagés. Les participants ont été nombreux à régulièrement faire appel à un processus décisionnel consistant à trouver un compromis entre les éventuels gains futurs et les récompenses instantanées, comme en atteste le témoignage suivant :

[... Je voulais faire] beaucoup d'argent, trouver un emploi à temps plein [...]. Je n'irai pas au collège [...]. Je songeais à m'inscrire en mécanique maritime de moteurs diesel [...], mais... c'est trop long [...]. Il faut se rendre dans l'Ouest, faire des stages en milieu de travail, puis revenir à l'école pour un an, faire autre chose pour ensuite retourner à l'école une fois de plus [...].

Il n'était pas rare de voir des élèves interrogés en 10^e et en 11^e années n'arrêter leur décision d'EPS de façon définitive qu'en 12^e année, même si certains étaient toujours incédés.

Facteurs ayant une influence sur les décisions des élèves

Nombre de facteurs ont influencé les décisions prises par les élèves. La plupart d'entre eux ont fait savoir que les membres de leur famille avaient exercé une grande influence sur leurs choix d'études postsecondaires et de carrière, notamment en leur prodiguant des conseils sur les parcours à privilégier et à éviter. Pour ainsi dire tous les élèves se sont dits accaparés par des activités sociales, des événements organisés et leur emploi, occupations qui ont quelques fois eu une incidence directe sur les décisions *quotidiennes* relatives aux études (par exemple, ne pas faire ses devoirs pour rattraper un peu de sommeil). Les élèves issus de familles FRFS étaient particulièrement plus nombreux que les autres participants à percevoir moins de possibilités de subvenir à leurs besoins après le secondaire et de financer leurs études postsecondaires, ce qui a eu un impact direct sur certaines de leurs décisions. D'autres encore devaient composer avec l'immobilisme, le manque d'organisation, le manque de motivation, la confusion et la peur de prendre une décision finale quant à leur vie après le secondaire. Quelques élèves ont également traversé une mauvaise passe ou été confrontés à des imprévus (parfois appelés « événements fortuits⁶³»), comme des problèmes de santé, ce qui a influencé leur choix de carrière au secondaire.

Aptitudes des élèves à passer de la parole aux actes

Les participants à l'étude du PNL entendaient généralement poursuivre des EPS à un moment ou l'autre de leur vie. Rares sont les participants ayant déclaré s'être inscrits au programme d'EPS qu'ils envisageaient en 10^e et en 11^e années, évoquant l'évolution de leurs plans d'études et de carrière au fil du temps. Les décisions en matière d'éducation postsecondaire prises peu de temps avant la fin de la 12^e année semblaient être les plus définitives. Indépendamment de leur année d'études, les participants étaient en mesure de prendre des décisions quant à leur vie après le secondaire, et lors de l'enquête de suivi par téléphone réalisée dans le cadre de l'étude du PNL (un an après la diplomation), un peu plus de la moitié d'entre eux ont dit s'être inscrits

60 La représentativité statistique ne confère aucun avantage particulier à l'analyse au fil du temps. Non seulement il est impossible d'assurer pareille représentativité dans un petit groupe, mais aussi, elle n'est pas indispensable pour obtenir une connaissance approfondie du processus décisionnel des élèves quant à leur avenir (consulter notamment Molloy, Woodfield et Bacon, 2002).

61 Les données recueillies lors des entrevues, de même que 33 résumés d'enquêtes de suivi réalisées par téléphone, ont été entrés dans le logiciel NVivo 7 de QSR au format texte simple. On a ensuite réparti ces données en ensembles faciles à traiter afin de les comparer aux données tirées d'autres sources sur les mêmes élèves, notamment celles issues de l'enquête de référence et de l'enquête menée en 12^e année.

62 Cette section décrit le sous-ensemble de résultats de l'étude du PNL le plus pertinent aux fins du présent rapport.

63 Consulter Bright, Pryor et Harpham (2005) et Hirschi (2010).

avec succès à un programme d'EPS à temps plein ou à temps partiel (ce dernier type de cheminement était d'ailleurs plus marqué chez les élèves de la C.-B., suivis des élèves francophones du N.-B.). Certains garçons participant à l'étude du PLN qui avaient déjà fait l'expérience d'un métier et qui avaient choisi de poursuivre dans cette voie avant ou tout juste après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires y ont fait carrière.

LES EXPÉRIENCES DES RÉPONDANTS À L'ÉTUDE DU PLN CONFIRMENT-ELLES LA PERTINENCE DU PROGRAMME EXPLOREZ VOS HORIZONS?

La présente section décrit les principales constatations relatives à la participation des élèves visés par l'étude du PLN à l'initiative *Explorez vos horizons*. On y présente notamment les obstacles que le programme pourrait permettre aux élèves du secondaire de franchir, notamment les difficultés liées à la perspective cognitive, les perceptions erronées de différents éléments relatifs aux études et aux professions ainsi que l'appréhension, la confusion et la désorganisation. On y donne également un aperçu des raisons pour lesquelles certains participants au programme ne se sont pas présentés à une ou plusieurs séances d'EH.

Lors des discussions menées dans le cadre de l'étude du PLN, un certain nombre de participants a mis en évidence la nécessité d'une éducation au choix de carrière comme celle offerte par l'initiative EH. Par exemple, cette dernière semble avoir aidé certains élèves à élaborer des plans d'études et de carrière appropriés en leur proposant différentes ressources et activités. Ce type d'aide ne leur était généralement pas offert lors des rares rencontres individuelles avec les conseillers en orientation de l'école. Voici en quels termes les élèves participant au programme EH ont décrit l'utilité des composantes de ce dernier :

[...] l'initiative nous a invités à réfléchir au lieu de tout simplement dire : « Ah, tel scénario serait préférable pour moi »... Les animateurs donnaient des exemples [...] ils nous proposaient des ressources... l'expérience s'est avérée utile; et

[...] le personnel en orientation de l'école peut me diriger vers un programme susceptible de me plaire, mais il n'a aucune idée de mes principes, qualités et préférences. Le projet UAD permet justement de les découvrir.

Certains élèves du Nouveau-Brunswick (secteur francophone) et du Manitoba n'ayant pas participé au programme EH se sont dits particulièrement intéressés à recevoir une plus grande variété de renseignements et de conseils en matière d'éducation au choix de carrière (composantes offertes dans le cadre du programme EH) afin de faciliter leur transition vers la vie après le secondaire :

[...] ajoutez de nouveaux présentoirs dans le centre de services aux élèves; on y trouve toujours la même [information], [–insérer le nom de l'université–], Forces armées, coiffure...; et

J'ai été contraint de tout faire seul, ce qui n'a pas été chose facile, puisque je ne savais pas par où commencer et j'étais laissé à moi-même. Personne dans ma famille n'est allé à l'université [...] je ne pouvais donc pas me tourner vers eux, et l'école était déjà terminée au moment où je devais soumettre ma demande d'aide financière aux études. Je n'ai pas pu demander de l'aide auprès du conseiller en orientation de mon école [...] il était toujours occupé [...] si bien qu'il fût très difficile de le rencontrer.

Il convient de noter que certains élèves ayant abordé ces sujets lors des discussions en présence des membres du PLN ont également salué le rôle qu'ont joué les renseignements et les conseils exacts et opportuns dans la sélection de cours au secondaire susceptibles de mieux les préparer à leur programme d'EPS ou à leur carrière. Voici le témoignage d'un élève participant au programme qui aurait certainement souhaité recevoir des renseignements plus précis quant aux crédits d'études secondaires à obtenir :

Ma demande d'admission a été rejetée... Je prévoyais aller au [collège local], mais on m'a dit « non »... Je dois retourner [au secondaire], puisque le [collège local] m'a dit qu'il me manquait deux cours d'art... Je vais devoir présenter une nouvelle demande d'admission...

L'enquête de suivi par téléphone a permis d'éclaircir la situation de l'élève en question :

J'ai rencontré [...] la conseillère en orientation, et j'ai passé en revue tous les cours que j'avais réussis et elle m'a dit « Ouais... si tu as toutes les qualifications préalables » – ce qui était effectivement le cas –, « ça devrait suffire » [pour être admis au programme d'EPS]... Ça m'a mis des bâtons dans les roues [...] J'avais suivi quelques cours de mécanique automobile dont je n'avais pas particulièrement besoin [...] des bouche-trous, puisque j'avais déjà complété tous mes cours obligatoires en 11^e année et qu'il ne me restait qu'à suivre le cours de biologie en 12^e année. J'ai donc pris tous ces cours, et j'aurais pu en abandonner un [pour] en suivre un autre... si j'avais su que ma demande d'admission [au collège local] allait être rejetée.

Les discussions menées dans le cadre de l'étude du PLN ont permis de lever le voile sur différents obstacles à la prise de décisions éclairées en matière d'EPS, dont bon nombre pourraient être surmontés grâce à la participation au programme EH. L'une de ces difficultés touchait la perspective cognitive des élèves. Les participants à l'étude du PLN ont admis ne pas avoir pensé à leur avenir, ni pris de décisions importantes quant à leur parcours postsecondaire durant leurs premières années d'études secondaires. On a remarqué que le programme EH semblait avoir donné le coup d'envoi à la réflexion et à la planification des élèves du groupe programme au sujet de leur avenir, allongeant du coup leurs perspectives à long terme⁶⁴. EH a en effet épaulé les élèves dans leurs efforts de planification et de prise de décisions dès

64 On parle de « perspective à long terme allongée » lorsqu'une personne respecte une orientation d'avenir, ce qui se traduit par une impulsion et un sentiment d'accomplissement supérieurs et des objectifs à plus long terme que les personnes qui ne se sont pas projetées aussi loin dans l'avenir (consulter Lens et Moreas, 1994).

le début de leurs études secondaires, leur offrant de multiples possibilités d'employer et de parfaire ces compétences de planification et donc de gagner en confiance dans chaque décision prise au fil du temps. Un participant qui s'est inscrit avec succès à un programme d'EPS au terme de l'étude du PLN a souligné cette caractéristique particulière de l'initiative EH :

[... EH] m'a été d'une grande utilité, « puisqu'il m'a amené à penser davantage à mon avenir ». Autrement, je me serais dit : « Ah, j'ai amplement le temps, ça peut attendre »; [... EH] m'a fait prendre conscience de l'importance de penser à mes études et de décider de mon avenir à un stade précoce [...]. Je me disais : « Bon, je ne sais pas ce que je veux faire, je ne sais pas ce qui me branche »... Beaucoup d'élèves savaient ce qu'ils voulaient faire, ce qui m'a poussé à y penser sérieusement, et ça m'a aidé [...]. Nous avons rempli plusieurs fiches [...] avons fait de la planification [...] pour m'aider à penser, à me préparer et à m'orienter sur la bonne voie... J'estime qu'EH était un très bon programme.

Le programme EH a également permis de franchir un autre obstacle à la prise de décisions éclairées : les perceptions erronées de différents éléments relatifs aux études et à la carrière. Dans le prochain exemple, un élève explique de quelle façon les Ambassadeurs du postsecondaire du programme l'ont aidé à corriger certaines fausses perceptions à l'égard d'un cours du secondaire qui était pourtant obligatoire dans son cheminement de carrière :

[Si je n'avais pas participé au programme EH, je n'aurais pas suivi] le cours d'éducation familiale [...]. J'ai toujours cru qu'il s'agissait d'un cours d'éducation sexuelle, ou quelque chose comme ramener un bébé électronique à la maison et passer une nuit blanche parce qu'il pleure, et ça ne m'a jamais vraiment intéressé [...]. Lorsque j'ai compris qu'il serait probablement pertinent pour moi de le suivre étant donné que je souhaitais travailler avec des enfants [...] j'ai constaté que je m'étais trompé à son sujet. [...] Les Ambassadeurs [...] m'ont ouvert les yeux.

Le programme EH pourrait aider les élèves du secondaire à surmonter d'autres prises de décision difficiles parmi lesquelles on peut citer la confusion entourant la vie après le secondaire, le sentiment d'être désorganisé ou dépassé par les nouvelles tâches à prendre en charge⁶⁵ et l'absence d'un « plan B » clairement défini.

Compte tenu de l'intérêt marqué pour l'aide offerte dans le cadre du programme EH, il convient de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les participants n'ont pas été plus assidus aux séances du programme. Le PLN en avance quelques-unes susceptibles d'expliquer pourquoi EH n'a pas rejoint son public cible. Premièrement, les élèves visés par l'étude du PLN faisaient souvent face à des contraintes majeures, comme un manque de motivation et des expériences de vie, qui les empêchaient de se consacrer pleinement à la prise de décisions éclairées quant à leur

plan d'études ou de carrière durant les ateliers EH. L'exemple qui suit illustre de quelle façon la perte de motivation et la situation personnelle d'un élève peuvent rapidement avoir raison de ses efforts de planification et d'exécution, et ce, en dépit de l'utilité du programme :

[EH...] a bel et bien [fait une différence, mais j'ai] perdu l'intérêt pour le programme au bout d'un certain temps. [... Au début, le programme] m'avait incité à poursuivre mes études [...]. J'étais déterminé à aller à l'école... à travailler fort [...], mais des problèmes... particuliers m'ont forcé à abandonner... Ma situation personnelle ne s'y prêtait plus.

Par ailleurs, certains participants ont avoué ne pas avoir assisté aux ateliers du programme EH aussi fréquemment qu'ils l'auraient souhaité pour plusieurs autres raisons. En voici deux exemples :

[...] Quand je parle d'« éducation » et du projet UAD [avec mes amis], ils me prennent pour un imbécile [...], ils disent tous qu'ils n'iront pas aux ateliers... Seul un de mes amis [...] m'a dit qu'il y assisterait [...] tous les autres me trouvaient stupide d'y aller; et

Les deux premières années, je participais régulièrement, mais l'année dernière, je ne sais pas pourquoi... j'étais très occupé et très engagé (notamment dans le conseil des élèves).

Enfin, EH peut ne pas avoir profité de manière équitable à l'ensemble des participants admissibles. Les résultats de l'étude du PLN sur le projet UAD montrent qu'indépendamment du revenu familial ou du niveau de scolarité atteint par les parents, les participants qui avaient déjà arrêté leur choix de carrière en 10^e ou en 11^e année n'ont peut-être pas autant profité du programme que ceux qui n'avaient toujours pas pensé à ce qu'ils allaient faire après le secondaire ou dont la décision n'était pas définitive. Autrement dit, les élèves du secondaire qui faisaient preuve d'une grande maturité à l'égard de la carrière avaient tendance à respecter leurs plans d'études et de carrière, avec ou sans l'aide du programme EH⁶⁶.

LES EXPÉRIENCES DES RÉPONDANTS À L'ÉTUDE DU PLN CONFIRMENT-ELLES LA PERTINENCE DU PROGRAMME FONDS DU SAVOIR?

La présente section décrit les principales constatations relatives à la participation des élèves visés par l'étude du PLN à l'initiative *Fonds du savoir*. On y présente dans quelle mesure les expériences au secondaire des élèves dictent les chances de succès d'un programme comme FS, tout comme les obstacles que ce genre de programme pourrait aider les élèves à surmonter.

Quatre des seize participants à l'étude du PLN admissibles au programme FS ou issus du groupe FRFS du projet UAD avaient terminé leurs études secondaires et s'étaient inscrits avec succès à un programme d'EPS au moment où le panel a procédé à l'entrevue de suivi par téléphone⁶⁷. Plusieurs de ces élèves ont

65 Par exemple, certains élèves se sont dits découragés face à la nécessité d'élaborer pour la toute première fois un plan d'études et de carrière, de présenter une demande d'admission à un programme d'EPS et de poursuivre leurs études secondaires en même temps.

66 La maturité face à la carrière est la capacité à faire des choix de carrière. Elle suppose une connaissance des notions nécessaires à la prise de décisions éclairées, du réalisme de ces décisions et de leur respect au fil du temps (Crités, 1978).

67 La plupart des participants au projet UAD visés par l'étude du PLN (64 %) répondaient au critère ciblé, soit être issu d'une famille à plus faible revenu et à plus faible scolarité (FRFS). Les autres tombaient dans la catégorie des élèves dont la famille avait un revenu plus élevé, mais un plus faible niveau de scolarité (tous les élèves du projet UAD ayant pris part à l'étude du PLN provenaient de familles à plus faible scolarité). Il convient de noter que, même si certains élèves de cette dernière catégorie rapportaient un revenu familial plus faible, ils n'ont toutefois pas fourni de déclaration de revenus lors de l'enquête de référence pour se justifier. C'est pourquoi ils ont été placés dans la catégorie d'élèves au revenu familial plus élevé, sur la base des paramètres prédéterminés du projet.

semblé percevoir un nombre plus restreint de possibilités pour subvenir à leurs besoins et financer leurs EPS que les participants d'AVID C.-B. au revenu familial plus élevé. Contrairement aux participants à l'initiative AVID C.-B. visés par l'étude du PLN, les élèves du projet UAD issus de familles à plus faible revenu avaient moins tendance à affirmer pouvoir compter sur leurs parents ou leurs tuteurs pour mettre des économies de côté pour leurs EPS et les dépenses connexes, avoir réussi à placer suffisamment d'argent de côté pour leurs EPS grâce à un emploi à temps partiel pour diverses raisons (chômage, contribution obligatoire aux dépenses du ménage, affectation d'une paie entière à des activités sociales), envisager de contracter un prêt étudiant (essentiellement pour éviter la dette et les taux d'intérêt élevés) et avoir des notes suffisamment élevées pour bénéficier d'une bourse d'études.

Lors des discussions menées dans le cadre de l'étude du PLN, quelques participants ont cité certaines circonstances défavorables à la planification des EPS pouvant être améliorées par une garantie précoce d'une aide financière similaire à celle offerte par l'initiative FS. À titre d'exemple, même s'il était conscient de sa situation financière dès ses premières années d'études secondaires (et possiblement mal informé au sujet des possibilités d'aide financière à sa portée), un élève issu d'une famille à plus faible revenu a déduit qu'il n'était pas envisageable de poursuivre des EPS sans le soutien financier des membres de sa famille :

Je me suis rendu compte qu'aucun membre de ma famille [n'avait] vraiment d'argent [rires], j'imagine que je le savais déjà, je veux dire... je croyais que quelqu'un mettrait de l'argent de côté, mais... personne ne l'a fait.

Lors de l'enquête de suivi par téléphone, on a demandé aux élèves de répondre à la question suivante : « En repensant aux dernières années, quelle a été selon vous la décision la plus difficile que vous ayez dû prendre quant à votre vie après le secondaire? » Lorsqu'il a constaté qu'il n'avait aucun moyen de financer ses EPS, cet élève a trouvé particulièrement ardu de devoir interrompre ses études après l'obtention de son diplôme d'études secondaires pour économiser de l'argent, lui qui a indiqué que l'« argent » avait été le facteur le plus influent au moment de prendre une décision quant à son cheminement postsecondaire. Cet élève aurait peut-être envisagé de poursuivre ses EPS directement après le secondaire s'il avait reçu une garantie précoce d'aide financière similaire à celle offerte dans le cadre de l'initiative FS.

Un autre élève d'une famille à plus faible revenu qui était au fait de sa situation financière au secondaire (et des restrictions qui pourraient en découler) et qui souhaitait néanmoins poursuivre des EPS était d'avis que la garantie d'un appui financier de sources autres que les parents était la seule possibilité envisageable pour payer ses études :

Je pensais essentiellement aux prêts et bourses... Ma famille [n'a pas] les moyens, le montant est trop important, alors je dois trouver une solution.

Quelques élèves de familles à plus faible revenu ont indiqué, entre autres obstacles à la prise de décisions, être très conscients que la poursuite d'EPS n'était peut-être pas judicieuse pour eux compte

tenu de leur situation financière. L'initiative FS aurait peut-être pu aider ces élèves à surmonter cet obstacle en faisant du financement de leurs EPS une solution plus envisageable.

Au-delà des craintes quant à la disponibilité ou non d'une aide financière suffisante aux EPS, plusieurs participants se sont dits préoccupés par le temps et les efforts à consacrer pour s'assurer d'un soutien financier adéquat. Par exemple, les participants à l'étude du PLN ayant fait mention des prêts et des bourses les prisait, mais avaient du mal à les dénicher, à les utiliser ou à les comprendre, si bien que très peu d'élèves ont présenté une demande pour ce type d'aide financière au terme de leur 12^e année, et ce, même s'ils avaient très bien pu y être admissibles. Le programme FS peut donc aider les élèves issus de familles à plus faible revenu en quête d'un soutien financier et qui trouvent la recherche ou la demande de prêts et de bourses trop pénibles, puisque l'ensemble des élèves admissibles se voient automatiquement offrir un fonds du savoir, sans qu'ils aient à entreprendre la moindre démarche.

Nombre de participants à l'étude du PLN ayant abordé les prêts étudiants du gouvernement ne semblaient pas s'y intéresser et ont indiqué avoir du mal à trouver, à utiliser et à comprendre ce type d'aide. Les trois témoignages qui suivent illustrent dans une certaine mesure le raisonnement de ces élèves :

[...] d'un point de vue financier, on peut voir les prêts étudiants comme un énorme raccourci éliminant le besoin de travailler, mais encore là, les prêts étudiants viendront vous rattraper... Nous nous sommes rendus à [nom de l'université] pour voir les prêts offerts et l'un des professeurs nous a expliqué qu'il n'était pas vraiment payant de contracter un prêt puisqu'au bout du compte, on finit par rembourser plus que ce qu'on a emprunté au départ [...] C'est pour les élèves qui savent qu'ils peuvent obtenir leur diplôme, se dénicher un bon emploi et faire suffisamment d'argent pour rembourser leur prêt sans problème;

Les prêts étudiants, c'est un long processus [...]; et

Sur ma feuille d'évaluation [...] figure le Programme canadien de prêts aux étudiants. Je le classerais dans la catégorie « piètre qualité », et quelque part entre [...] « facile à trouver » et « difficile à trouver »... puisque ce sont des prêts et qu'il faut rembourser au gouvernement [...] avec des intérêts [...] c'est une solution, mais je préférerais ne pas y recourir.

Dans l'ensemble, les participants à l'étude du PLN ont semblé réticents à contracter des prêts étudiants, et lors de l'enquête de suivi par téléphone, seule une infime partie de ceux qui se sont inscrits avec succès à un programme d'EPS y avaient eu recours pour financer leurs études. L'initiative FS pourrait très bien aider ces élèves dans le besoin qui ne sont pas particulièrement favorables au risque et à l'endettement, ou encore qui reprochent au processus de demande d'être trop laborieux.

Une fois de plus, le PLN met en garde contre les petites variations dans la prestation future de tels programmes, qui pourraient empêcher l'ensemble des participants admissibles d'en bénéficier. Les participants interrogés par le PLN ont manifesté de l'incertitude à l'égard des processus de demande en général (inscription

à un programme d'EPS, demande de prêts et bourses ou encore participation au Programme canadien de prêts aux étudiants). Sachant que l'initiative FS requiert une présentation active de demandes, certains élèves pourraient ne pas comprendre le processus ou les modalités d'accès au programme et ainsi ne pas tirer parti de leur admissibilité à cette aide financière.

OBSERVATIONS DU PLN SUR LES PRINCIPAUX IMPACTS DU PROGRAMME EH

Les deux prochaines sections passent en revue quelques-unes des principales observations du rapport principal sur l'incidence des initiatives sur le comportement des élèves et se penchent sur la façon dont l'analyse approfondie du processus décisionnel des élèves visés par l'étude du PLN a permis de faire la lumière sur les mécanismes à l'origine de tels changements.

Bien que les participants à l'étude du PNL n'aient pas été interrogés directement lors des entrevues triadiques sur la mesure dans laquelle ils considéraient avoir reçu suffisamment d'information sur les possibilités de carrière, certains élèves admissibles au programme FS des deux sexes et des deux secteurs linguistiques du Nouveau-Brunswick ont émis des commentaires positifs à l'endroit d'EH, notamment quant au nombre de possibilités d'EPS et de carrière auquel le programme les a sensibilisés. Ce constat du PLN abonde dans le même sens que la principale conclusion du programme EH : les participants des deux secteurs linguistiques du N.-B. avaient plus tendance à affirmer avoir reçu suffisamment de renseignements sur les possibilités de carrière (principalement les élèves anglophones et de sexe féminin admissibles au programme FS). En voici quelques exemples :

Je ne savais pas qu'il y avait autant d'établissements postsecondaires autres que l'université et le collège [...]; et

[...] les premières années m'ont fait comprendre qu'il n'y a pas que l'université. Dans ma ville natale, les gens allaient systématiquement à [université locale]. Mais il y a d'autres universités, d'autres collèges, sans compter les centres d'apprentissage. Je ne savais pas qu'on pouvait suivre un cours d'apprenti auprès d'un professionnel. Ça m'a ouvert les yeux sur le grand nombre de carrières qui existent, sur le fait que je n'ai pas à faire ce que la plupart des gens font.

En ce qui concerne l'augmentation du taux d'obtention du diplôme secondaire chez les élèves admissibles au programme FS au Nouveau-Brunswick (secteur anglophone) et au Manitoba – principal résultat d'EH –, l'une des caractéristiques de l'initiative EH possiblement importante pour les familles FRFS est qu'elle rend les EPS accessibles à de nombreux élèves qui n'envisagent pas l'obtention d'un titre de compétences à un stade précoce de leurs études secondaires (et qui, par surcroît, sont susceptibles d'être moins motivés à obtenir leur diplôme vu l'absence de plans d'EPS). Les résultats de l'étude du PLN ont mis en évidence ce changement de mentalité chez les élèves, comme en témoignent les deux commentaires suivants respectivement formulés par un élève anglophone du Nouveau-Brunswick (qui a obtenu son diplôme d'études secondaires, mais n'a pas choisi de poursuivre des EPS) et un autre du Manitoba :

[Si je n'avais pas pris part au projet UAD...] je n'aurais probablement jamais pensé aller au collège [... le projet] m'a donné un coup de main; et

[UAD] a fait une grande différence, en fait. Lors de la première séance, je ne prévoyais pas vraiment aller à l'université, pour la simple et bonne raison que personne dans ma famille n'y est allé. Personne n'a obtenu son diplôme d'études secondaires non plus. Du coup, je ne pensais pas réellement à l'université, ni même à ce que je voulais faire. Puis, en participant au projet, j'ai constaté qu'il y avait tellement de professions envisageables, ça a été toute une révélation. Je me suis demandé à moi-même : « Pourquoi ne pas faire ça? ». Si je peux trouver un meilleur emploi, avoir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail, alors pourquoi pas? Ça vaut le coup. »

Un autre élément qui a peut-être contribué à l'amélioration des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les élèves de familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick (secteur anglophone) et du Manitoba est le fait que le programme EH s'est échelonné sur l'ensemble des études secondaires des élèves plutôt que d'être offert de manière ponctuelle. Comme en atteste le témoignage suivant d'un élève anglophone du Nouveau-Brunswick, l'offre continue du programme a peut-être aidé à maintenir la dynamique de planification des élèves jusqu'à la réalisation de leur cheminement d'éducation au choix de carrière :

Comme ils nous suivent de la 9^e jusqu'à la 12^e année [...] ils nous aident dans notre cheminement. Ils ne se contentent pas de nous guider sur la même voie que tout le monde [...] ils nous aident à choisir celle qui nous convient.

Une autre caractéristique de l'initiative EH que certains participants semblent avoir particulièrement appréciée est sa précieuse aide à l'exploration des différents programmes d'EPS et à la présentation d'une demande d'admission. Voilà qui coïncide avec le principal résultat du programme EH observé au Nouveau-Brunswick, soit l'augmentation du nombre d'inscriptions aux EPS. Par exemple :

[UAD] a facilité le processus de demande... Je m'attendais à ce que ce soit court et très rigoureux... mais... ça nous a vraiment simplifié la tâche... il m'a suffi de quelques exercices pour savoir ce que je voulais faire [...].

Le PLN a avancé une nouvelle raison expliquant pourquoi les participants seraient si enclins à suivre le programme EH, laquelle abonde dans le même sens que le principal constat d'EH quant à la hausse du nombre d'inscriptions, notamment chez les participants francophones du Nouveau-Brunswick (essentiellement en ce qui concerne les programmes universitaires et les élèves FRFS). L'initiative comportait des périodes consacrées exclusivement à la recherche de programmes d'EPS et de carrières sur Internet, et certains participants à l'étude du PLN ont confié être moins disposés à effectuer de telles recherches dans leurs temps libres à la maison. Les deux prochaines observations de participants francophones issus de familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick illustrent bien ce constat :

[...] le projet Un avenir à découvrir m'a beaucoup aidé, parce que même si je peux faire ce genre de recherches à la maison, je ne le fais pas. C'était l'objectif de la rencontre [...]; et

[...] c'est l'initiative Un avenir à découvrir, puisque nous avons parlé du montant, de la durée et d'autres trucs [relatifs aux EPS]. Chez moi, je ne me renseignerais pas à ce sujet, parce que je n'y penserais pas [... le projet] nous a déjà beaucoup aidés.

Toutefois, le PLN n'a apporté qu'un très faible éclairage sur les raisons expliquant pourquoi le programme EH était susceptible d'avoir un impact, particulièrement chez les élèves francophones, mais aussi chez tous ceux qui choisissent de s'inscrire à un programme universitaire.

D'après les résultats de l'étude du PLN, la plupart des participants francophones du Nouveau-Brunswick ayant opté pour leur programme d'EPS de prédilection ont choisi de s'inscrire dans un établissement scolaire situé à l'extérieur de leur zone géographique. Par conséquent, il leur fallait vivre sur le campus ou à proximité. Les participants ont dit contracter un prêt étudiant pour couvrir les nombreuses dépenses d'EPS associées à la vie loin du foyer familial. Ce résultat permettrait d'expliquer le principal constat d'EH quant à l'augmentation du recours à l'aide financière chez les élèves francophones du Nouveau-Brunswick admissibles au programme FS pour financer leurs EPS (le même groupe chez qui on a observé une hausse de l'inscription). Les extraits suivants illustrent cette constatation :

Je vis seul, dans un appartement d'une chambre, et comme je vous dis, je vis seul [...]. J'ai reçu une aide financière et ça m'a définitivement aidé [...]. Grâce à mon emploi d'été, j'ai été en mesure de mettre suffisamment d'argent de côté pour payer une partie de mes livres avant de recevoir mon prêt étudiant. L'argent que j'ai épargné m'a aidé [... mes parents n'ont pas les moyens de financer mes études...] Depuis l'âge de 14 ans, je m'occupe de mes finances [...]. J'ai également demandé et obtenu deux bourses d'études, l'une d'environ 2 000 \$ et l'autre de 500 \$... Mes notes se situent dans les 90 %, et il suffit d'une moyenne de 70 % pour être admissible. C'est comme ça que j'ai décroché ces deux bourses [... elles ont couvert] l'ensemble de mes livres et de mon matériel scolaire; et

Je vis dans une résidence universitaire [avec un cochambreur...]. Lors de ma première année d'études, j'ai décroché une bourse de 4 000 \$ par année pendant quatre ans pour mon engagement scolaire et communautaire. C'était une bourse d'études du millénaire, et il me fallait une moyenne de B+. Je savais que je devais continuer d'obtenir de bonnes notes pour toucher cette bourse [...]; mes parents n'ont pas mis d'argent de côté [...]. C'est ma bourse d'études et les prêts du gouvernement qui m'ont permis de financer mes études. Je n'ai pas à concilier le travail et les études, et honnêtement, je ne pense pas que j'aurais été en mesure de le faire.

Quelques participants à l'étude du PLN issus du groupe programme du Manitoba ont indiqué que, même s'il ne s'agissait pas de leur scénario idéal, ils seraient disposés à contracter un prêt étudiant pour financer leurs EPS. Ce résultat vient appuyer la principale conclusion voulant que l'initiative EH ait entraîné une augmentation du nombre d'élèves du Manitoba – particulièrement les participants admissibles au programme FS – disant reconnaître la

pertinence de s'endetter pour financer leurs EPS. Les propos suivants sont ceux de participants du Manitoba à l'étude du PNL qui s'étaient inscrits à un programme d'EPS au moment de l'enquête de suivi par téléphone :

Dans l'ensemble, on peut dire que je me débrouille moi-même... Mon emploi en 12^e année... m'a aidé à assumer la plupart de mes dépenses d'études, et j'ai aussi obtenu un prêt étudiant, mais ça n'a pas joué pour beaucoup... L'argent repose dans mon compte d'études [...]. J'ai l'impression que c'est simplement quelque chose que je voulais faire, indépendamment de ma situation financière; et

Cette année, c'est ma grand-mère qui couvre mes frais d'études [...]. Au cours des prochaines années, je prévois tout payer moi-même. Je compte donc travailler à temps plein chaque été, et idéalement dénicher un meilleur emploi que celui que j'occupe présentement. Je vais probablement finir par demander un prêt étudiant ou quelque chose du genre [...]. Je pense que c'est possible, je sais que c'est faisable.

OBSERVATIONS DU PLN SUR LES PRINCIPAUX IMPACTS DU PROGRAMME FS

La présente section décrit l'une des rares conclusions du PLN directement liées à la prestation du programme FS. Comme souligné précédemment, il a entraîné une augmentation considérable du nombre d'inscriptions aux EPS dans les deux secteurs linguistiques et dans pratiquement tous les sous-groupes (exception faite du sous-groupe de filles, où l'on a observé des résultats variables). Les taux d'inscription au collège sont ceux qui ont connu la plus forte hausse. Les résultats fluctuaient pour les autres types de programmes d'EPS.

Selon le PLN, plusieurs participants des groupes programme et témoin – essentiellement des élèves admissibles à l'initiative FS – du Nouveau-Brunswick (priviliégiant le collège) et du Manitoba (priviliégiant l'université) qui ne bénéficiaient d'aucune aide financière similaire à celle du programme FS ont invoqué des raisons financières pour justifier la présentation tardive d'une demande d'inscription aux EPS au cours de leur dernière année d'études secondaires ou durant l'année suivant leur diplomation (pour économiser de l'argent). Les deux exemples suivants illustrent cette constatation :

L'argent [est la principale raison pour laquelle j'ai décidé de prendre une pause d'un an après le secondaire [...]. Je préférerais interrompre mes études plutôt que de contracter un prêt étudiant [...]. rien ne m'oblige à m'inscrire à l'université tout de suite après le secondaire [...]. l'argent est le principal facteur; et

Je ne voulais pas me précipiter à l'université, puisque je ne savais pas comment j'allais faire pour gérer tout ça [...]. Je voulais juste passer une année sans tracas [...]. juste travailler... et gagner suffisamment d'argent pour payer les dépenses relatives aux études universitaires [...].

Ce résultat de l'étude du PLN donne à penser que la prestation du programme FS pourrait avoir eu une incidence positive sur les décisions des élèves relatives à la présentation d'une demande d'admission aux EPS.

INCIDENCE DE L'ÉTUDE DU PLN SUR L'AVENIR DES PROGRAMMES EH ET FS

La présente section offre quelques suggestions d'améliorations à apporter aux programmes EH et FS et de solutions de rechange méritant d'être approfondies à la lumière des résultats de l'étude du PLN. Les participants à l'étude souhaitaient pratiquement toujours poursuivre des EPS, si bien que les initiatives EH et FS semblent avoir fait office de catalyseurs pour plusieurs d'entre eux.

Cela dit, l'étude a révélé que les élèves dont les décisions relatives aux EPS et à la carrière étaient déjà arrêtées au secondaire avaient davantage tendance à réaliser leurs aspirations postsecondaires, indépendamment du programme suivi. À titre d'exemple :

Non, je ne crois pas [qu'UAD ait influencé mon choix de carrière]. Je suis convaincu que ça a aidé d'autres élèves [...] ça n'a pas changé grand-chose dans mon cas, puisque je savais déjà ce que je voulais faire. Mais je sais qu'il en a été autrement de certains élèves.

Pour accroître le rapport coût-efficacité du programme EH, il pourrait s'avérer utile de cibler les élèves n'ayant toujours pas élaboré de plans de carrière au terme de leur première année du secondaire. Pareille sélection permettrait au programme de consacrer ses ressources de manière plus efficace en vue de cibler les élèves sous-représentés dans le système d'éducation postsecondaire, qui sont également ceux à qui profiteraient le plus les conseils et le soutien directs en matière d'EPS et de carrière offerts dans le cadre du programme EH.

En outre, quelques données probantes de l'étude du PLN laissent croire que les élèves du secondaire qui font preuve d'ingéniosité dans leurs plans de financement de leurs études et qui sont déterminés à saisir les occasions de les appliquer (notamment en travaillant à temps partiel pendant leurs études secondaires afin de mettre de l'argent de côté pour leurs EPS) seraient en bonne voie de poursuivre des EPS, peu importe qu'ils aient suivi des programmes similaires à FS ou non. La prestation du programme FS pourrait donc profiter aux élèves issus de familles à plus faible revenu peu ou mal informés au sujet des différentes possibilités de financement de leurs EPS, ou encore à ceux qui éprouvent une forte aversion pour l'endettement et le risque. Dans les faits, la mise en œuvre d'un tel ciblage des incitatifs financiers pourrait néanmoins engendrer certains problèmes d'équité.

Un autre résultat de l'étude du PLN tend à corroborer la pertinence d'accroître la résilience des élèves de 12^e année durant l'atelier En action vers l'avenir proposé dans le cadre du programme EH. Certains participants ont affirmé que la transition vers la vie après le secondaire était source d'inquiétude, comme en témoignent les exemples suivants :

Nerveux... je ne sais pas. Je n'ai jamais intégré le marché du travail... la perspective d'obtenir mon diplôme d'études secondaires et de m'inscrire au collège m'angoisse... je vais entamer ma vie d'adulte et je devrai me débrouiller seul;

Inquiet... ça fait quoi, 13 ans que nous allons à l'école, et tout à coup, tout s'arrête... et je me retrouve à l'université... Je suis nerveux parce qu'il s'agit d'un tout nouvel environnement;

[...] c'est une ville différente, une vie complètement différente, papa et maman ne seront plus là pour m'épauler... Je vais devoir me débrouiller seul... me trouver un emploi, et décider de ce que je vais faire, ni plus ni moins... ça implique de nouvelles responsabilités, et donc un bon sens de l'organisation...[C'est] un peu inquiétant; et

J'ai vraiment peur... J'ai une routine bien établie, je vois les mêmes personnes, je fréquente les mêmes endroits. J'ai un emploi... [C'est] assez difficile de m'imaginer que... je ne serai plus là...

Aucun de ces élèves ne s'était inscrit à un programme d'EPS au moment de l'enquête de suivi par téléphone du PLN. En 2007, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a commandé une étude sur le concept de résilience qui portait plus particulièrement sur le perfectionnement professionnel (FCDC, 2007). En voici les principales conclusions : « Les élèves se sentaient mal préparés à affronter les nouvelles réalités inhérentes aux études postsecondaires. Ceux qui ne demandaient rien de mieux que de quitter leur petite ville ont été confrontés à l'isolement, au mal du pays et à l'incapacité de poursuivre leurs études postsecondaires. D'autres encore ont signalé un manque de préparation aux aspects pratiques de la vie autonome » (p. 21).

Offerte en 12^e année dans le but de développer et de renforcer la résilience des élèves en préparation à la vie après le secondaire, la composante En action vers l'avenir d'EH comportait des ateliers qui faisaient appel à des stratégies précises en vue d'aider « à remplacer les modes d'adaptation non productifs par des approches proactives permettant de faire face aux nouveaux défis » (FCDC, 2007, p. 25-26). Parmi les améliorations qui pourraient être apportées à EH, citons le renforcement de la résilience des élèves à l'égard du changement par la mise en valeur de certaines des stratégies d'En action vers l'avenir plus tôt durant le programme. Cette approche pourrait ainsi aider certains élèves qui doivent composer avec des circonstances qui ont fait entrave à leurs plans et à leurs décisions d'avenir à un stade précoce de leurs études secondaires.

Selon les conclusions du PLN, il serait également possible d'améliorer le programme EH en élaborant des ateliers plus détaillés insistant davantage sur la sélection de cours en lien avec le cheminement postsecondaire privilégié par l'élève en vue de promouvoir la prise de décisions d'avenir plus éclairées et de favoriser la planification des EPS ainsi que les transitions. Le meilleur moyen d'y parvenir serait peut-être d'inviter le conseiller en orientation professionnelle de l'école à participer au dialogue sur l'admissibilité aux EPS afin de s'assurer de la précision et de l'exhaustivité de l'information donnée aux élèves.

Enfin, plusieurs participants à l'étude du PLN ont semblé être dépassés par les processus de demande en général. Certains participants – notamment au sein des groupes témoins – semblaient mal informés au sujet des prêts et bourses, mal outillés pour évaluer les résultats de carrières précises (particulièrement en ce qui concerne les modalités et les échéanciers du remboursement des prêts étudiants) et manquer de stratégies pour entamer efficacement leur vie après le secondaire et assurer leur autonomie financière. Une forme d'aide supplémentaire – possiblement offerte dans le cadre des programmes EH et FS – semble donc de mise, particulièrement en ce qui concerne la présentation de demandes d'aide financière et d'admission aux EPS, ainsi que la marche à suivre après leur envoi (analyse, acceptation ou refus des demandes).

ANNEXE 5 : Analyses avantages-coûts supplémentaires

Pour une explication des tableaux suivants, veuillez consulter le chapitre 7.

Tableau A5.1 : Avantages et coûts actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 8 %)

	Manitoba				Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Coûts du programme par participant – EH		-601	-4 356	-4 957		-132	-2 876	-3 007		-132	-2 876	-3 007
Coûts du programme par participant – FS					2 737	-117	-3 094	-474	2 737	-117	-3 094	-474
Coût du temps de participation – EH	-224			-224	-299			-299	-292			-292
Coût du temps de participation – EH+FS					-416			-416	-369			-369
Obtention du diplôme d'études secondaires												
Dépenses consacrées à l'enseignement public		-7 347		-7 347		-6 439		-6 439		-6 439		-6 439
Augmentation des revenus	32 131			32 131	32 131			32 131	32 131			32 131
Impôts	-5 380	2 306	3 074	0	-5 296	2 179	3 117	0	-5 296	2 179	3 117	0
Cotisations d'assurance – emploi	-572		572	0	-572		572	0	-572		572	0
Coût-obtention du diplôme d'études secondaire	0	-7 347	0	-7 347	0	-6 439	0	-6 439	0	-6 439	0	-6 439
Avantage – obtention du diplôme d'études secondaires	26 180	2 306	3 646	32 131	26 263	2 179	3 689	32 131	26 263	2 179	3 689	32 131
Avantage net – obtention du diplôme d'études secondaires	26 180	-5 041	3 646	24 784	26 263	-4 260	3 689	25 692	26 263	-4 260	3 689	25 692
Diplôme ou certificat d'une école professionnelle ou de métiers												
Droits de scolarité	-18 057			-18 057	-13 313			-13 313	-13 313			-13 313
Dépenses liées aux études	-809			-809	-809			-809	-809			-809
Manque à gagner	-7 782			-7 782	-8 092			-8 092	-6 649			-6 649
Augmentation de la rémunération future	7 148			7 148	24 627			24 627	28 616			28 616
Impôts	-1 197	513	684	0	-4 059	1 670	2 389	0	-4 717	1 941	2 776	0
Cotisations d'assurance-emploi	-127		127	0	-438		438	0	-509		509	0
Coût – Diplôme/certificat d'une école de métiers	-26 648	0	0	-26 648	-22 214	0	0	-22 214	-20 770	0	0	-20 770
Avantage – Diplôme/certificat d'une école de métiers	5 824	513	811	7 148	20 130	1 670	2 827	24 627	23 390	1 941	3 285	28 616
Avantage net – Diplôme/certificat d'une école de métiers	-20 824	513	811	-19 500	-2 084	1 670	2 827	2 414	2 620	1 941	3 285	7 846

Suite à la page suivante

Tableau A.5.1 : Avantages et coûts actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 8 %) (suite)

	Manitoba				Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
<i>Coût – Inscription dans une école de métiers</i>	-22 118	0	0	-22 118	-19 770	0	0	-19 770	-18 486	0	0	-18 486
<i>Avantage – Inscription dans une école de métiers</i>	4 834	426	673	5 933	17 915	1 487	2 516	21 918	20 817	1 727	2 924	25 468
<i>Avantage net – Inscription dans une école de métiers</i>	-17 284	426	673	-16 185	-1 855	1 487	2 516	2 148	2 331	1 727	2 924	6 983
Certificat d'apprenti inscrit												
Droits de scolarité	-5 439			-5 439	-5 439			-5 439	-5 439			-5 439
Dépenses liées aux études	-1 727			-1 727	-1 727			-1 727	-1 727			-1 727
Manque à gagner	-24 040			-24 040	-25 954			-25 954	-22 839			-22 839
Augmentation de la rémunération future	64 841			64 841	45 191			45 191	80 286			80 286
Impôts	-10 856	4 654	6 203	0	-7 449	3 065	4 384	0	-13 233	5 445	7 788	0
Cotisations d'assurance-emploi	-1 154		1 154	0	-804		804	0	-1 429		1 429	0
Coût – Diplôme/certificat d'apprenti	-31 207	0	0	-31 207	-33 120	0	0	-33 120	-30 005	0	0	-30 005
Avantage – Diplôme/certificat d'apprenti	52 830	4 654	7 357	64 841	36 938	3 065	5 188	45 191	65 623	5 445	9 217	80 286
Avantage net – Diplôme/certificat d'apprenti	21 624	4 654	7 357	33 634	3 818	3 065	5 188	12 071	35 618	5 445	9 217	50 281
<i>Coût – Inscription à un programme d'apprentissage</i>	-19 036	0	0	-19 036	-18 216	0	0	-18 216	-16 503	0	0	-16 503
<i>Avantage – Inscription à un programme d'apprentissage</i>	32 227	2 839	4 488	39 553	20 316	1 686	2 854	24 855	36 093	2 995	5 069	44 157
<i>Avantage net – Inscription à un programme d'apprentissage</i>	13 190	2 839	4 488	20 517	2 100	1 686	2 854	6 639	19 590	2 995	5 069	27 654
Diplôme/certificat d'études collégiales												
Droits de scolarité	-1 785			-1 785	-3 591			-3 591	-3 591			-3 591
Dépenses liées aux études	-809			-809	-809			-809	-809			-809
Dépenses non liées aux études	-2 532			-2 532	-2 532			-2 532	-2 532			-2 532
Financement gouvernemental	0	-12 287	-3 985	-16 272	0	-7 660	-2 061	-9 721	0	-7 660	-2 061	-9 721
Manque à gagner	-7 782			-7 782	-8 092			-8 092	-6 649			-6 649
Augmentation de la rémunération future	50 713			50 713	59 183			59 183	44 218			44 218
Impôts	-8 491	3 640	4 851	0	-9 755	4 014	5 741	0	-7 288	2 999	4 289	0
Cotisations d'assurance-emploi	-903		903	0	-1 053		1 053	0	-787		787	0

Suite à la page suivante

Tableau A5.1 : Avantages et coûts actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 8 %) (suite)

	Manitoba						Secteur francophone du Nouveau-Brunswick						Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick					
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société		
	Coût – Diplôme/certificat d'études collégiales	-12 909	-12 287	-3 985	-29 180	-15 025	-7 660	-2 061	-24 746	-13 581	-7 660	-2 061	-23 303	-13 581	-7 660	-2 061	-23 303	
Avantage – Diplôme/certificat d'études collégiales	41 319	3 640	5 754	50 713	48 374	4 014	6 794	59 183	36 142	2 999	5 076	44 218	36 142	2 999	5 076	44 218		
Avantage net – Diplôme/certificat d'études collégiales	28 411	-8 647	1 768	21 533	33 349	-3 647	4 734	34 436	22 561	-4 661	3 015	20 915	22 561	-4 661	3 015	20 915		
Coût – Inscription au collège	-9 811	-9 338	-3 029	-22 177	-11 419	-5 822	-1 566	-18 807	-10 322	-5 822	-1 566	-17 710	-10 322	-5 822	-1 566	-17 710		
Avantage – Inscription au collège	31 403	2 766	4 373	38 542	36 764	3 051	5 164	44 979	27 468	2 279	3 858	33 606	27 468	2 279	3 858	33 606		
Avantage net – Inscription au collège	21 592	-6 571	1 344	16 365	25 346	-2 771	3 597	26 172	17 147	-3 543	2 292	15 896	17 147	-3 543	2 292	15 896		
Titre universitaire																		
Droits de scolarité	-7 975			-7 975	-13 609			-13 609	-13 609			-13 609	-13 609			-13 609		
Dépenses liées aux études	-1 502			-1 502	-1 502			-1 502	-1 502			-1 502	-1 502			-1 502		
Dépenses non liées aux études	-3 912			-3 912	-3 912			-3 912	-3 912			-3 912	-3 912			-3 912		
Financement gouvernemental	0	-23 370	-8 379	-31 749	0	-21 923	-7 409	-29 332	0	-21 923	-7 409	-29 332	0	-21 923	-7 409	-29 332		
Manque à gagner	-16 536			-16 536	-17 709			-17 709	-15 365			-15 365	-15 365			-15 365		
Augmentation de la rémunération future	126 693			126 693	189 212			189 212	154 568			154 568	154 568			154 568		
Impôts	-21 212	9 093	12 119	0	-31 188	12 833	18 355	0	-25 477	10 483	14 994	0	-25 477	10 483	14 994	0		
Cotisations d'assurance-emploi	-2 255		2 255	0	-3 368		3 368	0	-2 751		2 751	0	-2 751		2 751	0		
Coût – Titre universitaire	-29 925	-23 370	-8 379	-61 674	-36 732	-21 923	-7 409	-66 065	-34 389	-21 923	-7 409	-63 721	-34 389	-21 923	-7 409	-63 721		
Avantage – Titre universitaire	103 226	9 093	14 374	126 693	154 657	12 833	21 723	189 212	126 340	10 483	17 745	154 568	126 340	10 483	17 745	154 568		
Avantage net – Titre universitaire	73 300	-14 276	5 995	65 019	117 925	-9 090	14 313	123 148	91 951	-11 440	10 336	90 847	91 951	-11 440	10 336	90 847		
Coût – Inscription à l'université	-22 743	-17 761	-6 368	-46 873	-29 018	-17 319	-5 853	-52 191	-27 167	-17 319	-5 853	-50 340	-27 167	-17 319	-5 853	-50 340		
Avantage – Inscription à l'université	78 452	6 911	10 925	96 287	122 179	10 138	17 161	149 478	99 808	8 282	14 019	122 109	99 808	8 282	14 019	122 109		
Avantage net – Inscription à l'université	55 708	-10 850	4 556	49 414	93 161	-7 181	11 307	97 287	72 641	-9 037	8 165	71 769	72 641	-9 037	8 165	71 769		
Frais administratifs des prêts étudiants par dollar consenti			-0,30				-0,30				-0,30				-0,30			

Tableau A5.2 : Valeur actualisée du manque à gagner et de l'augmentation de la rémunération liés à la poursuite d'études postsecondaires, par sexe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 8 %)

	Manitoba	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick	Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick
Diplôme ou certificat d'une école professionnelle ou de métiers			
Manque à gagner – Filles et garçons	-7 782	-8 092	-6 649
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-10 159	-9 986	-7 311
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-4 376	-4 453	-5 748
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	7 148	24 627	28 616
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	10 317	43 857	39 709
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	-808	-7 244	-4 033
Certificat d'apprenti inscrit			
Manque à gagner – Filles et garçons	-24 040	-25 954	-22 839
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-33 106	-30 637	-25 770
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-11 636	-16 341	-20 011
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	64 841	45 191	80 286
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	60 636	46 517	69 274
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	5 753	-11 622	-5 987
Diplôme/certificat d'études collégiales			
Manque à gagner – Filles et garçons	-7 782	-8 092	-6 649
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-10 159	-9 986	-7 311
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-4 376	-4 453	-5 748
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	50 713	59 183	44 218
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	56 919	65 177	50 319
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	59 266	61 564	53 463
Titre universitaire			
Manque à gagner – Filles et garçons	-16 536	-17 709	-15 365
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-22 514	-21 104	-17 249
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-8 285	-10 854	-13 428
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	126 693	189 212	154 568
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	141 475	202 705	162 592
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	119 035	189 546	153 410

Tableau A5.3 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 5 %)

	Manitoba			Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral
Coûts du programme par participant – EH		636	4 687		-137	3 296		-137	-3 022
Coûts du programme par participant – FS				3 122	-122	-3 517	3 122	-122	-3 517
Coûts du temps de participation – EH	-234			-314			-305		
Coûts du temps de participation – EH/FS				-437			-388		
Obtention du diplôme d'études secondaires									
Dépenses consacrées à l'enseignement public		-8 224			-7 207			-7 207	
Augmentation des revenus	51 973			51 973			51 973		
Diplôme ou certificat d'une école professionnelle ou de métiers									
Frais de scolarité	-21 074			-15 537			-15 537		
Dépenses liées aux études	-944			-944			-944		
Manque à gagner – Filles et garçons	-8 868			-9 230			-7 598		
Manque à gagner – Garçons	-11 592			-11 376			-8 362		
Manque à gagner – Filles	-4 969			-5 099			-6 572		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	11 374			39 438			43 707		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	10 293			67 067			51 099		
Augmentation de la future rémunération – Filles	-1 873			-15 360			-6 448		
Certificat d'apprenti inscrit									
Frais de scolarité	-6 601			-6 601			-6 601		
Dépenses liées aux études	-2 096			-2 096			-2 096		
Manque à gagner – Filles et garçons	-28 906			-31 245			-27 553		
Manque à gagner – Garçons	-39 876			-36 829			-31 112		
Manque à gagner – Filles	-13 916			-19 751			-24 151		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	110 410			77 032			150 262		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	95 061			77 938			122 237		
Augmentation de la future rémunération – Filles	1 400			-21 597			-3 521		

Suite à la page suivante

Tableau A5.3 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 5 %) (suite)

	Manitoba			Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral
Diplôme ou certificat d'études collégiales									
Droits de scolarité	-2 084			-4 191			-4 191		
Dépenses liées aux études	-944			-944			-944		
Dépenses non liées aux études	-2 955			-2 955			-2 955		
Financement gouvernemental	0	-14 339	-4 651	0	-8 940	-2 405	0	-8 940	-2 405
Manque à gagner – Filles et garçons	-8 868			-9 230			-7 598		
Manque à gagner – Garçons	-11 592			-11 376			-8 362		
Manque à gagner – Filles	-1 873			-15 360			-6 448		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	87 118			104 066			85 062		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	95 382			118 771			96 259		
Augmentation de la future rémunération – Filles	103 207			103 941			97 819		
Titre universitaire									
Droits de scolarité	-9 557			-16 307			-16 307		
Dépenses liées aux études	-1 800			-1 800			-1 800		
Dépenses non liées aux études	-4 688			-4 688			-4 688		
Financement gouvernemental	0	-28 004	-10 041	0	-26 270	-8 879	0	-26 270	-8 879
Manque à gagner – Filles et garçons	-19 375			-20 774			-18 062		
Manque à gagner – Garçons	-26 423			-24 723			-20 292		
Manque à gagner – Filles	-9 660			-12 782			-15 790		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	245 103			350 579			304 156		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	282 848			394 165			330 294		
Augmentation de la future rémunération – Filles	218 780			332 932			286 972		

Tableau A5.4 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 10 %)

	Manitoba			Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral
<i>Coûts du programme par participant – EH</i>		-581	-4 155		-128	-2 785		-128	-2 785
<i>Coûts du programme par participant – FS</i>				2 513	-114	-2 848	2 513	-114	-2 848
<i>Coût du temps de participation – EH</i>	-218			-290			-283		
<i>Coût du temps de participation – EH/FS</i>				-403			-358		
Obtention du diplôme d'études secondaires									
Dépenses consacrées à l'enseignement public		-6 827			-5 983			-5 983	
Augmentation des revenus	24 448			24 448			24 448		
Diplôme ou certificat d'une école professionnelle ou de métiers									
Droits de scolarité	-16 330			-12 040			-12 040		
Dépenses liées aux études	-731			-731			-731		
Manque à gagner – Filles et garçons	-7 149			-7 429			-6 096		
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-9 323			-9 174			-6 700		
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-4030			-4077			-5 269		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	5 302			19 331			22 181		
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	9 185			34 923			33 257		
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	-563			-7 944			-3 312		
Certificat d'apprenti inscrit									
Droits de scolarité	-4 798			-4 798			-4 798		
Dépenses liées aux études	-1 524			-1 524			-1 524		
Manque à gagner – Filles et garçons	-21 344			-23 024			-20 232		
<i>Manque à gagner – Garçons</i>	-29 359			-27 205			-22 817		
<i>Manque à gagner – Filles</i>	-10 368			-14 457			-17 722		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	47 341			32 920			55 436		
<i>Augmentation de la future rémunération – Garçons</i>	46 144			34 210			49 418		
<i>Augmentation de la future rémunération – Filles</i>	6 411			-7 944			-5 594		

Suite à la page suivante

Tableau A5.4 : Coûts et avantages actualisés de divers résultats (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme au taux annuel de 10 %) (suite)

	Manitoba			Secteur francophone du Nouveau-Brunswick			Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick		
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral
Diplôme/certificat d'études collégiales									
Droits de scolarité	-1 615			-3 248			-3 248		
Dépenses liées aux études	-731			-731			-731		
Dépenses non liées aux études	-2 290			-2 290			-2 290		
Financement gouvernemental	0	-11 111	-3 604	0	-6 928	-1 864	0	-6 928	-1 864
Manque à gagner – Filles et garçons	-7 149			-7 429			-6 096		
Manque à gagner – Garçons	-9 323			-9 174			-6 700		
Manque à gagner – Filles	-4 030			-4 077			-5 269		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	37 103			42 409			29 954		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	42 135			45 680			34 156		
Augmentation de la future rémunération – Filles	43 047			45 215			37 326		
Titre universitaire									
Droits de scolarité	-7 093			-12 103			-12 103		
Dépenses liées aux études	-1 336			-1 336			-1 336		
Dépenses non liées aux études	-3 479			-3 479			-3 479		
Financement gouvernemental	0	-20 783	-7 452	0	-19 497	-6 589	0	-19 497	-6 589
Manque à gagner – Filles et garçons	-14 921			-15 967			-13 835		
Manque à gagner – Garçons	-20 293			-19 046			-15 524		
Manque à gagner – Filles	-7 500			-9 760			-12 087		
Augmentation de la future rémunération – Filles et garçons	85 414			130 444			102 734		
Augmentation de la future rémunération – Garçons	92 953			134 854			105 389		
Augmentation de la future rémunération – Filles	83 086			135 165			105 508		

Tableau A5.5 : Valeurs actualisées nettes d'EH, par taux d'actualisation et sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

	Manitoba				Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Taux d'actualisation annuel : 5 %												
Tous	8 429	-217	5 549	13 761	11 277	-533	4 426	15 169	5 630	-591	-2 503	2 536
FRFS	7 622	-161	5 465	12 926	33 283	-1 195	6 949	39 037	16 659	-1 120	-1 260	14 278
Non FRFS	6 778	-93	5 318	12 002	-6 845	75	2 413	-4 357	-4 587	-50	-3 641	-8 278
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	8 562	-388	5 474	13 648	21 672	-999	5 844	26 517	-2 832	-267	-3 288	-6 387
Parents ayant suivi des EPS	8 047	-127	5 562	13 483	3 674	-240	3 395	6 830	7 969	-724	-2 327	4 919
Garçons	15 019	-553	6 363	20 828	13 842	-250	5 230	18 821	9 182	-609	-2 118	6 456
Filles	5 861	290	5 274	11 425	14 148	-741	4 374	17 780	3 935	-421	-2 674	840
Taux d'actualisation annuel : 8 %												
Tous	4 249	-1 584	-4 019	-1 354	5 480	-835	-2 544	2 101	2 591	-726	-2 775	-910
FRFS	4 003	-1 509	-4 038	-1 545	16 596	-2 034	-1 491	13 071	8 023	-1 521	-2 291	4 212
Non FRFS	3 470	-1 418	-4 126	-2 074	-3 698	217	-3 346	-6 827	-2 440	47	-3 217	-5 610
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	4 575	-1 719	-4 057	-1 200	11 041	-1 514	-1 783	7 743	-1 091	-158	-2 916	-4 165
Parents ayant suivi des EPS	3 917	-1 502	-4 006	-1 591	1 510	-370	-3 076	-1 936	3 623	-924	-2 775	-77
Garçons	6 979	-2 127	-3 736	1 116	6 490	-679	-1 984	3 827	4 154	-868	-2 669	617
Filles	3 421	-1 022	-4 047	-1 648	7 495	-1 052	-2 670	3 773	2 157	-496	-2 767	-1 105
Taux d'actualisation annuel : 10 %												
Tous	2 784	-1 557	-3 991	-2 764	3 431	-904	-2 733	-206	1 551	-746	-2 825	-2 020
FRFS	2 695	-1 484	-3 995	-2 784	10 647	-2 221	-2 194	6 231	5 061	-1 587	-2 597	877
Non FRFS	2 314	-1 383	-4 053	-3 122	-2 546	245	-3 110	-5 411	-1 699	63	-3 037	-4 673
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	3 140	-1 677	-4 018	-2 554	7 222	-1 623	-2 209	3 389	-554	-131	-2 761	-3 446
Parents ayant suivi des EPS	2 484	-1 480	-3 976	-2 972	780	-404	-3 086	-2 710	2 149	-955	-2 883	-1 689
Garçons	4 221	-2 139	-3 884	-1 801	3 929	-788	-2 260	881	2 445	-921	-2 814	-1 290
Filles	2 537	-1 002	-3 940	-2 405	5 121	-1 120	-2 890	1 112	1 507	-508	-2 762	-1 762

Tableau A5.6 : Valeurs actualisées nettes de FS, par taux d'actualisation et sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Taux d'actualisation annuel : 5 %								
Tous	18 626	-510	-1 376	16 740	8 435	-111	-2 044	6 280
FRFS	29 355	-871	-105	28 380	10 208	-266	-1 922	8 020
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	27 313	-807	-239	26 267	18 243	-695	-1 192	16 356
Parents ayant suivi des EPS	16 338	-391	-1 793	14 154	-4 526	589	-3 206	-7 142
Garçons	12 894	21	-1 594	11 321	12 295	-666	-2 236	9 393
Filles	22 267	-524	-1 055	20 689	10 434	386	-1 204	9 617
Taux d'actualisation annuel : 8 %								
Tous	10 588	-886	-2 005	7 696	5 420	-224	-1 996	3 200
FRFS	16 119	-1 497	-1 435	13 187	6 382	-423	-1 992	3 967
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	15 108	-1 376	-1 431	12 302	10 123	-1 027	-1 808	7 288
Parents ayant suivi des EPS	9 192	-754	-2 318	6 120	-704	778	-2 268	-2 194
Garçons	7 076	-297	-1 957	4 822	8 079	-863	-2 392	4 824
Filles	13 715	-949	-1 834	10 932	6 386	234	-1 269	5 351
Taux d'actualisation annuel : 10 %								
Tous	7 595	-969	-2 135	4 492	4 242	-241	-1 887	2 114
FRFS	11 251	-1 632	-1 812	7 807	4 911	-450	-1 926	2 535
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	10 611	-1 496	-1 759	7 355	7 227	-1 071	-1 910	4 246
Parents ayant suivi des EPS	6 542	-842	-2 411	3 289	394	802	-1 878	-682
Garçons	4 946	-378	-1 992	2 576	6 357	-915	-2 379	3 063
Filles	10 262	-1 036	-2 009	7 217	4 833	210	-1 195	3 848

Tableau A5.7 : Valeurs actualisées nettes de la combinaison EH + FS, par taux d'actualisation et sous-groupe (en dollars constants de 2009 actualisés au début du programme)

	Secteur francophone du Nouveau-Brunswick				Secteur anglophone du Nouveau-Brunswick			
	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société	Participant	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Société
Taux d'actualisation annuel : 5 %								
Tous	19 635	-455	2 038	21 218	16 914	-799	-4 502	11 614
FRFS	26 856	-713	3 002	29 146	19 726	-1 147	-4 393	14 186
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	25 858	-614	3 218	28 462	17 367	-1 000	-4 613	11 754
Parents ayant suivi des EPS	9 430	-188	431	9 674	13 282	-425	-4 856	8 001
Garçons	19 185	112	2 756	22 053	35 257	-1 792	-3 130	30 334
Filles	21 356	-799	1 667	22 224	7 410	-58	-5 045	2 307
Taux d'actualisation annuel : 8 %								
Tous	10 498	-913	-4 920	4 666	9 217	-1 132	-4 942	3 143
FRFS	14 262	-1 339	-4 431	8 492	10 720	-1 532	-5 007	4 181
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	13 862	-1 189	-4 127	8 546	9 710	-1 312	-5 037	3 362
Parents ayant suivi des EPS	5 129	-421	-5 864	-1 155	7 209	-690	-5 066	1 453
Garçons	9 988	-416	-4 255	5 317	17 713	-2 660	-4 923	10 129
Filles	12 586	-1 234	-5 299	6 053	4 465	-144	-4 829	-508
Taux d'actualisation annuel : 10 %								
Tous	7 185	-1 018	-5 006	1 160	6 458	-1 188	-4 952	318
FRFS	9 702	-1 480	-4 688	3 534	7 506	-1 592	-5 076	839
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	9 494	-1 314	-4 355	3 825	6 945	-1 357	-5 042	546
Parents ayant suivi des EPS	3 571	-481	-5 713	-2 623	5 046	-734	-4 991	-679
Garçons	6 704	-555	-4 364	1 785	11 655	-2 830	-5 380	3 445
Filles	9 046	-1 333	-5 399	2 314	3 343	-147	-4 615	-1 418

ANNEXE 6 : Analyses non expérimentales de la participation aux ateliers d'Explorez vos horizons et de l'inscription aux études postsecondaires

L'estimation des impacts figurant aux chapitres 4 à 6 et à l'annexe 2 s'appuie sur l'assignation aléatoire d'une offre de traitement. Toutefois, l'incidence de l'acceptation du traitement peut également se révéler intéressante. Néanmoins, étant donné que seule l'offre de traitement est assignée aléatoirement et que tous les élèves ne l'acceptent pas, il est impossible de connaître l'incidence réelle de l'acceptation du traitement.

Dans la présente annexe, on a adopté la deuxième meilleure démarche. Plus précisément, on s'intéresse aux élèves qui se sont vu offrir le traitement. Au sein de ce groupe, on a estimé les « impacts » de l'acceptation du traitement à l'aide d'une analyse de régression. On a ainsi régressé l'inscription aux études postsecondaires sur le nombre total d'ateliers d'EH suivis et des caractéristiques de référence. Les résultats de cet exercice ne sauraient être interprétés comme une véritable incidence, car les élèves qui bénéficient (davantage) du traitement peuvent présenter des caractéristiques différentes de ceux qui n'en profitent pas (ou moins). Ces différences de caractéristiques (plutôt que de participation) peuvent déterminer le résultat d'intérêt par la suite. Pour régler partiellement ce problème, on a procédé à une régression du nombre total d'ateliers d'EH suivis sur les caractéristiques de référence utilisées dans le présent rapport. Si cette régression présente peu ou pas de coefficients statistiquement significatifs, on peut alors conclure que les deux

groupes ne sont probablement pas différents. Bien sûr, certaines différences peuvent passer inaperçues. Malheureusement, il n'existe aucun moyen d'y remédier. C'est pourquoi on privilégie généralement l'analyse expérimentale mentionnée précédemment dans le présent rapport (bien qu'elle porte sur l'« offre » de traitement).

Il convient de noter que, dans le cas de *Fonds du savoir*, les élèves bénéficient du traitement seulement s'ils effectuent des études postsecondaires. Le traitement et le résultat se confondant, il est donc impossible d'effectuer une analyse similaire.

CORRÉLATION ENTRE LA PARTICIPATION AUX ATELIERS D'EXPLOREZ VOS HORIZONS ET L'INSCRIPTION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

D'après les résultats présentés au tableau A6.1, on constate une hausse de 1 point de pourcentage du taux d'inscription aux études postsecondaires chez les participants du Manitoba et du secteur francophone du Nouveau-Brunswick bénéficiant d'EH qui ont assisté à un atelier supplémentaire. Cependant, dans le secteur anglophone du Nouveau-Brunswick, aucune corrélation entre la participation aux ateliers et l'inscription aux études postsecondaires n'a été relevée.

Tableau A6.1 : Régression de l'inscription aux études postsecondaires en fonction du nombre total d'ateliers d'EH suivis et des caractéristiques de référence

	Manitoba		Secteur francophone – Nouveau-Brunswick		Secteur anglophone – Nouveau-Brunswick	
	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type
Nombre d'ateliers d'EH suivis	0,01	(0,00)***	0,01	(0,00)***	0,00	(0,00)
Taille de l'échantillon	448		460		450	

Sources : Enquête de référence d'UAD et Système d'information sur la gestion du projet (SIGP).

Notes : Les résultats des caractéristiques de référence ne sont pas présentés.

L'arrondissement peut entraîner de légers écart dans les sommes.

Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois les participants qui n'ont pas bénéficié d'EH, 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complètes lors de l'enquête de référence.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

CORRÉLATION ENTRE LA PARTICIPATION AUX ATELIERS D'EXPLOREZ VOS HORIZONS APRÈS LA 10^e ANNÉE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE RÉFÉRENCE

La corrélation positive entre la participation aux ateliers d'EH et l'inscription aux études postsecondaires au Manitoba et dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick peut simplement s'expliquer par la tendance accrue des participants à poursuivre des études postsecondaires pour d'autres motifs que leur présence aux ateliers. En effet, le type d'élèves ayant décidé de prendre part à davantage de séances d'EH ne correspond pas à celui des participants qui ont assisté à moins d'ateliers (tableau A6.2). Toutefois, dans les deux secteurs, le sens du biais est ambigu. Au Manitoba par exemple, un niveau de scolarité parentale plus élevé (déterminant positif de la poursuite d'EPS) est associé à une

participation accrue aux séances. En revanche, les élèves qui avaient une moyenne générale plus faible lors de l'enquête de référence (déterminant négatif de la poursuite d'EPS) ont assisté à davantage d'ateliers. Dans le secteur francophone du Nouveau-Brunswick, les filles (davantage portées à effectuer des études postsecondaires) ont pris part à un plus grand nombre d'ateliers, mais, une fois de plus, celles qui avaient une moyenne générale plus faible lors de l'enquête de référence (déterminant négatif de la poursuite d'EPS) ont assisté à davantage de séances. Ainsi, compte tenu des caractéristiques observées, on ne peut affirmer avec certitude que les élèves qui participent à un nombre supérieur d'ateliers possèdent celles qu'on associe généralement positivement à l'inscription aux études postsecondaires.

Tableau A6.2 : Régression du nombre total d'ateliers d'EH suivis en fonction des caractéristiques de référence

	Manitoba		Secteur francophone – Nouveau-Brunswick		Secteur anglophone – Nouveau-Brunswick	
	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type
Sexe de l'élève - Féminin	-0,01	(0,56)	1,14	(0,55)**	-1,67	(0,57)***
Âge de l'élève lors de l'enquête de référence	-0,53	(0,50)	-1,02	(0,49)**	-0,55	(0,48)
Blanc (si précisé)	0,66	(1,00)	3,07	(3,00)	-0,40	(1,93)
Autochtone (si précisé)	-0,98	(0,87)	-2,90	(1,96)	-0,15	(1,55)
Élève atteint d'un trouble de la vue, de l'ouïe, de l'apprentissage, etc.	-0,45	(0,62)	-0,18	(0,83)	-0,18	(0,59)
Moyenne générale lors de l'enquête de référence	-0,67	(0,24)***	-1,16	(0,24)***	-1,25	(0,26)***
Élève ayant déjà travaillé	-0,38	(1,01)	-1,62	(1,07)	-0,27	(0,95)
Sexe du parent signataire - Féminin	-0,01	(0,72)	-0,92	(0,78)	0,97	(0,73)
Âge actuel du parent signataire	0,05	(0,05)	0,05	(0,06)	0,23	(0,06)***
Parent signataire en situation d'emploi	-0,02	(0,86)	-0,19	(0,70)	-0,31	(0,67)
Nombre d'adultes à la maison	-0,10	(0,41)	0,45	(0,41)	-0,15	(0,38)
Nombre d'enfants à la maison	-0,33	(0,30)	-0,49	(0,33)	0,77	(0,34)**
Revenu familial	0,00	(0,00)	0,00	(0,00)	0,00	(0,00)
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'études secondaires	0,69	(1,02)	2,40	(0,90)***	1,15	(1,14)
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme d'une école de métiers, d'études collégiales ou d'un centre d'apprentissage	2,39	(0,94)**	1,63	(0,84)*	1,02	(1,10)
Niveau de scolarité le plus élevé des parents – Diplôme universitaire	2,74	(1,09)**	1,69	(1,12)	1,10	(1,29)
Importance accordée par les parents à la poursuite d'études postsecondaires par leur enfant – Échelle variable	-0,11	(0,59)	-1,11	(0,85)	-0,50	(0,94)
Incidence de la situation financière sur la poursuite d'études postsecondaires	0,31	(1,29)	-3,48	(1,23)***	2,39	(1,44)*
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études collégiales	0,72	(1,00)	-1,57	(0,92)*	-0,46	(1,10)
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme universitaire	0,97	(0,73)	0,89	(0,77)	0,44	(0,68)
Parent souhaitant voir son enfant décrocher un diplôme d'études professionnelles ou d'un centre d'apprentissage	-1,30	(1,13)	-2,18	(1,43)	-1,55	(1,32)
Obstacle à ce que l'élève se rende aussi loin dans ses études que le parent le souhaite	0,49	(1,13)	-3,33	(1,06)***	1,98	(1,38)
Taille de l'échantillon	572		515		526	

Sources : Enquête de référence d'UAD et Système d'information sur la gestion du projet (SIGP).

Notes : L'arrondissement peut entraîner de légers écart dans les sommes.

Un total de 5 429 élèves ont été sélectionnés pour participer au projet *Un avenir à découvrir*. L'analyse du présent tableau exclut toutefois les participants qui n'ont pas bénéficié d'EH, 11 élèves sous la tutelle de leur province au moment de la sélection, qui n'ont pas fait l'objet d'une collecte de données complètes lors de l'enquête de référence.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 % ; ** = 5 % ; *** = 1 %.

BIBLIOGRAPHIE

- BARR-TELFORD, L., F. CARTWRIGHT, S. PRASIL et K. SHIMMONS. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Entrevue sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*, Ottawa, Statistique Canada, n° 81-595-MIE2003007 au catalogue, 2003.
- BERGER, J., A. MOTTE et A. PARKIN. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.
- BLOOM, H. S. « Accounting for No-shows in Experimental Evaluation Designs », *Evaluation Review*, vol. 8, n° 2, 1984, p. 225-246.
- BOWLBY, J. et K. MCMULLEN. *À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18-20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, n° 81-591-XIE au catalogue, 2002.
- BRIGHT, J. E. H., R. G. L. PRYOR et L. HARPHAM. « The role of chance events in career decision making », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 66, n° 3, 2005, p. 561-576.
- CRITES, J. O. *Career Maturity Inventory*, Monterey, Californie, McGraw-Hill (2^e version), 1978.
- CRITES, J. O. et M. L. SAVICKAS. « Revision of the Career Maturity Inventory », *Journal of Career Assessment*, vol. 4, n° 2, 1996, p. 131-138.
- FONDATION CANADIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE (FCDC). *Appliquer le concept de résilience au développement de carrière : Leçons à retenir pour le développement de programmes d'études*, Montréal, écrit par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Ottawa, 2007. Consulté le 9 mars 2012 à <http://www.ccdf.ca/ccdf/wp-content/uploads/2011/01/Resilience-Report-FINAL-french.pdf>.
- FORUM CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *L'apprentissage – Une main-d'œuvre qualifiée crée une entreprise prospère*, Canada, 2006.
- FRENETTE, M. et J. ROBSON. *La littératie financière chez les étudiants à faible revenu : Analyse documentaire et du contexte*, Toronto, rapport préparé pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2011.
- FRENETTE, M. et K. ZEMAN. *Pourquoi la plupart des étudiants universitaires sont-ils des femmes? Analyse fondée sur le rendement scolaire, les méthodes de travail et l'influence des parents*, Ottawa, Statistique Canada, n° 11F0019MIF au catalogue – n° 303, 2007.
- FRENETTE, M. *L'allègement de la dette est-il aussi avantageux que les liquidités? L'incidence d'une éventuelle dette d'études sur la poursuite des études postsecondaires chez les jeunes à faibles revenus*, résumé de recherche n° 76 du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC), 2011.
- FRENETTE, M. *Objectifs de carrière au secondaire : les élèves connaissent-ils les moyens pour les atteindre, et est-ce important?*, Ottawa, Statistique Canada, n° 11F0019M au catalogue — n° 320, 2009.
- FRENETTE, M. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Ottawa, Statistique Canada, n° 11F0019MIF au catalogue – n° 295, 2007.
- FRENETTE, M. *Qu'est-ce qui explique l'écart entre le niveau de scolarité des jeunes Autochtones et des non-Autochtones?*, résumé de recherche n° 78 du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC), 2011.
- GARMEZY, N. et S. STREITMAN. « Children at risk: the search for the antecedents of schizophrenia. Part I. Conceptual models and research methods », *Schizophrenia Bulletin*, vol. 1 (printemps), n° 8, 1974, p. 14-90.
- GYARMATI, D., S. DE RAAF, B. PALAMETA, C. NICHOLSON et T. S.-W. HUI. *Encourager le travail et soutenir les collectivités : Résultats finals du Projet d'innovation en emploi communautaire*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2008.
- HANKIVSKY, O. *Estimation des coûts du décrochage scolaire au Canada*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2008.
- HIRSCHI, A. « The role of chance events in the school-to-work transition: The influence of demographic, personality and career development variables », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 77, n° 1, 2010, p. 39-49.
- KNIGHTON, T. et S. MIRZA. « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, n° 81-003 au catalogue, 2002, p. 25-32.
- LENS, W. et M. MOREAS. « Future time perspective: An individual and a societal approach », dans Z. Zaleski (dir.), *Psychology of Future Orientation*, Lublin, Pologne, Kul, 1994, p. 23-38.
- LOOKER, E. D. *Pourquoi ne continuent-ils pas? Les facteurs qui influencent les jeunes canadiens à ne pas poursuivre leurs études au niveau postsecondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2002.
- LUONG, M. « Les répercussions financières des prêts étudiants », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 1, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue, 2010.
- MOLLOY, D., K. WOODFIELD et J. BACON. *Longitudinal qualitative research approaches in evaluation studies*, document de travail n° 7 du National Centre for Social Research, 2002.

- NICHOLSON, C. *Future to Discover Pilot Project: High School Courses Impacts*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2012.
- PALAMETA, B. et J.-P. VOYER. *Volonté des groupes sous-représentés de payer leurs études postsecondaires – Rapport*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2010.
- PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES. *Social Discount Rates for Canada*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, 2007.
- ROTHSTEIN, J. et C. E. ROUSE. « Constrained After College: Student Loans and Early-Career Occupational Choices », *Journal of Public Economics*, vol. 95, n^{os} 1-2, 2011, p. 149-163.
- SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA. *Guide d'analyse coûts-avantages pour le Canada : Propositions de réglementation*, 2007.
- SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA. *Guide de l'analyse avantages-coûts*, 1998.
- SHAIENKS, D., T. GLUSZYNSKI et J. BAYARD. *Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires*, Ottawa, Statistique Canada, n^o 81-595-M au catalogue – n^o 070, 2008.
- SMITH, B. W., J. DALEN, K. WIGGINS, E. TOOLEY, P. CHRISTOPHER et J. BERNARD. « The Brief Resilience Scale: Assessing the ability to bounce back », *International Journal of Behavioural Medicine*, vol. 15, n^o 3, 2008, p. 194-200.
- SMITH FOWLER, H., S. CURRIE, S. HÉBERT, I. KWAKYE, R. FORD, J. HUTCHISON et S. DOBRER. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport sur les impacts intermédiaires*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2009.
- SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007.
- SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE. *Le projet pilote Un avenir à découvrir : Tableaux supplémentaires du Rapport sur les impacts intermédiaires*, Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 2009.
- TOMKOWICZ, J. et T. BUSHNIK. *Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans*, Ottawa, Statistique Canada, n^o 81-595-MIF2003006 au catalogue, 2003.
- TVERSKY, A. et D. KAHNEMAN. « Judgment Under Uncertainty: Heuristics and Biases », *Science*, vol. 185, n^o 4157, 1974, p. 1124-1130.
- TVERSKY, A. et D. KAHNEMAN. « The Framing of Decisions and the Psychology of Choice », *Science*, vol. 211, n^o 4481, 1981, p. 453-458.
- WINDLE, G., K. BENNETT et J. NOYES. « A methodological review of resilience measurement scale », *Health and Quality of Life Outcomes*, vol. 9, n^o 8, 2011, p. 18.

J'ai réussi!



Publié en 2012 par la
Société de recherche
sociale appliquée
55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K1N 5M3

Tél.: 613-237-4311
Télé.: 613-237-5045
Web: www.srdc.org



CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE